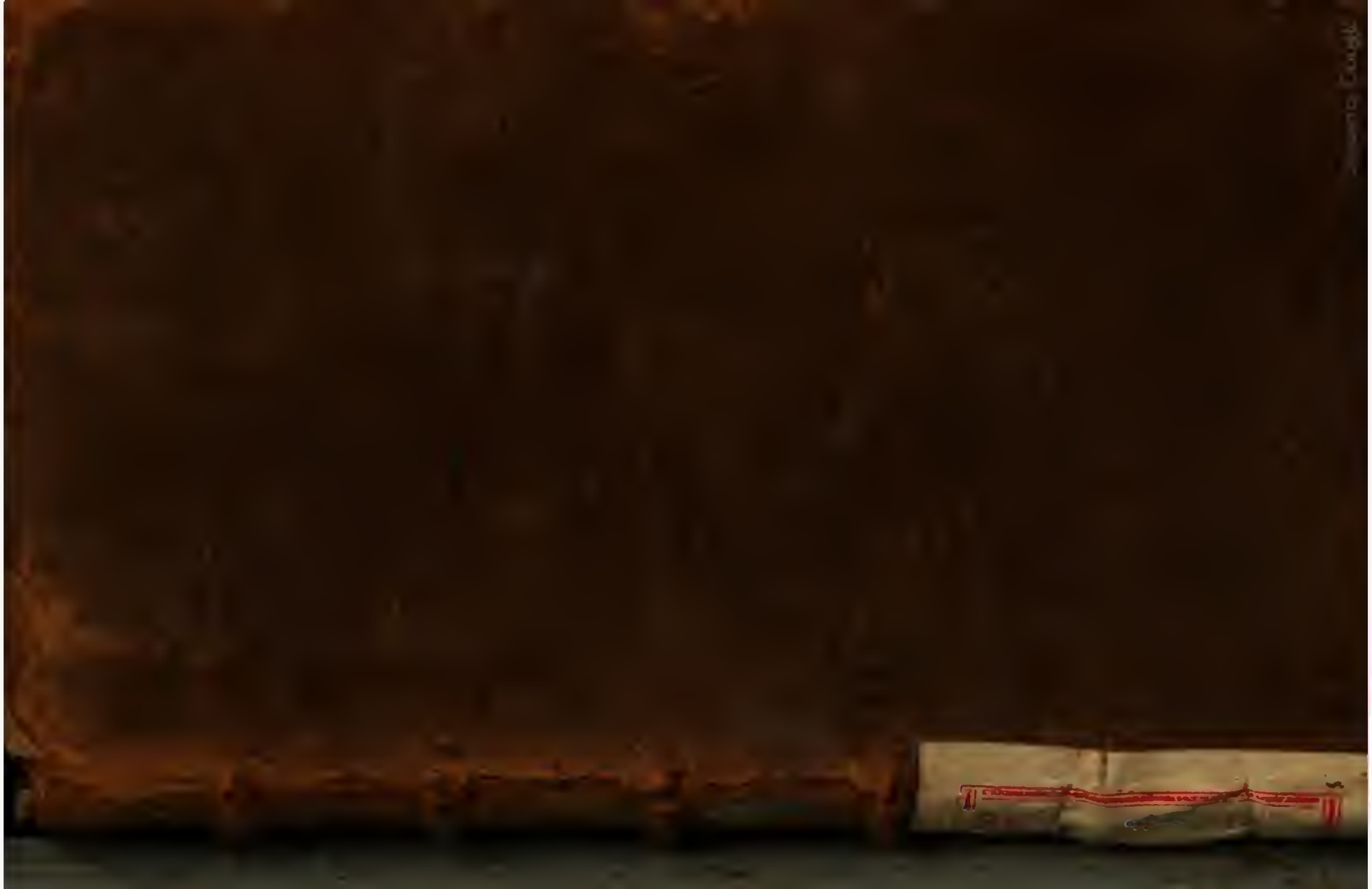

LIV. C. 4.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
C
4
NAPOLI

HISTOIRE
DE LA
MONARCHIE
FRANÇOISE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS LE GRAND;

*Quatrième Edition, reveuë, corrigée & augmentée par Monsieur ****

Contenant ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis 1681. jusques à present.

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,
Chez ESTIENNE LOYSON dans la grand' Salle du Palais, vis à vis la grand' Chambre, au Nom de JESUS.

M. DC. XCVII.
Avec Privilege du Roy.

HISTOIRE DE LA MONARCHIE FRANÇOISE,

Contenant ce qui s'y eſt paſſé de plus remarquable depuis 1681. *juſques en* 1697.

LE Roi ne diſcontinua point ſes ſoins pour faire que tous ſes Sujets ne profeſſaſſent qu'une même Religion, ce qui étoit digne de la pieté d'un ſi grand Prince & du Fils Aîné de l'Egliſe ; & comme nous avons vû les meſures qu'il prit l'année derniere pour faire reüſſir ce deſſein, la ſuite nous apprendra celles que Sa Majeſté a priſes enfin pour reünir les Provinces de ſon Royaume dans une même creanAN 1681.

Declaration concernant les Religionnaires.

1681. ce. Le 27. Fevrier on publia dans Paris une Ordonnance du Lieutenant General de Police en exécution d'une Declaration du Roi, portant que tous les Commiſſaires des Quartiers ſe tranſporteroient avec deux perſonnes Catholiques dans les Maiſons où ils ſçauroient qu'il y auroit des Religionnaires malades ou en danger de mourir, afin d'aprendre d'eux s'ils vouloient finir leur vie dans leur Religion, & en cas qu'ils temoignaſſent deſirer d'être inſtruits dans la Religion Catholique, ils ſeroient tenus d'en avertir les Curez des Paroiſſes afin d'y pourvoir, ou de faire venir les Eccleſiaſtiques que les malades auroient demandez pour être conſolez & pour être inſtruits.

Le zele que nôtre Souverain temoignoit pour l'accroiſſement de la veritable Religion produiſoit toûjours de bons effets; car il ſe faiſoit tous les jours des réünions ſi conſiderables, qu'il y avoit lieu de croire que le Calviniſme, qui avoit regné ſi long-temps, ſeroit quelque jour entierement détruit & anéanti, & qu'enfin Sa Majeſté viendroit à bout de faire adorer Dieu dans tous les endroits de ſon Royaume dans la pureté de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Quoique le Pape deût être ſenſiblement

touché du progrés que le grand zele de 1681.
nôtre Prince faiſoit pour la deſtruction de l'Hereſie, puiſque par ce moyen Sa Majeſté étendoit le Royaume de Jeſus-Chriſt, & la domination de ſa Sainteté, cependant l'on fit paſſer en France trois Brefs de Rome dont on eut ſi peu de ſujet d'être ſatisfait à la Cour, que le Roi au mois de Mars convoqua dans le Palais Archiepiſcopal, une Aſſemblée des Evêques qui étoient à Paris, afin de connoître l'importance des matieres qui étoient traitées dans ces Brefs; & comme l'on connut qu'ils contenoient des choſes, qui étoient contraires aux déciſions des anciens Conciles, aux loix de ce Royaume, & aux libertez de l'Egliſe Gallicane, les Archevêques de Rheims, d'Ambrun & d'Alby, les Evêques de la Rochelle, d'Autun, & de Troye, furent nommez pour examiner ces Brefs. L'examen en ayant été fait, ces Commiſſaires arrêterent que Sa Majeſté ſeroit tres-humblement ſuplíée de permettre qu'il fût convoqué un Concile National des Evêques du Royaume, ou une Aſſemblée generale de tout le Clergé, afin d'y prendre des reſolutions convenables aux affaires importantes qui ſe preſentoient, & les plus avantageuſes pour la conſervation des droits de l'Egliſe Galli-

1681. cane & de l'Etat ; & le 28. Juin Sa Majeſté ordonna, qu'il ſeroit convoqué à cet effet une aſſemblée generale du Clergé de ſon Royaume. L'Aſſemblée ſe tint, & le droit de la Regale qui étoit diſputé au Roi par le Pape, fut le principal chef ſur lequel on delibera, quoique ce fût un droit attaché à la Couronne de France, duquel tous nos Rois ont jouy, ſans qu'aucun Pape l'ait jamais conteſté ni combattu.

Il n'eſt pas extraordinaire qu'en certaines conjonctures, quand nos Rois ne peuvent obtenir des Papes la convocation d'un Concile general, ils en demandent un National dans leur Royaume. Nous liſons dans l'Hiſtoire du Preſident de Thou que Meſſire Charles de Marillac, Archevêque de Vienne en Dauphiné en 1560. dit à François II. que chacun ſçavoit les difficultez que Charles V. avoit éprouvées pour faire convoquer un Concile general, les adreſſes dont les Papes s'étoient toûjours ſervis pour en empêcher l'effet, & pour rendre inutiles les loüables deſſeins de nos Rois ; Qu'il y avoit peu d'eſperance qu'on pût guerir un mal violent quand on étoit obligé d'avoir recours à un Medecin & à un remede fort éloigné ; que dans cette incertitude le Roi pouvoit uſer

de ſon droit, & qu'il lui étoit permis de convoquer un Concile National, conformément aux anciennes Coûtumes du Royaume, ſelon leſquelles on en aſſembloit un tous les cinq ans, ce qui s'étoit pratiqué depuis Clovis juſqu'au temps de Charlemagne, & dont l'uſage n'avoit été interrompu que ſous le Regne de Charles. VII. Que François II. n'avoit pas ſujet de déferer aux empêchemens des Papes, & que puiſque le mal preſſoit il ne devoit pas differer de convoquer un Concile de l'Egliſe Gallicane, qui ſeul y pouvoit apporter remede. 1681.

Comme la renommée a toûjours porté les grandes & heroïques actions de nôtre Monarque dans tous les endroits du monde, les autres Souverains voulurent lui faire connoître la conſideration ſinguliere qu'ils avoient pour ſes éminentes vertus; & dans ce deſſein le grand Duc de Moſcovie envoya cette année deux Ambaſſadeurs en France, qui furent reçûs au commencement du mois de May à Verſailles, & qui eurent Audience publique de Sa Majeſté.

Le Roi en execution des Traitez de Munſter & de Nimegue alla prendre poſſeſſion de la Ville de Straſbourg. Il y laiſſa le libre exercice de la Religion, & la

Le Roi prend poſſeſſion de Straſbourg en perſonne

1681. poſſeſſion de tous les biens Eccleſiaſtiques, & de toutes les Egliſes, comme elle avoit été auparavant, à la reſerve du corps de l'Egliſe Cathedrale de Nôtre-Dame, qui fut rendu aux Catholiques. Ce Prince laiſſa encore aux Bourgeois tous les privileges qu'ils pouvoient legitimement pretendre dans la dépendance de la Souveraineté, & il leur fut permis de bâtir des Caſernes pour y loger les Troupes que Sa Majeſté y envoyeroit en garniſon. Sa Majeſté prit en perſonne poſſeſſion de cette Ville le 23. Octobre, & elle y fut reçûë avec toute la pompe & la magnificence deuës à un ſi grand Prince. Elle fut le même jour haranguée à la porte de l'Egliſe Cathedrale par l'Evêque, à la tête des Chanoines, revêtus de Chappes d'écarlatte. Il étoit en habits Pontificaux, & aſſiſté de tout le Clergé. Ce Prelat témoigna à Sa Majeſté la ſatisfaction que lui en ſon particulier & tout le Clergé enſemble avoient que ce Temple, qui avoit été depuis un tres-long-temps poſſedé par les Ennemis de l'Egliſe Romaine, ſe trouvoit alors ſi heureuſement rétabli dans ſon premier état, & remis entre les mains de ſes legitimes & naturels Poſſeſſeurs; qu'il n'y avoit plus alors pour lui rien à ſouhaiter; qu'aprés être rentré dans la poſ-

session de l'heritage qui appartenoit à l'Eglise, il ne craignoit plus les approches de la mort, & qu'il attendroit avec patience, & même avec joye, la fin de ses jours, le reste desquels il employeroit à reconnoître l'obligation particuliere que cette Eglise & son Clergé avoient à la liberalité & à la magnificence Royale de nôtre Prince; que si cette Eglise Cathedrale devoit ses premiers établissemens aux Rois Clovis & Dagobert, Augustes Predecesseurs de Sa Majesté, elle étoit redevable à sa pieté & à sa puissance de son rétablissement. Ce Prelat conclut que l'avantage d'avoir affranchi cette Eglise de la domination des Heretiques, devoit donner plus de gloire à Sa Majesté, que les Rois ses Predecesseurs n'en avoient acquis d'en avoir été les Fondateurs. 1681.

Dans le temps que le Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat, negocioit avec sa prudence ordinaire l'accommodement avec les Prevôts, Consuls, & le Magistrat de la Ville de Strasbourg, dont nous venons de rapporter le succés, l'on traitoit avec le Duc de Mantoüe, que l'on engagea de recevoir dans la Citadelle de Casal la Garnison que le Roi y vouloit envoyer. Ce Duc se mit en état par ce moyen de se garantir des attaques de ses Ennemis.

AN. 1682.

Quoique les Enfans de France reçoivent la Croix de l'Ordre du Saint Esprit, & le Cordon Bleu dés leur naissance, & que les Officiers du même Ordre l'eussent apporté à Monseigneur le Dauphin aussitôt qu'il vint au monde, le Roi choisit neanmoins le premier jour de Janvier de cette année, pour le faire Chevalier avec les ceremonies accoûtumées. Sa Majesté nomma Monsieur, & le Duc d'Enguien pour y accompagner Monseigneur, selon ce qui est marqué par les Statuts de l'Ordre. Ce Prince avoit des chausses trousſées de toile d'argent, un bas de soye gris de perle, des escarpins de toile d'argent, avec la mule de velours noir, une toque aussi de velours noir dont le cordon étoit de diamans, le bord retrousſé d'un gros bouquet de diamans qui attachoit des plumes blanches, avec une aigrette de même couleur. Il avoit un capot de velours noir doublé d'une toile d'argent trait, & bordé d'une dentelle d'argent, le colet couvert d'une grande quantité de diamans, & d'un prix ineſtimable. Le Preſident de Meſmes, Prevôt & grand Maître des ceremonies de l'Ordre, alla prendre Monseigneur dans son appartement, & le conduisit dans la Chambre du Roi, & ensuite Sa Majesté fit entrer dans son cabi-

Monseigneur fait Chevalier de l'Ordre du saint Esprit.

net les Chevaliers de l'Ordre pour tenir Chapitre. En même temps il fut arreté que Monſeigneur ſeroit reçû Chevalier, aprés quoi le Preſident de Meſmes conduiſit ce Prince dans le même endroit. Il ſe mit à genoux, & Sa Majeſté tirant ſon épée lui en donna un coup ſur les deux épaules, en prononçant ces paroles, *Par ſaint George & par ſaint Michel je te fais Chevalier.* Cette ceremonie ſe fit au Château de ſaint Germain en Laye. 1682.

Comme le Roi vouloit que ſes Sujets joüiſſent tant ſur mer que ſur terre d'une paix profonde, il donna ordre au ſieur Duqueſne, Lieutenant General de ſes Armées navales, d'écouter les propoſitions de paix que feroient les Corſaires de Tripoli, & enfin elle fut concluë par l'entremiſe du Capitan Pacha, & ratifiée par le Grand Seigneur. En conſequence du Traité ces Corſaires remirent entre les mains du ſieur Duqueſne le Vaiſſeau du Capitaine Cuvilier, avec ſes canons, ſes armes & tous ſes équipages, & grand nombre de Chrétiens qui s'étoient trouvez ſur leurs Vaiſſeaux; & parce que les Corſaires en avoient ſouſtrait quelques-uns, le Capitan Pacha s'obligea de les rendre auſſi-tôt que la commodité le permettroit.

Paix avec les Corſaires de Tripoli.

1682. Nous venons de voir que l'année derniere, le Roi à la ſollicitation des Prelats de ſon Royaume fit convoquer une Aſſemblée generale du Clergé de France. Le 3. Fevrier on y arrêta que l'Aſſemblée iroit inceſſamment témoigner à Sa Majeſté la reconnoiſſance de l'obligation qu'elle lui avoit, d'avoir en cette occaſion conſervé le droit & la juriſdiction des Evêques & du Clergé de ſon Royaume. Cette action étoit auſſi avantageuſe à l'Egliſe, qu'elle pouvoit être glorieuſe aux Prelats; & ils devoient ſigner un Acte portant que l'intention de toute l'Aſſemblée étoit de donner ſon conſentement à l'extenſion du droit de Regale, conformément à la Declaration de 1673. & qu'elle recevroit avec ſoûmiſſion la derniere Declaration que Sa Majeſté avoit faite à ce ſujet le 24. Janvier precedent, afin que chacun connût le droit qui appartenoit aux Rois de France au ſujet de la Regale. Il fut encore arrêté que l'Aſſemblée écriroit une Lettre au Pape au nom de tout le Clergé de France à cette occaſion, ce qui eut ſon execution entiere, puiſque le 13. Février ſuivant, l'Archevêque de Paris alla à Saint Germain en Laye, & qu'au nom de tout le Clergé de France, pour lequel il portoit la pa-

Arrêté de l'Aſſemblée du Clergé.

role, aprés avoir remercié le Roi des obligations singulieres qu'il reconnoissoit avoir à son zele & à sa pieté, il presenta à Sa Majesté l'Acte de l'Assemblée, signé de tous les Prelats qui avoient été presens, contenant son consentement à l'execution des dernieres Declarations concernant le droit de la Regale, & la Lettre que ces mêmes Prelats avoient écrite au Pape, pour lui faire connoître quelles étoient les intentions de Sa Majesté, & les sentimens du Clergé de France, & ils la supplierent d'agréer que le Duc d'Estrées, son Ambassadeur à Rome, la presentât à Sa Sainteté, ce que Sa Majesté accorda. 1682.

Ambassadeur du Roi de Maroc envoyé en France

Le Traité de Paix pour le commerce, entre la France & le Royaume de Maroc, ne fut pas plûtôt signé par l'Ambassadeur de Maroc, & les Commissaires que Sa Majesté avoit donnez pour écouter ses propositions, que cet Ambassadeur eut son Audience de congé du Roi, auquel il témoigna qu'il avoit été fort honoré d'arrêter les Articles d'une Paix, avec un aussi grand Prince que Sa Majesté, qui par la grandeur de ses actions & de ses vertus surpassoit infiniment la renommée, & tout ce que l'on pouvoit concevoir de plus illustre & de plus élevé, ajoûtant que le

1682. Roi ſon Maître ne manqueroit pas de ſa part de rendre tous les témoignages d'eſtime & de conſideration qu'il devoit à un Monarque qui étoit l'azile de ſes Alliez, les délices de ſes Peuples, & la terreur de ſes Ennemis, & que pour lui il ne pouvoit aſſez vanter l'avantage que ceux de ſa Nation recevroient de la Paix que Sa Majeſté avoit bien voulu faire avec le Roi de Maroc ſon Maître. Le Traité fut ratifié par ce Prince l'année ſuivante.

Les Aſſemblées du Clergé, en attendant la réponſe du Pape, ne laiſſoient point de continuer. On fit une Formule ſelon laquelle les Evêques pouvoient admettre ou refuſer les Beneficiers qui étoient pourvûs en Regale; & parce que l'on ſouhaitoit s'appliquer à trois choſes tres-importantes; la premiere, à chercher les moyens d'obtenir la réunion des Religionnaires ſuivant le zele de Sa Majeſté; la ſeconde, concernant la Morale ſelon les maximes preſcrites par l'Evangile, par les Conciles, & par les Peres de l'Egliſe, deſquelles regles beaucoup d'Eccleſiaſtiques s'étoient éloignez; & la troiſiéme concernant la Diſcipline Eccleſiaſtique, & pour faire obſerver la ſubordination des Religieux Reguliers aux Evêques, duquel reſpect

quelques-uns s'étoient voulu soustraire au prejudice des Loix de l'Eglise & de ses Canons ; ce qui causoit des relâchemens, qui introduisoient des abus dans l'Ordre Ecclesiastique, on nomma des Commissaires de tous les Ordres, du nombre desquels étoient l'Archevêque de Rheims & l'Evêque de Meaux, qui furent priez de travailler à ce grand Ouvrage dont le succés répondit à ce qu'on s'étoit promis. 1682.

Continuation de l'Assemblée du Clergé.

Quelques jours ensuite le Clergé s'étant assemblé, aprés qu'on eut entendu les Commissaires touchant les affaires sur lesquelles il étoit à propos de déliberer, & principalement sur les six propositions de la Faculté de Théologie de Sorbonne presentées en 1663. on arrêta premierement, que ni le Pape ni l'Eglise même n'avoit aucun pouvoir en quelque maniere que ce fût sur le Temporel des Rois ; qu'ils ne pouvoient être dépoſez, & que leurs Sujets ne pouvoient jamais, pour quelque cause & pretexte que ce fût, être dispensez ni exemptez du Serment de fidelité envers leurs legitimes Souverains. Secondement, que le Concile general étoit au dessus du Pape, suivant l'ancienne maxime de l'Eglise, & conformément à la Doctrine établie dans les Sessions 4. & 5. du Concile de Constance, qui a toûjours

l'Egliſe ; ce qui marque que le Pape n'eſt point infaillible, non pas même au Droit, à moins qu'il ne ſoit à la tête d'un Concile ; & c'eſt l'Arrêté de ce Concile œcumenique & univerſel qui repreſente toute l'Egliſe aſſiſtée du Saint-Eſprit, qui décide & qui rend le Pape infaillible, quand il prononce conformément à l'Arrêté, & à la Déciſion de ce Concile legitimement aſſemblé. Quoique ce fuſſent là les ſentimens de l'Egliſe de France, & la veritable créance, cependant le Clergé crut qu'il étoit à propos d'en faire des Déciſions, afin que les eſprits foibles ou qui ignoroient les veritables maximes en fuſſent informez & ne ſe laiſſaſſent pas ſurprendre par une Doctrine contraire ; & Sa Majeſté fut ſuppliée d'envoyer une Declaration par laquelle tous les Profeſſeurs en Theologie & en Droit Canon, ſeroient obligez d'enſeigner le contenu en ces quatre Déciſions, comme étant la Doctrine ancienne de l'Egliſe Gallicane, avec défenſe d'enſeigner des propoſitions contraires ; ce qui fut fait, Sa Majeſté ayant envoyé au Parlement le 23. Mars une Declaration, qui en confirmant le Decret & l'Arrêté du Clergé, ordonna qu'il ſeroit enregiſtré dans tous les Parlemens, & dans toutes les Cours & Juriſdictions du Royaume, dans les

1682.

1682. Univerſitez & Facultez de Theologie & de Droit Canon, avec défenſes à tous Sujets Etrangers, Seculiers & Reguliers, d'enſeigner aucune maxime contraire à ce qui étoit porté par cet Arrêté du Clergé, & encore à tous ceux qui vouloient être admis & reçûs Licentiez ou Docteurs en Theologie ou en Droit Canon, de ſoûtenir le contraire dans aucune de leurs Theſes, & que tous les Profeſſeurs & Lecteurs en Theologie, ſeroient tenus non-ſeulement de ſouſcrire à cet Arrêté, mais auſſi d'enſeigner la Doctrine qui s'y trouvoit énoncée. Chacun connut par cette Declaration, que le Reſultat du Clergé étoit une maxime univerſellement approuvée par tous les Evêques, & reçûë dans tout ce Royaume. Je ne pretens point rapporter icy les raiſons de ceux qui ſont dans ce ſentiment, ni auſſi les conſiderations qui peuvent engager à croire le contraire, n'étant pas le fait d'un Hiſtorien, mais plûtôt d'un Theologien, d'agiter ces conteſtations & de traiter de ces matieres.

Quoique cette Declaration fût aſſez connuë, & qu'elle ne parût contenir que des veritez conformes à l'ancienne Doctrine de l'Egliſe, & de tout le Royaume, cependant par un zele indiſcret le Commiſſaire

miſſaire General des Carmes du grand Couvent de Paris, ne laiſſa pas d'interdire le Pere Felix de Buhy, de ſes fonctions de Lecteur en Theologie, parce qu'il avoit enſeigné le contenu en l'Arrêté du dernier Clergé. Cela obligea le Parlement de décerner un Ajournement perſonnel contre le Prieur du même Couvent, qui avoit obéi à la Lettre du Commiſſaire General portant cette interdiction, ſans avertir ceux qui ſont prépoſez, & qui ont droit d'inſpection ſur ces matieres, & auſſi pour l'obliger à rendre raiſon de ſa conduite. Il fut ordonné qu'il repreſenteroit le Regiſtre des affaires du Couvent, & la Lettre du Commiſſaire General; ce qui ayant été fait, ce Prieur en la preſence des anciens Religieux du Couvent, fut reprimandé d'avoir contrevenu aux ordres du Roi, & le Parlement lui défendit de recidiver à peine de punition, même d'executer l'ordre de ſon Commiſſaire General porté par ſa Lettre. Le Parlement ordonna auſſi que le Pere Felix de Buhy ſeroit rétabli dans l'exercice & la fonction de Lecteur en Theologie, avec défenſes aux Religieux de l'y troubler & que la copie de la Lettre de ce Commiſſaire General repreſentée, ſeroit ſupprimée; que celle qui étoit inſerée dans le Regiſtre du Cou- 1682.

1682. vent ſeroit rayée, & qu'à côté le preſent Arreſt y ſeroit tranſcrit, & ſignifié à tous les Provinciaux des Carmes qui ſont en France.

Comme la Declaration du Roi qui confirmoit le dernier Arrêté du Clergé, devoit être executée par toutes les Univerſitez du Royaume, le premier Preſident du Parlement & le Procureur general, ſe trouverent avec quelques Conſeillers de la grand'Chambre, & le Greffier, le 24. Avril, au Cloître des Mathurins de Paris, pour en ordonner l'enregiſtrement dans les Regiſtres de l'Univerſité, ce qui fut fait avec le conſentement de toutes les Facultez qui y étoient preſentes. Le Recteur prenant la parole, témoigna que l'on obeiſſoit d'autant plus volontiers à cette Declaration, & à l'Arreſt qui en ordonnoit l'enregiſtrement & l'execution, que les maximes qu'elle contenoit n'étoient point nouvelles, mais plûtôt conformes à ce qui avoit toûjours été enſeigné dans l'Univerſité. Pareille ceremonie fut faite en Sorbonne, & en la Salle de Faculté de Droit; cette Declaration fut auſſi regiſtrée dans les Regiſtres des Facultez de Theologie, & de Droit Civil & Canonique.

L'Arrêté du Clergé enregiſtré dans toutes les Facultez.

Le Conſeil du Pape qui ſembloit n'être

pas trop bien intentionné pour la France, envoyoit de temps en temps des Brefs en ce Royaume, qui alloient à attaquer ou à diminuer le Droit de la Regale. Aprés la mort de l'Evêque de Pamiers, cette mauvaise intention éclata encore davantage. Le Bref même que Sa Sainteté envoya à l'occasion des Religieuses de Charonne, ne donna pas tous les sujets possibles à Sa Majesté d'en être contente. L'Archevêque de Paris pourvut à ce qu'il jugea necessaire en cette rencontre ; & comme ce Prelat étoit bien aise que personne ne censurât sa conduite, les Commissaires du premier & du second Ordre du Clergé, bien loin de la blâmer, soutinrent au contraire que ce Prelat n'avoit rien fait à l'égard de cette Maison Religieuse, qui surpassât son pouvoir, & la fonction & autorité des Ordinaires, & comme cette Jurisdiction paroissoit avoit été blessée par quelques Brefs du Pape, ils furent d'avis qu'on en écrivît à Sa Sainteté pour s'en plaindre, & trouverent à propos de proteſter contre, afin qu'ils ne pussent être tirez à consequence, & que la puissance des Ordinaires fût toûjours conservée, suivant les Usages & Maximes anciennes, & les Libertez de l'Eglise Gallicane, ce qui fut executé. 1682.

L'affaire du Convent de Charonne prés Paris.

1682. Auſſi tôt que le Roi fut informé que ſes Sujets de la Religion pretenduë Réformée, opiniâtrez dans leur aveuglement & reſiſtant aux bonnes intention, que Sa Majeſté avoit qu'ils ſe convertiſſent, ſortoient de France, elle fit une Declaration au mois de Juin, portant défenſe à toutes perſonnes domiciliées dans ſon Royaume, d'en ſortir pour aller s'établir dans les Païs étrangers, ſous peine des Galeres à perpetuité contre les Chefs de Famille, & d'amende arbitraire contre ceux qui ſeroient convaincus d'avoir facilité leur évaſion, & contribué à leur ſortie.

Etabliſſement des Seminaires pour les Cadets

Sa Majeſté conſiderant d'un autre côté combien il eſt avantageux de ſe rendre habile dans l'art de la guerre, fit publier que pour faciliter aux Gentilhommes les moyens de s'y perfectionner, & d'être capables de lui rendre ſervice, en faiſant l'exercice des armes, elle feroit mettre ſur pied deux Compagnies de Cadets, l'une dans la Citadelle de Tournay, & l'autre dans celle de Metz; dans leſquelles les jeunes Gentilshommes ſeroient mis aux dépens du Roi, afin qu'on leur enſeignât les Fortifications & les autres exercices Militaires. Cet établiſſement ne pouvoit leur être que tres-avantageux, & en même temps glorieux à Sa Majeſté, dont

les ſoins s'étendent de maniere ſur tous ſes Sujets, que chacun en reſſent abondamment les graces & les liberalitez. 1682.

Démolition des Temples des Religionnaires.

L'intention du Roi étant d'extirper entierement l'Hereſie de Calvin, Sa Majeſté ne perdit point d'occaſion pour executer ce pieux deſſein. Elle fit démolir tous les Temples que les Religionnaires avoient conſtruits & élevez depuis l'Edit de Nantes, & ordonna à tous les Seigneurs Haut-Juſticiers de la Religion Prétenduë Reformée, de n'admetre dans les Charges de Judicature que ceux qui feroient profeſſion de la Religion Catholique. Sa Majeſté déclara auſſi les Offices vacans de ceux qui profeſſoient une Religion contraire, & le 29. Octobre intervint Arreſt du Conſeil d'Etat, qui enjoignoit à tous les Religionnaires qui poſſedoient des Offices de Prevôts, Lieutenans, Exempts, Vice-Senéchaux, Vice-Baillifs, & pluſieurs autres des Cours & Sieges de ce Royaume, de s'en défaire dans trois mois entre les mains des Catholiques, ſinon que leurs Charges ſeroient declarées impetrables. Les ſoins de Sa Majeſté allerent encore plus loin, & ſur ce qu'elle fut informée que bien que par ſa Declaration de 1669. elle eût défendu à ſes Sujets de la Religion Pretenduë Reformée, de ſe retirer

1682. dans les Païs étrangers, quelques-uns n'avoient pas laiſſé de s'y établir, & que pour cet effet ils avoient vendu tous les effets qu'ils pouvoient avoir dans ce Royaume, afin d'obvier à ce deſordre il intervint une autre Declaration au mois de Juillet, qui declaroit nuls tous les Contrats de vente, & les diſpoſitions volontaires que les Religionnaires pourroient faire de leurs immeubles un an avant leur ſortie de ce Royaume, à peine de confiſcation.

Chacun ſçait que ſous le Regne de Charles IX. l'Amiral de Coligny oſa preſenter à l'Aſſemblée de Fontainebleau une Requête tendante à ce qu'il plût à ce Prince d'accorder aux Religionnaires la liberté de bâtir des Temples, pour y faire l'exercice de leur nouvelle Religion. L'on ſçait auſſi, lorſque l'affaire fut de nouveau agitée aux Etats de Blois, la reſiſtance que les Deputez du Clergé apporterent à l'execution des projets des Religionnaires, parce qu'ils étoient perſuadez que dans la premiere occaſion ces pretendus reformez ſe ſerviroient de la difficulté des temps pour étendre & augmenter les graces que les Rois leur pourroient accorder; en un mot le Clergé craignoit qu'un jour il n'arrivât combat d'Autel contre Autel. Cette

apprehenſion n'étoit que trop bien fondée, & la ſuite des temps nous a fait voir que ſans un miracle, il étoit fort difficile que deux Religions differentes puſſent ſubſiſter dans un même Royaume, avec la tranquilité des Peuples, & principalement quand ceux qui profeſſent ces deux Religions ſe regardent comme ennemis, & pouſſent leur zele au delà de ce qu'il doit aller. Les Deputez du Clergé, ſous le Regne du Prince dont nous venons de parler, firent leurs plus puiſſans efforts pour empêcher que l'on n'octroyât alors au Chef des Religionnaires, les concluſions de leur Requête. Pour juſtifier qu'il étoit dangereux de leur accorder la permiſſion de conſtruire des Temples en ce Royaume pour l'exercice de leur Religion, l'on pouvoit citer l'exemple de Valentinien II. qui voulut forcer Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan, de donner certaines Egliſes aux Arriens ſous pretexte du repos de l'Etat. L'Empereur d'un côté à la tête d'une puiſſante Armée crioit à ce ſaint Prélat ; *Donne-moi une Egliſe, car toutes choſes dépendent de moi* ? Et de l'autre côté ſaint Ambroiſe répondit avec la même vigueur : *Il ne m'eſt pas plus permis, ô Empereur, de te donner les choſes ſaintes & profanes, qu'il t'eſt permis de les pren-* 1682.

1682. *dre ; elles ne ſont point au pouvoir de l'Empereur.* L'on pouvoit encore ajoûter ce qui arriva quarante ans aprés ſous le Regne d'Arcadius. Gayne, grand homme de guerre, de qui cet Empereur avoit reçû de tres-conſiderables ſervices, l'importuna tant qu'il le contraignit de lui accorder quelques Egliſes dans Conſtantinople, pour exercer ſa Religion Arrienne; mais Saint Jean-Chryſoſtome qui en étoit Evêque, refuſa d'executer l'ordre d'Arcadius; ce qui obligea ce Saint Perſonnage à dire à Gayne, *Ou tu és de même Religion que l'Empereur, ou tu en profeſſes une contraire, Si tu profeſſes une même Foi, toutes les Egliſes de ſon Empire te ſont ouvertes. Si tu és d'une differente créance, il n'eſt pas juſte que tu ayes des Egliſes pour y prêcher tes Erreurs.* Et peu de temps aprés Dieu permit qu'Arcadius découvrît une trahiſon que Gayne avoit faite contre ſon ſervice, & qui le rendit digne de mort.

Declaration contre les Devins & Devineresſes.

Ce n'étoit pas aſſez que le zele de Sa Majeſté donnât tous ſes ſoins pour détruire l'Hereſie de Calvin, qui avoit infecté la France depuis plus d'un Siecle, elle voulut encore pourvoir aux impietez, ſortilege; & empoiſonnemens, & autres crimes énormes que commettoient certaines Perſonnes qui faiſoient profeſſion de Magie, qui

qui paſſoient pour Devins, & qui ſous ce pretexte ſurprenoient la crédulité de beaucoup de Perſonnes par la fauſſeté de leurs impoſtures & de leurs tromperies. Pour cet effet, Sa Majeſté, par ſa Declaration du mois de Septembre, ordonna que tous ceux qui abuſoient du Peuple, ſe faiſant paſſer pour Devins & Devinereſſes, ſortiroient inceſſamment de ſon Royaume, à peine de punition corporelle. Que tous ceux qui auroient employé des termes de l'Ecriture ſainte, ou des Prieres en faiſant des choſes qui n'ont aucun rapport aux Cauſes naturelles, ſeroient punis exemplairement. Cette Declaration défendit auſſi l'uſage des Poiſons, & ordonna que ceux qui pouvoient entrer en des compoſitions neceſſaires pour la conſervation du Corps humain, ne pourroient être vendus qu'aux Perſonnes qui ſont obligées par leur Art & par leur profeſſion de les employer. 1682.

On foudroïe Alger à coups de bombes.

Sa Majeſté ayant reçû quelque mécontentement des Algeriens, donna ordre au Sieur du Queſne, Lieutenant general de ſes Armées Navales, d'aller attaquer Alger, & en execution de cet ordre il fit jetter au commencement du mois de Septembre, une ſi grande quantité de bombes dans la Ville, qu'elles ruinerent beaucoup de mai-

ſons, renverſerent une partie de la grande Moſquée, & tuerent un nombre conſirable de Perſonnes, & par ce moyen le Roi châtia l'inſolence des Algeriens.

AN 1683. Pour montrer que ceux qui ſe ſont engagez dans le Calviniſme, ont ſuivi les opinions de gens qui étoient dans l'erreur, & que le pur motif du libertinage les avoit ſeparez de l'Egliſe Romaine, leurs Miniſtres mêmes, aprés avoir permis qu'on leur eût deſillé les yeux, & qu'on les eût inſtruits de la veritable Doctrine, l'avoient avoüé par des écrits publics; & nous avons vû que dans le Synode compoſé des Deputez des Synodes des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, qui ſe tint des Religionnaires le 3. du mois de Juin, le Sieur David Gilly, Miniſtre de Baugé, & le Sieur David Courdeth, cy-devant Miniſtre du Château du Loir, & alors Miniſtre de Montrichard, declarerent que de bonne-foi ils reconnoiſſoient que l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, étoit la ſeule & veritable Egliſe; que c'étoit par erreur & faute de lumieres qu'ils avoient demeuré ſi long-temps dans une opinion contraire, & que la force de la verité & la connoiſſance de nos Myſteres, les avoient obligez à retourner à la Communion de cette vraye Egliſe. Le nombre

des autres Miniſtres qui avoient abjuré leur erreurs & leur fauſſe Religion avant eux, & de ceux qui les ont ſuivis, marque aſſez la fauſſeté de leur creance, & la verité de celle des Catholiques. 1683.

Le ſieur du Queſne foudroye encore Alger.

Nous avons déja fait mention du bombardement d'Alger fait en Septembre 1682. Cette année au mois de Juin, le Sieur du Queſne alla encore inſulter cette Place, & la battit avec un nombre de bombes qui ne firent pas un moindre effet que les premieres; ce qui conſterna ces Barbares, de maniere, que le Babaſſan envoya à nôtre Lieutenant general un Deputé pour demander la Paix au nom du Divan; auquel il répondit qu'il ne pouvoit écouter aucunes propoſitions, qu'on ne lui eût renvoyé tous les Eſclaves François, & même ceux des autres nations qui avoient été pris ſous la Banniere de France. Cela fut cauſe que quelques jours aprés ceux d'Alger amenerent cent quarante un Eſclaves, & le lendemain cent quatre-vingt, & le premier Juillet cent cinquante-deux; & enfin ils rendirent au Sieur du Queſne tous ceux qui étoient en leur poſſeſſion: aprés quoi il les laiſſa en repos, & il fut fait avec eux un Traité de Paix que Sa Majeſté ratifia en 1684. le 4. Juillet; le Divan d'Alger ayant envoyé à cet effet

1683. un Ambaſſadeur extraordinaire en France, qui fit excuſe à Sa Majeſté de tous les actes d'hoſtilité qui avoient été commis contre ſes Sujets. Cette action fut tres-glorieuſe aux armes du Roy, & tres avantageuſe aux Eſclaves étrangers qui furent mis en liberté, parce qu'ils avoient été pris ſous la Banniere de France; & cela fait connoître que nôtre Souverain étend ſes victoires en tous endroits, & que tout cede à la force de ſes armes. L'inſolence de ces Corſaires fut encore une fois abatuë, & il y a lieu de croire qu'ils ne s'expoſeront plus à la colere de nôtre Prince, & qu'ils ne voudront plus reſſentir les effets de ſa puiſſance.

Il ſemble que Dieu par un ſecret impenetrable de ſa Providence, ne veüille jamais permettre que le bonheur des hommes, ni même des Souverains, ſoit parfait, puiſqu'il leur envoye de rudes afflictions au milieu de leur plus grande joye. La mort de Marie Thereſe d'Auſtriche, Reine de France & de Navarre, Fille de Philippes IV. Roi d'Eſpagne, & d'Eliſabeth de France ſa premiere Epouſe, qui arriva au mois de Juillet, diminua la ſatisfaction que les victoires continuelles du Roi lui devoient donner, & elle troubla ſa felicité, que tant d'heroïques actions &

Mort de la Reine.

de ſujets de triomphes avoient ſi bien éta- 1683.
blie. Quelle douleur Sa Majeſté ne con-
çut-elle pas à la perte de cette Princeſſe, que la mort venoit de lui ravir avant le temps, & que de maux cette funeſte deſunion ne lui fit-elle point ſentir ? Sa Majeſté avoit eu toute l'affection & toute l'eſtime poſſible pour cette auguſte Princeſſe. Sa vie en effet fut regardée de tous les Courtiſans & de tous les Peuples, comme un modele parfait pour regler la conduite de toutes les Perſonnes de ſon ſexe, & cette Reine brilloit moins par l'éclat de ſa haute naiſſance & par l'élevation de ſon rang, que par le mérite de ſes vertus, & par ſon zele & ſa pieté pour la Religion, & ſon affection tendre & remplie d'eſtime pour Sa Majeſté. Son Corps, qui étoit revêtu de l'Habit de ſaint François, fut porté le 10. Aouſt du Château de Verſailles à Saint Denis, avec toute la pompe & toute la magnificence poſſible. Soixante-dix hommes vêtus de drap gris, tenant des flambeaux allumez, commencerent la marche. Ils étoient ſuivis par les deux Compagnies des Mouſquetaires du Roi, par les Chevaux-Legers de la Garde, & par tous les Officiers de la défunte Princeſſe. Les Herauts d'Armes ſuivoient à cheval, & aprés eux marchoient

1683. le Grand-Maître & le Maître des Ceremonies. Le Chariot où étoit le Corps de la Reine étoit précedé des Suiſſes de ſa Garde, & quatre de ſes Aumôniers tenoient les quatre coins du Poïſle. Les Gardes du Corps & les Gendarmes de la Garde du Roi ſuivoient, & cette pompe funebre étoit fermée par le cortege des Caroſſes du Corps des Princeſſes du Sang, avec un tres-grand nombre de Pages & de Valets de pied qui portoient des flambeaux de cire blanche. Les Pariſiens ſortirent en foule pour être preſens à cette lugubre ceremonie, & pour donner par leurs larmes des marques ſenſibles & publiques de leur triſteſſe.

Mort du ſieur Colbert, Controlleur general.

La mort du Sieur Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & Contrôleur general des Finances, qui arriva auſſi cette année, fut une perte tres-conſiderable pour la France. Depuis 1662. ce Miniſtre avoit pris le ſoin & l'adminiſtration des Finances avec toute l'exactitude poſſible & l'entiere ſatisfaction du Roi, & l'on peut dire que jamais elles n'avoient été mieux gouvernées que ſous ſa conduite. Il avoit pourvû de telle maniere à tous les abus qui s'y étoient gliſſez auparavant, qu'on admire l'ordre qu'il y a introduit durant ſon Miniſtere, & qui s'eſt conſervé

encore aprés ſa mort Mais Sa Majeſté ne 1683.
fit pas un moindre choix, en faiſant
ſucceder à la place de ce grand Politique,
le ſieur le Pelletier, Conſeiller d'Etat,
qui avoit donné des preuves de ſa capacité
dans le Conſeil. Il s'étoit acquité avec
eſtime de l'Emploi de Prevôt des Mar-
chands, & il avoit exercé avec honneur
& reputation les Charges de Conſeiller au
Parlement & de Preſident des Enqueſtes.
L'on connut deſlors que ce Magiſtrat rem-
pliroit dignement la fonction de Control-
leur general des Finances, & qu'il répon-
droit au choix que Sa Majeſté avoit fait
de ſa Perſonne. A l'égard de la Charge de
Sur-intendant des Bâtimens que le ſieur
Colbert avoit auſſi exercée, Sa Majeſté la
donna au Marquis de Louvois, Secretaire
d'Etat, qui n'a pas rendu de moindres ſer-
vices à l'Etat en cette fonction, que dans
les autres où il a donné de ſi grandes
preuves de ſon zele. Le ſieur de Seignelay,
qui avoit fait la fonction de Secretaire
d'Etat, lors même que le Sieur Colbert
ſon pere vivoit, la continua avec la ſatis-
faction de Sa Majeſté, qui pour recon-
noître ſes ſervices & ſa grande capacité,
lui donna le ſoin de tout ce qui concerne
la Marine, & pluſieurs autres Emplois

1683. conſiderables dont il s'eſt tres-dignement acquité.

Priſe de Courtrai par le Maréchal d'Humieres.

Auſſi-tôt que le Roi eut été informé que les Eſpagnols avoient commis quelques hoſtilitez ſur ſes Sujets, le Maréchal de Humieres eut ordre d'aſſieger Courtray. Les Princes de Conty & de la Roche-ſur-Yon, & le Comte de Vermandois, Amiral de France, ſe trouverent à ce ſiege, en qualité de volontaires. La nuit du 3. au 4. Novembre on ouvrit la tranchée, à la portée du mouſquet de la Place, nonobſtant le grand feu que firent les Aſſiegez. Durant le temps que l'on travailloit avec toute la vigueur poſſible pour ſe rendre maître de la Ville, le Maréchal de Humieres donna ſes ordres pour attaquer la Citadelle. Ils furent ſi bien executez, que le 6. le Gouverneur voyant que nos ouvrages étoient fort avancez, & que nôtre Artillerie avoit preſque ruiné la demi-lune & les Baſtions, demanda à capituler; & le 7. le Marquis d'Uxelles entra dans la Place avec trois Regimens.

Quoique les Eſpagnols n'euſſent aucune occaſion de ſe broüiller avec nous, tant parce que Sa Majeſté n'en avoit point donné de ſujet, qu'à cauſe que le peu de ſuc-

sés qu'ils avoient eu dans toutes leurs entrepriſes, les devoit détourner entierement de cette penſée, cependant ſur la fin de cette année on eut avis que le Marquis de Grana, Gouverneur des Païs-Bas Eſpagnols, avoit fait publier à Bruxelles la Declaration de la guerre, ce qui engagea Sa Majeſté Tres-Chrêtienne d'envoyer ordre de faire des actes d'hoſtilité ſur les Terres de l'obeïſſance du Roi d'Eſpagne. Ainſi le Maréchal de Crequy fit jetter dans Luxembourg trois mille bombes, qui y firent de ſi grands deſordres, & y cauſerent des pertes ſi conſiderables, qu'elles pouvoient bien reparer quelques actes d'hoſtilité que les Eſpagnols avoient faits ſur nous. 1683. Actes d'hoſtilité des Eſpagnols ſur nous.

Comme au commencement de l'année ſuivante, Sa Majeſté eut encore apris que les Ennemis avoient ſaiſi dans quelques Villes d'Eſpagne pluſieurs effets des Marchands François, elle ordonna aux Juges des côtes maritimes de Bretagne, de ſaiſir tous les Vaiſſeaux qui ſe trouveroient appartenir aux Sujets du Roi Catholique, & aux Officiers de guerre d'arrêter tous les Vaiſſeaux Eſpagnols qu'ils rencontreroient en Mer, & de les conduire à nos Ports, afin de les confiſquer au profit de Sa Majeſté. Cette declaration de la guerre 1684. Actes d'hoſtilité ſur les Eſpagnols.

1684. anima de maniere les François contre les Eſpagnols, qu'ils les regarderent comme leurs ennemis; & parce que l'on ne gardoit plus de meſures avec eux, l'on commit tous les actes d'hoſtilité poſſibles ſur les Terres de la domination d'Eſpagne. Le Marquis de Bouflers en fit reſſentir les effets à pluſieurs Villages depuis le Fort de ſainte Marguerite juſques aux portes de Mons. Le Comte du Montal fit auſſi des executions militaires ſur quelques Villages au delà de Bruxelles, & on mit le feu par ſon ordre au Bourg d'Ixel, qui eſt un des Fauxbourgs de cette Ville-là, ce qui y cauſa une grande conſternation.

Il y avoit long-temps que le Roi avoit deſſein de s'emparer de Luxembourg, comme ayant de juſtes droits de s'en rendre maître. Outre que la réduction de cette Ville mettoit à couvert toute la Campagne, c'eſt une Place tres-forte, bâtie ſur un roc dont une partie eſt environnée d'une petite riviere, & l'autre qui n'en n'eſt pas entourée, eſt fortifiée de quatre baſtions taillez dans le roc, & défenduë par une friſe tres-profonde. Au devant de ces baſtions il y a encore des demi-lunes & des ravelins auſſi taillez dans le roc, enſorte qu'il n'y a qu'un petit endroit par où l'on puiſſe attaquer cette Place. Com-

me cette expedition étoit importante, Sa Majesté y envoya une Armée sous la conduite du Maréchal de Crequy, qui investit cette Ville le 27. Avril. On y avoit fait venir dix mille pionniers de la Campagne, & l'on tira quarante pieces d'artillerie de la Citadelle de Mets, avec une grande quantité de boulets, de bombes, grenades & carcasses. Deux Ponts furent faits, l'un sur l'Orn, & l'autre du côté de Tréves, & on ouvrit la tranchée le 8. May. Le Comte du Plessis, le sieur de Joyeuse, le Comte de Saint Geran, le Marquis de Lambert, & le Marquis de Genlis, étoient Lieutenans generaux; le Marquis de Renty, & le sieur de Gournay, le Marquis d'Uxelles, & le Chevalier de Tilladet, Maréchaux de Camp. Le Prince de Conty, & le Prince de la Roche-sur-Yon, furent presens à ce siege en qualité de Volontaires, & ne perdirent aucune occasion de se signaler, se trouvant en tous les endroits les plus dangereux. Si la Place fut vigoureusement attaquée, elle fut défenduë avec la même vigueur, & les Assiegez n'obmirent rien pour resister, & pour faire ensorte que la Ville ne tombât point entre les mains du Roi; mais aprés s'être défendus depuis le 27. Avril jusques au 3. Juin, ils se

1684.

Prise de Luxembourg.

1684. rendirent à compoſition. Cette conquête fut avantageuſe à Sa Majeſté, mais elle coûta la vie à pluſieurs braves Officiers & à un grand nombre de Soldats. Le Marquis de Humieres, Colonel d'Infanterie, Fils unique du Maréchal de Humieres, fut tué dés le commencement du ſiege. Ce fut une perte conſiderable, car ce Seigneur donnoit de grandes eſperances & promettoit de répondre aux actions illuſtres de ſes Ayeux. Sa mort cauſa un ſenſible déplaiſir au Maréchal de Humieres, parce qu'elle lui raviſſoit avant le temps ce qu'il avoit de plus cher ; mais ce lui fut neanmoins une conſolation de ce que ſon Fils avoit perdu la vie au ſervice de ſon Prince.

Ce jeune Seigneur avoit déja fait paroître ſa valeur aux ſieges de Condé, de Bouchain, d'Aire, de Valenciennes & de Saint-Omer, & il s'étoit diſtingué à la bataille de Caſſel. Nous perdîmes encore en ce ſiege le Duc de Choiſeüil, petit Fils unique du Maréchal du Pleſſis-Praſlin, qui y avoit ſervi en qualité de Volontaire ; il fut tué d'un éclat de bombe, qui ravit auſſi la vie au Vidame de Laon, troiſiéme Fils du Comte de Roye.

Le Maréchal de Bellefons ne ſoûtenoit

pas moins la gloire de nôtre Nation en Catalogne, que les Maréchaux de Crequy & de Humieres la soûtenoient en Flandre. La victoire qu'il gagna sur les Espagnols au commencement du mois de May, proche du pont de Madigal, sur la riviere du Ter, en fut une marque. Le Combat fut tres opiniâtré & dura depuis sept heures du soir jusqu'à onze sans discontinuer, & bien que l'obscurité de la nuit empêchât qu'on ne pût exactement connoître le nombre des Soldats & des Officiers que les Ennemis perdirent en cette occasion, on pretend qu'il y eut plus de huit cens hommes tuez de leur côté. Le Duc de Bournonville qui commandoit l'Armée ennemie, se retira à Ostalric dans un si grand desordre, qu'il laissa la plûpart de son bagage en chemin. Le Sieur de la Mothe, Lieutenant general du Maréchal de Bellefons & le Sieur de Calvo, se signalerent en cette Bataille. 1684.

Défaite des Espagnols en Catalogne.

Le Roi peu satisfait de la République de Gennes, qui lui avoit donné de grands sujets de se plaindre, voulut reprimer & châtier son insolence; & pour cet effet Sa Majesté donna ordre au Marquis de Seignelay, Secretaire d'Etat, de s'embarquer avec une Armée composée de quatorze Vaisseaux de guerre, de vingt Galeres, de dix

1684. Galiotes, de vingt-neuf Tartanes, & de ſoixante-dix petits Bâtimens. Il arriva devant Gennes le 17. Mai, & les Galiotes ſe poſterent à la portée du canon. Son arrivée étonna de telle ſorte le Senat, que le lendemain matin il envoya ſix de ſon Corps vers le Marquis de Seignelay, pour apprendre ce que Sa Majeſté deſiroit d'eux, & aprés qu'il leur eut fait entendre ſes intentions, & que s'ils n'y ſatisfaiſoient, il avoit ordre de leur faire ſentir les effets de la colere du Roi ſon Maître, ces Deputez demanderent quelques jours pour déliberer ſur les propoſitions qu'on leur faiſoit, & au lieu de rendre leurs réponſes poſitivement dans le temps que le Marquis de Seignelay leur avoit preſcrit, l'on tira de la Ville une décharge de canon ſur nos Galiotes, dont elles ne reçurent neanmoins aucun dommage; ce qui coûta cher aux Genois, car nos Galiotes à mortiers commencerent à jetter des bombes en tres-grand nombre, & elles firent un effet ſi conſiderable, que la Ville en parut embraſée en pluſieurs endroits. Comme nous reconnûmes que les Peuples mettoient en état de ſe défendre, on réſolut de mettre pied à terre & d'attaquer la Ville du côté du Fauxbourg de ſaint Pierre d'Arena, ce qui fut exe-

cuté d'une maniere fort promte & fort vigoureuſe. Durant ce temps, le Chevalier de Noailles, Lieutenant general, faiſoit tirer le canon de ſes Galeres afin de favoriſer nôtre entrepriſe. Les ennemis qui juſques alors ne s'étoient pas preſque mis en défenſe, firent un grand feu ſur nous, étant à couvert derriere un retranchement qu'ils avoient fait, outre pluſieurs maiſons qu'ils avoient percées. Cette reſiſtance n'empêcha pas que le Duc de Mortemar, le ſieur du Queſne & le Chevalier de Tourville, ne miſſent les Troupes en état de combattre à meſure qu'elles débarqueroient, & que les nôtres animez par le deſir de venger leur Prince, ne forçaſſent les Ennemis dans leurs retranchemens, & ne s'avançaſſent, en ſe rendant maîtres des poſtes dont ils avoient été chaſſez. Ils mirent le feu dans un Fauxbourg dont les maiſons furent preſque conſumées, & enſuite ſe retirerent ſur leurs bords. Depuis le 17. juſques au 24. on jetta dix mille bombes dans Gennes, qui firent toutes leur effet, & qui cauſerent une déſolation extrême. On ſçait qu'une bonne partie de la Ville fut brûlée, & que le Faubourg de ſaint Pierre d'Arena, où il y avoit grand nombre de ſuperbes Palais, fut ruiné. Le Duc de

1684.

1684. Mortemar, les Chevaliers de Behtomas & de Tourville, & le Marquis d'Amfreville, Chefs d'Eſcadre, donnerent des marques de leur prudence en cette occaſion. Nous eûmes le malheur d'y perdre le Chevalier de Lery, qui fut tué s'étant mis à la tête de quatre cens hommes pour faire une diverſion des forces de la Ville, & des Troupes Auxiliaires, que le Gouverneur de Milan avoit envoyées au Senat de Gennes. Ce châtiment ne ſatisfit point neanmoins entierement Sa Majeſté, & la ſuite nous apprendra les conditions qu'elle a impoſées à cette Republique, pour arrêter les effets de ſon reſſentiment. Cependant Sa Majeſté défendit toute continuation de commerce avec les Genois, tant dans la mer Mediteranée que dans l'Ocean, & enjoignit à tous les Officiers commandans ſes Vaiſſeaux de guerre, & à tous ſes Sujets, de courir ſus, & d'enlever par voye de force tous les Vaiſſeaux qui appartiendroient à ces Peuples, pour être acquis & confiſquez au profit de Sa Majeſté.

La guerre que nous avions contre l'Eſpagne ne dura pas long-temps, puiſque le 20. Septembre, le Roi ratifia le Traité fait avec Sa Majeſté Catholique, que le Comte de Crecy, Plenipotentiaire de France,

Tréve avec l'Eſpagne.

ce, avoit arrêté à Ratisbonne au nom de Sa Majesté, avec les Commissaires de l'Empereur au nom du Roi d'Espagne. Ce Traité qui concernoit aussi l'Empereur, fut ensuite ratifié par Sa Majesté Catholique. Les conditons principales, furent que la Tréve dureroit vingt ans, & que le Roi joüiroit de la Ville & Province de Luxembourg, comme aussi de Beaumont, de Bouvines & de Chimay. 1684.

Nous avons vû que le grand Duc de Moscovie, & le Roi de Maroc, avoient envoyé au Roi des Ambassadeurs les années dernieres, afin de témoigner à Sa Majesté les empressemens qu'ils avoient de faire alliance avec elle, & de reconnoître comme ils devoient la grandeur de ses actions; en un mot, pour rendre les éloges convenables & proportionnez à cette haute réputation, que ses Victoires lui avoient acquise dans toutes les parties du monde. Cette année, les Mandarins du Roi de Siam, dont le Royaume est situé presque aux extremitez de la Terre, arriverent en France pour s'acquiter des mêmes devoirs, en demandant la protection de nôtre Souverain; afin d'établir un commerce entre ses Sujets & ceux de leur Nation. Ils témoignerent que le Roi leur Maître avoit dépêché des Ambassa-

Mandarins du Roi de Siam.

1684. deurs extraordinaires à cet effet, & qu'ils venoient toûjours par avance, assurer Sa Majesté des sentimens d'estime & de consideration que leur Prince avoit pour ses rares & éminentes vertus. Quelques efforts que les Ennemis de la gloire de nôtre Souverain puissent faire pour la diminuer, ils seront contraints d'avoüer que le seul bruit de son nom, la prosperité de son Regne, & l'heureux succés de ses armes, engagerent tous ces Souverains éloignez à venir lui témoigner la part qu'ils prenoient à ses triomphes, & à demander du secours contre leurs ennemis. La maniere dont ces Mandarins approcherent du Roi est si singuliere, qu'elle merite d'être rapportée. Aussi-tôt que ces Envoyez eurent apperçû Sa Majesté, ils se prosternerent le ventre contre terre, témoignant par là qu'ils n'étoient pas dignes de la regarder en face; & comme le Roi vit qu'ils ne se relevoient point, il en demanda la raison. Aprés qu'on lui eut témoigné qu'ils demeureroient en cette posture tant qu'ils seroient en sa presence, il leur fit demander s'ils avoient quelque chose à dire. Ils répondirent qu'ils se trouvoient trop honorez de ce qu'on leur avoit permis de saluer sa Majesté, aprés quoi elle donna ordre qu'on les fît relever

& leur marqua qu'elle étoit trés-satisfaite de voir des Sujets d'un Prince pour qui elle avoit toute la consideration possible. 1684.

En l'année 1686. les Ambassadeurs Extraordinaires du même Roi de Siam arriverent en France, & ils eurent leur Audience publique au mois de Juin, dans laquelle ils donnerent au Roi une Lettre de leur Prince gravée sur une lame d'or, aussi enfermée dans une boëte d'or, pour faire connoître l'estime singuliere qu'il avoit pour les grandes & heroïques actions de nôtre Monarque.

Le sieur Roüillé du Coudray Procureur General de la Chambre des Comptes

Le sieur Roüillé, Seigneur du Coudray, qui avoit donné des témoignages de sa grande integrité, & de sa profonde doctrine dans l'Office de Conseiller au grand Conseil, & grand Rapporteur durant plusieurs années, fut choisi par le Roi au mois d'Aoust, pour exercer par commission la fonction de son Procureur General en sa Chambre des Comptes, à la place du sieur Girard, & deux ans aprés Sa Majesté le pourvût de cette Charge. On peut dire que ce choix fut regardé comme un effet de la reconnoissance que Sa Majesté eut, non seulement des considerables services que ce Magistrat avoit rendus auparavant au grand Conseil, où il

1684. s'étoit acquis beaucoup d'eſtime & de conſideration, mais encore de ceux que le ſieur Roüillé, Maître des Requêtes ſon pere, avoit rendus, tant dans cette Charge, que dans les grands emplois, & commiſſions d'Intendant de Juſtice en diverſes Provinces dont il s'étoit toujours acquité avec la ſatisfaction de ſa Majeſté, & de tous les Peuples, ſans oublier les ſervices ſignalez que rendent actuellement des perſonnes du même nom, & de la même famille dans le Conſeil du Roi. Auſſi connoît-on la juſtice de ce choix par le religieux attachement que ce principal Officier témoigne pour les interêts de Sa Majeſté, & pour le bien public, & enfin par l'exactitude, & la vigueur avec laquelle il remplit tous les devoirs, & ſatisfait à toutes les obligations d'une fonction ſi importante.

AN. 1685. Quoique le Roi eût envoyé l'année précedente le Marquis de Seignelay à Genes avec des Vaiſſeaux pour humilier cette Republique, Sa Majeſté neanmoins ne fut point contente que le Doge qui en eſt le Souverain, ne fût lui-même venu en France pour lui donner toute la ſatisfaction qu'elle deſireroit; ce qui s'executa au mois de May. Il arriva en ce Royaume accompagné de quatre Senateurs, afin que

Le Doge de Genes vient en France

la ſatisfaction parût plus éclatante ; & pour montrer la puiſſance de nôtre Roi, les Genois furent obligez de conſerver à ce Doge ſa qualité, quoique cela fût entierement contraire aux Statuts, & aux Loix de leur Republique, qui veulent qu'auſſitôt que le Doge eſt ſorti de Genes, il perde ſa qualité de Doge & de Souverain. Il parla au Roi couvert, & les quatre Senateurs découverts. Ils étoient tous revêtus de leurs Robbes de ceremonie. 1685. Carouſel à Verſailles.

Afin de faire voir que la France joüiſſoit d'une paix entiere & profonde, & que la ceſſation de la guerre laiſſoit un peu de repos à nôtre Souverain, & donnoit quelque relâche à ſes ſoins & à ſes travaux pour procurer la tranquillité de ſon Royaume, Sa Majeſté permit que l'on fît le 4. & le 5. Juin à Verſailles un magnifique & ſuperbe Carouſel. Il y avoit huit Quadrilles, dont la premiere avoit pour Chef Monſeigneur le Dauphin ; la ſeconde étoit commandée par le Duc d'Enguien, & les autres étoient conduites par divers Seigneurs de la Cour. Le Prince Camille de Lorraine, l'un des fils du Comte d'Armagnac grand Eſcuyer, emporta le prix de la premiere journée, & le Marquis de Plumartin gagna celui du ſecond jour.

Il y avoit déja quelque temps qu'on

1685. avoit ſujet de n'être pas content de la Ville de Tripoli. Le Maréchal d'Eſtrées, Vice-Amiral de France, y fit jetter onze cens bombes le 22. Juillet. Elles firent un ſi grand fracas que le Divan & la milice furent contraints de lui demander la paix, qui leur fut accordée au nom du Roi, à condition qu'ils rendroient tous les Eſclaves François, & ceux mêmes qui avoient été pris ſous la Banniere de France, & de plus, qu'ils payeroient cinq cens mille livres pour les priſes qu'ils avoient faites ſur les Sujets de Sa Majeſté. L'on doit regarder cette expedition comme tres-glorieuſe pour nôtre Prince, qui a forcé ces Corſaires de recevoir la paix aux conditions que nous avons marquées, étant ſans exemple que les Turcs Corſaires ayent jamais demandé la paix aux Chrétiens.

On bombarde Tripoli.

Toutes les Declarations que nous avons vû que le Roi avoit faites les années dernieres concernant les Religionnaires, n'avoient été à autre deſſein, que de les obliger inſenſiblement à quitter leur fauſſe creance, pour profeſſer la Religion Catholique; mais comme Sa Majeſté connut que la plûpart d'eux demeuroient obſtinez dans leur erreur; ſe flattant toûjours d'avoir la liberté de vivre dans leur aveu-

Revocation de l'Edit de Nantes.

glement, elle resolut, pour leur ôter toute 1685.
sorte d'esperance de continuer dans le même exercice de leur Religion, de revoquer entierement l'Edit de Nantes de 1598. & celui de Nismes de 1629. que les difficultez des temps avoient engagé nos Rois à leur accorder. Sa Majesté revoqua aussi tous les autres Edits & Declarations données en faveur de ceux de la Religion Pretenduë Reformée; ce qui étoit le seul & le plus prompt moyen d'éteindre cette Heresie, & d'empêcher qu'elle ne regnât davantage; & afin d'ôter toutes sortes d'occasions aux Religionnaires de faire aucun exercice de leur Religion, Sa Majesté ordonna que tous leurs Temples seroient incessamment abbatus & démolis, avec défenses aux Ministres d'enseigner leur doctrine, & enjoint à eux de sortir du Royaume dans quinze jours, sous peine des Galeres, & à tous Religionnaires, de quelque qualité & conditions qu'ils fussent, de s'assembler en aucun lieu, & en quelque maniere que ce pût être, pour y faire des exercices de leur Religion. La revocation de l'Edit de Nantes, & de celui de Nismes, fut comme un coup de foudre pour ceux de la Religion Pretenduë Reformée; car il leur étoit resté toûjours jusques alors quelque esperance qu'il viendroit un temps

1685. favorable pour les maintenir dans l'exercice de leur fauſſe creance ; & ils ne pouvoient ſe perſuader que l'on couperoit tout d'un coup la racine à une Hereſie qui pululloit depuis plus d'un ſiecle, & qui avoit infecté tant d'ames de ſon poiſon, que l'on n'avoit pû juſques alors en arrêter entierement le cours.

La Declaration concernant la revocation de l'Edit de Nantes contenoit encore pluſieurs autres articles qui tendoient toûjours à ruiner & à aneantir cette Religion, contraire à celle du Prince, & ſous le pretexte de laquelle l'on avoit formé tant d'entrepriſes, & tant de deſſeins pour troubler la tranquilité de l'Etat, & le repos des particuliers. Il étoit de la politique, ainſi que de la Religion, d'aneantir le Calviniſme, mais la gloire de cet ouvrage n'étoit reſervée qu'à nôtre Roi. Dieu favoriſa entierement en cette occaſion ſes loüables & pieux deſſeins, & la Providence divine les ſeconda de telle ſorte qu'ils eurent leur execution entiere. Ainſi ce qui avoit été regardé par les plus ſçavans dans la politique, comme une choſe entierement impoſſible, s'eſt trouvé heureuſement achevé ſous le Regne de Sa Majeſté.

Cette Declaration ayant été la derniere que

que ſcella Meſſire Michel le Tellier Chancellier de France, il ſemble que la piéte de ce ſage Magiſtrat fut recompenſée en ce monde par cette derniere action, puis qu'il mourut quelques jours aprés. L'on peut dire que la joye que ce grand Politique eut de voir l'extinction entiere du Calviniſme, par la revocation de l'Edit de Nantes, le tranſporta de telle ſorte, que ſon ame fut ſeparée de ſon corps. Ce Magiſtrat crut qu'il ne devoit plus ſouhaitter l'execution d'aucun deſſein aprés la réünion de tous les Sujets du Roi au ſein de l'Egliſe Romaine, à l'exemple du Patriarche Simeon, lequel quand il vit que la Religion des Juifs, & leurs Ceremonies étoient entierement abolies, par l'établiſſement de la Religion de Jeſus-Chriſt, fut tranſporté d'une joye extréme. Monſieur le Tellier avoit toûjours rendu à l'Etat de ſi grands ſervices, qu'il ſe montra digne de tous les plus conſiderables emplois. En 1640. il fut en qualité de Maître des Requêtes, Intendant en Italie, & en 1643. le feu Roi de glorieuſe memoire, peu de temps avant ſa Mort, le fit Secretaire d'Etat. Enfin aprés avoir exercé cette Charge avec tout le zele, & toute la capacité & fidelité poſſibles durant 35. ans, nôtre Souverain l'honora

1685.

Mort du Chancelier le Tellier.

1685. de la dignité de Chancelier, & Garde des Sceaux en 1677. de laquelle il s'eſt acquitté avec une entiere ſatisfaction de ſa Majeſté, & l'admiration de tous les Peuples, ayant rempli tous les devoirs & toutes les obligations de cette Charge avec tant de prudence, d'integrité, de force d'eſprit, d'activité & de courage, qu'il paſſe pour l'un des plus ſages politiques & des plus grands Chanceliers de France. Meſſire Loüis de Boucherat Conſeiller d'Etat, qui avoit donné en pluſieurs occaſions des preuves de ſa probité & de ſon experience dans le Conſeil, lui ſuccéda dans cette importante charge, la premiere dans l'ordre de la Magiſtrature, & ſes actions font voir tous les jours qu'il repond avantageuſement au choix que Sa Majeſté a fait de ſa perſonne.

Meſſire Loüis Boucherat fait Chancelier de France.

AN 1686. Quoique la Declaration de la revocation de l'Edit de Nantes dût faire aſſez connoître à ceux de la Religion Pretenduë Reformée quels étoient les ſentimens du Roi, & que par tous les articles de cette Declaration il ſemblât qu'il n'y eût plus lieu de ſe promettre de ſe maintenir dans l'exercice de leur Religion, neanmoins elle ne pourvoyoit pas ſi bien à tout, que la malice & l'artifice des Heretiques ne trouvaſſent des moyens pour

l'interpreter : en ſorte que Sa Majeſté ſur la fin du mois de Janvier fit publier une nouvelle Declaration, portant qu'un mois aprés ſa publication, les femmes des Religionnaires nouvellement convertis, qui refuſeroient de faire la même abjuration que leurs maris avoient faites, ou les veuves qui continueroient dans l'exercice de leur Religion, ſeroient décheuës de la liberté de diſpoſer par donation entre vifs, alienation, par teſtament ou autrement, de leurs biens, de leurs droits & autres avantages à elles accordez en faveur de mariage, leſquels appartiendroient à leurs enfans Catholiques, ou à leur défaut aux Hôpitaux des Villes. 1686.

Declaration qui ajoûte à la revocation de l'Edit de Nantes.

D'un autre côté, le Roi dont les ſoins s'étendent univerſellement ſur tous les Etats, & Ordres de ſon Royaume, voulut pourvoir à la ſubſiſtance des Curez & des Vicaires perpetuels, afin qu'ils n'euſſent point d'occaſion legitime de ne pas ſatisfaire à leur devoir, & de negliger les obligations auſquelles leur miniſtere & leur fonction les engagent, & principalement dans un temps où leurs ſoins doivent être augmentez à l'occaſion de la converſion continuelle des Religionnaires, qui ne ſont pas ſi bien réünis dans la creance univerſelle de l'Egliſe Romai-

1686. ne, qu'ils n'ayent beſoin de ſecours pour y être confirmez ; & dans cet eſprit Sa Majeſté fit publier le 11. Février deux Declarations. Par la premiere, les Portions congruës que les gros Decimateurs ſont obligez de payer aux Curez ou Vicaires perpetuels demeureront à l'avenir fixées dans toute l'étenduë du Royaume à la ſomme de trois cens livres ; & par la ſeconde, les Cures qui ſont unies à des Chapitres ou autres Communautez Eccleſiaſtiques, & celles où il y a des Curez primitifs, ſeront deſſervies par des Curez ou Vicaires perpetuels qui ſeront pourvûs en titre, ſans qu'à l'avenir on les puiſſe dépoſer pour mettre des Prêtres amovibles ſous quelque ſujet & pretexte que ce ſoit.

Declaration touchant les Portions congruës.

Les Egliſes ont toûjours été regardées comme des lieux Saints, & dans leſquels on doit être dans un extrême reſpect, ſoit parce que l'on conſidere que Dieu y habite plus particulierement que dans aucun autre endroit, ſoit à cauſe du ſcandale que donne le manque de modeſtie & de retenuë, & principalement à ceux qui étant nouvellement convertis ne ſont pas ſi confirmez ni ſi fortifiez dans leur nouvelle creance. C'eſt ce qui donna lieu à l'Archevêque de Paris qui en reçut l'ordre du Roi, de faire publier & afficher dans les

Ordonnance de l'Archevêque de

Egliſes de ſon Dioceſe, un Mandement qui ordonnoit à tous les Curez, Vicaires & Superieurs, d'établir dans leurs Egliſes des Eccleſiaſtiques qui empêchaſſent que l'on n'y parlât, & que l'on n'y fût autrement que deſire la reverence de ces lieux, & d'en dreſſer des procez verbaux contenant les noms des perſonnes qui contreviendroient à cette Ordonnance, afin que Sa Majeſté en fût informée. Precaution digne d'un Prince ſi zelé, & d'un Prelat auſſi regulier & auſſi pieux que l'Archevêque de Paris. 1686.

Paris pour le reſpect que l'on doit avoir dans les Egliſes.

Le Roi s'étoit trouvé indiſpoſé durant quelque temps, mais la ferveur des vœux & des prieres de ſes Sujets, obtint bientôt du Ciel ſa parfaite gueriſon. Sa Majeſté connut par là que les François n'avoient rien de plus cher, ni de plus en recommandation que la bonne & ſaine diſpoſition de leur Prince, & que rien n'étoit plus capable de les affliger que d'apprendre ſa maladie. La joye fut univerſellement répanduë dans l'ame de ces Peuples, lorſque leur crainte fut diſſipée par l'entiere convaleſcence de Sa Majeſté; & les prieres qu'ils firent à Dieu dans toutes les Egliſes du Royaume pour le recouvrement de la ſanté de Sa Majeſté, marquerent à tous les Rois de la terre, que leur af-

Maladie du Roi bien tôt ceſſée.

1686. fection & leur tendreſſe envers leur Souverain, ſurpaſſoit infiniment la tendreſſe & l'amour de toutes les autres Nations, & que par ce moyen les François s'eſtoient efforcez de donner des marques de leur reconnoiſſance des ſoins paternels que Sa Majeſté prend continuellement pour leurs interêts particuliers, pour la gloire de la Nation, & pour l'augmentation, & l'étendue des bornes de ce Royaume.

Le Maréchal Duc de la Feüillade, dont la haute naiſſance, & les grandes actions qu'il a faites en diverſes occaſions ſont univerſellement connuës, pour marquer l'eſtime ſinguliere qu'il avoit pour les vertus heroïques du Roi, & pour faire connoître à la poſterité par un monument ſuperbe & d'une éternelle durée les grandes obligations qu'il avoit à Sa Majeſté, qui avoit en tant de rencontres diſtingué ſon merite ſingulier, lui fit faire une Statuë pedeſtre de bronze, élevée ſur un haut piedeſtal, ayant derriere la Renommée qui lui met ſur la tête une Couronne de laurier, & à ſes pieds, quatre Eſclaves qui marquent les differens Peuples dont Sa Majeſté a triomphé. Cette Statuë fut poſée à Paris dans un lieu que l'on a appellé depuis la Place des Victoires, & elle fut découverte & expoſée le 20. Mars avec

Statuë du Roi élevée à la Place des Victoires.

toute la magnificence poſſible. La Ville s'y rendit en Corps, & Monſeigneur le Dauphin s'y trouva avec Monſieur & Madame pour rendre la ceremonie plus auguſte. Le ſoir on tira un feu d'artifice devant l'Hôtel-de-Ville, & l'on fit des feux de joye dans toutes les ruës. L'année ſuivante l'Intendant de la Juſtice pour le Roy dans la nouvelle France fit élever à Quebec la Statuë de Sa Majeſté en buſte, ſur un piedeſtal orné de pluſieurs Inſcriptions qui marquent toutes les Victoires que nôtre Souverain a remportées ſur ſes Ennemis. 1686.

Juſques alors l'on n'avoit point veu de Carouſels où les Dames de la Cour euſſent paru avec les Chevaliers, mais il s'en fit un le 28. & 29. May à Verſailles où il y avoit deux Quadrilles compoſées chacune de quinze Chevaliers & de quinze Dames tous magnifiquement vêtus. Les Dames étoient couvertes de pierreries. La premiere Quadrille étoit commandée par Monſeigneur le Dauphin, & le Duc de Bourbon étoit Chef de l'autre. Pour les Quadrilles des Dames, la Ducheſſe de Bourbon étoit à la tête de la premiere, & Mademoiſelle conduiſoit la ſeconde. Ces deux Quadrilles firent voir qu'elles ne cedoient point aux Chevaliers dans

Carouzel des Chevaliers & Dames.

1686. l'adreſſe de manier leurs chevaux, & toutes les Dames y parurent comme des Heroïnes, dont la bonne grace & la douce fierté charmoient tous les ſpectateurs & donnoient un nouvel éclat à leur beauté.

On ne pouvoit aſſez s'étonner de l'opiniâtreté avec laquelle ceux de la Religion Pretenduë Reformée demeuroient attachez à leur fauſſe doctrine, même aprés la revocation de l'Edit de Nantes; & cet enteſtement obligea le Roi le 24. Juin, de faire une Declaration portant que le procés ſeroit fait aux nouveaux Convertis, qui refuſeroient dans leurs maladies de donner des marques de leur veritable réünion, & qui declareroient vouloir mourir dans la Religion de Calvin. Mais Sa Majeſté voulant uſer de douceur plûtôt que de ſeverité envers eux, conſentit que cette Declaration ne fût point executée avec rigueur. J'obmets quantité d'autres Declarations intervenuës depuis en explication de la revocation de l'Edit de Nantes, parce qu'elles n'ont été faites que pour éteindre plus facilement le Calviniſme & obliger ſes Partiſans de quitter cette Religion.

Mort du Prince de Condé.

Loüis de Bourbon, Prince de Condé Premier Prince du Sang, mourut à Fontainebleau aprés avoir donné des marques d'un véritable Chrétien, & entierement

reſigné à la volonté de Dieu. Ses actions heroiques dans la guerre lui avoient fait meriter le titre d'un des plus grands Capitaines de ſon temps. La grandeur d'ame de ce Prince a principalement éclaté, lors qu'il avoit plus d'ennemis à combattre, & ſes retraites ne lui acquirent pas moins de gloire qu'aux autres le gain des Batailles. Ce que l'on a admiré davantage en ſa perſonne, a été de conſerver un ſens toûjours raſſis, & un eſprit tranquile dans la chaleur du combat, & dans un temps où les autres Generaux ſe ſeroient trouvez fort embarraſſez. Ce Prince portoit toûjours ſon Conſeil avec lui, & l'élevation de ſon genie le mettoit au deſſus de tout ce qui lui pouvoit arriver de plus fâcheux, & même quelquefois de contraire à ſes projets. La mort ne l'a jamais intimidé, & ſon intrepidité l'a conduit ſouvent dans des occaſions tres-dangereuſes. Dieu n'a pas permis que ce Prince y ſoit peri, & il a voulu qu'il eût tout le loiſir de rentrer en lui-même, & de faire une revuë exacte ſur toute ſa conduite, ce que les grands emplois ne lui avoient pas toûjours permis de faire. En un mot la Providence Divine avoit déterminé & réſolu que la vie de ce Prince ayant brillé par tant d'actions courageuſes qu'il avoit faites com- 1686.

1686. me General d'Armée pour le ſervice de ſon Roi, ſa mort ne fût pas moins brillante par les exercices de pieté & par toutes les choſes qu'il a faites pour ſon ſalut avant que de mourir, comme un veritable Chrétien eſt obligé de le faire : Eloge qui convient bien à un Prince de l'illuſtre Maiſon des Bourbons.

Meſſire Aymart Nicolaï Premier Preſident en la Chambre des Comptes

Meſſire Nicolas Nicolaï, Premier Preſident en la Chambre des Comptes, étant mort au mois de Mars, Meſſire Aymart Nicolaï ſon fils, dont l'éloquence avoit paru durant pluſieurs années dans la fonction d'Avocat General en la même Chambre, & dont le merite diſtingué, & les grandes diſpoſitions qu'il avoit de ſucceder aux vertus de ſes Anceſtres étoient connuës, fut agréé par le Roi, pour remplir ſa place. Son Pere qui avoit eſté pourvû de cette Charge en 1653. y avoit donné des preuves continuelles d'un zele ardent pour le ſervice du Roi, d'une tres-grande capacité dans les Finances, & d'une connoiſſance profonde dans toutes ſortes de Sciences. La Cour a ſouvent admiré la force & les charmes de ſon éloquence, & Sa Majeſté qui fait un tres-juſte diſcernement des choſes, lui a donné les éloges qui lui étoient legitimement dûs. Il faut avoüer que l'éloquence eſt un talent ordi-

naire aux Nicolaï, & qu'elle eſt née avec eux. Celui qui poſſede preſentement cette éminente Charge de Chef de la ſeconde Compagnie du Royaume, eſt le ſeptiéme de ſa race. Il ne cede point aux excellentes qualitez & aux rares vertus de ſes Ayeuls, & marchant ſur leurs traces, il répond avantageuſement aux eſperances de nôtre invincible Monarque, & remplit entierement les vœux de ſes Sujets. 1686.

Les Pariſiens, qui durant la maladie du Roi avoient fait tant de Prieres à Dieu pour le recouvrement de ſa ſanté, & qui aprés ſa convaleſcence en avoient fait encore davantage en action de graces, de leur avoir conſervé un Souverain dont la vie doit être ſi chere & ſi précieuſe, ſouhaitterent pour marquer leur joye entiere, avoir l'honneur de le recevoir en l'Hôtel de Ville, & de lui donner à dîner & à toute ſa Cour; ce que Sa Majeſté par une bonté extraordinaire accepta. Aprés qu'elle eut été rendre graces à Dieu de ſa guériſon parfaite dans l'Egliſe de Nôtre-Dame, elle ſe rendit à l'Hôtel de Ville, où elle fut reçuë par le Preſident de Fourcy Prevôt des Marchands, & par les Eſchevins en robes de Ceremonie, & enſuite la table de Sa Majeſté fut magnifiquement ſervie. Elle étoit de cinquante-cinq cou- AN. 1687.

Reception du Roi à l'Hôtel de Ville de Paris.

1687. verts, & ſervie à trois ſervices de cent plats chacun. L'affluence du Peuple qui ſe trouva dans la Place de Gréve, & même dans toute la marche du Roi depuis Verſailles juſques à Paris, pour avoir la ſatisfaction de voir leur Monarque, fut un des plus agreables ornemens de cette Ceremonie, & ce qui plut davantage à Sa Majeſté.

Les Jeux de hazard dans un Royaume bien policé, ont toûjours été regardez comme des occaſions pernicieuſes pour les Peuples, & principalement durant la Paix; parce que comme l'on n'eſt point occupé dans ce temps-là, on ne s'étudie qu'à chercher toutes ſortes de moyens pour ſe divertir, & ordinairement les Jeux de hazard ſont les plaiſirs que tous les gens ſans emploi prennent, ce qui les débauche, & leur fournit même ſouvent des occaſions de tromper dans l'eſperance du gain. Cette conſideration obligea nôtre ſage Monarque en renouvellant les anciennes Ordonnances, de faire rendre un Arreſt en ſon Conſeil le 18. Juillet, portant défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité qu'elles fuſſent, de donner à joüer dans leurs maiſons, & principalement aux Jeux de Hoca, de la Baſſette & du Lanſquenet, ſous peine de trois mille livres d'amende, & de plus grande en cas de récidive.

Jeux de hazard défendus.

Les Algeriens avoient fait quelques courſes ſur les Vaiſſeaux François, au préjudice du Traité de Paix ; mais nous les punîmes bien de cette infraction, car ſur la fin de Septembre leur Vaiſſeau Vice-Amiral armé de quarante pieces de canon, fut coulé à fond prés de Ceuta aprés un rude combat ; on fit priſonniers quatre-vingt-dix-huit Pyrates qui le montoient, & il en fut tué plus de trente, ſans les bleſſez. Sur la fin de l'année le Marquis d'Amfreville, Chef d'Eſcadre, eut encore un avantage ſur les Algeriens, ayant fait échoüer vers la côte de Sardaigne un de leurs Vaiſſeaux monté de trente-ſix pieces de canon ; nous fîmes priſonniers quatre-vingt Turcs. 1687. Avantage remporté ſur les Algeriens.

Le Marquis de Denonville, Gouverneur de la Nouvelle-France pour le Roi, ayant connu que les Iroquois par leurs courſes frequentes empêchoient nôtre Commerce, & même qu'ils exerçoient de continuelles hoſtilitez contre les Sauvages qui étoient ſous la protection de France, ſe réſolut de leur faire la guerre, ce qu'il executa fort heureuſement. Les Iroquois ayant été battus en pluſieurs rencontres, furent obligez d'abandonner le Païs.

Le Cardinal Odeſcalchi natif de Come dans le Milanois, avoit eté élû Pape en 1676. aprés la mort de Clement X. AN. 1688.

1688. ſous le titre d'Innocent XI. mais il ne fut pas long-temps élevé à cette Dignité ſans faire connoître, comme nous avons vû, qu'il n'étoit pas fort bien intentionné pour la France, quoique le Roi lui eût fait témoigner par ſon Ambaſſadeur qu'il avoit eu beaucoup de joye de ſon élevation. Ce Souverain Pontife commença par diſputer à Sa Majeſté le Droit de Regale, qui eſt un Droit ancien attaché à la Couronne, & dont nos Rois ont toûjours joüi ſans qu'aucun Pape ait ſongé à le conteſter; & comme ſa Sainteté connut que ce Droit étoit ſi bien établi, qu'il étoit injuſte d'y donner atteinte, elle voulut ôteraux Ambaſſadeurs de France les Immunitez & Franchiſes dont ils ont toûjours été en poſſeſſion ſans aucun trouble, & même durant les Pontificats d'Innocent X. d'Alexandre VII. de Clement IX. & de Clement X. auquel Innocent XI. avoit ſuccedé. Pour cet effet, Sa Sainteté fit publier une Bulle au mois de May dernier, portant qu'elle ne vouloit plus qu'aucun Ambaſſadeur joüît des Franchiſes & des Immunitez dans leurs Quartiers à Rome, ni même dans leurs Hôtels, ſous quelque pretexte que ce fût, ſous peine d'excommunication. Comme les Rois de France ont des raiſons particulieres qui leur don-

nent à eux & à leurs Ambaſſadeurs qui 1688.
repréſentent leurs perſonnes à Rome, le
droit de joüir de ces Immunitez & Fran-
chiſes, & que cette poſſeſſion eſt établie
depuis pluſieurs ſiecles, Sa Majeſté ne
crut pas que cette Bulle pût s'étendre ſur Affaires de Rome
la Perſonne de ſon Ambaſſadeur, ce qui
fut cauſe que cette Ordonnance ne fut pas
alors relevée, & on attendoit même de la
Cour de Rome qu'elle feroit une diſtinc-
tion particuliere de nôtre Ambaſſadeur, &
que ſa Sainteté ne le troubleroit pas dans
la poſſeſſion de ce Droit. Aprés la mort
du Duc d'Eſtrées, le Roi ſe voyant obligé
de nommer une autre Perſonne qui rem-
plît à Rome la place de cet Ambaſſadeur,
y envoya le Marquis de Lavardin comme
Ambaſſadeur extraordinaire, pour confe-
rer avec le Pape de pluſieurs ſujets & ma-
tieres dont Sa Majeſté l'avoit chargé. Cet
Ambaſſadeur, aprés avoir fait ſon entrée
à Rome au mois de Novembre en cette
qualité, fit ſçavoir à Sa Sainteté qu'il étoit
envoyé auprés d'elle de la part de Sa Ma-
jeſté Tres-Chrêtienne comme Ambaſſa-
deur extraordinaire, & qu'il la ſupplioit
de vouloir lui accorder une Audience pour
s'acquitter de ſa Commiſſion ; mais bien
loin que le Pape ſatisfît à ce que nôtre
Ambaſſadeur deſiroit, au contraire le len-

1688. demain de Noël, par les mauvais conſeils de quelques Cardinaux, que l'on ſçait n'être pas bien intentionnez pour ce Royaume, pour des raiſons particulieres, il donna ordre à ſon Vicaire general, de faire publier & afficher dans Rome un Bref qui portoit interdiction de l'Egliſe de Saint Louis, qui eſt la Paroiſſe ordinaire des François & des Ambaſſadeurs de France, parce que le Curé avoit adminiſtré les Sacremens à la Meſſe de minuit de la Fête de Noël au Sieur Marquis de Lavardin, attendu qu'il étoit notoirement excommunié ; c'étoit à dire par la Bulle du mois de May, qui indiſtinctement & ſans nommer perſonne, avoit prononcé excommunication contre tous les Ambaſſadeurs qui pretendoient ſe maintenir dans la joüiſſance des Franchiſes. Cela obligea nôtre Ambaſſadeur, qui voyoit le Droit des Gens violé en ſa Perſonne, & l'honneur que l'on doit porter à un Ambaſſadeur du Roi Tres-Chrêtien, & du Fils Aîné de l'Egliſe bleſſé, de faire afficher auſſi dans Rome des Proteſtations, contre cette entrepriſe faite contre toutes ſortes de regles & de Loix. Mais parce que ſi l'on en étoit demeuré à de ſimples Proteſtations, on auroit en quelque maniere approuvé la Bulle du mois de May, & le Bref du 16. Decembre dernier, & autoriſé

autoriſé les entrepriſes qui pourroient être faites par le Saint Siege contre nos Rois, au préjudice de ce qui eſt porté par les anciennes Conſtitutions, & par les Déciſions des anciens Conciles, par les Regles & Maximes de ce Royaume, & au préjudice des Libertez de l'Egliſe Gallicane, le Procureur general du Roi jugea à propos d'en faire ſes plaintes, afin que comme l'injure avoit été faite publiquement à l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté, la reparation fût connuë de tout le monde, & il interjetta appel comme d'abus de la Bulle du mois de May dernier, en ce qu'elle n'avoit point été ſignifiée au Sieur Marquis de Lavardin, qu'elle ne le comprenoit point nommément, qu'elle n'avoit point de force en France, n'ayant point été publiée en ce Royaume; en un mot, parce que l'on n'avoit point obſervé en cette occaſion toutes les formalitez requiſes & neceſſaires. Chacun ſçait que les Sujets du Roi de France ne ſont point ſoûmis aux Cenſures de Rome, qu'elles n'ayent été fulminées par l'ordre & le commandement des Evêques; & encore moins un Ambaſſadeur de France qui repreſente la Perſonne du Roi; & pour qui l'on doit avoir toutes ſortes de conſiderations & reſpects, & qui par conſequent ne peut jamais être expoſé à aucune 1688.

1688. Cenſure. Et à l'égard du Bref du 16. Decembre dernier, comme le Pape s'étoit ſervi en cette occaſion de la puiſſance ſpirituelle pour un fait purement temporel, & qui ne regardoit ni la Religion ni la Diſcipline Eccleſiaſtique, qui étoit un déſordre auquel il étoit juſte de remedier, afin que la puiſſance de nos Rois n'en fût aucunement diminuée, ce qui ne ſe peut faire que par un Concile, le Procureur general en interjetta un Appel ſimple au futur premier Concile, qui ſeroit œcumeniquement & legitimement aſſemblé. Le Parlement aprés avoir vû cet Acte d'Appel, & entendu le Sieur Talon Avocat general qui y porta la parole, & qui par un Diſcours plein de doctrine & ſoûtenu par la force d'une éloquence admirable, qui lui eſt ordinaire & naturelle, fit voir les nullitez & les abus qu'il y avoit dans cette Bulle & dans ce Bref, reçut le Procureur general du Roi Appellant comme d'abus de cette Bulle, & même de l'Ordonnance ou Bref décerné en conſequence le 16. Decembre dernier, & faiſant droit ſur cet Appel, il les declara nulles & abuſives, & ordonna que l'Acte d'Appel interjetté au futur Concile ſeroit enregiſtré au Greffe de la Cour, & que le Roi ſeroit tres-humblement ſupplié d'employer la puiſſance que

Dieu lui a miſe entre les mains pour maintenir & conſerver les Immunitez & Franchiſes du Quartier de ſes Ambaſſadeurs à Rome, dans toute l'étenduë qu'elles ont euë juſques à preſent, & que cet Arreſt ſeroit publié & affiché aux lieux publics de Paris, & par tout où beſoin ſeroit. 1688.

Puiſque la matiere qui ſe preſente, m'engage à faire connoître que le Droit des Franchiſes & des Immunitez, que nos Rois pretendent avoir à Rome dans les Quartiers de leurs Ambaſſadeurs, a un raiſonnable fondement, il eſt bon que chacun ſçache les obligations particulieres que le Saint Siege a aux Rois de France, & que c'eſt avec juſte titre que les Souverains Pontifes leur ont donné la qualité de Rois Tres-Chrêtiens & Fils Aînez de l'Egliſe, & qu'il y a des raiſons pour leſquelles leurs Ambaſſadeurs peuvent avoir des Prerogatives à Rome, que les Ambaſſadeurs des autres Souverains ne ſçauroient pretendre. Sous le Gouvernement de Charles Martel, c'eſt-à-dire dans le huitiéme ſiecle, le Pape Gregoire III. ſe voyant attaqué par Luitprand, Roi des Lombards, parce qu'il avoit pris en ſa protection Traſimond ſon ennemi, eut recours à Charles Martel pour obliger le Lombard de ſortir du Territoire de Ravenne, que l'on

Droit des Franchiſes.

1688. avoit donné au Pape pour l'entretien & la nourriture des Pauvres, dans lequel cet Ennemi commettoit plusieurs actes d'hostilité. Comme Charles Martel avoit depuis peu fait alliance avec Luitprand, il fut quelque temps sans écouter le Pape, ce qui obligea Sa Sainteté de lui envoyer plusieurs Ambassadeurs avec des Lettres fort touchantes, pour engager ce Prince à le tirer de la tyrannie des Lombards. Dans la subscription de ces lettres elle l'appelloit son tres-excellent Fils, & l'honoroit dans le corps du titre de Tres-Chrêtien. Le mal qui étoit pressant, fit que les prieres le furent, de même. Ce Pape n'avoit osé s'adresser à l'Empereur Constantin Copronime, parce qu'il craignoit qu'il ne fût ennemi de la Cour de Rome, à cause de ses fausses & heretiques opinions, joint même qu'il n'étoit point en état de le secourir. Enfin Charles Martel pressé par les fortes sollicitations de Gregoire III. fit en sorte qu'il obligea Luitprand de sortir du Territoire de Ravenne, & même des Terres de Rome, & d'arrêter ses progrés.

Sous le Regne de Pepin, la condition du Pape ne se trouva pas plus heureuse qu'elle avoit été sous celui de son Prédecesseur. Astolfe, Roi des Lombards, aprés avoir augmenté son Etat de tout ce que

l'Empereur poſſedoit auparavant en Italie, voulut encore uſurper par force les Terres de l'Egliſe. Etienne III. qui avoit ſuccedé à Etienne II. envoya Paul ſon Frere à Aſtolfe avec des preſens pour le fléchir. Ce Prince lui accorda une Tréve de quarante ans; mais par une perfidie ſans exemple, il ne fut pas long-temps ſans la violer; & pour pouſſer ſa violence plus loin, il menaça de détruire la Ville de Rome, ſi les Romains ne lui payoient par tête un écu ſol par maniere de contribution. Ce fut en vain que ce Pape employa les voyes de la douceur pour détourner l'orage qui le menaçoit: le voyage qu'il fit lui même proche d'Aſtolfe fut inutile, puiſqu'il n'en reçut que de tres-mauvaiſes paroles; en ſorte qu'il fut obligé d'implorer la protection de Pepin, & de venir en France, étant perſuadé que ſes prieres ſeroient écoutées. Ce Prince voulant témoigner l'affection que les Rois ſes Prédeceſſeurs & lui, avoient toûjours euë pour le Saint Siege, entreprit le voyage d'Italie à la tête d'une puiſſante Armée pour faire la guerre à Aſtolfe, & il la fit avec un ſi grand ſuccés, qu'aprés avoit défait les Lombards dans une grande Bataille, il aſſiegea leur Roi dans Pavie, ce qui l'obligea, pour ne pas tomber entre les mains de Pepin, de de- 1688.

1688. mander la Paix à telles conditions qu'il voulut lui impoſer, & Pepin reprit le chemin de ſon Royaume, aprés avoir laiſſé Garnier qui étoit un des plus grands Capitaines de ſon temps, pour l'execution de ce Traité de Paix. Le Pape lui témoigna avant ſon départ toute la reconnoiſſance poſſible du grand ſecours qu'il venoit de recevoir dans une tres-urgente neceſſité, lui marquant que la Cour de Rome ſe ſouviendroit toûjours d'une protection ſi ſignalée, & que ſon rétabliſſement étoit une marque de la puiſſance de ce Roi, & de ſon affection au Saint Siege.

Aſtolfe ne ſe vit pas plutôt délivré du pouvoir des armes de Pepin par ſon abſence, qu'il ne voulut plus executer le Traité qu'il avoit fait. Aprés avoir amaſſé des Troupes, il entra à main armée dans le Patrimoine de l'Egliſe, pillant & déſolant tous les lieux par où il paſſoit; & pour ſe venger de l'injure qu'il pretendoit avoir ſoufferte par le Traité que Pepin l'avoit forcé de ſigner à telles conditions qu'il lui avoit pleu, il mit le ſiege devant la Ville de Rome, menaçant de mettre tout à feu & à ſang; ce qui obligea encore le Pape d'avoir recours à ce même Roy, & de lui écrire en ces termes. *Je vous demande, ô Roi Tres-Chrêtien & mon cher Fils, &*

Lettre du Pape Eſtienne III à Pepin.

vous conjure comme ſi j'étois preſent de- 1688.
vant le Dieu vivant & le Prince des Apô-
tres, que vous nous protegiez promptement,
afin que nous ne periſſions point. Préve-
nez le comble de nôtre malheur, & ſecou-
rez-nous avant que nos Ennemis ſe ſoient
rendus maîtres de Rome ; & de peur que
leur glaive ne perce nos cœurs, ſauvez-
nous avant que nous periſſions: Conſide-
rez, mon cher Fils, qu'aprés Dieu les
vies des Romains dépendent de vous, &
que leur ſalut eſt entre vos mains. Si tous
les Peuples voiſins qui ont eu recours à cet-
te noble & genereuſe Nation Françoiſe, &
à la protection de ſes Rois, en ont toûjours
reçu un ſecours favorable, & s'ils ont été
ſauvez par la force de leurs armes, que ne
doit point attendre l'Egliſe de Dieu & ſon
Peuple ? On voit par les termes de cette lettre qu'aprés Dieu le Pape n'eſperoit de ſecours que de Pepin. Ce genereux Prince voulut encore une fois rétablir le Pape dans ſon Siege, le garantir des inſultes & des attaques de ſes Ennemis, le délivrer de la tyrannie d'Aſtolfe, & remettre le Souverain Pontife en poſſeſſion paiſible & tranquille de toutes les Terres que les Lombards lui avoient uſurpées par force & par violence ; & il ſe réſolut de paſſer encore une fois les Alpes à la tête d'une tres-puiſ-

1688. ſante Armée, ce qui ne ſe pouvoit faire ſans des frais fort conſiderables.

Les Ambaſſadeurs même que Conſtantin envoya au Roi lorſqu'il alla en Italie, lui marquerent que leur Maître ne pouvoit donner de ſecours à l'Egliſe Romaine; que comme il n'y avoit que Pepin qui fût en cet état, l'Empereur joignoit ſes prieres à celles d'Eſtienne III. pour engager ce Monarque à ne pas permettre qu'Aſtolfe joüît plus long-temps des Terres de l'Egliſe, & les confondît avec les ſiennes, & de faire en ſorte que l'on conſervât à l'Empereur ce qui lui pouvoit appartenir; que l'on rétablît le Pape dans la poſſeſſion des Terres de l'Egliſe, & qu'on le tirât des mains barbares & cruelles de cet ennemi capital du Saint Siege. Comme Pepin ne vouloit pas employer la force de ſon bras & la puiſſance de ſes armes, pour favoriſer un Empereur qu'il regardoit comme un heretique, étant Iconoclaſte, il répondit ſeulement à ces Ambaſſadeurs, que lorſqu'il ſeroit en Italie il feroit toutes choſes avec meure déliberation, & ſelon ce qu'il jugeroit juſte & raiſonnable.

L'arrivée des François en Italie, obligea Aſtolfe de lever le ſiege de devant Rome & de venir au devant d'eux dans la Lombardie; mais Pepin avoit déja aſſiegé Pavie qu'il

qu'il preſſoit avec une vigueur incroyable ; 1688.
ce qui obligea ſon Ennemi, qui ſe voyoit
hors d'état de reſiſter, de ſe ſoûmettre entierement à ſa diſcretion, & Pepin ordonna que le premier Traité ſeroit executé, & qu'Aſtolfe remettroit inceſſamment en la puiſſance du Pape l'Exarchat de Ravenne, Pentapole avec Comachio. Ce Prince avant que de partir d'Italie, y laiſſa l'Abbé Fultad, qui y remit Eſtienne III. en poſſeſſion de toutes les Places, Villes & Terres compriſes tant dans le premier Traité que dans le dernier. Si nous en voulons croire Anaſtaſe le Bibliotecaire, la Romagne, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, depuis appellée Romandiolle ou petite Romagne, furent donnez liberalement par Pepin au Saint Siege ; & ſi nous ſuivons ce qui eſt écrit par Pierre, auſſi Bibliotecaire, & Leon d'Oſtie, outre ces Provinces ils y ajoûtent encore les Duchez de Spolette & de Benevent, les Provinces d'Iſtrie, l'Iſle de Corſe, Verceil, Rege, & pluſieurs autres. Mais il y a plus d'apparence que ces donations furent faites par Charlemagne & par Loüis le Débonnaire ſon Fils. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi nos Rois pretendent que leurs Ambaſſadeurs doivent joüir à Rome des Franchiſes & Immunitez dans leurs Quar-

1688. tiers, puiſqu'ils en ont été les Liberateurs; qu'ils ont affranchi le Saint Siege de la tyrannique & cruelle domination des Lombards, & qu'ils ont conquis par la force de leurs armes toutes les Terres & Provinces dont joüiſſent les Papes; en ſorte que l'on peut dire que ce fut alors que le Pape devint Maître & Seigneur abſolu du Temporel de l'Egliſe Romaine, par la liberalité de Pepin, lequel en étant poſſeſſeur legitime, l'ayant conquis ſur Aſtolfe qui s'en étoit emparé, le donna genereuſement au Saint Siege. Cette liberalité fut amplifiée par Charlemagne, Loüis le Débonnaire, & pluſieurs autres Rois ſes ſucceſſeurs.

Suite des Affaires de Rome

Il n'y a perſonne qui ne connoiſſe la partialité d'Innocent XI. & ſon grand attachement aux intereſts de la Maiſon d'Auſtriche, & peu de gens en peuvent découvrir les raiſons & les motifs. Chacun ſçait qu'encore que ce Pape depuis ſon élevation au Pontificat, eût toûjours refuſé toutes ſortes de graces de quelque qualité qu'elles puſſent être, il ne laiſſa pas d'accorder au Prince Clement de Baviere, contre toutes ſortes de regles & de Canons, les Diſpenſes neceſſaires pour le rendre capable de remplir l'Archevêché de Cologne, & par cette protection particuliere que le

Pape donna à ce Prince, il voulut favori- 1688.
ſer la Maiſon d'Auſtriche, & traverſer la
poſtulation reguliere & canonique du Cardinal Guillaume de Furſtemberg à ce même Archevêché ; lui que Sa Sainteté peu de temps auparavant avoit honoré de la Dignité de Cardinal avec éloges ; lui dont le mérite extraordinaire étoit connu, & qui avoit rendu des ſervices tres-conſiderables à l'Empire, l'ayant toûjours entretenu en bonne intelligence en faveur de la Paix publique, & auquel en qualité de Prevôt de cette même Egliſe de Cologne, le défunt Electeur en avoit depuis longues années confié le ſoin avec l'adminiſtration de toutes les affaires. Tout le monde ſera perſuadé de la validité de l'élection de ce Cardinal, lorſqu'on ſçaura qu'il a été nommé en premier lieu à la Coadjutorerie de Cologne, du conſentement unanime du feu Electeur & du Chapitre ; que depuis il a été nommé à l'Archevêché à la pluralité des voix, ſuivant l'ancien Uſage, les Privileges & Libertez des Chapitres d'Allemagne, & des Conſtitutions de l'Empire ; & l'on aura lieu de s'étonner, quand on apprendra qu'Innocent XI. a voulu preferer un Prince âgé ſeulement de dix-ſept ans, pour remplir une place d'une auſſi grande conſequence qu'eſt l'Archevêché de

1688. Cologne, à un Prince de l'Egliſe, qui avoit toutes les qualitez neceſſaires pour ſoûtenir une Dignité auſſi importante, & pour ſatisfaire aux obligations & aux devoirs auſquels cette éminente Dignité Eccleſiaſtique engage celui qui en eſt revêtu. Il ne faut pas être bien ſçavant dans la Politique pour connoître que la conduite de ce Pape en cette occaſion, & ſa grande facilité à ptoteger le Prince Clement, ont été l'effet de ſon affection particuliere, pour l'agrandiſſement de la Maiſon d'Auſtriche, & le deſir de détruire les Privileges & les Prerogatives des Egliſes & Chapitres d'Allemagne, & des Conſtitutions de l'Empire dont la défenſe a toujours été ſi recommandable au Roi Tres-Chrêtien. Si l'on examine l'eſprit avec lequel ce Souverain Pontife n'a pas voulu accorder des Proviſions aux Perſonnes nommées par Sa Majeſté aux Evêchez & Dignitez Eccleſiaſtiques, vacantes depuis pluſieurs années dans ce Royaume, quoiqu'il n'y ait rien de plus contraire au Concordat fait entre Leon X. & le Roi François I. on jugera que ce refus n'étoit établi que ſur des raiſons deſtituées de tout fondement & de toute apparence, & pour des conſiderations qui peut-être n'étoient pas trop conformes aux ſentimens qu'Innocent XI.

dévoit avoir, comme Souverain Pontife, comme le Pere commun des Chrêtiens, & pour un Prince que ſes rares & ſublimes vertus, & la gloire qu'il s'eſt acquiſe par tant de fameuſes actions, rendent le plus grand Monarque de l'Univers. Il eſt certain qu'il n'y eut jamais de temps plus favorable que celui-cy, & qui deût engager davantage ſa Sainteté à paſſer même par deſſus certaines conſiderations humaines, pour remplir de leurs legitimes Paſteurs tous les Archevêchez & Evêchez vacans en ce Royaume, puiſque par l'extirpation de l'Hereſie, ouvrage digne du zele & de la pieté de nôtre Souverain, ceux qui ſont réunis à la Foi Orthodoxe, & qui ſont rentrez dans le ſein de l'Egliſe, ont a préſent plus beſoin que jamais du miniſtre & du ſecours des Evêques, pour entendre de leurs bouches les veritez importantes de nôtre Religion, qui leur ont té cachées depuis tant d'années, & pour confirmer dans leur nonvelle créance. 1688.

Il y a des Hiſtoriens qui ont été aſſez ardis pour ſoûtenir, que les Rois de Fran- n'ont pas beſoin de Concordat pour mmer aux Evêchez; que les Rois de la emiere & ſeconde race y ont nommé, is qu'ils euſſent été obligez d'employer itorité des Papes pour confirmer leurs

1688. nominations,: que ce Droit appartient à celui qui a la Couronne de France, & comme renfermant en ſa Perſonne tout le Droit du Peuple ; *Quia omnia jura Populi, in Regem conſluunt*, parce que tous les droits du Peuple ſont ramaſſez dans la Perſonne du Roi, & qu'ainſi ſa nomination a la force de l'élection du Peuple. Je laiſſe ces Queſtions à traiter aux Canoniſtes & à ceux qui ont plus de connoiſſance que moi dans ces ſortes de matieres.

Les difficultez que le Pape a toûjours apportées pour l'execution du Traité de Piſe, dont le Roi (pour procurer le repos & la ſûreté de quelques Princes d'Italie) s'eſt rendu garant, les intelligences ſecrettes & particulieres que Sa Sainteté entretenoit avec les Ennemis de l'Etat, & le refus continuel que Sa Sainteté a fait de reconnoître le Marquis de Lavardin pour Ambaſſadeur extraordinaire du Roi, & de lui donner les Audiences neceſſaires, afin de s'acquiter de ſa Commiſſion, & pour entretenir l'union qui a toûjours été entre la Cour de Rome & celle de France, porterent enfin Sa Majeſté à faire connoître au Pape qu'il y alloit trop de ſa gloire & de ſes interêts, de permettre que le Conſeil de Sa Sainteté continuât plus longtemps dans ſes factions & dans ſes intri-

gues avec les Ennemis de ſa Couronne, & 1688.
que Sa Majeſté devoit non-ſeulement ſe mettre en état de ſecourir les Princes à qui elle avoit accordé ſa protection, mais auſſi appuyer de ſes forces le Cardinal de Furſtemberg, pour le maintenir dans ſon élection Canonique à l'Archevêché de Cologne, conſerver le Chapitre dans la joüiſſance de ſes Prerogatives & Privileges, donner tout le ſecours neceſſaire à Madame, ſa Belle-ſœur, pour la mettre dans la poſſeſſion des biens qui lui appartenoient par les ſucceſſions des Electeurs Palatins, ſon Pere & ſon Frere, & même empêcher que l'Empereur ne continuât ſes progrés & ſes conquêtes, de peur qu'il ne rendît la Maiſon d'Auſtriche trop puiſſante, & en état de faire quelque entrepriſe ſur les Terres de Sa Majeſté, & de donner la loy à tous les Princes ſes Alliez.

Toutes ces conſiderations ſi juſtes & ſi raiſonnables, obligerent Sa Majeſté d'envoyer au mois de Septembre au Cardinal d'Eſtrées qui étoit à Rome, une Lettre qui contenoit les raiſons qu'elle avoit de ſe plaindre de la conduite que le Pape avoit tenuë à ſon égard depuis ſon élevation au Pontificat, & que Sa Majeſté croyoit ne devoir plus avoir pour ce Souverain Pontife, les mêmes égards,

1688. les mêmes ſoins, ni les mêmes empreſſemens qu'elle avoit toûjours eus à rechercher ſon amitié, ni reconnoître Innocent XI. davantage pour Arbitre des differens que Sa Majeſté pouvoit avoir avec les Etats & Princes voiſins. Cette Lettre leuë au Saint Pere, bien loin de produire les bons effets que nôtre Souverain devoit attendre d'un Pape bien intentionné pour le repos de la Chrêtienté, pour l'accroiſſement de la Religion, & pour un Roi Tres-Chrêtien & Fils Aîné de l'Egliſe, les Rois ſes Prédeceſſeurs ayant donné des marques tres-autentiques & tres-puiſſantes de leur protection & de leur munificence envers le Saint Siege; au contraire Innocent XI. perdant toute ſorte de conſiderations pour ce qu'il ſe devoit à lui-même & à l'Egliſe, fit auſſi-tôt publier à Rome un Bref, portant la confirmation du Prince Clement de Baviere à ſa pretenduë nomination à l'Archevêché de Cologne. Alors chacun jugea que Sa Majeſté ne pouvoit plus eſperer de faire entrer le Souverain Pontife dans les bons & veritables ſentimens qu'il devoit avoir comme Pere commun de tous les Chrêtiens; & quelque raiſon que le Roi eût de ſe plaindre ouvertement & même avec quelque aigreur de la maniere peu civile & peu convenable à ſa Dignité,

à la grandeur de ſon Nom & à la gloire de ſes actions, dont le Pape avoit uſé envers ſa Perſonne & celle de ſon Ambaſſadeur, ſa Lettre étoit neanmoins fort Chrêtienne, & conçuë en des termes où l'on ne voyoit regner que de la moderation & de la juſtice, & cette conduitte a attiré l'admiration de tous les Peuples. Mais comme la Lettre du Roi envoyée au Cardinal d'Eſtrées pour être lûë au Pape n'étoit pas connuë de toute l'Europe, Sa Majeſté fit publier enſuite un Manifeſte, contenant tout au long les raiſons qui l'obligeoient à reprendre les armes, ſoit pour proteger le Cardinal de Furſtemberg dans ſon élection Canonique à l'Archevêché de Cologne, & maintenir le Chapitre dans la poſſeſſion de ſes Droits & Privileges, contre tous ceux qui voudroient y donner atteinte, ſoit pour faire entrer Madame dans la poſſeſſion des biens qui lui étoient écheus par les ſucceſſions des Electeurs Palatins ſon Pere & ſon Frere, comme nous avons déja dit, ſoit enfin pour faire la guerre à ceux dont la puiſſance lui étoit ſuſpecte & lui pouvoit être préjudiciable, & la faire en même temps aux Peuples qui traverſoient ſes deſſeins, qui appuyoient & protegeoient de leurs forces les ennemis de ſon Etat, & qui par conſequent

1688.

Manifeſte du Roi.

1688. devenus ſes propres ennemis.

Nous avons vû qu'auſſi-tôt que le Pape eut fait éclater ſes mauvaiſes intentions contre la France, & qu'il eut voulu perſuader à toute l'Europe que le Marquis de Lavardin avoit encouru l'excommunication, parce qu'il pretendoit maintenir les Immunitez & les Franchiſes dans ſon Palais à Rome, à l'exemple de tous les Ambaſſadeurs du Roi Tres-Chrêtien qui l'avoient precedé, le Procureur general de ſa Majeſté interjetta Appel comme d'abus de cette Excommunication au Parlement, & même comme le Pape ne peut pas de ſon autorité privée, décider par des moyens & des voyes Eccleſiaſtiques les conteſtations qui regardent des affaires purement temporelles, comme ſont les Immunitez & Franchiſes qui ont toûjours appartenu aux Ambaſſadeurs de France dans leurs Quartiers à Rome, & qui ſont les reſtes des marques de Souveraineté que nos Rois ont données au Saint Siege, ce principal Magiſtrat en la fonction & miniſtere duquel reſide la défenſe des Droits du Roi & de ſa Couronne, interjetta Appel ſimple au futur Concile, de tout ce que le Pape avoit fait contre le Marquis de Lavardin, & au préjudice des Libertez de l'Egliſe Gallicane & des Conſ-

titutions des anciens Canons. Cet Appel 1688.
fut apporté à la grand' Chambre du Parlement, & aprés que le Sieur Talon, Avocat general, en eut fait voir l'importance, & montré les nullitez qu'il y avoit dans pluſieurs Brefs & Bulles qui étoient émanez du Saint Siege, à l'occaſion des Immunitez & Franchiſes des Ambaſſadeurs de France dans leurs Quartiers à Rome, on donna Acte au Procureur general de cet Appel au futur Concile par lui interjetté, ainſi que nous l'avons déja obſervé. Mais comme on vit dans la ſuite que les mauvaiſes intentions de la Cour de Rome continuoient toûjours contre le Gouvernement de France, & que l'eſprit d'Innocent XI. étoit tellement prévenu par les pernicieux conſeils que quelques Miniſtres violens & animez par des cauſes ſecretes, lui donnoient contre ce Royaume, que le Pape ne vouloit pas ſeulement permettre qu'on lui fît connoître la fauſſeté des impreſſions deſavantageuſes qu'on lui avoit données contre la Cour de France, & dans la crainte même que les Sujets du Roi ne reſſentiſſent en leur particulier des effets fâcheux de ces conſeils dangereux, & de l'alienation d'affection & de bons ſentimens où ſe pourroit trouver le Souverain Pontife; cela obligea le Procureur

1688. general (au mois de Septembre & durant que le Parlement étoit en vacations) de renouveller ſon Appel au futur Concile, tant de ce que Sa Sainteté avoit pû faire contre la France, que de ce qu'elle pourroit faire a l'avenir. Cet Acte d'Appel (concerté avec beaucoup de prudence & de précaution, & qui contenoit amplement les raiſons qui y avoient engagé ce grand Magiſtrat) fut ſuivi d'une Aſſemblée des Archevêques & Evêques qui étoient alors à Paris pour les affaires de leurs Dioceſes. Cette Aſſemblée fut tenuë dans l'Archevêché le 30. Septembre, & le motif fut que la Lettre du Roi écrite au Cardinal d'Eſtrées, & l'Acte d'Appel au futur Concile, & même les raiſons qui obligeoient Sa Majeſté à rompre tout commerce avec la Cour de Rome, pouvant faire quelque mauvaiſe impreſſion ſur des eſprits ſuperſtitieux, il y auroit eu lieu de craindre que ſur un faux fondement, ceux qui ignoroient les juſtes ſujets de plainte du Roi contre le Pape & ſon Conſeil, ne perſuadaſſent que cette deſunion & meſintelligence, fuſſent une atteinte à la puiſſance ſpirituelle du Saint Siege. On fit d'abord lecture de cette Lettre de Sa Majeſté au Cardinal d'Eſtrées, & de l'Acte d'Appel interjetté au futur Concile par le

Procureur general, aprés quoi l'Archevêque de Paris parla avec beaucoup d'éloquence & de force, au ſujet des affaires importantes contenuës dans ces deux Actes. Quelques jours aprés ce Prelat convoqua au même lieu tout ſon Clergé, compoſé des Députez du Chapitre de Nôtre-Dame, de toutes les Egliſes Collegiales, de tous les Curez, de tous les Chefs des Chapitres & Superieurs des Communautez Seculieres & Regulieres, auſquels ayant fait entendre les intentions de Sa Majeſté, il leur fit voir la Lettre écrite au Cardinal d'Eſtrées au ſujet des affaires de Rome, & l'Acte d'Appel interjetté au futur Concile par le Procureur general, afin que chacun de ſon côté animé d'un même eſprit & d'un même zele, concourût à l'execution des intentions de Sa Majeſté, & des ſages & juſtes reſolutions qu'elle avoit priſes dans ſon Conſeil. 1688.

Cette Aſſemblée fut encore ſuivie d'une autre tenuë aux Mathurins, où ſe trouva le Recteur de l'Univerſité, accompagné de toutes les Facultez. Le Procureur General y fit voir avec une éloquence qui répondoit à la grandeur & à l'importance du ſujet, la neceſſité qu'il y avoit d'uſer de l'Appel au futur Concile, comme étant le ſeul & unique moyen qui pouvoit met-

1688. tre à couvert les ſujets du Roi des menaces de la Cour de Rome, & des foudres ſpirituelles du Vatican, & qui pouvoient même les garantir de la ſervitude à laquelle le Pape mal conſeillé ſembloit vouloir les aſſujettir. Il témoigna que ce procedé n'étoit pas nouveau; & encore moins l'ouvrage d'un eſprit animé contre le Saint Siege, & qui voulût ſe ſouſtraire à l'obeïſſance & au reſpect qui lui ſont dûs, pour ce qui concerne les matieres de la Religion, & la diſcipline de l'Egliſe; mais qu'en l'état où les choſes ſe trouvoient reduites, à moins que de preſter le col au joug qu'Innocent XI. voudroit impoſer aux François, il n'y avoit point d'autres voyes pour les conſerver dans leur liberté, & pour les garantir de l'oppreſſion, que d'interjetter appel au futur Concile. Que le Roi qui ne tient ſa Couronne que de la main de Dieu, ne pouvoit ſans bleſſer ſa gloire, & mettre ſes ſujets à la diſcretion du mauvais conſeil du Pape, ſe diſpenſer d'uſer de ce moyen ordinaire, & dont on s'étoit ſervi dans les occaſions où le Saint Siege avoit voulu porter ſa puiſſance & ſon autorité au-de-là des juſtes bornes; que le Roi avoit ſouhaité que tous les peuples connuſſent la juſtice de ſes plaintes & fuſſent informez de la neceſſité où il ſe trou-

voit de les faire éclater, afin qu'on ne lui imputât rien de tous les malheurs qui arriveroient, & dont la ſuite pourroit n'être pas tout-à-fait agreable au Souverain Pontife. Que chacun étoit perſuadé que l'Univerſité qui avoit en pluſieurs occaſions montré tant de zele & de vigueur à défendre les interêts de la Religion & de l'Etat, & qui avoit été toûjours ſi inviolablement attachée au ſervice & à la Perſonne ſacrée de nos Rois, entreroit dans les ſentimens de Sa Majeſté, & approuveroit par ſon unanimité, la conduite reguliere & pleine de moderation que nôtre ſage Monarque avoit tenuë juſqu'alors avec le Saint Siege; qu'en ſon particulier, il eſperoit que cet illuſtre corps répondant à l'eſtime ſinguliere que ſa Majeſté en faiſoit, contribueroit de ſa part par ſon miniſtere à confirmer tous ceux qui étoient ſoûmis à ſa diſcipline & à ſes ſoins, dans les mêmes penſées & dans les mêmes ſentimens, comme étant tres-conformes à la raiſon, à l'ancien uſage obſervé en ces occaſions, aux Conſtitutions des anciens Canons, & aux libertez de l'Egliſe Gallicane. Ce diſcours eut tout l'effet que le Procureur General en pouvoit attendre, & tous les Doyens & les Suppoſts des quatre Facultez de l'Univerſité marquerent par la bouche du Recteur, 1688.

1688. l'uniformité de leurs ſentimens aux intentions de leur Prince, & remercierent ſa Majeſté des obligations qu'ils lui avoient de leur avoir fait part des reſolutions de ſon Conſeil pour le bien de ſon Etat, & pour l'avantage de ſes ſujets. Que de leur part ils ne manqueroient pas d'agir avec ce même eſprit, & de contribuer autant qu'il leur ſeroit poſſible pour donner toute la ſatisfaction que ſa Majeſté pouvoit eſperer d'eux, dans tout ce qui regardoit les fonctions de leur miniſtere.

Si ſans paſſer les bornes de l'Hiſtoire, il m'étoit permis de faire voir par divers exemples, les Appels interjettez aux futurs Conciles en differens temps, je dirois qu'on en a uſé de cette maniere ſous les Papes Boniface VIII. Benoiſt XI. Pie II. Leon X. & pluſieurs autres. Maître Jean de ſaint Romain Procureur General de ſa Majeſté en 1467. ſe pourvut contre certaines cenſures émanées du ſaint Siege, & proteſta de nullité, & d'avoir recours à celui qui avoit au deſſus du Pape le legitime droit de connoître de la conteſtation. Ce fut encore avec ce même droit & cette même raiſon que Maître Jean de Nanterre, Procureur General du Roi ſe ſervir de ce moyen contre les Bulles du Cardinal de Balluë en 1484. Il en appella au Pape

mieux

mieux informé, ou à ceux à qui la connoiſſance en appartenoit, c'eſt-à-dire au Concile. Nous liſons dans les Regiſtres du Parlement qu'en 1551. le 19. Février Maître Pierre Seguier Avocat General du Roi, & le Procureur General, ſuivant le commandement de ſa Majeſté, interjetterent appel de toutes les entrepriſes, cenſures & fulminations faites par le Pape Jules III. tant contre la Perſonne de Henry II. que contre ſes ſujets, Païs, Terres & Seigneuries, avec proteſtation de relever leur appel au futur Concile; cet appel fut enregiſtré en la Grand' Chambre, aprés leur en avoir donné Acte. L'hiſtoire nous apprend qu'une cenſure d'excommunication ayant été prononcée contre ceux qui ne ſe retireroient point de l'obeïſſance deuë au Roi Henry IV. l'on en interjetta appel au futur Concile; & pour marquer que l'appel au futur Concile a toûjours été approuvé par les Prelats de ce Royaume, & par l'Univerſité de Paris, il ne faut que lire les Actes du mois de Juin de l'an 1303. par leſquels les Evêques de ce Royaume adhererent à l'appel interjetté d'une cenſure du Pape contre le Roi. L'Univerſité de Paris declara que la convocation d'un Concile general propoſé par le Roi étoit neceſſaire, qu'elle y conſentoit, & adheroit à 1688.

1688. l'appel interjetté par ſa Majeſté au futur Concile, au cas même que le Pape Boniface voulût proceder contre ceux qui auroient provoqué ce Concile. Ces exemples ſuffiſent pour confirmer la validité de l'Acte d'appel interjetté par le Procureur General du Roi au mois de Septembre, & faire voir que ce n'eſt pas ſans raiſon & ſans exemple qu'on s'eſt ſervi de ce remede, & que l'affaire a été communiquée aux Prelats du Royaume & à l'Uuniverſité de Paris.

Par le dernier Manifeſte que le Roi avoit fait publier, pour marquer que ſon intention n'étoit point de s'agrandir dans l'Allemagne aux dépens des Princes, ni des Etats, mais que ſon deſſein ſeulement étoit d'empêcher autant qu'il lui ſeroit poſſible, que ſes Ennemis ne ſe ſerviſſent de Places fortes, pour faire des incurſions dans ſes Etats, ſa Majeſté ne voulant point tirer avantage de ſes grandes forces, avoit offert de faire la Paix aux mêmes conditions que portoit le Traité de Treve conclu en 1684. en execution de ceux de Munſter & de Nimegue faits en 1648. & 1678. & pour cet effet d'envoyer inceſſamment des Plenipotentiaires où beſoin ſeroit; mais comme il n'étoit pas de l'interêt de ſa Majeſté de laiſſer plus long-

temps Philiſbourg entre les mains de l'Em- 1688.
pereur, puis qu'aprés avoir fait la Paix avec l'Empire Ottoman il auroit pû s'en ſervir contre la France, ce qui étoit un deſſein dont ſa Majeſté avoit été avertie, parce que les Miniſtres mêmes de la Maiſon d'Auſtriche dans les Dietes d'Auſbourg & de Nuremberg avoient témoigné que l'Empereur n'auroit pas plûtôt fini la guerre de Hongrie, qu'il tourneroit ſes armes vers le Rhin, & qu'un Traité de Tréve ne ſeroit pas capable d'arrêter ſes deſſeins, cette conſideration & pluſieurs autres portées par le Manifeſte du mois de Septembre, engagerent le Roi de reprendre les armes, & ſa Majeſté voulut commencer par le ſiege de Philiſbourg, comme la ſeule Place voiſine de ſes Etats qui pouvoit faciliter à l'Empereur l'entrée dans la France. Le Commandement de l'Armée fut donné à Monſeigneur le Dauphin, & la conduite du ſiege de cette Place fut ſa premiere expedition. Ce Prince fit connoître en cette occaſion que voulant ſuivre l'exemple du Roi ſon Pere, & marcher ſur ſes traces, il répondroit à ſa valeur; qu'il ſoûtiendroit la gloire que nôtre invincible Monarque s'étoit acquiſe par ſes éclatantes actions en tant de rencontres, & qu'il rempliroit les hautes eſperances &

1688. les grandes idées, que les peuples concevoient de ſa vertu.

Siege de Philiſbourg.

Philiſbourg n'étoit autrefois qu'un Village nommé Udenheim, ſitué proche du Rhin dans le Dioceſe de Spire. L'on remarque qu'en l'an 1343. Gherard Evêque de Spire fit fortifier ce Village; qu'en 1513. George, Comte Palatin du Rhin, auſſi Evêque de Spire, en fit augmenter les fortifications, & qu'il y fit bâtir un Château; qu'en 1570. Marquard de Vaſtein Evêque de Spire, fit rebâtir les murailles de cette Place qui avoient été démolies durant les guerres d'Allemagne, & qu'enfin en 1615. Philippe Chriſtophe de Zothern, Electeur de Tréve & Evêque de Spire, aprés avoir fait de nouvelles Fortifications, lui donna le nom de Philiſbourg c'eſt-à-dire, Ville de Philippe. Cette Place devenuë importante & conſiderable par ſa ſituation, ayant donné de la jalouſie à Frederic Electeur Palatin, l'engagea à démolir ſes fortifications en 1618. elles furent relevées en 1623. durant les guerres de Bohëme par le même Chriſtophe de Zothern, & en 1633. les Eſpagnols ſe rendirent maîtres de Philiſbourg par ſurpriſe, & par la lâcheté du Gouverneur. Les Suedois en 1634. aprés s'en être ſaiſis, remirent la Place entre les mains du Roi Loüis XIII. ſuivant un

Traité fait à Francfort avec l'Electeur de Treves : mais comme les fortifications ne purent être achevées à cauſe de la rigueur de l'hiver, les Imperiaux s'en emparerent encore par ſurpriſe en 1635. Enſuite en 1644. le Prince de Condé, alors Duc d'Enguien, Generaliſſime des Armées de France en Allemagne, aprés avoir remporté la victoire ſur les Bavarois à Fribourg, reprit cette Place ſur les Imperiaux. Sa Majeſté la fit fortifier regulierement, & enfin les Allemans & leurs Alliez s'en rendîrent les maîtres ſur nous, aprés l'avoir tenuë aſſiegée plus de qaatre mois. Depuis ce temps-là, les Imperiaux l'ont fortifiée d'une maniere, qu'elle paſſe pour une des plus fortes Places qui ſoient dans toute l'Allemagne. Elle eſt ſituée entre le Rhin & un Marais, & conſiſte en ſept baſtions, & un ouvrage couronné, precedé d'un autre à corne. Elle a un Pont de batteaux ſur une petite riviere, dont la tête qui la ſepare du Rhin du côté de Spire, eſt défenduë par un ouvrage à deux demi baſtions, & un baſtion entier dans le milieu ; & lors qu'elle fut aſſiegée, il y avoit plus de deux mille hommes de Garniſon & plus de deux cens hommes de Cavalerie de Troupes choiſies ; auſſi elle étoit fournie de toutes ſortes de proviſions & munitions. 1688.

1688. & en tres-grande abondance. Le 29. Septembre le Baron de Montclar, Lieutenant General des Armées du Roi, aprés avoir passé le Rhin à Kell, arriva devant Philisbourg, & choisit les postes les plus commodes & les plus avantageux pour l'investir.

Le premier jour d'Octobre, le Maréchal Duc de Duras qui devoit commander à ce siege sous les ordres de Monseigneur le Dauphin, se trouva au Camp, & en six heures, il fit dresser un Pont pour le passage des Troupes. Le 3. on attaqua le Fort qui est à la tête du Pont, & tant de vigueur suivit cette attaque, qu'il fut pris aprés deux jours de tranchée ouverte. Le 6. Monseigneur se rendit au Camp accompagné du Duc de Bourbon, du Prince de Conty, & de plusieurs Seigneurs qui vouloient être témoins des actions de ce grand Prince, & avoir part à la gloire, que la prise d'une Place aussi importante qu'est Philisbourg pouvoit lui faire acquerir.

Le Maréchal Duc de Duras, vint recevoir Monseigneur le Dauphin à la tête du Pont de batteaux, dressé vis-à-vis de Germersheim, & sans perdre temps ce Prince visita les quartiers, & monta sur les hauteurs pour reconnoître la Place. Le lendemain matin il alla voir débarquer

l'artillerie, que l'on avoit fait deſcendre ſur le Rhin à cauſe des mauvais chemins, & ſans craindre le feu du Canon que les Aſſiegez tiroient continuellement, il paſſa avec une intrepidité extraordinaire ſous les murailles de la Ville. L'aprêdinée il regla l'ordre dans lequel il deſiroit que l'on ouvrît la tranchée, & diſtribua les Volontaires dans differens Regimens, leur défendant ſous peine de priſon, d'aller à la tranchée que lorſque leur Regiment ſeroit de jour. Aprés avoir reconnu l'état des lieux, il approuva la diſpoſition des attaques qui étoient au nombre de trois. La premiere & la grande, que l'on appelloit l'attaque de Monſeigneur le Dauphin, conduiſoit aux Baſtions de la Londe & de Turenne. Les deux autres étoient du côté du Rhin au deſſus & au deſſous de la Place. Celle du haut Rhin étoit pouſſée à l'avant. foſſé de la gauche de l'ouvrage à corne; celle du bas Rhin avoit deux branches dont l'une traverſoit le Marais pour communiquer à la grande attaque, & l'autre étoit ſur le bord de la riviere, & alloit vers la pointe de l'ouvrage à corne. Les trois jours ſuivans, la tranchée fut pouſſée prés d'une demi-lune qui eſt à la pointe du Pont de batteaux en deça de l'ouvrage à corne, dont on ſe rendit maître la nuit du 9. au 10. & aux attaques. 1688.

1688. qui furent faites les ſieurs de la Londe & Pijon Ingenieurs furent tuez en donnant leurs ordres. Le 10. à quatre heures du matin, Monſeigneur le Dauphin, aprés avoir marqué l'endroit où ſe devoit faire l'ouverture de la tranchée de la grande attaque, & celui où l'on devoit élever les batteries, s'avança fort prés de la contreſcarpe, accompagné du Maréchal Duc de Duras, du Duc de Beauvilliers, & du ſieur de Vauban, Lieutenant General, qui avoit le ſoin & la principale conduite des travaux. Les Aſſiegez firent tres-grand feu, & de cette décharge un boulet de canon tomba à dix pas de Monſeigneur, & tua deux Grenadiers proche de lui. Les Soldats animez par la preſence & par les liberalitez de ce Prince, travaillerent avec tant de courage & d'ardeur, que l'ouvrage fut pouſſé à plus de mille toiſes, ſans aucune perte. La méme nuit par les ordres du Marquis de Neſle Maréchal de Camp, qui monta la tranchée du bas Rhin avec le Regiment de Bourbon, le travail fut pouſſé juſqu'à la paliſſade de l'ouvage à corne, où il n'y eut que quinze Soldats bleſſez. A l'attaque du haut Rhin, le Marquis de Rebé, qui étoit à la tête du Regiment de Piémont, fit un logement ſur le glacis. Le 11. Monſeigneur alla reconnoître toutes les

les avenuës du Camp, aprés avoir demeuré plus de neuf heures à cheval, & au retour il alla reconnoître la Place de fort prés. Aprés que l'on eut fait une Place d'Armes capable de tenir deux mille hommes, on dreſſa à la tête de cet ouvrage une batterie de douze pieces de canon; ce qui obligea les Aſſiegez d'abandonner quelques Forts qui étoient preſque au pied du glacis de la contreſcarpe. A la grande attaque, on avança une batterie de douze mottiers, à cauſe qu'elle étoit trop éloignée. A celle du haut Rhin les travaux furent pouſſez juſqu'à la riviere; & à celle du bas Rhin on paſſa l'avant foſſé, & on ſe logea dans l'angle du chemin couvert de l'ouvrage à cornes; on ne perdit qu'un Soldat à cette attaque. La nuit du 11. au 12. le Chevalier de Tilladet, Lieutenant General, monta la tranchée. On fit plus de trois cens toiſes de travail, ſans perdre aucun Soldat. L'attaque du bas Rhin fut pouſſée deux cens cinquante toiſes, & à celle du haut Rhin on travailla avec tant de vigueur & de diligence, que ces deux attaques furent jointes un peu au deſſus d'une eſpece de foſſé, où ſe retiroit un veden ou batteau, dont les Aſſiegez ſe ſervoient pour aller au Fort. Le terrain étant fort humide, les Soldats dans les travaux étoient 1688.

1688. dans l'eau juſqu'aux genoux, ce qui obligea les noſtres de faire dans la tranchée un Pont de communication. Le 12. aprés avoir rendu la tranchée de la grande attaque parfaite & achevée, on fit des communications aux batteries, avec tant de precaution que l'on y alloit avec peu de danger, & la nuit du 12. au 13. la tranchée de la grande attaque fut pouſſée juſques ſur le bord de l'avant foſſé. Le lendemain vers la nuit, on ſe rendit maître de la contreſcarpe de la redoute qui eſt au bout de la grande attaque; mais ce ne fut pas ſans eſſuyer beaucoup de dangers, parce que les Ennemis s'y défendirent avec une tres-grande vigueur. Le Marquis de Preſle ſe ſignala en cette occaſion, & il y reçut un coup de mouſquet au deſſus de la hanche. Il y eut quatre Soldats tuez & ſept ou huit bleſſez; & quoique les Ennemis fiſſent un plus grand feu de mouſqueterie qu'ils n'avoient fait juſqu'alors, on ne laiſſa pas de continuer les travaux, en ſorte qu'on acheva le boyau de la communication de la grande attaque avec celle du bas Rhin, & de la batterie de douze mortiers qui jettoient continuellement des bombes dans la Place avec tout l'effet qu'on en pouvoit eſperer. Le 14. les Aſſiegez firent une ſortie du côté de la grande attaque; ils entrerent

dans la tranchée avec beaucoup de fierté, 1688.
& témoignerent par leurs cris & par leurs
contenances vouloir faire quelque grand
effet ; mais le ſieur Catinat, Lieutenant
General qui étoit de jour, ſoûtint avec des
Grenadiers les efforts des Ennemis, qu'il
chaſſa de la tranchée, les ayant repouſſez
dans leurs paliſſades ſans autre diſgrace que
de perdre cinq Soldats. Ce principal Offi-
cier fut ſi heureux qu'il en fut quitte pour
un coup de mouſquet dans le bord de ſon
chapeau. Il y eut quelques Officiers des
Grenadiers qui furent bleſſez. Le Comte
de Quelus, Aide de Camp de Monſeigneur,
& le Comte de Luſſe, Aide du Maréchal
Duc de Duras, donnerent en cette occa-
ſion des marques d'une grande conduite.
Les Aſſiegez firent encore quelques atta-
ques, mais elles ne leur furent pas plus
heureuſes que la premiere. Comme le nom-
bre des morts & des bleſſez du côté des
Ennemis étoit fort conſiderable, le Gou-
verneur envoya demander au ſieur de Cati-
nat la liberté de les retirer, ce qui lui fut ac-
cordé, à condition que ce ſeroit des Sol-
dats François qui les porteroient dans la
Ville. Il ſe ſervit de ce moyen pour recon-
noître l'état de la Place, & pour cet effet
il fit habiller deux Ingenieurs en ſimples
Soldats, qui étant entrez, examinerent les

1688. ouvrages qui ſe preſenterent à leurs yeux. L'un d'eux feignant d'avoir ſoif, deſcendit dans le foſſé de la demi-lune, & aprés l'avoir ſondé il reconnut qu'il n'y avoit que deux pieds d'eau. Ces deux Ingenieurs traveſtis en Soldats, obſerverent auſſi que proche de la demi-lune qui eſt environnée d'un marais, & dont l'accés paroiſſoit fort difficile, il y avoit une digue aſſez large pour y paſſer huit hommes de front ; cette découverte ne fut pas inutile dans la ſuite. Le lendemain, Monſeigneur viſita les travaux de la grande attaque, & aprés les avoir examinez autant qu'un tres-experimenté General auroit pû faire en pareille occaſion, il s'avança juſqu'auprés des Sappeurs avec une grande fermeté de courage, & une intrepidité ſurprenante, puis qu'un Grenadier du Regiment du Roi fut tué fort proche de ſa perſonne. Le Maréchal Duc de Duras, nonobſtant l'incommodité de ſa goutte, viſita la tranchée, & les travaux. On fit un boyau à la ſappe, & les bombes ce jour-là firent un horrible fracas dans la Place. Le 16. l'on fit deux ſappes à la droite dans le marais, & elles furent pouſſées auſſi avant que la difficulté du terrain le permît. On avança la batterie des mortiers, & la nuit le fonds de la tranchée fut rempli de quantité de faſcines, à cauſe qu'il

y avoit beaucoup d'eau. Le 17. la ſappe ayant 1688.
été pouſſée à la droite, on fit un logement ſur
la contreſcarpe de la redoute de la Londe.
Les Aſſiegez ayant fait une ſortie du côté
du cimetiere, le Duc de Bourbon, & le
Prince de Conty à la tête du Regiment de
Bourbon, les chargerent avec tant de force,
qu'ils les obligerent de ſe retirer, & mê-
me les Grenadiers les chaſſerent du chemin
couvert. La nuit du 18. au 19. on fit un
logement ſur le chemin couvert de la re-
doute; & aprés que par l'avis du ſieur de
Vauban on eut ſaigné le foſſé, ce qui fit
écouler les eaux dans le Rhin, on com-
mença à combler celui de l'ouvrage à cor-
ne à l'attaque du Rhin. Ce principal Offi-
cier s'aviſa auſſi de faire ſaigner l'avant
foſſé de la redoute, ce qui étoit une entre-
priſe d'une difficile execution, à cauſe de
la profondeur de ce foſſé, & que la pente
n'étoit que de quatre pieds. Le Marquis
du Bordage, Maréchal de Camp, qui avoit
en pluſieurs rencontres donné des preuves
de ſa valeur, reçut un coup de mouſquet,
à l'attaque du côté du Rhin, en faiſant
combler le foſſé de l'ouvrage à corne, &
il mourut de cette bleſſure douze heures
aprés. Le 19. on continua les travaux avec
la même force & la même vigueur qu'au-
paravant, & les Grenadiers du Regiment

1688. de Normandie, aprés avoir chaſſé les Ennemis, d'une digue où ils s'étoient retranchez, s'y logerent ſans beaucoup de perte : neanmoins le feu continuel des Aſſiegez, & l'incommodité de l'eau juſqu'à la ceinture, obligea les nôtres d'abandonner ce logement. Le ſieur Lambert, ſous-Lieutenant des Grenadiers, fut tué en cette occaſion. On pourſuivit à la gauche le travail proche de la redoute à l'attaque du côté du Rhin, & on continua de combler le foſſé juſqu'à deux toiſes de l'ouvrage à corne ; il n'y eut que trente Soldats tuez ou bleſſez. La nuit du 19. au 20. on continua de travailler à deux boyaux aprés qu'on eut rempli de faſcines le foſſé de l'ouvrage à corne. Le Marquis d'Uxelles, Lieutenant General, y fut bleſſé d'un coup de mouſquet qui lui perça l'épaule. Monſeigneur le Dauphin lui fit l'honneur de le viſiter, afin que l'on connût que ce Prince rendoit au merite & à la vertu, ce qui lui étoit dû. Le 20. le canon commença à faire bréche à une des branches de l'ouvrage à corne ; à la grande attaque, l'avant foſſé qui ſe trouva deſſeché par la grande ſaignée qui avoit été faite, fut traverſé par trois boyaux, que l'on pouſſa juſqu'au pied du glacis de la contreſcarpe où l'on fit un logement. Le foſſé de l'ouvrage à corne

étant comblé, il fut resolu de l'attaquer 1688.
l'épée à la main. Monseigneur le Dauphin alla sur le minuit visiter l'attaque qui se fit aprés que l'on eut donné le signal par six bombes, dont les deux dernieres ne devoient produire aucun effet. Cependant les Ennemis qui n'en étoient point avertis, se coucherent à terre pour éviter les éclats de ces bombes, ce qui donna facilité à cent Grenadiers de monter à l'assaut par les bréches, & les Assiegez perdirent en cette attaque beaucoup de braves Soldats. On en fit vingt-cinq prisonniers, & vingt se trouverent obligez de se sauver dans un batteau qui étoit sur le fossé pour la communication à l'Ouvrage couronné; un Capitaine & un Lieutenant du Regiment de Staremberg y furent tuez. De nôtre côté il n'y eut que vingt Soldats tant tuez que blessez. Le Chevalier Courtin, dont la valeur étoit connuë, y reçut deux coups dont il mourut. La prise de cet ouvrage où l'on fit un bon logement, contribua beaucoup à avancer la reduction de la Place, & fut cause même que la nuit du 22. au 23. l'on se rendit maître de la redoute de la Londe, sans que les Ennemis fissent beaucoup de resistance. A la droite de cette redoute on fit un logement sur le glacis, & on pousla le travail jusqu'à la palissade du chemin

1688. couvert ; on fit auſſi pluſieurs boyaux dans le centre de l'ouvrage à corne. L'on commença alors de connoître que la Garniſon avoit ſouffert beaucoup de fatigues aux dernieres attaques, & les Aſſiegez ceſſerent de faire un auſſi grand feu qu'à l'ordinaire. Quelques priſonniers & tranſfuges aſſurerent que la Garniſon preſſoit le Comte de Staremberg, Gouverneur de la Place, de ſe rendre, mais qu'il vouloit ſoûtenir l'aſſaut. L'on mit en état les batteries de l'ouvrage à corne, pour ruïner l'ouvrage couronné. Le Marquis de Courtenvaux étant à la tranchée, fut bleſſé de quelques ſacs de terre qu'un boulet de canon avoit renverſez. Le 26. aprés s'être logé dans l'ouvrage à corne on battit par trois endroits l'ouvrage couronné, avec dix pieces de canon. Le 27. la bréche ſe trouva fort grande à cet ouvrage, & le 28. on reſolut de l'inſulter la nuit ſuivante l'épée à la main. Le ſieur de Vauban, avant que l'on entreprît aucune choſe, envoya un Lieutenant reconnoître les retranchemens que les Aſſiegez avoient faits dans cet ouvrage couronné, & enſuite il fit monter quelques Grenadiers ſur le baſtion, qui ne trouvant pas grande reſiſtance deſcendirent, entrerent fort avant, & monterent par des bréches que l'on avoit faites.

aux deux demi-baſtions ; aprés avoir tué 1688.
trente hommes ils en chaſſerent le reſte, ——
ſans avoir fait grande perte. L'on commençoit à y faire logement lors qu'on vit paroître un drapeau ſur le rempart, & un tambour qui s'étant avancé ſur un chemin couvert, battit la chamade. Les Aſſiegez envoyerent pour oſtages l'Aide Major, & un Capitaine; & Monſeigneur le Dauphin, leur envoya le Major du Regiment d'Anjou, & un Capitaine du Regiment du Roi. Enſuite on regla les Articles de la Capitulation, qui étoient aſſez conformes aux conditions que les noſtres reçurent en 1676. aprés avoir ſoûtenu le ſiege de la même Place durant quatre mois. La Capitulation fut ſignée le 30. Octobre, & le même jour on entra dans Philiſbourg, où l'on trouva 124. pieces de canon, 150. milliers de poudre 22000 boulets, 16000. ſacs de farine & d'autres proviſions. Le premier Novembre, jour de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, toute ſon Armée fut rangée ſur une même ligne, & la Garniſon de la Place qui étoit de huit cens hommes fort bien faits & en bon ordre, en ſortit, & défila devant nos Troupes. Cette premiere expedition acquit à Monſeigneur toute la gloire qu'un grand General pouvoit eſperer. Sa diligence à donner les ordres, &

Priſe de Philiſbourg.

1688. son activité à les bien faire executer, furent cauſe que nonobſtant la rigueur de la ſaiſon, la difficulté du terrain, & les fortifications de la Place, nos Soldats animez par la preſence, & par l'exemple d'un ſi grand Prince, contraignirent les Aſſiegez de ſe rendre aprés ſeize jours ou environ de tranchée ouverte. L'on ne peut aſſez admirer l'intrepidité avec laquelle Monſeigneur s'expoſa aux endroits les plus dangereux, & la vigueur qu'il fit paroître en ſurmontant toutes les difficultez qui ſe preſentoient à l'execution de ſes projets. Toutes les Nations informées de ces éclatantes & courageuſes actions, avouëront que ce grand Prince ne manquera pas de marcher ſur les pas, & d'imiter l'exemple du Roi ſon Pere, qui dans les ſaiſons les plus fâcheuſes, a executé les deſſeins les plus hardis, & les plus difficiles entrepriſes, & dont la preſence a toûjours été ſi formidable à ſes Ennemis, ſi agreable aux Princes ſes Alliez, & ſi charmante à ſes Sujets.

Le premier jour de Novembre, Fête de tous les Saints, le Roi étant au Sermon à Fontainebleau reçut un paquet, qui lui apprenoit de la part de Monſeigneur le Dauphin, la reduction de Philiſbourg à ſon obéïſſance, & en même temps ſa Majeſté ſe mit à genoux pour en rendre graces à

Dieu, aprés avoir fait part à toute la Cour de l'agreable nouvelle qu'il venoit de recevoir. Cela donna occaſion au Predicateur, de faire un compliment à ſa Majeſté. Il s'en acquitta avec beaucoup d'avantage, & témoigna que ſi David avoit eu du Ciel des promeſſes avantageuſes pour Salomon ſon Fils, ſa Majeſté en venoit de recevoir des effets ſenſibles en la Perſonne de Monſeigneur le Dauphin, de la gloire & de l'élevation duquel la Providence Divine prendroit toûjours des ſoins tres-particuliers. Les François ne peuvent aſſez marquer de reconnoiſſance pour les aſſiduitez & les ſoins que le Duc de Montauſier, en qualité de Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, & l'Evêque de Meaux comme ſon Precepteur, ont pris pour l'inſtruction & d'éducation de ce Prince. C'eſt en effet beaucoup de gloire pour eux, de l'avoir rendu ſi parfait, d'avoir ſi heureuſement ſecondé ſes nobles & genereuſes inclinations, la bonté de ſon naturel, l'excellence & l'élevation de ſon genie, & d'avoir avec tant de ſuccés & de gloire, cultivé les ſemences de vertu & de grandeur d'ame que la nature y a miſes. 1688.

Quelques jours aprés, le Roi pour remercier Dieu de ce qu'il lui avoit plû garantir Monſeigneur le Dauphin, des pe-

1688. rils où ſa Perſonne avoit été expoſée durant le ſiege de Philiſbourg, donna des ordres pour faire chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe Nôtre-Dame de Paris, où les Compagnies ſuperieures aſſiſterent en tres-grand nombre. La Ville pour marquer ſa joye fit tirer le ſoir dans la Gréve un feu tres-magnifique, enſuite duquel les Bourgeois animez par cet exemple & par leur propre inclination, en allumerent dans toutes les ruës.

Comme ſans aucune conteſtation, Madame, Belle-ſœur du Roi, avoit droit de ſucceder aux Electeurs Palatins, ſon Pere & ſon Frere, en ce qui regardoit les biens, & les Fiefs, qui n'étoient pas annexez à la Dignité Electorale, cette Princeſſe fit ſommer le Duc de Neubourg, de lui abandonner les Fiefs hereditaires & les biens allodiaux qui lui étoient échus par cette ſucceſſion; mais bien loin de lui rendre cette juſtice, il ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour s'en conſerver la poſſeſſion. Ce Prince, au lieu de conſeiller à l'Empereur de faire la Paix avec le Grand-Seigneur, & de tourner enſuite ſes armes contre la France, afin de ſe maintenir par ce moyen dans la proprieté des biens qui par toutes ſortes de raiſons appartenoient à Madame, en qualité d'Heritiere des

Electeurs Palatins, devoit au contraire 1688.
s'en déſaiſir volontairement par un eſprit
de reconnoiſſance pour la Couronne de
France, & laiſſer à cette Princeſſe la pro-
prieté de Manheim & de Frankendal,
puiſque le Palatin de Neubourg pouvoit
ſe ſouvenir qu'en 1610. ſa Maiſon reçut
un ſecours tres-conſiderable de la France
ſous la conduite du Maréchal de la Chaſtre,
à l'occaſion du Duché de Julliers.

Nôtre Monarque étant perſuadé de la
juſtice des Droits de Madame ſur Manheim
& ſur Frankendal, comme étant des Fiefs
appartenans aux ſucceſſions des Electeurs
Palatins, aprés s'être rendu en fort peu
de temps maître de Philiſbourg, Place
tres-importance, ſous les ordres de Mon-
ſeigneur le Dauphin, jugea à propos que
ce Prince mît encore le ſiege devant ces
deux Villes, afin d'en ôter la poſſeſſion à
l'Electeur Palatin, Duc de Neubourg.
Ces expeditions eurent un ſi favorable
ſuccés, que ces deux Places furent redui-
tes en un mois, quoi qu'elles fuſſent tres-
fortes, tant par leur ſituation, étant en-
vironnées d'eau & de marais, que parce
qu'elles étoient défenduës par de tres-
bonnes & tres-regulieres fortifications,
& qu'il y avoit une puiſſante Garniſon
quand ce Prince les aſſiegea. Ainſi l'on

1688. peut dire à l'avantage de Monſeigneur le Dauphin, qu'en deux mois il prit trois Villes, qui auroient dû être les Conquêtes de pluſieurs Campagnes, & qui ſous le Commandement d'un autre General, auroient été capables d'arrêter le cours des Victoires des plus grands Conquerans.

L'on peut ajoûter à ces Conquêtes celles de Spire, de Mayence, de Bonn, & de pluſieurs autres Places d'Allemagne. A l'égard de Mayence, comme elle incommodoit beaucoup Francfort qui n'en eſt pas éloignée, & que ſes Habitans craignoient que nous ne levaſſions ſur eux de groſſes contributions, ils obtinrent des Cercles qu'ils joindroient toutes leurs forces pour reprendre cette Place. Ainſi au commencement du mois d'Aouſt 1689. les Imperiaux, aprés avoir aſſemblé toutes leurs Troupes, qui compoſoient une Armée de ſoixante mille hommes, y mirent le ſiege ſous le commandement & les ordres du Prince Charles de Lorraine, & le 8. Septembre, aprés vingt-huit jours de tranchée ouverte, ils s'en rendirent maîtres par compoſition. Le Marquis d'Uxelles qui en étoit Gouverneur pour le Roi, ſe ſignala en ce ſiege par ſa vigoureuſe reſiſtance, & il fit de ſi rudes & de ſi frequentes ſorties ſur eux, qu'ils perdirent plus de douze mille hommes,

parmi leſquels il y avoit quatre Princes, 1688.
pluſieurs Officiers Generaux; dix ou douze Colonels, & un grand nombre d'Officiers, & de Perſonnes de conſideration & de marque. Nous nous ſerions encore longtemps défendus ſi les poudres ne nous euſſent pas manqué. Le 7. Septemb. les Ennemis n'étoient pas même encore maîtres du chemin couvert, & ils n'avoient qu'un petit logement ſur un angle ſaillant de ce même chemin. Ils l'attaquerent à cinq heures aprés midi avec un feu extraordinaire de canon, de bombes, de grenades & de mouſqueterie. Les Aſſiegez ſoûtinrent cet effort avec la même vigueur qu'ils avoient ſoûtenu tous les autres. L'attaque dura cinq heures; mais le lendemain le Gouverneur qui ſçavoit que les poudres manquoient, ſoit parce que l'on en avoit conſumé une quantité conſiderable durant la longueur du ſiege, ſoit auſſi parce qu'une bonne partie avoit été brûlée par les bombes des Ennemis, ſe réſolut de ne pas tenir davantage, & de faire une honorable compoſition; il ſortit de Mayence avec armes & bagages, tambour battant, ſix pieces de canon, & quatre mortiers, & la Garniſon fut eſcortée juſques à Landau où elle fut conduite. Les Imperiaux ſe rendirent enſuite maîtres de Bonn, aprés un tres-long ſiege.

1688. L'on eſpere que Monſeigneur le Duc de Bourgogne ſuivra glorieuſement les traces de ſes Ayeux. L'on remarque dans la preſente année 1688. qu'encore qu'il ne ſoit que dans ſa ſixiéme année, il donne déja des preuves d'une tres-grande vivacité d'eſprit. Ce jeune Prince ſurprend par ſes ingenieuſes & ſpirituelles réponſes, tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Ses diſcours & ſes actions font connoître que les enfans de Heros ne ſont pas toûjours ſoûmis aux regles de la nature, & qu'il n'attend rien du temps ni des années, mais que la force de ſon génie devancera l'âge avantageuſement, & luy fera cultiver avec ſoin & avec ſuccés les ſemences de vertu qui ſont dans ſon ame, & enfin que ſes excellentes & ſublimes perfections l'éleveront autant au deſſus des autres hommes, que la grandeur de ſa naiſſance.

Eloge de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Il ne reſtoit plus rien à ſouhaiter pour la gloire du Roi, que d'accorder ſa protection à un Souverain dépoüillé de ſes Royaumes, de le recevoir dans ſes Etats, & de lui donner tout le ſecours neceſſaire pour le rétablir ſur ſon Trône. C'eſt ce qui ſe voit en la Perſonne de Jacques II. Roi d'Angleterre, comme la ſuite nous l'apprendra. En effet il n'appartient qu'à Loüis XIV. non ſeulement de ſe rendre Médiateur

Affaires d'Angleterre.

Médiateur & Arbitre des interêts des Princes ſes voiſins ; mais encore de ſe montrer le Protecteur & le Défenſeur de ceux que la violence a forcez d'avoir recours à ſa puiſſance, & d'implorer l'appui de ſes armes. 1688.

Guillaume-Henry de Naſſau, Prince d'Orange, dont l'ambition n'a jamais eu de bornes, enflé de ſon propre mérite, & de quelque reputation qu'il s'étoit acquiſe dans les armes, forma le deſſein de ſe faire proclamer Roi d'Angleterre, & de priver ſon Beau-pere & ſon Oncle de ſa Couronne. Comme ni les ordres de la nature ni les Conſtitutions de ce Royaume-là, ne pouvoient raiſonnablement l'appuyer dans cette injuſte entrepriſe, il prit le pretexte de la Religion, & ſur ce fondement violant les Loix du ſang, étouffant les mouvemens de la nature, & oubliant les regles de ſon devoir, il cabala dans toutes les Cours de l'Europe pour les engager à le ſoûtenir & à l'appuyer au préjudice des droits de la Souveraineté. Dans cette criminelle réſolution, & par des motifs particuliers, des Princes qui profeſſent une Religion entierement oppoſée à celle de cet ambitieux, écouterent ſes propoſitions, & contre leur conſcience & ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes, ils s'engagerent

1688. dans ſes interêts, conſentirent d'abandonner leur Frere, & promirent à ce Prince orgueilleux, de concourir avec lui pour faire réuſſir ſon pernicieux deſſein.

Il faut demeurer d'accord que le deſir de regner eſt une violente & cruelle paſſion dans l'ame des ambitieux. La facilité qu'ils rencontrent de monter ſur un Trône, eſt un puiſſant engagement pour les obliger à tout entreprendre & à tout executer. L'éclat d'une Couronne eſt ſi brillant, & ébloüit tellement leurs yeux, qu'il leur fait violer toutes ſortes de regles, de devoirs, de bienſéance & d'honneur, & oublier les mouvemens de la nature & les ſentimens de la raiſon, afin de porter un Sceptre qui ne leur appartient pas. Ceſar n'excita contre Pompée ſon Collegue, cette fameuſe guerre dont la fâcheuſe & funeſte iſſuë fut la fin de la liberté Romaine, que par l'avidité de regner ſeul, & pour empêcher que Pompée ne partageât avec lui la Puiſſance Souveraine. En demeurant ſeul maître de Rome, il devenoit l'arbitre de tout l'Univers; mais ſon ambition vit bien-tôt ſa fin, puiſque l'on vengea dans ſon ſang, celui de tant de Romains qui avoit été répandu à la Bataille de Pharſale. Quand le Prince d'Orange fera reflexion ſur l'humeur inconſtante des An-

glois, ſur la diſgrace qui arriva à Richard leur Roi, ſous le Regne de Charles VI. Roi de France, & ſur la trahiſon du Comte de Ruttam ſon Couſin & ſon Connêtable, il jugera qu'il n'y a rien de certain ni d'aſſuré dans ſon élevation, & que quelque bien établi que puiſſe être ſon Trône, il peut être renverſé en un inſtant, parce qu'il y eſt monté par force & contre toutes ſortes de regles & de droits. On remarque que lors que Richard fut privé de ſon Sceptre, il ſe perſuadoit être le plus heureux Prince du monde; & que lors qu'il ſe croyoit le plus en ſeureté, & le plus hors d'état de craindre les attaques de ſes Ennemis, il ſe vit abandonné des Seigneurs de ſa Cour qui paroiſſoient lui être le plus affectionnez, & de douze mille hommes de guerre qui déſerterent & ſe rangerent du parti de Lanclaſtre ſon ennemi. 1688.

Il s'eſt donc fait une Ligue ſecrete, non-ſeulement entre les Princes Proteſtans, mais encore entre l'Empereur & les autres Souverains d'Allemagne, & le Prince d'Orange. Les Hollandois furent les premiers qui ſe declarerent pour lui; ils lui donnerent des Vaiſſeaux de guerre bien armez, bien équipez & en grand nombre, des Soldats, des munitions de bouche, & de guerre, & de l'argent.

1688. Ceux qui ſont ſçavans dans la politique, jugent que cette Ligue s'eſt faite, non par le deſir ſeul de détroner le Roi Jacques II. pour favoriſer & ſeconder les intentions de ſon ambitieux Gendre & Neveu, mais encore pour tâcher d'abaiſſer l'élevation de nôtre Monarque, & de donner quelques bornes à ſes Conquêtes. Ces Princes étoient plus jaloux de ſa gloire, qu'ils n'étoient animez d'affection pour le Prince d'Orange; & l'on peut dire qu'ils portoient plus d'envie à l'éclat des vertus & à la grandeur de la puiſſance du Roi, qu'ils n'étoient paſſionnez pour le ſuccés du projet de Guillaume de Naſſau. Ces ſeuls mouvemens faiſoient agir ces Confederez. Quelques-uns ſe perſuadent que ces Souverains en ſe liguant avec le Prince d'Orange ne ſçavoient pas ſon intention, & qu'il ne leur a fait part de ſon deſſein contre l'Angleterre & contre ſon Roi, que lors qu'il n'a pû le tenir plus long-temps caché. L'on remarque encore que quelques avis que l'on ait pû donner au Roi d'Angleterre de l'armement des Hollandois, & qu'il devoit ſe tenir ſur ſes gardes, ce Prince ne voulut point y défferer, ſoit qu'il ne pût ſe perſuader que le Prince d'Orange, ſon gendre & ſon neveu, fût capable d'une action ſi hardie & ſi criminelle tout

enſemble, ſoit parce que l'Ambaſſadeur de Hollande, envoyé prés de ſa perſonne, l'avoit aſſeuré que les Etats vouloient toûjours entretenir avec lui union & intelligence ; ſoit enfin parce que Milord Maire de Londres, les principaux Bourgeois de pluſieurs autres Villes d'Angleterre, les Evêques & les Seigneurs mêmes avoient témoigné à ce Prince de vive voix & par écrit, qu'ils étoient prêts de ſacrifier leurs vies pour ſon ſervice, reſolus de s'oppoſer à toutes courſes, invaſions & hoſtilitez étrangeres, & de concourir unanimement pour la défenſe de ſa perſonne, & celle de ſes Etats. Le Pape même perſuadé par l'Empereur, ne pouvoit croire que l'armement du Prince d'Orange fût contre le Roi Jacques II. mais ſeulement contre la France, & pour faire diverſion des Troupes que le Roi Tres-Chrêtien vouloit envoyer pour ſoûtenir le Prince Guillaume Furſtemberg dans ſa nomination à l'Archevêché de Cologne. C'étoit inutilement que le Cardinal d'Eſtrées donnoit avis à Sa Sainteté, que l'Angleterre avoit plus de part à l'armement du Prince d'Orange que la France ; elle refuſoit toûjours d'y ajoûter foi : mais la ſuite de ſes actions fit voir qu'elle ne vouloit pas croire ce qui étoit public, & ce que par l'évenement elle ne- 1688.

1688. pouvoit plus ignorer, puiſque la deſcente de Guillaume de Naſſau en Angleterre témoignoit aſſez que ſon deſſein étoit d'uſurper ce Royaume-là, & d'en chaſſer par la force des armes ſon legitime Monarque. Ce Souverain Pontife devoit avoüer que l'on avoit eu raiſon de lui repreſenter que le Prince d'Orange en vouloit à la Couronne d'Angleterre, & qu'il étoit de l'interêt de l'Egliſe de s'oppoſer à ſes injuſtes deſſeins, puiſqu'il s'étoit déclaré, pour ainſi dire, le Protecteur des Proteſtans. L'on ne peut aſſez s'étonner de l'opiniâtreté avec laquelle le Pape ſe défendit de donner créance à ceux qui lui diſoient une verité ſi conſtante, & dont les effets étoient ſi connus. Ces Souverains liguez ne peuvent à preſent éviter d'être blâmez de continuer à ſoûtenir le Prince d'Orange dans l'execution de ſa criminelle & injuſte entrepriſe contre le Roi d'Angleterre; & ſi en ſe liguant avec lui ils ont pû ignorer le deſſein de cet ambitieux, ils ne peuvent preſentement diſconvenir qu'il leur eſt fort connu, & qu'au lieu de prendre les armes contre la France pour en diminuer la grandeur, ils doivent par leur propre interêt armer contre le Prince d'Orange pour rétablir Jacques II. dans le trône d'Angleterre. L'Empereur par un eſprit de Chriſtia-

niſme, & parce qu'il eſt Souverain, de- 1688.
voit renoncer aux ſentimens d'animoſité &
de jalouſie particuliere qu'il a contre la
gloire, & l'élevation de nôtre Monarque,
pour ſe joindre avec lui dans la défenſe de
Sa Majeſté Britannique, qui eſt la défen-
ſe de la cauſe commune des Souverains:
mais au contraire il empêcha que l'Eſpa-
gne ne ſe déclarât ouvertement, afin que
dans cette guerre qu'ils méditoient de faire
au Roi de la Grand' Bretagne, & à nôtre
Roi, qui eſt uni avec ce Prince par les
liens du ſang, de l'interêt, & de l'ami-
tié, elle pût, lors qu'elle en rencontreroit
l'occaſion favorable, profiter de cette Li-
gue, & reparer en quelque maniere les
pertes conſidérables qu'elle avoit faites.
Les Etats de Hollande fournirent tout ce
qui étoit en leur pouvoir pour l'expedition
du Prince d'Orange, & lui s'étant épuiſé
de ſon côte, fit voile en Angleterre au
mois de Decembre 1688. Aprés être deſ-
cendu dans l'Iſle de Witz, il fit débarquer
ſes gens, & enſuite à la faveur des intel-
ligences particulieres qu'il avoit avec des
Milords, il prit le chemin de Londres ac-
compagné du Prince Georges de Danne-
marck ſon beau-frere, ſans qu'il rencon-
trât aucun obſtacle, ni perſonne qui eût le
courage de s'oppoſer à ſes deſſeins, & en-

1688. fin comme par un prodige inoüi, & qui n'avoit jamais eu d'exemple, il força un Roi legitime & paisible, d'abandonner la principale Ville de ses Etats, sans qu'aucun de ses Officiers qui s'étoient engagez à lui par serment, ni aucunes Troupes, se missent en état de défendre leur Souverain; en sorte que ce Prince malheureux se voyant ainsi abandonné des Seigneurs & des Peuples sans Foi, & sans Religion, & exposé à la violence de ses plus cruels ennemis, fut contraint de chercher à mettre sa vie en seureté. Aprés avoir fait passer en France la Reine son épouse, & le Prince de Galles son fils, par les soins & la sage conduite du Comte de Lausun, il sortit de Rochester à la faveur de la nuit, & s'embarqua pour se rendre en ce Royaume, où il fut reçû avec tout l'accueil qu'un aussi Grand Roi que Loüis XIV. pouvoit faire à un Souverain son parent, & son ami, & qui avoit pris son Royaume pour azile. Sa Majesté alla au devant de lui, afin de lui donner des marques sensibles & éclatantes de l'amitié fraternelle qu'elle lui avoit toûjours portée, & de la part qu'elle prenoit à ses interêts & à sa disgrace. Le Château de saint Germain en Laye fut choisi pour lui servir de demeure pendant tout le temps qu'il seroit.

roit en France. Il y reçut ainſi que la Rei- 1688.
ne ſon épouſe, les viſites de Monſeigneur le Dauphin, de Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, de Monſieur Frere unique du Roi, & les reſpects & les complimens de tous les Grands Seigneurs de la Cour, & des principaux Officiers de ce Royaume. Je ne dirai rien de la reception que le Roi fit à leurs Majeſtez Britanniques, & de toutes ſes magnificences, qui furent regardées comme des effets de ſa generoſité ordinaire, & de la grandeur d'ame qu'il fait paroître en toute rencontre. L'on peut dire auſſi à la loüange de ce Prince, qu'il oblige en grand Monarque, & qu'il agit d'un air ſi charmant, que ſes manieres honnêtes engagent encore plus que les ſervices qu'il rend, & que les preſens qu'il fait, quelque conſiderables qu'ils ſoient; en ſorte que ceux ſur qui ſes faveurs Royales ſe répandent, ſe trouvent doublement redevables à Sa Majeſté, & par la grandeur des bienfaits qu'ils reçoivent, & par la maniere dont ils ſont donnez.

Il eſt plus facile de concevoir les tendres & touchantes paroles avec leſquelles le Roi & la Reine d'Angleterre exprimerent au Roi les grandes obligations qu'ils lui avoient de leur donner ſon Royaume.

1688. pour azile, & de les proteger contre leurs Ennemis, qu'il n'eſt aiſé de les rapporter.

Entrevuë de la Reine d'Angleterre & du Roi de France.

Cette Princeſſe abordant nôtre Monarque, & lui montrant le Prince de Galles ſon fils unique, lui dit qu'elle luy preſentoit ce qu'elle avoit au monde de plus cher, afin de le mettre ſous ſa protection : Que la tendre jeuneſſe de ce Prince faiſoit mieux connoître la neceſſité où il ſe trouvoit d'avoir recours aux forces de S. M. que l'éloquence la plus forte ; Qu'elle étoit perſuadée que ſon fils n'avoit pas beſoin de ſes larmes pour rendre le Roi ſenſible à ſes malheurs, puiſqu'il lui avoit ſi genereuſement offert l'appui de ſes armes, quoi qu'il fût obligé de les employer pour défendre ſon Royaume, qu'on voyoit expoſé de toutes parts aux menaces, & aux inſultes de ſes Ennemis : Qu'il ne manquoit plus rien à la gloire de Sa Majeſté, aprés avoir gagné tant de Batailles, conquis tant de Provinces, remporté tant de Victoires, & triomphé ſi ſouvent de ſes Ennemis, que de prêter ſecours aux Rois dépoüillez de leurs Etats, & de les remettre ſur le Trône ; Que la grandeur d'ame de nôtre Monarque n'avoit jamais paru avec plus d'éclat qu'en cette occaſion, & qu'une faveur ſi ſignalée engageoit le Roi ſon époux, le Prince de Galles ſon fils, & Elle-même

à une éternelle reconnoiſſance envers Sa Majeſté. 1688.

Le Roi d'Angleterre, avant que de ſortir de ſon Royaume, avoit écrit de Rocheſter le 22. Decembre une Lettre aux Seigneurs, dans laquelle il expliquoit les raiſons qui l'avoient obligé de ſe retirer. Ce Roi ſe plaignoit que le Prince d'Orange avoit contre le droit des gens arrêté Milord Feversham qui étoit chargé de ſes inſtructions; que même il avoit envoyé des Gardes pour ſe ſaiſir de toutes les avenuës de Witehall, & qu'enſuite il lui avoit fait dire à une heure aprés minuit par trois Seigneurs, qu'il eût à ſortir du Palais avant midy; que la maniere injuſte & violente dont ce Prince s'étoit ſervi pour s'emparer de ſon Royaume, & pour tâcher par ſes lâches & noires calomnies de rendre ſa perſonne, & ſa conduite odieuſe à toute la Nation Angloiſe, & de donner atteinte à l'état & à la naiſſance du Prince de Galles ſon fils, lui avoit fait connoître qu'il ne pouvoit être en ſeureté en Angleterre, & que ne voulant point tout hazarder, il avoit crû qu'il étoit plus à propos d'en ſortir pour quelque temps, & de ſe retirer en France, juſqu'à ce qu'il pût retourner avec ſeureté dans ſon Royaume, & qu'il ſe trouvât quelque favorable occaſion d'en

1688. chaſſer cet injuſte Uſurpateur, en délivrant ſes Sujets de la ſervitude, & de l'eſclavage dont ils étoient menacez. Ce Prince ajoûtoit que ſes Peuples avoient connu ſon intrepidité en toutes ſortes d'occaſions : Qu'il étoit encore en état & en reſolution d'expoſer ſa perſonne pour conſerver leur liberté, & les affranchir de la domination tyrannique du Prince d'Orange : Qu'il eſperoit que Dieu toucheroit leurs cœurs & deſſilleroit leurs yeux, & que les Anglois connoiſſant qu'ils avoient été trompez ſous un ſpecieux pretexte de liberté & de Religion, chaſſeroient celui qui avoit uſurpé injuſtement la domination ſur eux, & rappelleroient un Prince que le droit de la naiſſance avoit fait leur Roi, & à qui Dieu par ſa providence avoit donné pouvoir de leur commander.

Raiſons qui ont obligé Jacques II. de ſortir d'Angleterre.

Le Roy d'Angleterre écrivit encore une Lettre aux mêmes Seigneurs quelques jours aprés qu'il fut arrivé en France. Elle étoit dattée de ſaint Germain en Laye, & contenoit les mêmes raiſons qui étoient énoncées dans la precedente, mais d'une maniere bien plus étenduë. Ce Prince marquoit que depuis qu'il étoit parvenu à la Couronne, il avoit employé tous ſes ſoins pour gouverner ſon Peuple avec toute la moderation, & la juſtice poſſible ; Qu'il

avoit fait en ſorte que le repos & la tranquilité de ſes ſujets n'avoient point été troublez : Que par ſa vigilance, ſes ſoins, & ſa bonne conduite, il avoit prevenu tous les deſordres que quelques perſonnes mal intentionnées s'étoient efforcées d'introduire dans ſon Royaume ; Que pour ôter tout pretexte, & toute occaſion à ſes Peuples de ſe plaindre de ſon Gouvernement, il avoit bien voulu aſſembler un Parlement libre, afin de prendre les avis, & les ſentimens des plus experimentez, & des plus ſages ; Que pour parvenir à cette convocation d'un Parlement libre, il avoit rendu à la Ville de Londres & aux autres Corps & Communautez leurs Chartres & leurs Privileges, & avoit donné les ordres neceſſaires pour cette Aſſemblée ; mais que le Prince d'Orange avoit fait tous ſes efforts pour traverſer & empêcher l'effet de cette convocation, craignant que par cette aſſemblée d'un Parlement libre qui eût pourveu à la ſeureté de l'Etat, & à l'exercice de la Religion, on ne rendît vains tous les pretextes dont il ſe ſervoit pour faire réüſſir ſes pernicieux deſſeins ; & qu'on ne remediât par la voye legitime qui autoriſoit les Loix du Royaume, aux deſordres auſquels il publioit qu'il vouloit remedier par d'autres moyens ; & 1688.

1688. comme il s'étoit perſuadé que le moyen le plus ſeur étoit de lui ôter la liberté, il s'étoit mis en état de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & d'exciter les ſeditieux à lui faire violence ; ce qui l'avoit obligé, pour prevenir l'execution des funeſtes & pernicieux deſſeins qui étoient formez contre ſa vie, de ſortir de Londres, & enſuite de ſon Royaume, & de prendre la France pour azile, ayant reſolu d'y demeurer juſques à ce qu'il vît les choſes un peu calmées, & qu'il eût des forces ſuffiſantes pour triompher de ſes Ennemis & les confondre, & remonter ſur le Thrône de ſes ayeux, dont la violence & l'artifice d'un injuſte Uſurpateur l'avoient chaſſé.

Le Prince d'Orange qui vouloit profiter de l'abſence d'un Prince dont il s'étoit mis en état d'uſurper le Royaume, ne ſe contentant pas de l'adminiſtration qui lui en avoit été déferée par l'intrigue de ſes Partiſans, fit auſſi-tôt convoquer le Parlement, qui eſt compoſé de la Chambre haute ou des Seigneurs, & de la Chambre baſſe ou des Communes. Il fit en ſorte que l'on n'y appellât que ceux qu'il croyoit dans ſon parti, & qu'il ſe perſuadoit être bien intentionnez pour lui. Cependant les Seigneurs ne conſentirent pas tout d'un coup qu'il remplît la place du Roi Jacques

Le Prince d'Orange declaré Roi

II. & ce ne fut qu'aprés de longues ſollicitations, & de grandes conteſtations qu'ils convinrent que le Prince d'Orange ſeroit declaré Roi d'Angleterre. Il n'y eut que la cabale qui étoit dans la Chambre baſſe, & le grand nombre des perſonnes qui la compoſoient, qui engagerent la Chambre haute à rendre ſes déciſions conformes aux arrêtez de la Chambre des Communes, afin d'empêcher la ſedition, & de prevenir les dangereux effets que cette deſunion auroit pû cauſer. 1688. d'Angleterre.

Ceux qui ſont ſçavans dans les Conſtitutions du Royaume d'Angleterre, connoiſſent que la convocation du Parlement, & tout ce qui y avoit été deliberé, arrêté & conclu, avoit été fait contre les Loix de la Nation, parce que cette Aſſemblée avoit été faite ſans autorité legitime; c'eſt-à-dire ſans l'autorité du Roi, le Parlement n'ayant pas droit de ſe convoquer ſoy même, & le Prince d'Orange qui n'étoit point Roi d'Angleterre, n'ayant pas non plus le droit de convoquer les Pairs ni les Communes. Outre que le Parlement avoit encore moins de droit de donner au Prince d'Orange le pouvoir de le faire aſſembler, parce que ce droit n'appartient qu'au Roi ſeul, & que le Prince d'Orange étoit un ſujet moins capable de recevoir

1688. ce droit qu'aucun autre Prince, puiſque venant dans ce Royaume-là les armes à la main contre le Roi Jacques II. & entreprenant ſur ſa liberté, il avoit encouru la peine du crime de haute trahiſon & de felonnie, en ſorte que s'il avoit été Membre de l'Etat, il auroit perdu par forfaiture tous ſes droits, honneurs & prerogatives; & ſi on vouloit le conſiderer comme Etranger, on le devoit alors regarder comme un Ennemi public, que tous les Anglois par les Loix de leur Etat étoient obligez de combattre, s'ils ne vouloient être reputez coupables du même crime de felonnie; enfin cette convocation de Parlement n'avoit point encore d'exemple. Si quelqu'un allegue ceux des Spenſers, & de Cromwel, l'on dira que tous les Parlemens d'Angleterre ont mis ces entrepriſes au nombre des crimes de haute trahiſon. Ceux qui pretendent autoriſer la conduite du Parlement, diſent qu'il a pourveu à la Couronne d'Angleterre comme vacante par l'éloignement du Roi Jacques, qui étoit ſorti de ſes Etats; mais avant que d'avoir fait cette déliberation, il falloit que tous les Parlemens des Royaumes d'Angleterre, d'Irlande, & d'Ecoſſe euſſent été aſſemblez pour declarer ſi le Royaume de la Grand' Bretagne étoit vacant; il ne pouvoit l'être, puiſque

Raiſons contre la nomination du Prince d'Orange à la Royauté d'Angleterre.

le Trône étoit rempli par Jacques II. auquel doit ſucceder le Prince de Galles ſon fils aprés ſa mort ; & comme ce Royaume-là n'eſt point électif, on ne peut trouver d'exemples non conteſtez qui autoriſent les Peuples à en diſpoſer, ni même à le declarer vacant. Il eſt certain qu'un Royaume hereditaire ne peut jamais être preſumé vacant, ſinon par la mort, ou par l'abdication de ſon legitime poſſeſſeur ; or aucun de ces deux cas n'eſt arrivé. Le Prince de Galles en auroit empêché la vacance, lui qui avoit été reconnu heritier de la Couronne, non ſeulement par les Peuples d'Angleterre, par les Parlemens & par les grands Seigneurs de ce Royaume-là ; mais encore par tous les Souverains, & Etats voiſins, & à la naiſſance duquel le Prince d'Orange même avoit envoyé de ſa part complimenter le Roi d'Angleterre. Quand il ſeroit veritable que ce Prince par une Loy particuliere de ce Royaume pût être privé de la Couronne, à cauſe de la difference de Religion, pourroit-on en exclure le Prince de Galles qui n'a pas violé cette Loy ? & ainſi ſuppoſé que le Trône d'angleterre fût vacant, il apartenoit à ce jeune Prince dont les droits ne peuvent jamais être bleſſez par aucunes aſſemblées ni Arreſts du Parlement. La ſim- 1688.

1688. ple allegation faite par le Prince d'Orange que c'eſt un fils ſuppoſé, ne ſuffit pas pour le priver de cette maniere, d'un Royaume qui lui doit appartenir aprés la mort du Roi Jacques II. ſon pere. En effet, tous les Deputez du Parlement d'Angleterre ont été tellement perſuadez de la verité de l'état, & de la naiſſance du Prince de Galles, & le témoignage de la conſcience du Prince d'Orange eſt ſi violent, & le preſſe de telle ſorte, que les uns ni les autres n'ont oſé déliberer ſur cet état & cette naiſſance, & il n'y a que des perſonnes mal-intentionnées, & du parti du Prince d'Orange, qui puiſſent avancer, & ſoûtenir cette ſuppoſition. L'on ne ſçauroit excuſer la perfidie des Milords. Eux qui ont ſi ſouvent reïteré les ſermens d'allegeance, de Supremacie, & du Teſt en faveur du Roi Jacques II. ſe perſuadent-ils que des raiſons frivoles & deſtituées de toute apparence les puiſſent diſpenſer & dégager de ces ſermens, & leur permettre de prendre les armes contre leur Roi legitime, pour embraſſer & défendre le parti d'un injuſte Uſurpateur ? Comme ce ſont les Loix de ce Royaume-là qui engagent les Seigneurs, & les Officiers par ces ſermens, ils ne peuvent les violer ſans crime, & il faudroit d'autres Loix

qui en conoiſſance de cauſe les en diſpen- 1688.
ſaſſent. La difference de Religion n'eſt
qu'un pretexte, & non pas une ſolide &
veritable raiſon, pour ſouſtraire & affran-
chir les Peuples de l'obeïſſance legitime
qu'ils doivent rendre à leur Roi, & à leur
Souverain naturel, & univerſellement re-
connu. Il n'y a point de Peuples, pour
peu policez qu'ils ſoient, & pour peu de
Religion qu'ils ayent, qui ne regardent
avec horreur l'attentat du Prince d'Oran-
ge contre ſon beau-pere & ſon oncle, &
qui ne doivent s'armer contre lui, com-
me contre un Uſurpateur condamné par
toutes ſortes de Loix divines & humaines.
Quand on voudroit ſe ſervir du pretexte de
la Religion Catholique, dont le Roi Jac-
ques II. fait une profeſſion publique; il
eſt certain qu'il n'y a point de Loy dans
ces Royaumes-là qui donne droit aux Su-
jets de diſpoſer de la Couronne, lorſque
celui qui la poſſede ne fait pas profeſ-
ſion de la Religion Anglicane, ou s'il
s'en trouve quelqu'une, elle eſt nouvelle,
& elle n'a point été faite par des voyes
autentiques. Neſt-ce pas aux Seigneurs
un étrange aveuglement d'avoir declaré le
Trône vacant, parce que celui qui le rem-
plit eſt de la Religion Catholique, pour
établir un Prince qui a toûjours fait pro-

1688. feſſion de la Religion Proteſtante, & qui eſt d'une Religion contraire aux mêmes Loix, dont pretendent ſe ſervir ceux qui ſoûtiennent que le Royaume d'Angleterre eſt vacant ; puiſque l'on ſçait que la Religion Anglicane eſt plus oppoſée à celle des Proteſtans non conformiſtes, qu'à la Catholique même ? Pour faire voir que la difference de Religion n'eſt point une raiſon qui doive exclure de la Couronne d'Angleterre ceux qui ont droit de la poſſeder par la voye du ſang, il ne faut que faire reflexion ſur ce qui ſe paſſa aprés la mort d'Edoüard VI. Roi d'Angleterre, fils de Henry VIII. & de Jeanne Seymer. Quoique Marie d'Angleterre qui étoit ſœur conſanguine d'Edoüard VI. fût Catholique, & qu'elle rétablît en ce Royaume-là dans ſa vigueur la Religion Romaine, contre laquelle Henry VIII. avoit donné de ſi cruelles & de ſi puiſſantes attaques, elle ne laiſſa pas de monter ſur le Trône de ſes Anceſtres. Les Seigneurs & les Peuples ne jugerent pas que cette Princeſſe fût incapable de regner, & d'exercer ſur eux le même pouvoir abſolu, & la même autorité Souveraine qu'avoient exercé ſes predeceſſeurs, & ils ne lui firent pas un crime de ſa Religion. La Lettre dattée d'Edimbourg le 3. Novembre, que les

Evêques & Prelats d'Ecoſſe écrivirent au Roi Jacques II. fait connoître qu'encore qu'il profeſſât une Religion differente, ils ne laiſſerent pas de lui renouveller les mêmes marques de reſpect & de ſoumiſſion, que s'il eût été de la Religion Anglicane, parce qu'il étoit leur Roi, & que nulle conſideration ni pretexte ne pouvoient les diſpenſer, ni dégager de la fidélité & de l'obeïſſance qu'ils lui devoient, comme étant leur Souverain. 1688.

Je quitterai pour un moment ce qui s'eſt paſſé en Angleterre depuis que le Prince Guillaume en a été declaré Roi, pour retourner aux affaires de France. Je paſſerai même ſous ſilence les differentes Aſſemblées qui ſe ſont faites enſuite, afin de trouver les moyens de le maintenir ſur le Trône qu'il vient d'uſurper, contre toutes ſortes de Loix & de juſtice. Je ne parlerai point non plus des ceremonies de ſon Couronnement, qui ſont des ſuites de cette injuſte & tyrannique uſurpation, de la perfidie & de l'aveuglement des Anglois, dans le deſſein de rapporter ce qui s'eſt paſſé en ce Royaume, & contre les Ennemis de l'Etat, afin de ne point dérober la gloire qui eſt dûë aux belles actions des François, & de ceux qui combattent contre eux; d'autant plus même que je ne me ſuis propoſé d'écrire les

1688. choſes qui ſont arrivées dans les Etats voiſins, qu'autant qu'elles ont rapport & liaiſon avec la France, & qu'elles ſont abſolument neceſſaires pour la connoiſſance de nôtre Hiſtoire.

Le Roi ne pouvant plus diſſimuler le reſſentiment qu'il avoit de la mauvaiſe intention des Hollandois, & des faux pretextes qu'ls prenoient pour prêter ſecours au Prince d'Orange, dans le deſſein qu'il avoit formé de porter les armes contre le Roi d'Angleterre ſon ami & ſon allié, & de le chaſſer de ſon Royaume; Sa Majeſté crut qu'elle ne devoit plus garder de meſures avec ces Peuples, & qu'il étoit de ſa gloire, & de l'intereſt de ſon Etat de leur declarer la guerre; ce qui fut fait par une Declaration publiée le 26. Novembre 1688. dans laquelle l'on voit les juſtes ſujets que nôtre Monarque a eûs de regarder les Etats Generaux des Provinces Unies des Païs-Bas, comme ſes veritables Ennemis, & avec qui ſes Sujets ne devoient plus avoir aucun commerce, & contre qui ils devoient s'armer, puiſqu'ils avoient encouru l'indignation de nôtre Souverain.

Declaration de guerre contre la Hollande.

Dés le 28. Octobre, ces Peuples avoient fait courir un Manifeſte ou Extrait des Regiſtres de leurs Deliberations, qui conte-

noit les motifs qui les avoient obligez de donner ſecours au Prince d'Orange. Il paroît par ce Manifeſte qu'ils ont grand interêt à veiller à la conſervation du Royaume d'Angleterre, & qu'ils n'avoient pû refuſer à ce Prince, ni aux Loix de cet Etat, l'appui de leurs armes, afin de ſecourir une Nation contre un Gouvernement, dont ils pretendoient qu'elle avoit ſujet de ſe plaindre ; comme ſi les Etats des Provinces Unies avoient quelque droit d'inſpection ſur la conduite du Roi d'Angleterre, & ſur l'adminiſtration de ſon Royaume ; comme ſi ce Prince étoit ſoumis à leur Juriſdiction & à leur cenſure, & comme ſi le ſalut de l'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande avoit été confié à leurs ſoins, & qu'il dépendît de leur protection. L'on ſçait aſſez que ces Peuples qui doivent leur établiſſement à nos Rois, & qui ſont redevables à la force des armes de nos Souverains, de la richeſſe & de la puiſſance qu'ils ont, ſe ſont voulu en toutes occaſions rendre arbitres des differends des Princes voiſins. Ils ont eu la hardieſſe & la temerité d'oſer meſurer en quelque maniere leurs forces avec celle de nôtre Monarque, & balancer la puiſſance des Souverains, ne ſe ſouvenant plus de l'état où 1688.

1688. ils avoient été auparavant, & ſe flattant que nôtre Roi ne leur feroit point ſentir encore une fois le poids de ſon bras, & les effets de ſon juſte reſſentiment.

La declaration de la guerre aux Hollandois n'eut pas plûtôt été renduë publique, que les François ſe mirent en état de les pourſuivre & de les attaquer par mer & par terre, & deux Vaiſſeaux de Sa Majeſté commandez par les ſieurs des Francs & de Septime prirent ſur la fin de l'année 1688. entre Meſſine & Livourne deux Vaiſſeaux Hollandois, l'un armé en guerre, & l'autre marchand qui venoit d'Alexendrette chargez de 1300. balots de ſoye, & d'autres riches marchandiſes, eſtimées plus de quatre millions de livres.

Priſe de 2. Vaiſſeaux ſur les Hollandois.

Les Ennemis de l'Etat firent tous leurs efforts pour engager les Cantons Suiſſes de rompre avec la France, & lorſque l'on pourſuivoit cette rupture avec le plus de chaleur, il parut une Lettre écrite à un particulier de Soleure, par laquelle on tâchoit d'inſinuer à ces Peuples qui ont été toûjours étroitement unis avec la France, que le Roi avoit intention de conquerir la Suiſſe, pour s'ouvrir un chemin à de plus conſiderables Conquêtes; mais ce diſcours ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit des Suiſſes,

On ſollicite en vain les Suiſſes contre la France.

Suiſſes, parce qu'ils ſont perſuadez du contraire ; & que toutes les apparences combattent & détruiſent ce que ces perſonnes mal-intentionnées pour ce Royaume leur ont voulu inſinuer. Ces Peuples en effet connoiſſoient plus particulierement que ceux qui s'ingeroient de leur donner conſeil ſur leur conduite, ce qui étoit de leur interêt particulier & la reſolution qu'ils devoient prendre à la Diette, que l'on tenoit à l'occaſion des affaires preſentes. Ce fut alors que la Maiſon d'Auſtriche, & les Ennemis ſecrets de la France ſolliciterent plus puiſſamment les Suiſſes de ne point garder de neutralité, & de donner paſſage aux Troupes des Alliez pour entrer en ce Royaume : mais tous leurs projets furent inutiles, & ils ſentirent à leur deſavantage les effets de leurs mauvais conſeils. Les Suiſſes peuvent rendre témoignage au public, comme nos Rois ont toûjours gardé inviolablement tous les Traitez d'alliance faits avec eux ; auſſi de leur part n'y ont jamais donné d'atteinte, de ſorte qu'en 1521. ils firent arrêter un Envoyé du Pape Leon X. qui étoit venu les ſolliciter, de leur donner des Troupes contre François I. 1688.

Les affaires de la guerre n'occupoient pas tellement le Roi, qu'il ne ſongeât à

1688. à remplir les places des Commandeurs, & des Chevaliers des Ordres de saint Michel & du saint Esprit qui étoient vacantes. Sa Majesté nomma le quatriéme Decembre 1688. pour Commandeurs les Cardinaux d'Estrées & de Bonzy, l'Archevêque de Rheims & l'Evêque d'Orleans, & pour Chevaliers le Duc de Vendôme, le Comte d'Armagnac, le Comte de Brionne, le Chevalier de Lorraine, le Comte de Marsan, les Ducs de la Trimoüille, d'Uzez, de Sully, de Richelieu, & de la Rochefoucaut, le Prince de Monaco, les Ducs d'Estrées, de Grammont, de Mazarin, de Villeroy, de Beauvilliers, de Foix, de Gévres, de Noailles, de Coislin, de Choiseuïl, & d'Aumont, le Maréchal Duc de Luxembourg, le Maréchal Duc de la Feüillade, le Duc de Chevreuse, les Maréchaux de Bellefons, & de Humieres, le Maréchal Duc de Duras, le Maréchal de Lorge, Le Duc de Bethune-Charost, le Maréchal d'Estrées, le Duc de la Viéville, les Marquis de Tilladet, de la Salle, de Beringhen fils, & de Dangeau, le Comte de Grammont, les Marquis de Boufflers, de Beuvron, & de Montchevreüil, le Comte de Maulevrier Colbert, le Baron de Montclar, les Marquis de Lavardin & de Villars pere, les Com-

Creation de nouveaux Chevaliers de l'Ordre.

tes de Grignan & de Choiſeuil, les Marquis de Matignon & de Joyeuſe, les Comtes de Calvo, d'aubigny, de Montal & de Biſſy, les Marquis d'Effiat & de Chaſeron, le Comte de Saint Geran, le Marquis de Sourdis, les Comtes de Solre & de la Vauguion, les Marquis d'Hoquincourt, de Verac, d'Arcy, de Chaſtillon & d'Uxelles, le Comte de Teſſé, le Marquis de Villarceaux fils, les Marquis d'Eſtampes, de la Rongere, & de Luſſan. La Ceremonie en fut faite le dernier jour de ce même mois, & continuée le lendemain premier jour de l'année 1689. avec les Ceremonies ordinaires & accoûtumées. 1688.

Le Roi d'Angleterre aprés avoir pris avec nôtre Monarque, toutes les meſures les plus juſtes qu'ils avoient à prendre pour ſe rendre maîtres de leurs Ennemis, partit de Breſt au mois de Mars avec pluſieurs Vaiſſeaux chargez de Soldats, d'Officiers François, & de munitions de guerre, pour aborder en Irlande, où il ne fut pas plûtôt arrivé, que le Comte de Tyrconnel qui en étoit le Viceroi, & dont la fidelité ne peut être aſſez admirée, le reçut à Kilkenny avec toute la magnificence poſſible, & tous les témoignages de zele & d'affection qu'un Sujet fidelle peut rendre à ſon Souverain. Il s'y trouva plus de AN. 1689.

1689. ſoixante mille Irlandois qui lui offrirent leur ſervice. Le Roi Jacques II. aprés avoir loüé la fidelité de la Nation Irlandoiſe dont il venoit de recevoir des preuves, témoigna qu'il conſerveroit toûjours dans ſon ſouvenir les obligations qu'il avoit à ſa Majeſté Tres-Chrêtienne, qui lui avoit ſi genereuſement donné, auſſi-bien qu'à la Reine ſon Epouſe, & au Prince de Galles ſon Fils, un azile ſi favorable dans ſon Royaume, & un ſecours conſiderable d'hommes & d'argent : Que de ſa part il feroit tout ce qui ſeroit en ſon pouvoir, pour garantir ſes Peuples de la violence & des inſultes de ſes Ennemis : Qu'il eſperoit que Dieu favoriſeroit ſes armes de ſa protection, puiſqu'il vangeoit ſa querelle, & que pourvû que ſes Sujets ſecondaſſent ſes intentions, ſuiviſſent ſon exemple & imitaſſent la valeur des François qui venoient combattre pour ſon ſervice, il rendroit inutiles & ſans effet les efforts de tous ceux qui le perſecutoient, ce qu'il eſperoit d'autant plus que ſes Ennemis vivoient ſans Loy & ſans Religion, quoiqu'ils employaſſent le motif de la Religion même, pour autoriſer leur deſobéiſſance & leur revolte.

Si l'on conſidere les pretextes dont les Hollandois ſe ſont ſervis pour ſecourir le

Prince d'Orange, il ſemble que la con- 1689.
ſervation de la Religion Anglicane a été
l'unique ſujet qui les y ait engagez, &
qu'ils ayent été perſuadez que ce Prince
n'avoit aucune intention de s'emparer du
Royaume d'Angleterre, ou de le ſubju-
guer, ou de détroner le Roi Jacques. On
croira que loin de ſonger à donner aucune
atteinte à la ſucceſſion legitime, ni exter-
miner ou perſecuter la Religion Catholi-
que, il eſt venu ſeulement pour ſecourir la
Nation, pour la rétablir dans la joüiſſan-
ce de ſes anciens Privileges, & dans le
libre exercice de ſa Religion. Cependant
le Prince d'Orange n'a pas plûtôt été le
plus fort à Londres, qu'en forçant les
Peuples de le declarer Roi, il a renverſé
par ce moyen la ſucceſſion legitime, &
a commencé à publier des Ordonnances
rigoureuſes contre les Catholiques, qui
vivoient en Angleterre en repos de conſ-
cience ſous la bonne foi des Loix du
Royaume; à faire des cabales pour dé-
truire la Religion Anglicane, pour
aneantir le pouvoir des Evêques, ruiner
& abolir leurs fonctions & leur Miniſ-
tere, établir & faire regner celui des
Preſbyteriens, en un mot à faire tout ce
que l'imagination lui a pû ſuggerer, &
tout ce que la force lui a pû permettre pour

1689. introduire la Religion Proteſtante, & éloigner tous ceux qui par un zele veritable pour celle du Royaume, s'oppoſoient à ſes pernicieux deſſeins. Les Anglois ſont-ils encore ſi aveuglez, qu'ils ne connoiſſent pas que tous les vœux & toutes les Prieres qui ſe firent en Hollande avant le départ du Prince d'Orange pour l'Angleterre, ne tendoient pour ainſi dire, qu'à ſolliciter & engager Dieu à lui être propice & favorable, afin d'introduire en ce Royaume-là la Religion Proteſtante, qui eſt, comme nous avons déja dit, plus oppoſée à la Religion Anglicane, que l'Anglicane même n'eſt contraire & oppoſée à la Religion Catholique ? Ces Peuples ſont-ils ſi prevenus & ſi préoccupez de leur paſſion, & des promeſſes de ce Prince ambitieux, qu'ils ne découvrent pas que le ſeul motif qui lui a fait entreprendre de venir de Hollande en Angleterre, a été pour s'en rendre maître, & pour aſſujettir en ſuite les Anglois ſous une domination comme étrangere, la plus cruelle qu'ils ayent jamais reſſentie ? L'injuſte détention de quelques Lords & Officiers principaux d'Angleterre au préjudice de l'*Habeas Corpus* ; la cruelle perſecution des Catholiques en ce Royaume-là, l'établiſſement des nouveaux impôts, & tant d'autres

violences que cet Uſurpateur de la Cou- 1689.
ronne d'Angleterre a exercées, ne ſeront-
elles pas capables de deſſiller les yeux de
ceux qui ſont bien ſenſez & bien inten-
tionnez pour le ſalut de leur Païs, & ne
les obligeront-elles pas d'avoüer que le
deſir de regner a été le ſeul aimant qui
ait attiré le Prince Guillaume en Angle-
terre, & qu'il n'a pû être aſſez penetré
lui-même, & aſſez prevenu des veritables
ſentimens de la Religion, pour n'avoir eu
pour objet de ſon entrepriſe, que le main-
tien & la défenſe de cette même Religion,
puiſqu'il n'a pû rien faire de ſi oppoſé à
la veritable Religion, que d'uſurper un
Sceptre qui ne lui appartient pas, & de
renverſer tout ce qu'il y a de plus ſaint &
de plus ſacré parmi les hommes, pour s'é-
tablir ſur un Trône dont les Loix divines
& humaines lui interdiſent l'entrée, & ſur
lequel il ne peut monter qu'en détruiſant
toutes ſortes de Loix, & en violant les
Droits les mieux établis & qui ſont le plus
en veneration parmi les Peuples ? Pour
marquer l'eſprit ambitieux du Prince d'O-
range & ſon veritable caractere, il ne faut
que jetter les yeux ſur la Declaration qu'il
fit publier auſſi-tôt qu'il fut arrivé en An-
gleterre. Il n'étoit pas encore le maître
abſolu, & cependant l'on ne vit jamais

1689. d'Ordonnance ou de Declaration plus imperieuſe, remplie de termes plus hardis, & qui reſſentiſſent davantage le pouvoir deſpotique & tyrannique, que ce Prince vouloit uſurper & exercer ſur des Peuples qui ne lui étoient pas encore ſoûmis.

Mais qu'eſt-ce que toutes les Nations qui font profeſſion de la Religion Catholique, peuvent dire de l'inſenſibilité dans laquelle s'eſt toûjours tenuë juſques à preſent la Cour de Rome ? Le Conſeil du Pape ne pouvoit ignorer que la guerre qui ſe fait en Angleterre contre le Roi Jacques, n'eût été entrepriſe pour détruire la Religion Catholique, & pour faire regner la Proteſtante : Que quelque jour l'on reprochera à la memoire de Sa Sainteté de n'avoir pas employé toutes ſes forces, tant ſpirituelles que temporelles, pour rétablir dans ſon Trône un Roi qui n'en a été chaſſé, que parce qu'il a conſervé avec trop de vigueur la veritable Religion. Le Pape ne ſçavoit-il pas que cette guerre qui eſt allumée ſi puiſſamment dans toute l'Europe Chrêtienne eſt une guerre de Religion, & que quelque pretexte que l'Empereur, les Souverains d'Allemagne, l'Eſpagne, & la Hollande, ayent pris pour ſe liguer enſemble, afin de tâcher d'abattre la France, leur union ne laiſſe pas de regarder la Religion,

ligion, & que nôtre Monarque ſe trou- 1689.
ve aujourd'hui le ſeul, qui comme Fils
aîné de l'Egliſe & Roi Tres-Chrêtien,
ſoûtient les Droits de cette Religion Chrê-
tienne & Catholique, contre les Souve-
rains mêmes qui en font profeſſion pu-
blique, & qui la devroient défendre? Et
n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le Sou-
verain Pontife, prévenu par de méchans
conſeils, ſoit demeuré ſans mouvement &
ſans action, & qu'il ait preferé la ſatis-
faction qui le flatoit, s'il voyoit diminuër
la gloire de la Maiſon de France, par l'é-
levation de celle d'Autriche, au déplaiſir
de voir détruire la Religion Chrêtienne &
Catholique, non-ſeulement par ſes plus
cruels & plus puiſſans ennemis, mais en-
core par ceux que l'honneur, le devoir,
& l'interêt particulier même devoient en-
gager à la proteger contre ceux qui ſe met-
troient en état de l'attaquer. Nous avons
lieu d'eſperer que le Saint-Eſprit illumi-
nera celui qui a ſuccedé à Innocent XI.
& qu'il ne prêtera point l'oreille à la voix
de certaines perſonnes mal intentionnées.
& qui par des interêts particuliers ſe mon-
trent paſſionnées contre la France; mais
que s'acquittant de l'obligation que la Di-
gnité de Souverain Pontife lui impoſe, il
agira comme un veritable Pere commun

1689. de tous les Princes Chrêtiens, ſans être préoccupé de paſſion ; & qu'étant animé de ſentimens de tendreſſe pour l'Egliſe, il employera tous ſes ſoins pour procurer l'union & la bonne intelligence entre les Princes Chrêtiens, & par ce moyen conſervera & défendra la Religion contre les efforts de ſes plus dangereux ennemis. Si Innocent XI. euſt ſuivi les mouvemens de charité, que ſa qualité de Souverain Pontife lui devoit donner, & s'il eût quitté tous ces ſentimens humains qui l'ont toûjours fait incliner pour la Maiſon d'Auſtriche, il auroit empêché cette grande & effroyable effuſion de ſang Chrêtien qui s'eſt fait en Allemagne, en Flandre & en Angleterre, depuis que la Ligue a été formée contre la France. Sa Sainteté auroit prevenu toutes les diſgraces dont l'Europe Chrétienne ſe voit preſentement affligée, les incendies, les pillages, les meurtres, & tous les autres malheurs qui ſont les ſuites funeſtes de la guerre. Il y a lieu de craindre que le feu de la diviſion qui eſt ſi puiſſamment allumé parmi les Princes Chrêtiens, ne ſoit d'une trop longue durée pour la Religion, à moins que Dieu ne l'éteigne par ſa providence, ou que celui qui remplit à preſent la Chaire de S. Pierre n'en arrête promptement le cours.

Pour peu que l'on examine la conduite que tint le Roi d'Angleterre envers la Cour de Rome, ſi-tôt qu'il fut parvenu à la Couronne d'Angleterre, l'on connoîtra qu'il avoit merité du Saint Siege, qu'il employât tous ſes ſoins & toutes ſes forces pour lui donner du ſecours contre le Prince d'Orange. Ce Roy ne fut pas plûtôt monté ſur le Trône, qu'il envoya à Rome un Ambaſſadeur d'Obedience, pour marquer qu'il vouloit toûjours être en une intelligence filiale avec ſa Sainteté; & ce coup hardi devoit engager le Pape à une tres-grande reconnoiſſance envers ce Prince, & l'obliger à tout entreprendre pour le maintenir; joint auſſi qu'en le maintenant, Sa Sainteté conſervoit trois Royaumes ſoûmis à ſa Juriſdiction, & réünis au ſein de l'Egliſe, dont ils avoient été ſi long-temps ſeparez. Le Roi d'Angleterre pour convaincre toute l'Europe Chrétienne de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de la perſonne d'Innocent XI. dans le temps même qu'il paroiſſoit menacé de quelque orage, & que la foudre grondoit ſur ſa tête, ſouhaita que le Nonce de ce Souverain Pontife tinſt ſur les Fonts de Baptême le Prince de Galles au nom de ſa Sainteté. Toutes ces démarches font voir qu'Innocent XI. comme Chef de 1689.

1688. l'Egliſe Romaine, non-ſeulement étoit obligé à prendre le parti du Roi d'Angleterre contre le Prince d'Orange, mais qu'il devoit encore intereſſer tous les Princes Chrétiens dans ſa défenſe, afin de répondre aux témoignages d'eſtime & de conſideration ſinguliere qu'il avoit reçûs de ce Monarque. Tous les peuples auroient connu par là que ſa Sainteté n'étoit plus partialiſée pour la Maiſon d'Auſtriche, & que lors qu'il s'agiſſoit de défendre la Religion, & de proteger les Princes Chrétiens, elle renonçoit à ſes propres ſentimens, & n'avoit pour objet de ſes actions que la gloire de Dieu, & la conſervation de ſon Egliſe. Perſonne ne doute que ſi Innocent XI. en eût uſé de cette maniere, il auroit fait un ſacrifice agreable à Dieu & à toute l'Europe Chrétienne.

Le Roi ſçavoit que l'Eſpagne agiſſoit ſecretement contre les interêts de la France, & qu'au lieu de maintenir le Traité arrêté en 1684. elle ne s'appliquoit qu'à lui donner atteinte en toutes occaſions, afin d'engager tous les Princes de l'Europe, tant Catholiques que Proteſtans, à prendre les armes contre ſa Majeſté. Elle étoit informée de ce qui s'étoit paſſé dans la négociation de la Ligue d'Auſbourg, & de la part que le Gouverneur des Païs-Bas Eſ-

pagnols avoit euë dans l'entrepriſe que le Prince d'Orange avoit faite contre le Roi d'Angleterre. Elle ne pouvoit pas toutefois ſe perſuader que ſa Majeſté Catholique eût approuvé, & encore moins preſcrit & ordonné cette conduite, étant ſi contraire & ſi oppoſée aux raiſons du ſang, & de la Religion; & comme les Rois pour leur propre ſeureté ſont obligez de ſe donner ſecours les uns aux autres, ſa Majeſté avoit crû que le Roi d'Eſpagne prendroit les armes pour s'oppoſer à un auſſi injuſte, & auſſi criminel attentat que celui du Prince d'Orange. Sa Majeſté fit inutilement tous ſes efforts pour obliger le Roi Catholique de s'unir avec elle pour rétablir le Roi d'Angleterre ſur ſon Thrône, & pour conſerver par ce moyen la Religion Romaine, contre les Proteſtans, qui ſe ſont joints enſemble pour la détruire, ou au moins, afin d'engager ſa Majeſté Catholique à ne prendre aucun parti, & à garder une neutralité ſi exacte, qu'elle n'envoyât aucun ſecours directement ni indirectement à l'Empereur. Sa Majeſté Tres-Chrétienne n'ignoroit pas auſſi que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre avoit eu pluſieurs Audiences particulieres avec le Prince d'Orange, & qu'il le ſollicitoit d'obliger les Anglois de 1689.

1689. faire la guerre à la France. Elle ſçavoit encore que le Gouverneur des Païs-Bas Eſpagnols levoit des Troupes inceſſamment, qu'il promettoit d'envoyer aux Etats Generaux au commencement de la Campagne. Toutes ces conſiderations, & pluſieurs autres énoncées dans le Manifeſte de ſa Majeſté du 15. Avril, l'engagerent à declarer la guerre à l'Eſpagne, & à prevenir les mauvais & pernicieux deſſeins qu'elle pouvoit avoir contre la France. Il n'y a perſonne qui ne ſoit ſurpris d'apprendre que le Roi d'Eſpagne qui porte le titre de Roi Catholique, & dont les anceſtres ont donné tant de témoignages de leur inſigne pieté, & de leur grand zele pour le maintien, & la conſervation de la Religion Catholique, ait emploïé ſes Miniſtres dans les Cours des Princes de cette même Religion, à défendre un injuſte Uſurpateur, qui fait profeſſion de la Proteſtante; & nôtre étonnement augmentera lorſque nous ferons reflexion qu'encore que ſa Majeſté Catholique juſques à preſent, n'ait ſouffert aucun Proteſtant dans ſes Etats, elle a permis neanmoins que les Hollandois & l'Electeur de Brandebourg miſſent des Garniſons Proteſtantes dans pluſieurs de ſes Places. L'on connoît bien par cette

Declaration de guerre à l'Eſpagne.

conduite que la Maiſon d'Auſtriche ne garde plus aucunes meſures, & qu'elle n'eſt retenuë par aucunes loix de bienſeance & d'honneur, ni par les motifs de la Religion, & que quelques fauſſes maximes de politique, & ſa propre ambition lui tiennent lieu de regles, & la font ſeules agir. L'on peut dire en effet que la Maiſon d'Auſtriche oublie en cette occaſion ce qu'elle doit à elle-même, & à la Religion, & qu'il ſeroit tres-dangereux pour les Catholiques que les Proteſtans euſſent l'avantage ſur la France, puis qu'il n'y auroit plus de puiſſance capable de leur reſiſter; & qu'ainſi ils aneantiroient la Religion Romaine, & tourneroient leurs armes contre tous ceux qui ſe mettroient en état de s'oppoſer à leurs entrepriſes. Mais Dieu, dont le Roi Tres-Chrétien defend la cauſe avec autant de force que de pieté, rendra inutiles & ſans effet tous les deſſeins & tous les efforts de ceux qui ſe ſont unis contre la France. L'Empereur en prenant la défenſe des intereſts du Prince d'Orange doit ſe ſouvenir des Paroles admirables que Jehu adreſſa à Joſaphat: *Tu preſtes ſecours à l'impie, & tu te lies d'intelligence & d'amitié avec ceux qui perſecutent le Seigneur.* Il eſt aſſez difficile de concevoir comment la Maiſon d'Auſtriche a ſitôt perdu la memoire de 1689.

1689. l'ancienne inimitié qu'elle a toûjours eüe avec celle de Naſſau dont le Prince d'Orange deſcend. Ne ſe ſouvient-elle plus qu'Albert d'Auſtriche en 1298. tua Adolphe de Naſſau dans une guerre qu'il eut contre lui, & qu'il obtint ſur lui la dignité Imperiale; & Philippe II. Roi d'Eſpagne ne fut-il pas dépoüillé des Provinces Unies par les artifices & les intelligences de Guillaume de Naſſau, & par le ſecours & la force des armes de Maurice de Naſſau? Quelle aſſeurance le Roi d'Eſpagne peut-il prendre ſur les promeſſes d'un Prince dont les Anceſtres ont toûjours eu un eſprit de revolte, & qui a lui-même oſé entreprendre d'enlever par des voyes iniques la Couronne à ſon oncle, & à ſon beau-pere? Comment le Roi Catholique ſe pourra-t-il perſuader que le Prince d'Orange, qui s'eſt déclaré publiquement le Protecteur de la Religion Proteſtante, veuille jamais renoncer au deſſein qu'il a de l'établir, & d'en étendre les bornes, en détruiſant la Catholique, qui eſt la Religion pour la défenſe de laquelle tous les Rois d'Eſpagne ſe ſont montrez ſi zelez? Il ne faut point faire faire de reflexions aux Hollandois ſur l'état preſent des affaires; leur intereſt particulier, & l'experience des choſes paſſées depuis l'établiſſement de leur Republique,

leur font aſſez connoître ce qu'ils ont à faire, & la conduite qu'ils ont à tenir, & ils ſentent bien que l'interruption de leur commerce cauſée par cette guerre diminuë & affoiblit conſiderablement les forces de leur Etat. 1689.

Si le Roi eût voulu ſe ſervir de tous ſes avantages, lorſque le Turc continua la guerre contre l'Empereur, & qu'il fit ſur lui des conqueſtes ſi conſiderables, il n'auroit pas laiſſé échaper cette favorable occaſion; & ſi ſa Majeſté s'en étoit prévaluë, comme les maximes ordinaires de la politique auroient pû lui conſeiller, elle auroit prevenu tous les mauvais deſſeins de l'Empereur & des Princes d'Allemagne, & les auroit empêchez d'être jamais en état de prendre les armes contre elle, & de faire une Ligue pour arrêter le cours de ſes Conqueſtes; mais au contraire nôtre Prince ſuivant les mouvemens de ſon ame, dont la grandeur n'a jamais pû être aſſez admirée, a plaint les malheurs qui ſont arrivez à l'Empire: ſa Majeſté a pris part à ſes diſgraces, & elle a témoigné de la joye quand il s'eſt relevé de l'état funeſte où le ſort des armes l'avoit reduit. Nôtre Souverain, bien loin d'écouter la voix du reſſentiment qu'il pouvoit avoir du peu de ſoin & de menagement que l'on

1689. avoit eu en Allemagne pour ſes troupes ; qui en combattant ſi vigoureuſement & avec tant de courage, avoient preſque ſauvé l'Empire à la bataille de ſaint Godart, les auroit envoyées au ſecours de Vienne, ſi ſa Majeſté euſt été perſuadée que l'Empereur les euſt voulu recevoir. Auſſi pour marquer que ſon intention n'étoit point de profiter du deſavantage, & de la diſgrace de l'Empereur, ſa Majeſté permit que l'élite de ſa Nobleſſe portât les armes pour ſon ſervice. Chacun ne ſçait-il pas que le Maréchal de Crequi qui avoit ordre d'aſſieger Luxembourg, ſi les Eſpagnols ne remettoient point entre les mains du Roi les Places qu'ils étoient obligez de rendre par le Traité de Nimegue, reçût une Lettre de ſa Majeſté qui lui ordonnoit de retirer ſes troupes, afin que ce ſiege ne donnât aucun ombrage à l'Empereur, & n'empeſchât point qu'il ne ſe ſervît de toutes ſes forces contre l'armée Ottomane ; mais auſſi-tôt que Vienne eut été ſecouruë par les Polonois, que l'Empereur ſe vit entierement delivré du peril, & qu'il connut que la fortune abandonnoit le parti de ſes Ennemis pour ſe ranger de ſon côté, il redoubla ſa fierté à l'égard de la France. Ses Miniſtres ne ſe contenterent pas de parler avec peu de reſpect de nôtre Mo-

narque, ils eurent la hardieſſe de publier, 1689.
que l'Empire feroit la paix avec la Porte, afin de tourner ſes armes contre ce Royaume. Enfin nous avons veu éclater tout d'un coup les effets d'une Ligue faite à Auſbourg. Les Eſpagnols voyant que les Allemands n'avoient plus à craindre la puiſſance des Turcs, refuſerent entierement d'executer le Traité de Nimegue, & de rendre à ſa Majeſté les Places qu'ils étoient obligez de lui remettre entre les mains par ce Traité ou l'équivalent de ces Places, & ils ſe joignirent ſecretement avec ſes Ennemis. Mais Dieu permettra que leurs projets n'auront point le ſuccés qu'ils en eſperent; qu'ils ne ſerviront qu'à rehauſſer l'éclat de la gloire de nôtre Monarque, à rendre ſa puiſſance plus affermie, & que ſes forces ſe trouveront toûjours en état de reſiſter aux efforts de tous les Confederez, & de les faire repentir de leur Ligue & de leur Union contre la France; en ſorte que toute l'intrigue du Prince d'Orange & la malice de ſon Conſeil contre le Roi, ne tournera qu'à ſa confuſion, Dieu renverſant ſes deſſeins comme il fit ceux d'Achitophel contre David, les faiſant réuſſir pour ſon bien, pour ſon avantage, & pour ſa gloire.

Sa Majeſté voulant mettre à couvert ſes

1669. Sujets des attaques de leurs Ennemis, & empêcher qu'ils n'euſſent aucun avantage ſur eux, fit expedier pluſieurs Commiſſions pour lever des Troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie, & nomma pluſieurs Generaux, Lieutenans Generaux, & autres principaux Officiers pour les commander. Ces Troupes furent diſtribuées, les unes en Allemagne ſous le Commandement du Maréchal Duc de Duras, les autres en Flandre ſous les ordres du Maréchal de Humieres, & en Catalogne ſous la conduite du Duc de Noailles. La ſuite nous apprendra que ces trois grands Generaux ont donné des marques de leur valeur, & de leur prudence en toutes occaſions; que ſous leurs ordres nos Soldats ont combattu avec courage & avec vigueur, & qu'ils ont ſoûtenu avantageuſement la gloire de la Nation.

Afin que tous les ordres de ce Royaume contribuaſſent à ſa défenſe contre les Ennemis Confederez, le Roi avoit fait publier dés le 15. Decembre 1688. une Ordonnance portant que les Paroiſſes de toutes les Provinces, & Generalitez, dans leſquelles ſa Majeſté avoit déclaré qu'elle vouloit qu'on levât une milice de jeunes gens les mieux faits, les plus propres aux armes, & non engagez dans le mariage,

fourniroient chacune deux hommes, pourvû qu'elle portât quatre mille livres de taille, & les autres ainſi en augmentant. Cette ſage précaution a fourni en peu de temps, & d'une maniere qui a été peu à charge, un corps de Troupes tres-conſiderable, & que l'on pouvoit dire, l'élite des Paroiſſes. Sa Majeſté fit diſtribuer ces Troupes aux endroits où elle les crût neceſſaires pour ſon ſervice, & le bien de ſon Etat. Enſuite elle convoqua un Arriere-ban pour les Gentils-hommes & ceux qui poſſedent des Fiefs, & cette Nobleſſe fut auſſi envoyée en differents lieux, où ſon ſecours fut jugé le plus utile. Il faut convenir que l'on ne peut aſſez admirer la conduite de nôtre Monarque, ſes ſoins, & ſon application infatigable dans l'adminiſtration & le Gouvernement de ſon Royaume. Sa Majeſté pourvoyant à tout avec une prudence admirable qui previent toûjours les deſſeins des Ennemis, donne des ordres ſi juſtes, & ſi à propos, & ils ſont ſi exactement executez, que les efforts de ceux qui l'attaquent, quelque puiſſans qu'ils ſoient, deviennent inutiles & ſans effet.

1689.

Levée de la milice 25000. hommes, & la Convocation de l'Arriere-ban

Les Vaiſſeaux de France au nombre de vingt-quatre, deux fregates & deux brulots partirent de Breſt le 6. May par un

tems fort obſcur pour porter du ſecours au Roy d'Angleterre, & ils arrivérent à la veuë de la terre d'Irlande le 9. entre le Cap de Clare, & Quinſale. Le Comte de Chaſteau-renaut qui commandoit, fit donner la chaſſe à trois Vaiſſeaux qui venoient à lui, mais ils ſe retirerent avec tant de vîteſſe, qu'on ne put les joindre, & enſuite il apprit qu'ils étoient de l'avant-garde de la Flote Angloiſe. Dans le temps qu'il faiſoit débarquer le ſecours qu'il conduiſoit pour être envoyé à Balgoben, les deux Vaiſſeaux qu'il avoit laiſſez de garde, lui firent ſignal qu'ils voyoient la flotte Ennemie : ce qui obligea le Comte de Chaſteau-renaut de ſe mettre en état de combattre. Le 12. parut la flote Angloiſe entiere compoſée de vingt-deux Navires de ligne, & de ſix autres bâtimens, ſon Commandant ayant le pavillon au grand maſt. Elle entra dans la baye de Bautrie où elle reconnut les Vaiſſeaux du Roi à la voile, & quoiqu'alors la guerre ne fût point encore declarée entre la France & l'Angleterre, le Comte de Chaſteau-renaut jugea qu'il y auroit combat, & il n'eut pas plûtôt mis ſes Vaiſſeaux en ordre de bataille que Herbert, Vice-Amiral Anglois, approcha des Vaiſſeaux François : ce qui ayant fait connoître au Com-

Combat naval entre la flote de France, & celle d'Angleterre.

te de Chaſteau-renaut qu'il n'y avoit point de temps à perdre, il donna auſſi-tôt le ſignal pour combattre. Le ſieur Gabaret, Chef d'Eſcadre qui commandoit nôtre avant-garde, avança ſur celle des Ennemis, & le ſieur Pannetier qui étoit à la tête ſur un Vaiſſeau de quarante-quatre pieces de canon, alla juſqu'à la portée du mouſquet du premier Vaiſſeau de l'avant-garde des Anglois qui étoit de ſoixante & dix pieces, & il l'attaqua ſi vigoureuſement qu'il eut tout le ſuccez poſſible. Nos autres Vaiſſeaux répondirent à cette vigueur, & quoiqu'inférieurs & inégaux en nombre, ils ne laiſſerent pas d'avoir l'avantage ſur les Ennemis. Il arriva cependant qu'un coup de canon ayant mis le feu aux Grenades & aux Gargouſſes de l'un, en fit ſauter la Dunette avec les Gardes & les Mouſquetaires qui étoient deſſus. Quoique le combat fût fort opiniâtré, nous ne perdîmes que quarante hommes. Nous eûmes ſoixante & treize bleſſez, parmi leſquels il y avoit trois Officiers, le ſieur Machaut Capitaine, le ſieur de la Treille Lieutenant, & le ſieur de Richar-Savion. Le Combat étant fini, les Vaiſſeaux Anglois virerent le bord, & ſe retirerent, & nous demeurâmes maîtres du champ de bataille. 1689.

La réduction de la Ville & Château de

1689. Campredon au mois de May fut la premiere expedition des armes du Roi ſous le commandement du Duc de Noailles. La Ville ne ſe défendit pas long-temps, mais le Château ne ſe rendit pas ſi tôt. Dom Diego Rodado qui y commandoit, répondit à la réputation qu'il avoit d'être un brave & ſage Capitaine, & ſoûtint le Siege vigoureuſement juſques au 17. Le Duc de Noailles s'empara enſuite d'une Tour fortifiée en forme de redoute, appellée la Tour de la Roque, qui n'eſt éloignée que d'une lieuë de Campredon. Le Gouverneur ſe rendit à compoſition le 23. Il ſe trouva dans cette place cinq cens hommes de garniſon qui furent conduits à Gironne. Le ſieur Dupleſſis-Belliere donna en ce Siege des preuves de ſa valeur. Quelques Miquelets Eſpagnols qui ſont les milices du Païs, vouloient s'oppoſer à nos deſſeins, & venir au ſecours de cette Place, mais ce fut inutilement, & ils ne parurent que pour ſe faire battre. Le Marquis de Rivarol, & le Comte de Chazeron ſe ſignalerent en cette expedition. Le Duc de Noailles aprés avoir reçû les ſoûmiſſions des habitans de la Vallée de Ribes, & s'être mis en poſſeſſion des Tours qui leur pouvoient ſervir

Priſe de Campredon en Catalogne.

ſervir de défenſes, y envoya une Gar- 1689.
niſon; ce qui donna l'allarme à Giron-
ne & aux lieux circonvoiſins.

Les ſecours que le Roi avoit envoyez au Roi d'Angleterre faiſoient aſſez connoître la part qu'il prenoit dans ſon rétabliſſement; mais comme Sa Majeſté n'avoit point eu d'occaſion d'entrer en guerre contre les Anglois, elle ne fit paroître ouvertement ſes ſentimens que le 25. Juin, auquel jour fut publiée une Ordonnance contenant qu'il y avoit long-temps que ſa Majeſté auroit declaré la guerre au Prince d'Orange, Uſurpateur de la Couronne d'Angleterre, ſi elle n'avoit point apprehendé d'y confondre, avec ceux qui ſuivoient ſon parti, les fidelles Sujets du Roi Jacques II. Le Roi avoit toûjours eſperé que les Peuples bien intentionnez pour Sa Majeſté Britannique, concevant de l'averſion, & de l'horreur pour le procedé injuſte & tyrannique du Prince Guillaume, & rentrant dans leur devoir, ſe retireroient de ſon parti, pour ſe ranger dans les intetrêts de leur legitime Souverain, & pour contribuer de tout leur pouvoir, à chaſſer du Trône d'Angleterre cet injuſte Uſurpateur; mais Sa Majeſté ayant ſçû qu'il avoit eu la hardieſſe de la prevenir, or-

Guerre declarée au Prince d'Orange.

1689. donna à tous ſes ſujets de courir ſus aux Anglois, & Eſcoſſois rebelles au Roi Jacques II. & fauteurs & partiſans du Prince d'Orange, avec défenſes d'avoir aucune communication, ni aucun commerce avec eux ſur peine de la vie.

Sa Majeſté deſirant qu'il ne reſtât aucun monument ni aucun veſtige des mouvemens de Paris arrivez en 1649. & 1652. & voulant faire connoître qu'elle avoit tous les ſujets imaginables d'être contente des Bourgeois qui depuis ce temps avoient donné pluſieurs marques de leur obeïſſance & de leur zele pour ſa Perſonne ſacrée, ordonna que l'on ôtât de l'Hôtel de Ville ſa figure, au bas de laquelle il y avoit quelques inſcriptions qui marquoient l'extinction de la revolte de cette Capitale du Royaume, & elle voulut qu'on en ſubſtituât une autre à la place, avec d'autres inſcriptions qui ne marquaſſent que ſa gloire, ſes Conquêtes, & les Victoires qu'elle avoit remportées ſur ſes Ennemis. Cette Statuë fut placée le 24. Juillet avec toute la pompe & la magnificence poſſible en preſence du Gouverneur de la Ville, des Prevôt des Marchands & Eſchevins, & pour rendre la ceremonie plus auguſte & plus éclatante, on tira le ſoir un

Nouvelle ſtatuë du Roi à l'Hôtel de Ville.

grand feu d'artifice dont le ſujet étoit une machine fort élevée au milieu de la Place de Gréve, qui repreſentoit le Temple de l'Honneur, environné de pluſieurs figures à la loüange & à la gloire du Roi, & de diverſes inſcriptions, emblêmes & deviſes, qui faiſoient voir ſes illuſtres & fameuſes actions qui devoient être placées dans ce Temple, & qui rendront ſon nom immortel. 1689.

Mort d'Innocent XI. & l'Election d'Alexandre VIII.

Le Pape Innocent XI. mourut le 12. Aouſt aprés treize années de Pontificat. Sur les derniers jours de ſa vie, ſa Sainteté fit venir Dom Livio ſon neveu, & aprés luy avoir recommandé de vivre en la crainte de Dieu, & dans l'étroite obſervance de ſes Commandemens, elle le pria de ne ſe point mêler des affaires temporelles, & de n'avoir aucune part dans les cabales & les intrigues qui pourroient être faites au Conclave qui ſe tiendroit pour l'élection de ſon Succeſſeur. Le Cardinal Ottoboni d'une illuſtre Maiſon de Veniſe, dont les rares qualitez, le merite diſtingué, & la ſublime pieté lui avoient acquis une grande eſtime, & une reputation ſinguliere, fut choiſi le 6. Octobre pour ſucceder à Innocent XI. ſous le nom d'Alexandre VIII. Cette promotion cauſa une

1689. joïe univerſelle, dans la croyance que chacun eut que le Conclave ne pouvoit choiſir un plus digne ſujet, ni une perſonne plus capable de moyenner la paix & l'union entre les Princes Chrêtiens, de ſoûtenir la Religion, d'en étendre les bornes, d'achever de détruire entierement l'hereſie, & de procurer à la Chrêtienté tous les biens, & les avantages qu'elle pouvoit attendre d'un Pontife d'une extrême ſageſſe, d'une pieté exemplaire, d'une conduite admirable & édifiante, & d'une experience conſommée. Le Duc de Chaunes, Ambaſſadeur Extraordinaire de France à Rome, reçût de Sa Sainteté toutes les marques d'eſtime & de conſideration qu'il avoit ſujet d'en eſperer.

Comme le ſieur le Pelletier qui avoit rempli la fonction de Controlleur General des Finances durant pluſieurs années, à la gloire de l'Etat, & à la ſatisfaction du Roy, témoigna vouloir être déchargé des ſoins qui accompagnent ce grand & penible emploi, Sa Majeſté choiſit le ſieur de Pontchartrain pour remplir ſa place. Chacun connoît les ſervices conſiderables qu'il a rendus dans la Charge de Conſeiller au Parlement de Paris, dans la dignité de Premier

Le Sieur de Pontchartrain Controlleur General.

Preſident au Parlement de Bretagne, & en la fonction d'Intendant des Finances. L'on ne douta point qu'il ne répondit avantageuſement au choix que ſa Majeſté faiſoit de lui pour remplir cette importante fonction, & l'on fut perſuadé qu'il ne cederoit aux perſonnes qui l'y avoient precedé, ny dans l'exactitude, ny dans le zele qu'elles ont fait paroître pour la conſervation des interêts du Roi, & l'adminiſtration de ſes Finances. 1689.

Les François eurent cette année une diſgrace en Flandre en attaquant Valcourt : mais l'on peut dire que leur trop grande hardieſſe & leur inſigne bravoure furent la cauſe du deſavantage qu'ils reçûrent par la perte de pluſieurs braves gens qui perirent en cette occaſion. Le peu de reſiſtance que les Ennemis avoient témoigné lors qu'on les attaqua, obligea les nôtres à les pourſuivre juſques à Valcourt, & leur perſuada qu'il leur ſeroit facile d'inſulter la Place : mais comme elle étoit remplie d'une aſſez bonne garniſon, & qu'il y avoit proche de là un grand corps d'Infanterie Ennemie qui étoit en état de ſoûtenir les Aſſiegez, la reſiſtance fut beaucoup plus grande que les François n'avoient crû : enſorte que

Iournée de Valcourt le vingt-cinq Aouſt.

1690. les bataillons des Gardes Françoiſes & Suiſſes, de la brigade de Champagne, & d'autres Regimens avec des Dragons qui avoient été commandez pour l'attaque de Valcourt, furent obligez d'eſſuyer un grand feu des Ennemis avant que de ſe retirer. Il y eut trois cens Soldats tuez, & preſque autant de bleſſez. Les ſieurs de Lage, Chamillard, d'Attignac, & de Roinville, Capitaines au Regiment des Gardes, furent tuez en combattant courageuſement. Le Marquis de ſaint Gelais Maréchal de Camp, & le ſieur du Mets Tiercelin Commiſſaire d'Artillerie, furent emportez d'un coup de fauconneau, & le Chevalier Colbert y reçût une bleſſure dont il mourut peu de tems aprés.

AN 1690. Mort de Madame la Dauphine.

Quelque heureux que ſoient les Mariages des Princes, ils ſont quelquefois ſuivis de tres-funeſtes diſgraces, & Dieu en permet ſouvent la rupture, lors qu'on a le plus de ſujet de croire que leur durée ſera longue. Celuy qui avoit uni Monſeigneur & Madame la Dauphine avoit tous les agrémens imaginables; & la Naiſſance de trois Princes qui en étoit comme le ſceau, confirmoit encore l'intelligence qui étoit entr'eux : mais la Providence Divine dont les ſecrets ſont

inconnus, en permit la desunion par la mort de cette Auguste Princesse, qui arriva le 20. Avril. Elle descendoit de Henry IV. du côté des Femmes, au même dégré que Monseigneur du côté des Mâles, étant Fille de Ferdinand Marie Electeur de Baviere, & de Henriette Adelayde de Savoye, Fille de Victor Amedée de Savoye, & de Christine de France, Sœur de Loüis XIII. & Fille de Henry le Grand. Il y avoit déja quelque-temps que cette Princesse se disposoit à la mort. Elle en avoit senti les approches avec une grande résignation aux ordres de Dieu. Plus la maladie augmentoit, & plus elle montroit de constance. Quelques momens avant que de mourir, elle fit venir les Princes ses Fils, & aprés leur avoir marqué qu'ils devoient toûjours avoir une grande déference pour les volontez de Monseigneur, elle leur recommanda de ne se départir jamais du respect qu'ils devoient au Roi, dont les heroïques vertus & les éclatantes actions devoient être continuellement presentes à leurs yeux, pour leur servir de modele, d'exemple & de regle dans la conduite de leur vie: ensuite elle les embrassa tendrement & leur donna sa Benediction, en leur souhaitant toutes sortes de biens 1690.

1690. & de proſperitez. Le Roi & Monſeigneur lui rendirent de fort grandes aſſiduitez dans tout le cours de ſa maladie, & la part qu'ils témoignerent prendre à ſes douleurs, étoit capable d'en diminuer l'excez. La mort de cette Princeſſe cauſa une triſteſſe generale dans tout le Royaume; & cette triſteſſe éclata principalement à la Cour, qui connoiſſoit plus particulierement la grandeur de la perte que la France venoit de faire. Les rares vertus & les éminentes qualitez qui la diſtinguoient & qui l'élevoient autant au deſſus de celles de ſon ſexe, qu'elle les ſurpaſſoit par l'éclat de ſa Naiſſance, attiroient l'admiration de tout le monde, & la faiſoient regarder comme le ſeul objet des vœux & des tendreſſes de Monſeigneur, & le principal ornement de la Cour, ce qui avoit engagé le Roi d'avoir pour ſa perſonne une eſtime ſinguliere. La France luy eſt redevable de trois Princes qui ſeront la merveille du ſiécle, les fermes appuis de cette Couronne, les délices de Monſeigneur, les parfaits imitateurs des vertus & des grandes actions de leur Ayeul, l'amour & l'eſperance de tous les François, & la terreur de nos Ennemis.

Je n'ai point fait mention par le détail

tail dans cette Hiſtoire de toutes les Or- 1690.
donnances & Edits que le Roi a faits
juſques à preſent pour remedier aux
grands abus qui s'étoient gliſſez, tant
dans la diſtribution de la Juſtice entre
ſes Sujets, que dans l'adminiſtration des
Finances, puiſque ces excellens & avan-
tageux Reglemens ſont connus de toute
l'Europe, & que chacun des François
en reſſent en particulier des ſoulagemens
ſi conſiderables, & des effets ſi puiſſans,
qu'il en donne des éloges continuels à
la prudence & aux ſoins de Sa Majeſté.
En effet ces ſages Ordonnances ont ſi
bien rétably l'ordre dans la Juſtice, que
les Peuples ne ſont plus expoſez aux ar-
tifices, ny aux tromperies malicieuſes de
leurs adverſaires. L'on eſt à preſent à
couvert des inſultes de cette malheureu-
ſe chicane qui ruïnoit les maiſons les
plus anciennes, & qui troubloit le re-
pos des familles les mieux établies. Ces
prevoyans Edits ont donné des regles ſi
certaines pour la direction des Finances,
& elles ſont ſi religieuſement obſervées,
qu'il n'y a plus lieu de craindre ces diſ-
ſipations ſi frequentes & ſi ordinaires,
qui divertiſſoient & alteroient par leurs
méchans uſages, les fonds les plus aſſu-
rez, & les plus ſolides pour la conſer-

1690. vation de l'Etat, & pour l'avantage des particuliers, ſans que les Miniſtres les plus éclairez, & les Officiers les plus zelez euſſent pû pourvoir à ces deſordres par toute leur exactitude & leur application. On peut dire enfin que chacun eſt obligé, en quelque condition qu'il ſe trouve, de ſatisfaire à ſon devoir. On craint de violer la foy que l'on a donnée; l'honneur des chaſtes familles eſt en ſeureté; les Loix & les bonnes mœurs ſe ſont renduës maîtreſſes du vice, & comme les vertus & le merite trouvent leur recompenſe, la ſeverité des châtimens ſuit de prés les crimes. Les Prelats ſecondant les pieuſes intentions de leur Prince, ont fait des Conſtitutions pour rétablir la regle & la diſcipline parmi ceux qui s'engagent dans l'Etat Eccleſiaſtique, afin qu'ils rempliſſent leurs devoirs, & que leurs actions & leurs vies ſervent d'exemple à tous les fidelles, & confirment les réünis à la Foy Orthodoxe, & les reconciliez à l'Egliſe dans leurs bons & religieux ſentimens. Les Magiſtrats ont leurs routes marquées par la ſageſſe de nôtre Souverain, pour marcher toûjours d'un pas égal, & d'une conduite uniforme dans l'adminiſtration de la Juſtice. Ceux qui font profeſſion

des Armes, ont leurs Ordonnances & leurs Reglemens particuliers ſi conformes aux preceptes & aux maximes de la Religion, qu'il n'échape rien aux gens de guerre qui y ſoit contraire, qu'à même temps ils n'en ſoient ſeverement punis. Les Particuliers par tant d'exemples & de conſiderations ſe trouvent agreablement obligez de vivre dans l'obſervance étroite des Loix, qui leur ſont données par un Monarque qui fait gloire de s'y ſoûmettre le premier, afin que perſonne n'en ſoit diſpenſé, & qui fait connoître à tout l'Univers que ſon Regne eſt le plus floriſſant, & le plus heureux de tous ceux qui l'ont precedé, ce qui oblige chacun de faire des vœux continuels pour ſa durée. 1650.

Les Ligues des Griſons, dans le deſſein apparemment de favoriſer la Maiſon d'Auſtriche, ordonnerent à quelques Colonels, Capitaines & autres Officiers de la même Nation qui étoient en France, & qui portoient les armes pour le Roi de quitter ſon ſervice; & le pretexte de cet ordre étoit l'Article X. d'un Traité particulier fait en 1639. entre la Couronne d'Eſpagne & eux, conçû en ces termes. *Toutes les fois que Nous des trois Ligues, aurons de nos Troupes au Servi-*

lors même que ce Capitulat fut fait, ne 1690.
rappellerent point les Troupes du païs
qui étoient en France dans le temps que
ce Royaume avoit la guerre contre l'Eſ-
pagne : Qu'au contraire ces Ligues per-
mirent quelques années aprés aux ſieurs
Planta, Boüel & Tſcharnel de lever des
Compagnies pour les conduire en Fran-
ce, ſans leur défendre de ſervir contre
l'Eſpagne : Que lorſque luy, ſieur Stoup-
pe, il y a quatorze années ſervoit le Roy
avec ſon Regiment à Meſſine, quelques
plaintes que fît alors l'Ambaſſadeur du
Roy Catholique de ce qu'il avoit paſſé
les Mers pour aller défendre & ſoûte-
nir des peuples qui s'étoient ſoûlevez
contre leur Roy, les Ligues des Griſons
n'avoient point eu d'égard à ces plaintes,
& ne témoignerent aucun mécontente-
ment de ce que pluſieurs Officiers Gri-
ſons avoient continué leur Service pour
la France : Qu'il y avoit lieu de s'éton-
ner de ce que les Officiers des Ligues
Griſonnes en ayant toûjours uſé de cet-
te maniere en ce Royaume depuis 1639.
on pût à preſent blâmer leur conduite :
Que ſi l'Article X. de ce Traité avoit dû
avoir ſon execution entiere, les Ambaſſa-
deurs d'Eſpagne, fort vigilans & fort at-
tachez aux interêts du Roy leur Maître,

1690. n'auroient pas manqué d'en faire éclater publiquement leur reſſentiment ; & ſe ſeroient efforcez d'engager les Chefs des Ligues des Griſons à rappeller leurs Officiers qui portoient les Armes pour le Service de France : Que depuis preſque l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, la République des Suiſſes avoit entretenu alliance avec la France : Qu'en 585. elle avoit fourni des Troupes au Roy Chilperic, quand il faiſoit la guerre aux Lombards : Qu'en 616. elle en avoit donné au Roy Theodebert contre Theodoric Roy de Bourgogne ; à Charles Martel, à Pepin ſon fils, à Charlemagne & à Charles le Gros : Que Loüis XI. dans la Conquête de la Bourgogne, Charles VIII. dans l'expedition de Naples, & Loüis XII. dans la Conquête du Duché de Milan, avoient reçû des Troupes de la République des Suiſſes ; & que ſi par la conſideration particuliere de ſon ancienne Confédération & Alliance avec la France, cette Republique ſi floriſſante en braves Officiers, & ſi fertile en bons Soldats, en avoit accordé à tous les Roys de France, qui témoignerent alors en avoir beſoin, Elle devoit faire alors encore davantage pour un Monarque qui par ſes actions

heroïques & ſes éclatantes vertus, n'avoit pas ſeulement égalé les Rois ſes Predeceſſeurs, mais même qui les avoit ſurpaſſez, & qui faiſoit l'admiration de toutes les Nations de la Terre, & dans un temps où il étoit obligé pour la défenſe de ſes Etats de ſoûtenir une guerre contre toute l'Allemagne, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande : Que la Republique des Suiſſes ne pouvoit ignorer les Services conſiderables qu'elle avoit reçûs de la France contre l'Eſpagne même : Qu'entre autre occaſion elle devoit ſe ſouvenir qu'en 1602. le Roy d'Eſpagne fit bâtir le fort de Fuentes pour mettre cette Republique ſous le joug, & la tenir en ſervitude : Que quelques années enſuite ce Prince fit ſoulever les Suiſſes, en faiſant entrer des Troupes dans le Païs, qui s'emparerent de la Valtoline & du Comté de Chiavannes : Que Loüis XIII. d'heureuſe memoire envoya le Maréchal de Baſſompierre en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire auprés de Sa Majeſté Catholique, pour l'engager à rendre ces Terres aux Suiſſes : Que ce Prince voyant que le Gouverneur de Milan ne vouloit point executer le Traité de Madrid fait en 1621. envoya le Marquis de Cœuvres avec une Armée pour 1690.

doiſe furent battuës & miſes en déroute, par le Comte de Tourville, Vice-Amiral, qui y donna des marques de ſa valeur, & de ſa conduite. Cette grande victoire a fait voir que c'eſt ſans fondement que les Nations Angloiſe & Hollandoiſe prétendent, & s'attribuent l'empire ſur la mer, & que ny l'une ny l'autre n'a raiſon de conteſter cet avantage à la Nation Françoiſe. L'Eſcadre du Comte de Chaſteauregnaud avoit l'avant-garde, & elle y fit bien ſon devoir. L'Amiral Herbert commandoit la Flotte Angloiſe, & l'Amiral Evertzen commandant la Flotte Hollandoiſe conduiſoit l'Avant-garde. L'Eſcadre du Comte d'Eſtrées avoit l'arriere-garde de la Flotte Françoiſe, & ce Chef d'Eſcadre ne ceda point en courage aux autres Officiers Generaux. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont Capitaine de Galere, les Chevaliers de Julliers, de Rothelin, & de Cerſeaux, Enſeignes de Vaiſſeau. C'eſt à cette occaſion que l'on a fait frapper une Medaille, dans le revers de laquelle on a gravé un Neptune monté ſur un Char, le Trident en main, pouſſant & chaſſant les Flottes Angloiſe, & Hollandoiſe, chacune ayant ſon Pavillon avec cette legende Latine : *Maturate fugam,* 1690.

1690. *Regique hæc dicite veſtro; Nonilli imperium Pelagi.* C'eſt-à-dire, précipitez vôtre fuite, c'eſt à ce Vainqueur qu'appartient le commandement & l'empire de la mer.

A l'égard des avantages que les François remporterent ſur la terre, nous les ferons premierement connoître en décrivant en peu de paroles ce qui ſe paſſa au mois de Juin en la Bataille de Fleurus, ſous les ordres du Maréchal Duc de Luxembourg, General des Armées du Roy en Flandre. Durant trois jours les Troupes de ce General furent employées à combattre contre les Ennemis, qui étoient compoſez d'Eſpagnols, Flamands, Hollandois, Anglois, & autres Peuples. Le 29. Juin comme ils occupoient pluſieurs Redoutes & petits Forts ſur le bord de la Sambre, on ſe ſaiſit du premier Fort l'épée à la main, & les Dragons ayant paſſé cette riviere à la nage s'en rendirent les maîtres. Le ſecond fut emporté avec la même vigueur, & l'on y fit ſept Soldats priſonniers, & un Officier. Le troiſiéme Fort étoit un Château preſque inacceſſible; il y avoit 200. hommes dedans, ſçavoir cent cinquante Dragons & cinquante Fantaſſins. Le Duc de Luxembourg ayant fait conſtruire des ponts de batteaux ſur la Sambre, fit mar-

Bataille de Fleurus.

cher les Suiſſes, les Gardes Françoiſes, 1690.
& quelques autres Regimens qui ſe mirent en bataille derriere ce Château, pour empêcher qu'il ne vînt du ſecours aux Aſſiegez, parce qu'ils en attendoient. En effet, l'on avoit veu quelques-unes de leurs Troupes avancées : mais elles n'eurent pas la hardieſſe de nous attaquer. Les François inveſtirent ce Fort, & ſommerent ceux qui étoient dedans de ſe rendre s'ils ne vouloient être expoſez à la derniere rigueur.

Les Aſſiegez ne voulurent point d'abord entendre cette propoſition, & témoignerent qu'il leur venoit du ſecours, & qu'ayant de fortes murailles, & de bons foſſez ils étoient en état de ſe défendre. Cette réponſe obligea le Maréchal de Luxembourg de faire marcher quatre pieces de canon, & aprés dix coups tirez les Aſſiegez ſe rendirent. Le lendemain l'Armée du Roy décampa, & paſſa la Sambre pour aller vers Velaines où elle rencontra les Confederez dans une plaine. Auſſi-tôt le Duc de Luxembourg fit mettre ſa Cavalerie en ordre de bataille, & aprés avoir fait avancer l'Infanterie il poſta le Duc de Choiſeul ſur la droite de ſon Armée, & chaque Officier principal dans ſes poſtes, &

ſans que l'on en vînt aux mains ; le grand choc ne ſe donna qu'aprés midy, & le combat ne finit qu'à ſept heures du ſoir. 1690.
Les Suiſſes ſe ſurpaſſerent en cette occaſion, & firent connoître qu'ils avoient toûjours le même zele pour la France qu'ils avoient marqué en pluſieurs occaſions. Les Gardes Françoiſes firent les attaques avec beaucoup de vigueur. Leurs Officiers s'y ſignalerent, & comme les Ennemis ſoûtenoient leurs efforts avec une grande fermeté, la petite Gendarmerie vint pour les appuyer : ce qu'elle executa avec beaucoup de reſolution de courage & de ſuccez. Elle enfonça les Ennemis, & les fit plier de telle ſorte qu'elle donna le premier mouvement, & engagea les autres à la ſuivre, & en la ſecondant à remporter une victoire qui fut aſſez complette. Je ne puis paſſer ſous ſilence la valeur & l'intrepidité avec laquelle combatit le Duc du Maine. Quelque jeune que fût ce Prince, il ſe mêla ſouvent avec les Ennemis, & s'en dégagea avec beaucoup de prudence & de courage. Ainſi il fit voir, en combattant toûjours à la tête de la Cavalerie en qualité de General, que les premieres actions des fils de Heros, & leurs coups d'eſſay ſont les chefs d'œuvres des au-

Eloge du Duc du Maine.

1690. tres hommes. L'on compta la perte des Ennemis à ſix mille hommes tuez ſur le champ de bataille, & il y eut ſept mille huit cens priſonniers, entre leſquels ſe trouverent neuf cens Officiers. Du côté du Roy le Comte de Gournay, & le ſieur du Metz Lieutenans Generaux, les Marquis de Villarceaux, & de Soyecourt, le Marquis de Nogaret, fils unique du Marquis de Cauviſſon, Lieutenant de Roy en Languedoc, le Marquis de Verderonne, les Sieurs de Salart, de Bartillac, de Juſſac, de Janvry, & pluſieurs autres Officiers perdirent la vie, en donnant l'exemple à leurs Soldats. Le Chevalier de Soyecourt qui avoit été bleſſé & fait priſonnier, mourut de ſes bleſſures. Nous eumes ſeulement deux mille hommes, tant tuez que bleſſez, du nombre deſquels furent trois cens Officiers. Le General Valdec qui commandoit les Troupes des Confederez ſe retira, & laiſſa le champ de bataille, & la gloire du combat au Duc de Luxembourg.

Quelques perſonnes mal-intentionnées & peu inſtruites des affaires de ce Royaume, firent courir le bruit que le Roy avoit declaré la guerre au Duc de Savoye ſans ſujet, & que Sa Majeſté avoit donné ordre que ſes Troupes en-

traſſent à main armée dans ſon païs, quoique qu'Elle fût en paix avec ce Prince: mais qui ne ſçait pas qu'il y avoit long-temps que Sa Majeſté Tres-Chrêtienne étoit informée que le Duc de Savoye avoit intelligence avec le Prince d'Orange, qu'il entretenoit commerce de Lettres avec luy; & qu'il avoit formé une conſpiration ſecrette avec l'Empereur; le Roy d'Eſpagne, les Electeurs d'Allemagne, les Etats de Hollande, & les Rois de Suede & de Dannemarck? Cette conjuration n'eſt devenuë dans la ſuite que trop publique, bien que l'évenement de tous ces projets ait été tres-deſavantageux aux Confederez, & n'ait contribué qu'à la gloire de nôtre Souverain. Le Roi connut bien-tôt que l'union que le Duc de Savoye entretenoit avec le Prince Guillaume, l'engageroit à entrer dans la Ligue avec ſes Ennemis contre ſon Etat. On flattoit ce Duc de le rendre maître de Pignerol, de Caſal, de Genéve, d'une partie du Dauphiné, & de la Provence, & enfin de le rendre Souverain. Cependant ce n'étoit pas là le conſeil de l'Archevêque de Turin, qui prevoyoit bien la perte des Etats de ſon Alteſſe: mais ce Prince a ſuivi plûtôt les mouvemens de ſa paſ- 1689.

sion, le penchant qui l'entraînoit ; en
1689. un mot le deſſein de ſe faire Souverain, & les fauſſes eſperances de la protection & du ſecours du Pape Innocent XI. dont le Nonce Moſti l'entretenoit, que les avis ſolides & ſalutaires de ſes fidelles ſerviteurs, & bien affectionnez pour le bien de ſes Etats. Le mépris que le Duc de Savoye fit des ſages conſeils de l'Archevêque de Turin le penetra d'une ſi violente douleur, que ce Prelat ne put ſurvivre long-temps à la rupture que ſon Souverain avoit faite avec la France, ayant ſouffert impatiemment qu'il ſe fût laiſſé ſurprendre par les artifices, & les faux raiſonnemens du Prince d'Orange, & qu'il eût connu aſſez mal ſes interêts pour ſe laiſſer ébloüir à l'éclat trompeur de pluſieurs conqueſtes imaginaires. Les prudens & habiles Politiques avoüeront que le Duc de Savoye devoit preferer l'honneur de l'alliance qu'il avoit avec le ſang Royal de France à tous les avantages dont on nourriſſoit ſon ambition & ſes eſperances. L'on ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir des mauvais deſſeins de ce jeune Prince. Cette rupture n'étoit pas encore entierement certaine, quand Sa Majeſté ayant fait marcher des Troupes à Pignerol pour attaquer les ſeditieux qui

qui étoient établis dans la vallée de saint Martin, on connut que le Duc de Savoye ménageoit ces rebelles, & qu'il faisoit des difficultez lorsqu'il étoit question de donner ses ordres pour leur faire serieusement la guerre. Sa Majesté Tres-Chrétienne fut ensuite informée que ce Prince avoit promis au Comte Fuensalida, Gouverneur de Milan pour le Roi d'Espagne, qu'il arrêteroit le cours des Armées des François contre les Barbets, & qu'il empêcheroit qu'ils ne fussent entierement détruits. Enfin le Roi fut averti que ses Ennemis liguez pour faire faire diversion de ses Troupes, avoient projetté d'entrer en ce Royaume du côté de la Bresse ou du Dauphiné. Cette expedition se devoit faire par les Troupes du Milanez, par celle du Duc de Savoye, & par tout ce que l'on pourroit ramasser de Barbets du côté de Wirtemberg. Sa Majesté étoit informée que le Duc de Savoye devoit faire soulever dans la Bresse, & dans le Dauphiné les nouveaux Convertis par le moyen des Ministres que l'on y envoyeroit : & enfin le Roi ayant des avis certains du Traité que son Alteſſe avoit fait par le ministere de l'Abbé de Grimani avec l'Empereur contre la France, se crut obligé de prévenir les mauvaises intentions que le Duc de Savoye 1690.

1690. avoit contre ce Royaume ; & de ſe mettre en état d'en empêcher l'effet par la voye des armes. Ce fut dans cette veuë que ſa Majeſté fit entrer des Troupes cette année en Piemont ſous le commandement du ſieur de Catinat, Lieutenant General, dont la valeur, les ſoins, & la ſage conduite avoient paru en pluſieurs occaſions. Les eſperances des François ne furent point trompées : & ce General fit voir, en executant courageuſement les ordres qui lui furent donnez, que les armes de nôtre Monarque ſçavent triompher de ſes Ennemis, en quelque endroit qu'on les employe.

L'Hiſtoire nous apprend que Charles Emanuel, Biſayeul du Duc de Savoye, voulant ſe prévaloir de la guerre que le Roi Henry III. avoit à ſoutenir contre la Ligue, & en tirer quelque avantage, ſe joignit en 1588. avec ſes Ennemis ; & que s'étant rendu chef de parti dans la Provence, il y prit par adreſſe Marſeille & Arles, & fit battre une monnoye ſur laquelle avec une hardieſſe ſans exemple, il ſe fit repreſenter ſous la figure d'un Centaure qui foulоit aux pieds une Couronne avec ce mot OPPORTUNE, c'eſt-à-dire, *fort à propos, & j'ai bien pris mon temps pour abaiſſer la gloire de la France.* Mais Hen-

ry IV. en 1660. eut bien ſa revanche ; car aprés que par ſa valeur, & par ſa ſage conduite il eut calmé tous les déſordres qui étoient dans ſes Etats, & qui avoient même donné occaſion au Duc de Savoye de former de grands deſſeins, il tourna ſes armes contre lui, & s'étant rendu maître preſque de toute la Savoye & du Piémont, afin de reprimer la trop grande ambition de ſon Ennemi, il fit graver une autre Medaille, (à ce que l'on pretend) ſur laquelle on repreſenta ce Monarque comme un Hercule tenant une maſſuë qui abattoit & renverſoit ce Centaure orgueilleux avec cette parole Latine, *Opportunius*, c'eſt-à-dire, *encore avec plus de ſuccés & plus à propos.* Si Henry IV. eût ſuivi le conſeil du Cardinal d'Oſſat, un des plus grands politiques de ſon temps, & tres-affectionné au ſervice de l'Etat, il n'auroit pas rendu au Duc de Savoye les Villes & les Places dont il s'étoit emparé : mais ſa Majeſté ſur les remontrances & les priéres du Pape Clement VIII. qui intercedoit pour ce Duc, ſuivit plûtôt les mouvemens de ſa bonté & de ſa generoſité que les maximes de la politique. Quelque Hiſtorien obſerve que le Duc de Nevers, pour ne point paroître conſentir à une action ſi contraire aux interêts, & à la grandeur de

1690.

Le Duc de Savoye perd ſes Etats ſous Henry IV.

1688. cette Couronne, demanda d'être déchargé du gouvernement des Provinces de de-là les Monts.

Chacun eſt perſuadé que l'interêt du Duc de Savoye étoit de ſe tenir ferme dans l'alliance & l'union qu'il avoit avec le Roi, qui pouvoit lui faire ſentir la force de ſes armes, avant que l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & les autres Confederez qui étoient engagez ailleurs, lui puſſent envoyer du ſecours : car les Barbets ſont en petit nombre, & ne ſçauroient garantir ce Duc ni ſes Etats des vigoureuſes attaques des Troupes de ſa Majeſté Tres-Chrétienne. En effet nous avons veu que le ſieur de Catinat s'eſt rendu maître du Pas de Suze pour mettre à couvert le Dauphiné, & donner une entrée libre dans l'Italie quand l'occaſion s'en preſentera. Ce General a ſoumis à la domination du Roi la Ville de Nice qui eſt une Place tres-forte voiſine des Alpes, & qui avoit été autrefois bâtie par les Marſeillois. Il s'eſt encore ſaiſi de Villefranche & de pluſieurs autres Places qui la défendent. Caours, Place ſituée en une plaine ſur la gauche de Pignerol, & à un mille du Pô, fut emporté d'aſſaut, ainſi que le Château ; & on paſſa la garniſon, & les Habitans au fil de l'épée. La priſe de ces Places fut ſuivie

Priſe du pas de Suze, de Nice, Ville-Franche, & Caours.

de la victoire que les François remporterent à la bataille de Stafarde le 18. Aouſt, ſur les Troupes du Duc de Savoye. L'avantage que le ſieur de Catinat eut en cette occaſion fut ſi conſiderable, que la plus grande partie des Ennemis demeura étenduë ſur la Place. On prit toute leur artillerie, & leur bagage. L'on fit plus de mille priſonniers ſans compter huit cens hommes bleſſez, qui depuis la Bataille furent amenez au Camp des François. Cette action eſt trop importante, pour ne pas faire mention de ceux qui s'y ſont le plus diſtinguez. On met dans ce rang le Marquis de Feuquieres, le ſieur de ſaint Silveſtre Maréchal de Camp, les Marquis de Vieuxpont, du Pleſſis-Belliere, de Pompone, & de Chaſtenant, le Prince de Roſebeck, les Comtes de Grancey, & de Fimmarçon, le ſieur de la Hoguette, & pluſieurs autres braves Officiers, qui donnerent des marques de leur valeur en ce combat. On dit que le deſordre étoit ſi grand parmi les Ennemis, que la plus-part de ceux qui voulurent ſe ſauver en paſſant le Pô à la nage y furent noyez. 1690. Bataille de Stafarde.

Les Conquêtes du Roi s'étendirent encore plus loin. Les Troupes de ſa Majeſté s'emparerent de Carmagnolle le 9. Juin 1691. Cette Place ſe ſeroit défenduë tres- Priſe de Carmagnolle en 1691.

1690. long-temps, mais une disgrace qui arriva aux Assiegez ne le permit pas. Ils avoient fait une machine pour remplir d'eau leurs fossez, à mesure qu'on voudroit les saigner; mais elle vint à se crever, & à se rompre d'elle-même, à cause de la trop grande abondance d'eau dont elle étoit remplie & surchargée. Cet accident étonna tellement les Assiegez, parce qu'ils esperoient par ce moyen arrêter quelque temps les François, que pour éviter d'être exposez à être forcez, & emportez d'assaut, ils accepterent les conditions que le sieur de Catinat leur voulut imposer. Les Soldats de la garnison furent conduits à Turin sans aucun bagage que celui qu'ils purent porter sans charroy, & la milice sortit sans armes, & sans équipage.

Levée du Siege de Coni.

Nous avions assiegé Coni, qui est une petite Place, mais fort meurtriere, & dans laquelle les Ennemis avoient fait entrer beaucoup de Troupes. Ce ne fût pas cette consideration qui empêcha que les François ne s'en rendissent les maîtres, mais la crainte qu'eut le sieur de Bulonde qui commandoit à cette expedition, d'être surpris par un secours considerable que le Prince Eugene amenoit aux Assiegez, l'obligea de lever le Siege avec trop de pré-

cipitation. Cette crainte étoit pourtant mal fondée, puiſque le ſieur de Catinat qui veilloit à tout, avoit pris ſes meſures ſi juſte, qu'il auroit empêché que les Troupes du Prince Eugene n'euſſent executé leur deſſein, ſi le ſieur de Bulonde qui en étoit averti n'eût point precipité ſa retraite. Comme le Roi crut que ce Commandant avoit peché contre les regles de la guerre, il donna ordre auſſi-tôt qu'on l'arrêtât, & qu'on le menât à Pignerol pour y demeurer juſques à ce qu'il eût juſtifié ſa conduite. Ainſi l'on peut dire que la levée du Siege de Coni n'eſt qu'un effet du hazard; & ne peut être imputée au défaut de courage des François, mais à l'imprudence de leur Commandant. 1690.

Le Comte de Lauzun voulant donner des marques de ſa valeur, ne fut pas plûtôt arrivé en Irlande, qu'il chercha les occaſions de joindre les Ennemis, & de leur livrer combat. Son deſir fut bien-tôt ſatisfait. Le Prince d'Orange s'étant avancé prés de Drogheda fit paſſer la riviere de Boyne à une partie de ſon Armée, & aprés avoir pouſſé un détachement des Troupes du Roi Jacques qui gardoit un Pont ſur cette riviere, il obligea ſes Ennemis d'en venir aux mains. L'Infanterie Irlandoiſe fut au commencement un peu Bataille de Drogheda.

1690. ébranlée, & penſa même mettre le reſte de l'armée en deſordre ; mais les Dragons qui ſurvinrent, la ſoutinrent de maniere qu'ils l'aſſeurerent, & rendirent les efforts des Ennemis inutiles. Le Duc de Tirconel, & le Comte de Lauzun firent en cette occaſion tout ce que l'on pouvoit attendre de braves & ſages Commandans, & comme ils craignoient que la perſonne du Roi d'Angleterre ne fût trop expoſée, ils le ſupplierent de ſe retirer à Kinſale, pour repaſſer en France, & de ſe repoſer entierement ſur leur conduite. Ils continuerent le combat, & aprés avoir rallié l'Infanterie Irlandoiſe, ils attaquerent leurs Ennemis avec tant de vigueur qu'ils arrêterent la victoire qui paroiſſoit incliner de leur côté. Le Maréchal de Schomberg fut tué d'un coup de ſabre ſur la tête & d'un coup de piſtolet par quelques Gardes du Corps du Roi, qui s'étoient détachez pour le joindre, & le Prince d'Orange fut bleſſé dangereuſement à l'épaule d'un coup de canon. Soit que ce coup eût fait une conſiderable bleſſure à ce Prince, ou que la perte de cette Bataille, & la mort du Maréchal de Schomberg l'ame de ſes deſſeins, lui euſſent cauſé un chagrin qui l'accabloit, il fut long-temps ſans paroître, & cette longue abſence donna lieu de croire

Le Maréchal de Schomberg tué.

croire qu'effectivement il étoit mort.

On a reproché au Maréchal de Schomberg d'avoir porté les armes contre le Roi qui l'avoit honoré de la dignité la plus élevée dans l'ordre militaire, & lui avoit confié en pluſieurs occaſions le commandement de ſes Troupes. On a auſſi blâmé ce Seigneur d'avoir pris parti contre le Roi Jacques duquel il avoit reçû tant de graces, & tant de faveurs, pour ſuivre la fortune d'un uſurpateur. Ce fut une grande perte pour ſon parti, que celle de ce Maréchal; car on le regardoit comme celui qui étoit le plus en état & le plus capable de le ſoûtenir. 1690.

Levée du Siege de Limerick par le Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange ne fut pas plus heureux au Siege de Limerick qu'à la Bataille de Drogheda, puis qu'aprés avoir tenu cette Place long-temps aſſiegée, il ſe vit enfin contraint de ſe retirer. On peut dire qu'en cette occaſion ce Prince perdit beaucoup de ſa reputation. En effet dans les commencemens d'un regne qu'il vouloit établir, il devoit prendre des meſures plus juſtes, & ne pas hazarder un combat, ni un Siege, ſans être aſſeuré de l'évenement. Le ſieur de Boiſſelot, Major General qui commandoit dans la Place, s'acquit toute l'eſtime qu'un brave Officier, & fort affectionné pour ſon parti

1690. pouvoit eſperer. Le ſieur Talbot, Milord Killmallok, & le ſieur Fiezgerard ſe montrerent fort zelez pour le Roi d'Angleterre leur Souverain.

AN. 1691. Il ſe donna encore cette année un combat entre les Anglois & les Irlandois, & quelques Troupes Françoiſes. Le commencement de la Bataille fut fort heureux au parti du Roi Jacques, puis qu'aux premieres attaques leurs Ennemis plierent, & perdirent beaucoup de monde : mais le ſieur de ſaint-Ruth, Officier François, & brave de ſa perſonne, ayant été tué dans la chaleur du combat, les Anglois reprirent courage, & aprés s'être ralliez ils eurent quelque avantage ſur leurs Ennemis, mais non pas neanmoins ſi conſiderable qu'ils en firent courir le bruit, car on pretend qu'ils ne reparerent pas la perte qu'ils avoient faite au commencement de la Bataille.

Bataille d'Agrhim.

Le Roi qui avoit donné tous ſes ordres pour une grande & importante expedition, entreprit le Siege de Mons, Ville Capitale du Haynaut, & Place tres-forte, tant par ſa ſituation, & par ſes fortifications, que par le nombre de ſes Habitans & de ſa garniſon : & cette entrepriſe fut executée dans un temps que les Ennemis prenoient encore leur quartier d'Hiver, &

Siege & priſe de Mons.

que la rigueur de la saison ne permettoit pas de se mettre en campagne. La prise de Mons surprit extrémement les Confederez, & fut regardée comme un coup de foudre dont la matiere se forme dans une nuë tres-obscure, que nos yeux ne peuvent percer ni penetrer, & qui frape aussi-tôt que l'éclair paroît. Un Auteur moderne, fort connoissant dans les interês des Princes de l'Europe, & qui depuis deux années nous les a fait connoître si agreablement & avec tant de force & de délicatesse tout ensemble, que les plus aveugles ne peuvent s'empêcher de les découvrir, nous a donné le crayon d'un tableau dans lequel on peut conserver une éternelle idée de la conquête de Mons. Il a representé la Victoire qui foule aux pieds l'Envie tenant dans une de ses mains une palme, & mettant de l'autre une couronne de laurier sur la figure du Roi posée sur un piédestal, qui fait découvrir de loin la Ville de Mons assiegée. Sur la face du piédestal on voit un Soleil, qui dissipant les nuages dont il est environné, forme un foudre qui écrase ses Ennemis avec cette devise Latine, *Minas præit ictus*, c'est à-dire, *le coup devance & previent les menaces*. Il est surprenant que le Prince d'Orange ayant amassé des 1691.

1691. Troupes aſſez conſiderables, n'ait pas fait un effort pour aller ſecourir Mons, puiſqu'il en étoit averti, & que c'étoit un coup important d'empêcher qu'il ne fût pris. Il lui auroit été glorieux d'entreprendre cette expedition, quand même elle n'auroit pas eu de ſuccez. Ce Prince auroit menagé ſa reputation par ce deſſein, & par le ſecours qu'il auroit pû jetter dans la Place il l'auroit miſe en état de reſiſter plus longtemps. Tous les Peuples étoient attentifs à voir l'évenement de cet amas de Troupes des Conféderez, & de leur rendezvous à Hall. Ils croyoient qu'un Prince nouvellement monté ſur ſon Trône, feroit connoître par cet exploit qu'il étoit digne du Sceptre qu'il avoit uſurpé, mais enfin tous ſes projets demeurerent inutiles. Les eſperances que le Prince d'Orange & ſes Emiſſaires donnoient aux Conféderez de ſecourir Mons, n'étoient que pour les tromper, & pour adoucir un peu le chagrin qu'ils avoient de la perte d'une Place auſſi importante que l'étoit la Capitale du Haynaut, qui tient à preſent Bruxelle en bride, & qui l'expoſant aux attaques & aux menaces du Vainqueur, la met à de rudes contributions. Je ne ferai point le détail de toutes les choſes qui ſe paſſerent durant le Siege de Mons, je di-

rai ſeulement que tous les grands Seigneurs de la Cour ſe firent un plaiſir d'accompagner le Roi en cette expedition, & qu'ils n'oublierent rien pour ſuivre ſon exemple, & pour meriter l'honneur de ſon eſtime. Le Maréchal, Duc de Duras, & les Maréchaux Ducs de la Feüillade & de Luxembourg, ſervirent ſous les ordres de ſa Majeſté. Le Prince de Soubiſe, les Marquis de Joyeuſe, & de Bouflers, le ſieur de Rubantel, le Duc de Vendôme, & le ſieur Roſe furent ſes Lieutenans Generaux; & ſa Majeſté choiſit pour Maréchaux de Camp, les Marquis de Villars & de Congis, le Duc de Bourbon, le Prince de Conty, le Duc du Maine, le Grand Prieur de France, & le Comte de Montchevreüil. Tous ces Officiers ſe diſtinguerent en cette occaſion, & répondirent avantageuſement à ce que ſa Majeſté & tous les Peuples attendoient de leur bravoure & de leur valeur. Le ſieur de Vauban, Ingenieur & Lieutenant General, s'acquit tant de gloire en ce Siege, qu'il merita de nôtre Souverain une tres-conſiderable recompenſe. Le Roi de ſa part y employa tous ſes ſoins, & n'épargna ni veilles, ni fatigues. Chaque Officier, & chaque Soldat s'y ſurpaſſa lui-même. Les aſſiegez s'y défendirent avec une vi- 1691.

1691. gueur incroyable ; mais enfin ils furent contraints de ceder à la force, & de ſe rendre aux armes victorieuſes de ſa Majeſté. Le ſieur de Vertillac, dont le courage avoit éclaté en differentes rencontres, eut le Gouvernement de Mons. Cette Place étoit trop forte pour la pouvoir prendre ſans que le Roi y perdiſt de braves gens. Le fils du Prince de Courtenay, les ſieurs de Baion, de Villermont, & de la Chapelle furent tuez ſur la fin du Siege, comme auſſi le Colonel Fragel qui fut emporté d'un coup de canon. Le ſieur de Megrigny, Capitaine de la Compagnie des jeunes Gentilshommes élevez à Tournay, fut bleſſé aux deux bras d'un coup de fauconneau. Le Marquis de Bouflers y fut auſſi bleſſé d'un coup de mouſquet, ainſi que le Duc de Montfort, fils aîné du Duc de Chevreuſe.

Il y avoit long-temps que les Liegeois avoient donné au Roi pluſieurs ſujets de ſe plaindre de leur conduite. L'année precedente ces Peuples avoient eu la hardieſſe de ſe ſaiſir d'un convoi qui menoit à quelques Troupes de ſa Majeſté des munitions de bouche & de guerre, des armes, & des habits pour des Soldats : mais ce qui acheva d'attirer ſur eux ſa colere & ſon indignation, fut de recevoir dans leur Ville des

Troupes en garniſon que leur envoyoit le Prince d'Orange, quoique le Roi eût témoigné à ces Peuples que s'ils les recevoient, il ſe trouveroit obligé de leur en marquer ſon reſſentiment. C'eſt ce que ces Peuples éprouverent au regret de pluſieurs bons Bourgeois, qui peut-être dans leurs cœurs avoient deſavoüé les inſultes que les principaux d'entre eux avoient faites à la France. On dreſſa quelques batteries ſous les ordres du Marquis de Bouflers, dont trois étoient de vingt pieces de canon tant gros que petit, & une autre de douze mortiers. Elles commencerent à tirer le 4. Juin à dix & onze heures du ſoir, & ne diſcontinuerent point juſques au Mercredy 6. du même mois, en ſorte que l'on canonna à boulets rouges, & bombarda la Ville de Liege durant tout ce temps. On en attaqua les Faux-bourgs, qui ne firent pas grande reſiſtance, quoiqu'il y eût plus de dix mille hommes de garniſon. On ne perdit en cette occaſion qu'un Capitaine du Regiment du Maine, & douze ou quinze Soldats, & l'on mit le feu par tout. On pretend que dans tout ce qui ſe paſſa il y eut plus de trois mille maiſons brûlées au plus beau quartier de la Ville de Liege, & que le dommage alla à plus de quarante millions. Cet-

1691.

Liege bombardé.

1691. te punition exercée ſur les Habitans de cette Ville-là, doit les contenir dans les regles de leur devoir, car on ne ſçauroit diſconvenir qu'il n'y ait eu de la temerité aux Liegeois d'avoir attiré ſur eux la colere de nôtre Souverain. Chacun ſçait que Liege eſt une Ville en la baſſe Allemagne enfermée dans les Pays-Bas, ſituée ſur la Meuſe, & qu'elle eſt la Capitale du Païs du même nom, qui ne connoît point de Seigneur tant au ſpirituel qu'au temporel que ſon Evêque Prince de l'Empire.

Nous pouvons pour un moment avec quelque juſtice interrompre les Conquêtes du Roi, & ſes autres grandes actions qui tendent toutes au bien de ſes Sujets, ou au ſecours & à l'avantage de ſes Alliez, & qui n'ont pour objet que la gloire, afin de parler de la perte conſiderable que la France fit cette année par la mort du Marquis de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Chevalier des Ordres de ſa Majeſté, & Sur-Intendant de ſes bâtimens, arrivée le 16. Juillet à Verſailles au ſortir du cabinet du Roi. Chacun connoît les ſervices importans que ce Miniſtre a rendus à l'Etat durant pluſieurs années en divers emplois, principalement dans celui de la guerre qu'il a rempli avec toute l'aſſiduité & toute l'exactitude ima-

Mort du Marquis de Louvois.

ginable, à la ſatisfaction de ſa Majeſté, de tous les Officiers & de tous les Soldats. Jamais Miniſtre n'a executé les ordres de ſon Prince avec plus de ſecret, de ſoin, & de fidelité que ce Miniſtre a obeï à ceux de ſa Majeſté. On a admiré en ſa perſonne une aſſiduité infatigable, un travail continuel & ſans relâche, & un attachement extraordinaire à remplir tous les devoirs de ſa Charge, & à ſatisfaire à toutes les obligations de ſon miniſtere. Le Roi en conſideration des grands ſervices du pere, continua le Marquis de Barbezieux ſon fils dans les mêmes fonctions, & le gratifia de la Charge de Chancelier de ſes Ordres. Ce jeune Secretaire d'Etat avoit déja donné d'éclatantes marques de ſon genie & de ſon activité au ſervice de ſa Majeſté en executant les ordres du Marquis de Louvois ſon pere, ce qui le fit juger digne de remplir ſa place. Les ſoins que le Marquis de Louvois a pris en qualité de grand Vicaire de l'Ordre de ſaint Lazare, & de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, pour élever le magnifique & ſuperbe bâtiment de l'Hôpital des Invalides, & le grand ordre que ce Miniſtre a établi dans ce Pritanée, lui ont acquis tant de reputation que ſa gloire ne finira qu'avec ce grand & pompeux édifice. On peut dire

1691.

Baſtiment de l'Hôpital des Invalides.

1691. re auſſi que cet Ouvrage ſera un monument éternel de celle du Roi, qui a voulu faire connoître qu'il ſçait recompenſer les ſervices de tous ceux qui ont porté les armes pour l'Etat, & qui ont répandu leur ſang pour leur Patrie.

Expedition en Catalogne.

Le Duc de Noailles qui commandoit les Troupes du Roi en Catalogne, y faiſoit auſſi de ſon côté éclater la gloire des armes de ſa Majeſté. Au mois de Juillet il ſe rendit maître du Château de Valence à trois lieuës d'Urgel, & en même temps ce General donna les ordres, afin que l'Armée Navale de France bombardât Barcelone, ce qui fut executé.

Barcelone bombardé.

Nous finirons les exploits que les Troupes de ſa Majeſté firent cette année ſous les ordres du ſieur de Catinat, Lieutenant General en Savoye, par la priſe de la Ville & de la Forteresſe de Montmelian. A l'égard de la Ville qui eſt ſituée ſur le rivage de l'Iſere, elle fut aſſiegée au commencement du mois d'Aouſt, & elle ſe rendit à compoſition aprés avoir ſoûtenu les attaques vigoureuſes des François durant quelques jours. Le ſieur de la Hoguette, Maréchal de Camp, eut la conduite de cette expedition, dont il s'acquitta avec beaucoup de gloire, & avec tout le ſuccés qu'on pouvoit attendre. Nous y perdîmes

Expedition en Savoye.

Priſe de Montmelian.

peu de monde. Le Marquis d'Hoquincourt y fut bleſſé. Le ſieur de Catinat ne ſe fut pas plûtôt rendu maître de la Ville de Montmelian, qu'il en fit ruïner les murailles, afin d'avoir plus de facilité pour attaquer la Forteresſe, & la reduire à l'obeïſſance de ſa Majeſté ; ce qui ne fut executé qu'aprés qu'elle ſe fut long-temps défenduë : mais enfin elle ſe rendit le 21. de Decembre, ayant ſoûtenu deux mois ou environ le Siege regulier. La priſe de cette Place fut regardée comme une conquête tres-importante, & elle acquit beaucoup de gloire au ſieur de Catinat. 1692.

La victoire que le Duc de Luxembourg avoit remportée au mois de Juillet 1690. à la Bataille de Fleurus ſur les Ennemis, ne fut pas le ſeul avantage qu'il eut ſur eux, puiſqu'il les défit encore le 19. du mois de Septembre de cette année proche de Leuze. Le ſoir du 18. il détacha le ſieur de Marſilly, Enſeigne des Gardes du Corps, avec quatre cens Chevaux, moitié de la Maiſon du Roi, & l'autre de Cavalerie Legere, avec ordre de s'approcher le plus prés qu'il pourroit du Camp des Ennemis, & de lui donner à tous momens des nouvelles. Le 19. il commença à marcher ayant fait paſſer devant lui le corps du ſieur de Villars, tenant le chemin de Leuze &

La Bataille de Leuze ou la Catoire.

1691. laiſſant Antonin ſur la droite. Etant à moitié chemin, il fut averti par le ſieur de Marſilly & par tous les gens du païs, que les Ennemis avoient décampé deux heures avant le jour & qu'ils alloient du côté de Cambron, ce qui détermina ce General à preſſer ſa marche, craignant qu'ils n'euſſent tous paſſé le ruiſſeau de Blegny, ou qu'il en reſtât ſi peu en deça, que cela ne valût pas la peine de les attaquer. Lors qu'il s'approchoit de la hauteur de Leuze, ayant Leuze à ſa gauche, le ſieur de Marſilly qui avoit été rejoint par le ſieur de Villars, manda qu'il voyoit pluſieurs Troupes des Ennemis en Bataille prés de lui. Le Maréchal de Luxembourg lui envoya dire en toute diligence qu'il n'engageât rien avant qu'il fût arrivé, & il y pouſſa luy-même dans le même temps. Si-tôt qu'il y fut, il vit effectivement une ligne des Ennemis de quatorze ou quinze Eſcadrons, qui étoit leur arriere-garde. Cela étant un peu trop fort pour le corps du ſieur de Villars, il jugea à propos d'attendre l'arrivée des Gardes du Roi; & il envoya à toutes jambes leur dire qu'ils marchaſſent le plus diligemment qu'ils pourroient. Comme ils n'étoient éloignez qu'environ de deux mille pas, ils arriverent bien-tôt. A peine

furent-ils venus que le Maréchal de Luxembourg les vit en Bataille dans un terrein qui nous étoit favorable, puiſque nous le rempliſſions avec un nombre pareil à celui des Ennemis. Il mit ſur la droite dans les hayes qui le fermoient les deux Regimens du Roi & de Teſſé, & à gauche de la Maiſon du Roi, les trois Eſcadrons de Merinville. Il attendit un peu la Gendarmerie qu'il fit mettre en ſeconde ligne dés qu'elle fut arrivée avec la Brigade de Choad. Les Ennemis ſçachant le tour que nous avions fait, & que nous étions partis de Leſſines le 14. à dix heures du matin, ne s'imaginerent pas que nous puſſions être là le 19. à midy avec un corps auſſi conſidérable que celui que nous avions. Cela fut cauſe qu'ils firent repaſſer le plus promptement qu'ils purent toute leur aîle gauche, premiere & ſeconde ligne, qui ne faiſoit que d'achever de paſſer de l'autre côté du ruiſſeau de Blegny. Ils formoient des lignes derriere cette arriere-garde à meſure qu'ils arrivoient, & firent avancer les cinq Bataillons qu'ils avoient laiſſez ſur le ruiſſeau de Blegny pour leur arriere-garde dans des hayes & des marais qui étoient ſur leur gauche, qui ſe trouverent oppoſez aux deux Regimens de Dragons que nous avions ſur nôtre 1691.

1691. droite. Bien que nôtre aîle gauche de deux lignes que menoit le ſieur Rozen fût encore un peu loin en colonne, le Maréchal de Luxembourg, voyant que cela groſſiſſoit, & qu'il leur donnoit le temps de former des lignes à leur aiſe, crut qu'il étoit temps de charger. Il fit ébranler la ligne des Gardes du Corps, & elle s'approcha fort prés des Ennemis, qui ayant une petite ravine devant eux, les attendirent fort fierement, & leur firent la décharge à bout pointant. Les Gardes du Corps, le ſieur de Marſilly à leur tête qui eut d'abord la jambe caſſée dont il mourut ſix ſemaines aprés, receurent cette décharge avec leur intrepidité ordinaire, & voyant que les Ennemis ne s'éloignoient point, il paſſerent ce petit ravin pour ſe mêler avec eux. Cette charge fut une des plus belles qu'on eût jamais veuës, & digne de la Maiſon du Roi. Les Ennemis plierent, & les Gardes du Roi trouverent en les pouſſant d'autres Eſcadrons Ennemis qui s'étoient formez derriere leurs lignes, Ils les chargerent & les culbuterent à meſure qu'ils les rencontroient. Mais comme en paſſant toûjours vers le ruiſſeau de la Catoire, le Maréchal de Luxembourg s'apperceut que les Ennemis avoient encore beaucoup de Troupes en ordre, il fit faire

alte à la Maiſon du Roi & la fit remettre 1691.
en ligne, aprés quoi il fit paſſer la Gendarmerie & la Brigade de Choad dans les intervalles de la même Maiſon du Roi. Sitôt qu'elle fut paſſée il lui ordonna de charger les Troupes qu'elle avoit devant elle. La fierté avec laquelle elle ſe preſenta eſt incroyable ; mais les Ennemis s'enfuirent aprés qu'ils eurent fait leur décharge. La Gendarmerie les ayant pouſſez juſqu'à la petite portée de mouſquet de leur ligne, le Maréchal de Luxembourg qui voyoit leur infanterie ſur la hauteur de l'autre côté qui arrivoit, & qu'ils commençoient à en faire deſcendre dans le fond, leur ordonna de ne pas s'engager plus loin, & prit le parti de ſe retirer au petit pas, ce qui fut executé ſans qu'aucun des Ennemis oſât repaſſer le ruiſſeau, en ſorte que nous demeurâmes ſur le champ de Bataille une heure & plus pour retirer les morts & les bleſſez. Le ſieur de Riotot Commandant & le Chevalier ſon frere dont la bravoure étoit connuë, y furent tuez, auſſi-bien que les ſieurs de Neuchelle & de la Troche, Lieutenans des Gardes du Corps & pluſieurs autres Officiers d'une valeur éprouvée. On n'a jamais veu la Maiſon de ſa Majeſté combattre avec plus de vigueur qu'elle fit en cette rencontre. Elle merita

1691. des éloges de la bouche de tous les François, & on ſera ſurpris quand on aſſeurera que vingt-ſept ou vingt-huit Eſcadrons pouſſerent & défirent ſoixante & quinze Eſcadrons des Ennemis. Ils perdirent en ce combat quinze cens hommes, ſans compter les priſonniers qui étoient au nombre de trois cens. On leur enleva quarante Etendarts & pluſieurs Timbales. Comme le Prince d'Orange étoit parti de l'Armée des Confederez deux jours auparavant, il n'eut pas le chagrin de voir les François triompher encore en ſa preſence. Son abſence lui fit éviter cette diſgrace, & on imputa la perte de cette Bataille à la mauvaiſe conduite du Prince de Waldek, comme on avoit fait à celle de Fleurus. Cependant c'eſt un grand Capitaine : mais il faut convenir que la fortune dans l'une & dans l'autre de ces deux rencontres ne lui fut pas favorable, & que les François animez par l'exemple de leur General, & de leurs Officiers s'y ſurpaſſerent eux-mêmes, & y firent des actions inimitables, & qui ſurprirent les Ennemis.

Levée du Siege de Suze par le Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye & le Duc de Baviere formerent le deſſein d'aſſieger Suze au mois de Novembre ; mais la diligence du ſieur de Catinat rendit leurs efforts inutiles, & les obligea de ſe retirer avec perte de

six cens hommes. Les sieurs de Larray & de saint Silvestre, le Comte de Chamilly, le Duc de la Ferté, & le sieur du Plessis-Belliere se signalerent en cette occasion. 1691.

L'on ne sçauroit mieux commencer le recit des Victoires que les Armes du Roi remporterent en 1692. sur les Ennemis, que par celle que le Chevalier des Angers gagna sur mer vers les côtes de Biscaye sur une Flotte de vingt-deux bâtimens Marchands escortez par deux Vaisseaux de guerre Hollandois, de cinquante-quatre, & de quarante-quatre pieces de canon. Le Chevalier des Angers commandoit le More, Vaisseau de sa Majesté de cinquante-quatre pieces de canon, & il étoit soûtenu du sieur de Vignaud, du Chevalier Damon, & du sieur Serpant qui commandoient les Vaisseaux le Poli & l'Opiniâtre de trente-six pieces de canon chacun, & le *Seditieux* de vingt-six. Le combat fut tres-rude, & aprés avoir duré quatre heures il ne finit que lors que les deux Vaisseaux eurent été coulez à fond. AN. 1692.

Chacun sçait que les intentions du Roi n'ont jamais été de dépoüiller le Duc de Savoye de ses Etats, mais au contraire que ses sentimens ont toûjours été de le traiter favorablement, & de se souvenir en toute rencontre de l'alliance que ce Prince Manifeste du Roi.

1692. a contractée avec le ſang de France. Comme ſa Majeſté crut que la priſe de la Forteresſe de Montmelian lui auroit pû déſiller les yeux, & l'obliger à faire un ſerieux & ſalutaire retour ſur lui-même, & ſur la temerité de ſes projets, par un effet d'une ſinguliere bonté, elle fit ſçavoir au Duc de Savoye, que s'il vouloit pour ſes interêts particuliers quitter l'union qu'il avoit faite avec les Conféderez, ſa Majeſté ſe trouvoit diſpoſée à lui faire ſa condition ſi bonne qu'il auroit ſujet de ſe loüer de ſa generoſité, & d'en être ſatisfait : mais ce Duc a ſçû ſi mal reconnoître l'obligation qu'il avoit à ſa Majeſté, & la démarche genereuſe qu'elle avoit faite pour lui & pour ſes Etats, qu'il s'eſt rendu indigne de ſes bontez, & a perſiſté dans ſon premier engagement, & dans la confédération des Princes & Souverains liguez contre la France. La conduite du Duc de Savoye ſurprit toute l'Europe qui n'eſt point intereſſée dans cette Ligue ; car on ſçavoit que le Roi avoit fait témoigner à ce Prince, que pour montrer qu'il étoit dans l'intention d'executer les conditions des Traitez qui ſeroient conclus & arrêtez entr'eux, & auſſi pour lui ôter toute ſorte de défiance, il offroit la garantie du Pape, de la Republique de Veniſe, & en

un beſoin de tous les Princes d'Italie, & même des Cantons Suiſſes. Sa Majeſté Tres-Chrêtienne par un ſurcroît de generoſité conſentit encore de remettre au pouvoir de Sa Sainteté, ou de la Republique de Veniſe, les Places de Montmelian & de Suze; & celles de Nice & de Villefranche à la garde des Cantons, afin que toutes ces Villes & Places fuſſent rendues au Duc de Savoye aprés la ratification de la Paix generale, quoyqu'on eût fait connoître à ce Prince que ces deux dernieres Places étoient ſans conteſtation du Comté de Provence, ſur lequel il n'avoit jamais prétendu aucun droit. Sa Majeſté Tres-Chrêtienne fit encore faire d'autres propoſitions ſi avantageuſes au Duc de Savoye, qu'il ne les pouvoit refuſer, ſans perdre le ſouvenir de l'état où les armes victorieuſes du Roy l'avoient reduit, & ſans préjudicier conſiderablement à ſes interêts particuliers & à ceux de ſes Sujets, qui ont été les premiers qui ont reſſenti les effets funeſtes de la guerre, & qui ont ſervi de victime au juſte reſſentiment de nôtre Auguſte Monarque. 1692.

Comme depuis ſon avenement à la Couronne, Sa Majeſté a honoré du titre de Maréchal de France pluſieurs per- Creation de Maréchaux

1692. sonnes, pour recompenſe des ſervices que l'Etat en a receus, je crois qu'il n'eſt pas hors de propos d'en faire icy mention, afin de contenter la curioſité de ceux qui en voudront avoir connoiſſance, & auſſi pour faciliter l'intelligence de cette Hiſtoire. Nous commencerons par Henry de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne, & Jean de Giſſion qui furent faits Maréchaux de France en 1643. comme nous avons déja dit. Ceſar Duc de Choiſeul, Comte du Pleſſis-Praſlin, & Joſias Comte de Rantzau, furent honorez de la même dignité en 1645. Nicolas de Neuville Duc de Villeroy en 1646. Antoine d'Aumont & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Jacques d'Eſtampes, Marquis de la Ferté Imbaut; Charles de Mouchy, Marquis d'Hocquincourt, Henry de ſaint Nectaire, Duc de la Ferté Senneterre; & Jacques Rouxel, Comte de Grancey en 1651. Armand de Nompar de Caumont, Duc de la Force, en 1652. Loüis de Foucaut, Comte de Daugnon, & Ceſar Phœbus d'Albret, Duc de Mioſſens, en 1653. Philippes de Clerambaut, Comte de Palluau, en 1655. Jacques, Marquis de Caſtelnau; Jean de Schulemberg, Comte de Mondejeu, & Abraham de Faber, en 1658. François de

de France depuis 1643. juſques en 1676.

Crequi, Marquis de Marines; Bernard de Gigaut, Marquis de Bellefont; Loüis de Crevant, Marquis de Humieres, en 1668 Godefroy, Comte d'Eſtrades; Philippe de Montaut, Duc de Navailles; Frederic de Schomberg; Jacques-Henry de Durfort, Duc de Duras; Loüis Victor de Rochechoüart, de Vivonne; François d'Aubuſſon de la Feüillade; François Henry de Montmorency Luxembourg, & Henry Loüis d'Alongny, Marquis de Rochefort, en 1675. & Guy Durfort, Comte de Lorges. 1692.

Pour montrer que les ſentimens du Pape Innocent XII. qui remplit aujourd'huy ſi dignement la Chaire de ſaint Pierre, ſont portez à la paix, & qu'il s'eſt mis en état d'engager les Princes Chrêtiens à ſe procurer un repos que les Peuples attendent avec impatience, & que toute l'Europe regarde comme l'unique avantage, qui puiſſe finir ſes maux; il ne faut que faire reflexion ſur les premieres démarches de ſa Sainteté dans ſon Pontificat. Les Brefs qu'elle a écrits à l'Empereur & au Roy d'Eſpagne ſont de bons garants de la rectitude de ſa conduite; & de la ſincerité de ſes intentions; mais ces deux Souverains n'y ont pas répondu comme on pouvoit l'eſ-

1692. perer, & ils ſont demeurez fermes dans leurs premiers deſſeins. L'Empereur aime mieux voir ſes Sujets accablez ſous le poids des armes de deux puiſſans Monarques, & avoir le plaiſir de ſe vanger, que de les ſoulager en faiſant la paix avec Sa Majeſté Tres-Chrêtienne, qui n'a pris les armes que pour ſe défendre contre les attaques de ſes Ennemis liguez enſemble, & que pour rompre & aneantir tous leurs projets par ſa force & par ſa prudence. Quelque impreſſion que la Lettre du Souverain Pontife parût avoir faite ſur l'ame de l'Empereur, qui par ſa réponſe à ſa Sainteté, ſembla être touché de la deſolation que cette guerre apportoit dans la Republique Chrêtienne, on n'a veu juſques à preſent aucun effet que cette compaſſion ait produit, & Sa Majeſté Imperiale demeure toûjours attachée à la Ligue. Le Roy Catholique même a fait le Duc de Baviere Gouverneur des Païs-Bas, afin de l'engager davantage à perſiſter dans l'union des Confederez, & à conſerver des Etats dont il a le gouvernement. Je ne penetre point s'il eſt avantageux à cet Electeur d'avoir ſuccedé à Caſtanaga, & ſi ſa qualité de Souverain & d'Electeur ne le met point au deſſus du Gouver-

neur des Païs-Bas, puiſqu'il ne peut accepter cette dignité qu'en ſe rendant en quelque maniere dependant du Roi d'Eſpagne dont il la reçoit, s'expoſant à une revocation qui peut arriver, quelque élevé en naiſſance que ſoit le Duc de Baviere, & quelques bons offices qu'il puiſſe rendre à ſa Majeſté Catholique; mais puiſque ſa Majeſté Tres-Chrêtienne donne ſa protection à un Roy dépoüillé de ſes Etats, Elle doit eſperer que le Ciel verſera abondamment ſes graces & ſes benedictions ſur ſa Perſonne ſacrée & ſur ſes Armes, qu'il diſſipera & aneantira cette Ligue & cette conjuration formée pour perdre ces deux Souverains; & qu'il ne permettra pas que les Confederez qui n'agiſſent que par un eſprit de vengeance, & par des ſentimens purement humains, triomphent d'un Prince dont les intentions ſont ſi droites & ſi ſinceres, les mouvemens du cœur ſi épurez & ſi conformes aux regles de la Juſtice & de l'équité, & dont les actions répondent avec tant de juſteſſe & de gloire à ſon nom de Roi Tres-Chrêtien, & à ſa qualité de Fils aîné de l'Egliſe. 1961.

Les Confederez ſe plaignent à tort de ce que ſa Majeſté s'eſt emparée de Phi-

1690. lisbourg, & a fait faire des desordres dans le Palatinat, puisque toutes ces hostilitez n'ont été commises que pour empêcher que ses Ennemis n'eussent avantage sur Elle, & que ce Souverain n'a pris les armes qu'aprés avoir été bien informé de la Ligue faite contre luy à Ausbourg, & aprés avoir connu la mauvaise intention des Confederez, & les grands & considerables armemens qu'ils avoient faits en tous endroits, afin de le surprendre & d'envahir une partie de ses Etats, lorsqu'il vivoit sous la bonne foy d'une Tréve à laquelle de sa part il n'avoit donné aucune atteinte. Il étoit de la prudence de LOUIS LE GRAND, & des interêts de ses Sujets, de prevenir par quelque exploit digne de luy les dangereux desseins de ses Ennemis; & puisque les Confederez n'avoient gardé avec sa Majesté aucunes regles, & qu'ils avoient conjuré sa perte, celle de son Royaume, & d'un Souverain dont il a pris la défense, Elle ne devoit aussi épargner aucun des moyens que les Loix de la Guerre luy pouvoient permettre, pour rompre les mesures de ses Ennemis, & pour mettre ses Etats à couvert, & garantir ses Peuples des insultes, & des attaques dont ils étoient menacez de toutes

tes parts : & auroit-il été de la bonne politique à ce Prince, d'attendre que les desseins des Confederez fussent éclos, & qu'ils eussent déja commencé à faire ressentir aux François les efforts de leur conspiration ; en un mot, qu'ils fussent entrez dans ses Etats à main armée, pour se tenir sur ses gardes, & employer ensuite toutes ses forces pour les en chasser? Au contraire, cette même politique dans laquelle nôtre Souverain est si sçavant, ne luy enseignoit-elle pas que les coups de nos Ennemis ne nous blessent que legerement lorsque nôtre prudence les a pû prevoir, & qu'il est de la sagesse d'un grand Roy de prevenir par la force de son jugement, les mauvais & pernicieux desseins de ses Ennemis, de les écarter & dissiper aussi tôt qu'ils sont formez, & de se rendre même redoutable à ceux qui le menacent, en conquerant sur eux des Provinces, & en prenant des Places qui les forcent à changer leurs entreprises, & qui les obligent à se défendre & à songer à leur propre conservation ? C'est ce qui est arrivé en cette occasion à la gloire & à l'avantage de nôtre Auguste Monarque lorsqu'il a reduit sous son obeïssance, comme nous avons vû, plusieurs Places des plus considerables de 1692.

1692. l'Allemagne & de la Flandre, & qu'il a ſoûmis à ſa domination la meilleure partie des Etats du Duc de Savoye.

Bien que les Ennemis ſe ſoient efforcez de perſuader qu'ils avoient eu un avantage tres-conſiderable ſur les François, au Combat Naval qui ſe donna au mois de May; cependant ils doivent convenir qu'ils ont fait auſſi de leur côté une tres-grande perte d'Hommes & de Vaiſſeaux, & que ſi nous en avons ſouffert une plus grande, cette diſgrace ne vient que des Vents qui nous ont été contraires, & du nombre des Vaiſſeaux des Anglois & des Hollandois, qui ſurpaſſoient de beaucoup la Flotte de France. Cette inégalité neanmoins n'empêcha pas que le Comte de Tourville qui commandoit l'Armée Navale du Roy, ne combattît avec une vigueur ſurprenante, & ne fît admirer ſa retraite, dans laquelle il acquit autant de gloire, que s'il fût devenu maître de la Mer. Le 29. May, ce grand Capitaine ſe trouvant à la veuë des Ennemis entre l'Iſle de Wight & Barfleur, quoy qu'il eût le Vent contraire & qu'il fût inferieur en forces, ſe vit obligé d'attaquer les Ennemis. Le commencement du Combat luy fut aſſez heureux, mais comme il connut que le Vent étoit

entierement favorable aux Anglois & aux Hollandois, aprés avoir ſoûtenu long-temps leurs efforts, il ſe retira à la faveur d'un broüillard & de la nuit. Le lendemain 30. il ſe trouva avec trente-quatre Vaiſſeaux & quelques Brulots, le broüillard ayant ſeparé & écarté le Sieur de Neſmond avec ſix Vaiſſeaux, & le Sieur Gabaret avec quatre. Les Ennemis qui vouloient profiter de la faveur du Vent & de cet accident, attaquerent la Flotte de France. Les Officiers ſe mettoient en état de ſe bien défendre & de vendre cherement leurs vies, mais on jugea plus à propos de ſauver les Equipages & les Canons, & d'abandonner dix Vaiſſeaux qui avoient beaucoup ſouffert au premier Combat. On y mit enſuite le feu, afin que les Ennemis n'en puſſent tirer aucun avantage; & trois qui s'étoient approchez de Cherbourg aprés avoir long-temps reſiſté, furent enfin conſumez par le feu du grand nombre de Brulots des Ennemis que le Vent avoit pouſſés vers eux. Le Sieur de Neſmond qui étoit du côté de la Hogue fit tous ſes efforts pour aller joindre le Comte de Tourville; mais il en fut empêché par la Flotte Ennemie, ce qui l'obligea de ſe retirer avec quatre Vaiſſeaux. A l'é- 1692.

1692. gard du Sieur Gabaret, le Vent contraire qui l'éloigna, lui ôta auſſi le moyen de venir joindre nôtre Vice-Amiral qui ſe retira enſuite ſur les côtes de France avec les 21. Vaiſſeaux qui luy reſtoient, ſans que les Ennemis oſaſſent l'attaquer.

Siege & priſe de la Ville & du Château de Namur.

Avant que de parler d'un Siége auſſi important qu'eſt celuy de Namur, je crois qu'il eſt à propos de faire connoître ce que c'eſt que cette Place, en quel endroit elle eſt ſituée, & quels ont été ceux qui en ont été les Souverains & les Maîtres. Cette Ville eſt la Capitale du Comté du Pays de Namur, une des dix-ſept Provinces, ſituée entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg & le Pays du Liege; elle eſt environnée de Montagnes, & arroſée de la Meuſe & de la Sambre. Berenger qui vivoit l'an 924. en fut le premier Comte, & Jean III. fut le dernier qui mourut ſans enfans l'an 1428. & enſuite le Comté de Namur paſſa aux Comtes de Flandres. Philippe le Bon III. du nom Duc de Bourgogne, recueillit cette ſucceſſion, dont ſa poſterité a joüi juſqu'à Marie de Bourgogne, qui en épouſant l'Empereur Maximilien I. dont elle eut Philippe d'Autriche, porta les Pays-Bas en cette Maiſon.

Perſonne ne peut aſſez admirer la gran-

deur de ce Royaume & la Puiſſance des Armes de LOUIS LE GRAND. 1692.

Quoy que les Troupes des Confederez fuſſent unies & jointes enſemble & en un nombre tres-conſiderable, ayant à leur tête le Prince d'Orange, le Duc de Baviere & le Prince de Waldeck, Sa Majeſté ne laiſſa pas en leur preſence de reduire ſous ſa domination, la plus forte Place de Flandre, avec ſon Château ou Citadelle, que l'avantage de ſa ſituation & la force de ſa Garniſon ſembloient rendre imprenable. Ce ſont des Places que les Ennemis regardoient comme les Boulevarts de la Flandre, & qu'ils croyoient en eſtat d'arreſter les Victoires des plus grands Conquerans. Ils s'étoient perſuadé que la ſeule penſée de cette entrepriſe étoit capable d'intimider les plus hardis, & de donner de la crainte aux plus intrepides à cauſe du grand nombre des Ouvrages qui s'oppoſoient aux forces de ceux qui oſeroient les attaquer. Cependant leurs eſperances furent trompées. L'experience qu'ils ont de la puiſſance des Armes de Sa Majeſté devoit leur remettre en la memoire les priſes de Cambray, Saint Omer, Luxembourg, Philisbourg, Mons, & de pluſieurs autres Places tres-fortes, & leur faire con-

1692. noître que rien ne reſiſte aux Troupes de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne, & principalement lors qu'elles ſont animées par ſa preſence. Ils ſont forcez d'avoüer que la Victoire accompagne nôtre Souverain en tous endroits; que les reſſorts de ſa Politique, l'étenduë de ſon genie, la conduite de ſes Generaux, & le courage de ſes Soldats & de leurs Commandans, obligent la Fortune à ſe ranger de ſon parti; que pour luy le Siege d'une Place & ſa reduction ſont la même choſe, & qu'il luy eſt plus facile de conquerir des Provinces, qu'aux autres de prendre les moindres Villes.

Comme Namur eſt environné de deux Rivieres, le Roy fut obligé de partager ſon Armée en divers quartiers, & de faire des ponts de communication ſur ces Rivieres, afin que ſes Troupes ſe ſecouruſſent les unes les autres. Sa Majeſté fut encore obligée d'avoir de puiſſantes Troupes pour empêcher que le Prince d'Orange, qui étoit à la tête d'une groſſe Armée, & qui pour ſa reputation & pour l'avantage des Eſpagnols, avoit interêt d'empêcher que Namur ne tombât ſous la domination des François, ne ſe mît en état de la ſecourir. Le Quartier du Roy étoit proche de la Sambre, & alloit

jusqu'au ruisseau de Verderin. Les Offi- 1692.
ciers Generaux étoient, le Roy, Monseigneur, & Monsieur; le Comte d'Auvergne, le Sieur de Congis Marêchal de Camp, le Maréchal de Humieres, le Prince de Soubise, le Marquis de Montchevreüil Maréchal de Camp, & le Marquis de Tilladet. Le Quartier du Prince de Condé étoit proche du Ruisseau de Verderin jusques à la Meuse. Les Officiers Generaux étoient, le Prince de Condé, Monsieur le Duc son fils, le Marquis de Montreüil Maréchal de Camp, le Duc de Villeroy, & le Marquis de Bersé aussi Maréchal de Camp. Les Officiers Generaux du Quartier du Marquis de Boufflers étoient, ce même Marquis, le Marquis de la Valette Maréchal de Camp, le Marquis de Gassé aussi Maréchal de Camp, & le Sieur de Rubantel. Le Quartier du Marquis de Ximenes alloit de la Meuse à la Sambre.

Le Siege de Namur fut commencé sur la fin du mois de May. Le Roy en fit ouvrir la Tranchée la nuit du 29. au 30. & cette Ville se rendit à composition le 5. Juin suivant. Les Assiegez firent de tres-rudes sorties que les François soûtinrent avec une vigueur incroyable. Sa Majesté à son ordinaire y fit voir une in-

1692. trepidité ſans exemple, & quoyque ſa Perſonne ſoit trés-chere & tres-precieuſe à ſon Peuple, Elle s'expoſa durant tout ce Siege ; de maniere que le Comte de Toulouſe & quelques Officiers furent bleſſez proche d'Elle. A l'ouverture de la Tranchée, le Chevalier du Moulin, Enſeigne d'une des Compagnies des Grenadiers des Gardes Frauçoiſes, fut bleſſé à la cuiſſe d'un coup de Mouſquet & il y eut ſept ou huit Soldats tuez. Le lendemain le Chevalier de Seraucour, Lieutenant des Grenadiers des Gardes, receut à une attaque qui fut faite un coup de mouſquet au poing. Depuis ce temps-là juſques au jour que la Ville ſe rendit, l'on ne fit aucune perte conſiderable. A l'égard de la Citadelle elle ſe deffendit juſqu'au dernier Juin, parce qu'elle étoit compoſée de pluſieurs Ouvrages tres-forts, tant par leur ſituation que par l'art & l'induſtrie des hommes. L'Ouvrage à corne neuf ou le Fort-Guillaume, fut attaqué le premier comme le plus fort. On luy a donné ce nom à cauſe qu'il commença à être conſtruit par les ſoins du Prince d'Orange, & par ceux des Hollandois qui l'avoient fortifié autant qu'ils avoient pû, parce qu'ils avoient prévû que la priſe de cette Place leur ſeroit tres-

desavantageuse,& qu'elle seroit capable de ruïner les affaires de la Ligue & les leurs propres ; mais quoy que ce fût une Place meurtriere & défenduë par une Garnison composée de prés de trois mille hommes, elle fut contrainte neanmoins de se rendre aprés avoir resisté plus de vingt jours. Le 22. Juin, tout étant disposé pour attaquer de vive force l'Ouvrage à corne neuf, les Bombardiers s'emparerent du terrain qui étoit proche des travaux des Assiegez, & aprés le signal donné, ils se rendirent maîtres de plusieurs chevaux de Frise préparez pour embaraſſer les avenuës du chemin couvert. Le Duc de Bourbon parut ensuite à la tête des détachemens, qui se firent ouverture l'épée à la main dans les Palissades des Ennemis, & aprés les avoir battus, ils les forcerent de se retirer. Les Assiegez de l'autre côté avoient abandonné l'Ouvrage à corne pour rentrer dans le Fort. Quelques-uns de ceux qui étoient poussez par le Duc de Bourbon, s'efforcerent de les suivre ; mais deux cens des leurs furent tuez en cette occasion, & ils furent poursuivis si vigoureusement par les Grenadiers, qu'ils se mirent en état de se retrancher sur le haut du chemin couvert. Les Grenadiers François qui ne leur 1692.

1692. donnoient aucun relâche, empêchent l'execution de leur deſſein. Durant que cette action ſe paſſoit à la gauche, les Aſſiegeans qui faiſoient l'attaque de la droite, monterent ſur le haut du Baſtion par une brêche, quoy qu'elle ne pût contenir grand nombre de ſoldats; & comme les Grenadiers demandoient qu'on leur envoyât des travailleurs pour faire un logement ſur le Baſtion, les Aſſiegez qui connurent qu'ils ne pouvoient plus empêcher que le Fort-Guillaume ne fût emporté, battirent la chamade, & demanderent à capituler, ce qui leur fut accordé. Le Roy permit que deux mille hommes qui étoient encore dans cet Ouvrage à corne en ſortiſſent, & ſe rendiſſent à Gand. L'on dit que les Ennemis perdirent à l'attaque du Fort Guillaume plus de 800. hommes, outre les bleſſez dont le nombre fut tres-conſiderable.

La priſe de l'Ouvrage à corne neuf fit eſperer que l'on ſe rendroit bien-tôt maître du vieux Château, & en effet la nuit du 29. au 30. le Sr de Rubantel fit attacher trois mineurs au Baſtion de l'Ouvrage à corne, & donna ordre au Sergent de monter ſur le haut de la brêche du demi Baſtion avec quelques ſoldats du Regiment Dauphin. Comme

ils connurent qu'il n'étoit pas gardé, ils se mirent en état de s'y loger. Les Assiegez firent quelques efforts pour s'opposer à leur dessein, mais le Sergent aprés avoir jetté des Grenades, appella à son secours des Bombardiers, qui étant venus, firent un logement assez grand pour s'y défendre. Le sieur de Rubantel envoya aussi-tôt quelques soldats le long de la Courtine pour connoître le mouvement & la contenance des Ennemis qui s'étoient retirez sur l'autre Bastion. On n'y trouva plus que trois ou quatre soldats qui furent amenez au Camp, & dont l'un d'eux devoit mettre le feu à une mine sous le Bastion. Aprés que l'on se fut saisi du Saussisson, les François continuerent leur attaque. Ils devoient encore s'emparer d'un Ouvrage à corne, fortifié d'un bon fossé, & du corps du Château, qui étoit revêtu d'un pareil fossé, sans quoy il leur auroit été difficile de se rendre maîtres de la Place. Neanmoins sur les quatre heures du matin (contre toutes sortes d'esperances) les Assiegez battirent la Chamade, & on entendit crier par tout l'Ouvrage, *Vive le Roy*. Sa Majesté en receut l'avis par le Marquis de Roncerolles, l'un de ses Aydes de Camp, & la capitulation fut 1692.

1692. ſignée le même jour ſur le midi.

Il arriva au commencement du Siege une choſe aſſez ſinguliere, & qui a fait connoître la generoſité de nôtre Monarque. Quelques Dames de Namur deſirant ſe mettre à couvert du feu des Aſſiegeans, & de leur artillerie, en ſortirent ſur la brune au nombre de quarante, ayant chacune un paquet ſous ſon bras. Comme la ſentinelle avancée les eut apperçûës, elle les fit demeurer pour ſçavoir ce qu'elles deſiroient. Sur ce qu'elles témoignerent qu'elles cherchoient à paſſer pour trouver un lieu de ſeureté, la ſentinelle leur dit qu'elles ne pouvoient aller plus loin ſans que le Roy en fût averti. Sa Majeſté en ayant eu avis répondit que ce n'étoit pas l'uſage de laiſſer ſortir perſonne d'une ville aſſiegée ſans qu'on ſe rendît priſonnier de guerre. Ces Dames accepterent volontiers la condition, marquant qu'elles s'eſtimoient heureuſes d'être priſonnieres d'un Prince, qui étoit digne de commander à toute la terre, & que ſes grandes actions rendoient ſi redoutable à ſes Ennemis. En même-temps Sa Majeſté donna les ordres neceſſaires, afin qu'elles paſſaſſent au travers de ſon Camp avec ſeureté, & voulut qu'on les menât à une

Abbaye de Religieuſes où l'on eut ſoin de leurs perſonnes. Les Soldats répondant à la generoſité de leur Prince, ſe mirent en état de porter les enfans & les paquets de ces Dames, & de les eſcorter juſqu'au lieu qui leur étoit déſigné, où ils les conduiſirent ſans qu'on leur fît aucun tort. Sa Majeſté parut extrêmement ſurpriſe de cette action, parce que les ſoldats ne cherchent ordinairement que les occaſions de profiter ſur les Ennemis. 1692.

Aprés que Namur eût été reduit, l'armée du Maréchal Duc de Luxembourg, que pluſieurs Bataillons & la Maiſon du Roy qui l'avoient jointe au camp de Gerard, avoient renforcée, vint à celuy de Mierbe-la-Poterie pour obſerver les mouvemens de l'Armée des Ennemis, campée alors à Fleurus ; mais ce General ayant été averty que le 1. d'Aouſt le Prince d'Orange étoit allé camper de Genap ſur la hauteur de Hall, il vint prendre le Camp d'Enghien qu'il avoit été reconnoître quelques jours auparavant, mettant ſa droite à Steinkerke, ſa gauche à Herine & Enghien devant le centre. Le 2. le Prince d'Orange ayant paſſé le ruiſſeau appellé la Seine avec toute ſon Armée, appuya ſa gauche au Village de Bataille de Steinkerke.

1692. Thubite, d'où il décampa le lendemain au milieu de la nuit, faiſant vers nous une marche ſi diligente qu'il arriva dés ſix heures du matin ſur les hauteurs de Steinkerke entre le grand & le petit Enghien. Le Marêchal de Luxenbourg qui en eut avis, s'avança juſqu'à Steinkerke pour reconnoître les Ennemis qu'il vit marcher en Colonne entre les bois du petit Enghien & le ruiſſeau de Steinkerke. Il laiſſa la Brigade de Navarre à la gauche du Camp, fit poſter celle de Lionnois dans le Village d'Enghien, & tout le reſte de l'Infanterie qui compoſoit neuf Brigades, fut mis en Bataille ſous Steinkerke ſur cinq lignes, à meſure que chaque Brigade arrivoit. Tandis qu'il diſpoſoit ainſi l'Infanterie, le canon qu'il avoit d'abord envoyé chercher arriva. Le plus grand effort des Ennemis ſe preparant à leur gauche, à cauſe qu'ils avoient eu le temps de s'y poſter, de border les hayes d'Infanterie & de faire des batteries, il en fit dreſſer deux à la droite ſur la hauteur du hameau de Haubout qui donnoient dans le centre de l'attaque, & qui répondirent vigoureuſement à celle des Ennemis qui tiroit depuis plus de deux heures, parce qu'ils l'avoient avancée à la faveur des

haye qui les couvroient. Aprés quelques legeres escarmouches, & qu'on se fut canonné de part & d'autre jusqu'à une heure aprés midi, les Ennemis attaquerent la tête de nôtre premiere ligne avec tant d'effort qu'ayant penetré jusqu'au centre de la seconde, ils gagnerent une partie de nôtre canon. Le bruit de la Mousqueterie fit accourir le Maréchal de Luxembourg, qui trouvant qu'ils avoient eu quelque avantage, fit avancer Polier, & deux autres lignes qui le soûtenoient. Ce Regiment ayant perdu son Colonel, qui malgré le grand feu des Ennemis l'animoit toûjours & le faisoit marcher en avant, commença à chanceller; & alors le sieur de Reinol à la teste des Gardes Suisses, proposa d'aller aux Ennemis l'épée à la main. Il montra tant de confiance de les repousser, que le Maréchal de Luxembourg luy ordonna d'executer ce dessein; & le même ordre ayant été donné en même temps aux Gardes Françoises, on tomba sur eux si brusquement, que tout ce qu'on rencontra fut tué. On reprit le canon qu'on avoit perdu, & non seulement on se rendit maître d'une partie du leur; mais on les chassa du terrain qu'ils avoient gagné. Champagne & Dauphin qui avoient chargé 1692.

1692. avant les Gardes, en tuerent un grand nombre à coups d'épée & de bayonnette. Le reſte fut obligé de gagner les hayes & les bois voiſins. Ce ne fut pourtant qu'aprés avoir fait à la droite un nouvel effort qui fut ſoûtenu par nos Dragons avec beaucoup de fermeté, en ſorte que les Ennemis furent contraints de ſe retirer. Le feu étant ceſſé de ce côté-là, ils en firent peu de temps aprés encore un plus grand à la gauche, & les Regimens du Roy & des Vaiſſeaux qui s'y trouverent expoſez perdirent beaucoup de monde; mais enfin les Ennemis ſongerent à ſe retirer n'ayant pû ſoûtenir long-temps la vigueur avec laquelle combattirent trois Regimens de Dragons de l'Armée du Marquis de Bouflers, qui avoient joint aprés une marche de deux lieuës, étant venus du camp de Cambron à toutes jambes. On les canonna ſans aucun relache, & on les pouſſa dans tous les endroits où ils tâchoient de ſe retrancher. Le Maréchal de Luxembourg ayant ordonné aux Brigades de Navarre & de Lyonnois qu'il avoit fait avancer, & aux neuf Bataillons de l'Armée du Marquis de Bouflers, qui n'ayant pû ſuivre les Dragons avoient joint un peu plus tard, de paſſer les foſſez & les hayes qui nous

nous ſeparoient à la gauche de la Plaine du petit Enghien, ce qu'ils firent ſans peine à la faveur de nôtre canon, ce General les mit en Bataille dans cette Plaine. Pendant ce temps les Ennemis qui avoient gagné la hauteur où ils faiſoient une bonne contenance, défiloient par leur derriere, & ſe retirerent par leur droite avec tant de precipitation qu'ils mirent le feu à pluſieurs chariots de poudre, que l'on entendit ſauter. Le jour qui baiſſoit empêcha le Maréchal de Luxembourg de les ſuivre. Il ſe retira dans ſon camp, & l'Armée du Marquis de Bouflers retourna à Cambron. Comme il avoit voulu être à tout, il eut deux chevaux tuez ſous luy, & pluſieurs de ceux qui étoient autour de ſa perſonne, furent tuez ou bleſſez. Il s'expoſa tellement que le Chevalier d'Eſtrades & le ſieur de Vesneuil Lieutenant des Gardes de Monſieur, furent bleſſez à côté de lui. On peut dire que de nos jours, il n'y a point eu d'action plus vigoureuſe. Elle fut tres glorieuſe pour l'Infanterie Françoiſe, puiſqu'elle détruiſit l'opinion que les Ennemis avoient conçûë mal-à-propos, qu'elle ne tiendroit pas devant la leur, & qu'elle leur donna les mêmes impreſſions qu'ils avoient priſes au com- 1692.

1692. bat de Leuze de la valeur de nôtre Cavalerie. Nous leur prîmes dix pieces de canon, huit Drapeaux & pluſieurs chariots de munitions; & outre quinze cens priſonniers ou environ que nous fîmes, ils ſe trouverent affoiblis de plus de douze mille hommes qui furent tuez ou mis hors de combat. Le Duc de Chartres fit en cette occaſion des choſes qui paſſent tout ce qu'on en peut dire. Ses habits furent percez d'une épaule à l'autre par un coup de balle, & il receut une grande contuſion au bras, ce qui ne l'empêcha point, lorſqu'il eût été panſé, de revenir à la charge avec plus d'ardeur qu'auparavant. Le Duc de Bourbon & le Prince de Conty firent paroître dans le plus grand feu une valeur & une intrepidité dignes de leur ſang, & le Duc de Vendoſme & le Chevalier de Vendoſme ſon frere, Grand Prieur de France, agirent avec une vigueur étonnante, auſſi bien que le Duc de Villeroy, qui ſe trouva à tout ce qui ſe paſſa à la droite, & à la gauche. Le Comte de Mailly, Meſtre de Camp General, ſe ſignala avec beaucoup de gloire pour lui à la tête des Dragons, auſſi bien que le Comte d'Albret, le Marquis d'Alegre & le Comte de Fimarcon. Le Prince de Turenne, fils aîné

du Duc de Boüillon, reçût un coup de mouſquet au travers le corps dont il mourut le lendemain. Le Marquis de Belfond & le ſieur Polier Colonel d'un Regiment furent tuez, une action ſi opiniâtrée n'ayant pû ſe terminer ſans perte. Parmi les bleſſez furent le Marquis d'Alegre, le Marquis de Blainville, le Marquis de Thianges, le Marquis de Puiſegur, le ſieur de Vaurouy, le ſieur Stouppe, le ſieur de Zurlaube, le ſieur de Vigny, le ſieur de Maupeou Capitaine aux Gardes, le Chevalier de ſaint Chamant, le Marquis de Tilladet, le Comte de Florentin, le Chevalier de Murcé, le Marquis de Vins & le ſieur de Beauregard Capitaine aux Gardes. Ces cinq derniers moururent de leurs bleſſures peu de jours aprés. 1690.

Venons aux affaires d'Italie. Les Troupes du Duc de Savoye & celles des Alliez qui formoient trois Armées ſeparées qui occupoient trois Camps differens, l'une d'Allemans, l'autre d'Eſpagnols, & la troiſiéme de Savoyards, ayant fait pendant trois mois divers mouvemens du côté de Pignerol qu'elles menaçoient de bombarder, & même d'aſſieger, toutes ces menaces ſe reduiſirent à marcher vers les Frontieres du Dau-

1692. phiné, & le 26. de Juiller quatre ou cinq mille hommes s'approcherent du Village de Guilleſtre, où eſt la maiſon de l'Archevéque d'Ambrun, Ils ne pûrent s'en emparer qu'aprés avoir demeuré cinq jours devant, ce qui leur coûta quatre cens hommes tuez ou bleſſez. Le 6. Aouſt le Duc de Savoye fit paſſer la Durance à ſon Armée, & ſe preſenta devant Ambrun qu'il crût emporter à la premiere ſommation qu'il feroit, parce qu'il n'y a aucunes fortifications, & qu'il croyoit la Place dépourvûë de canon, de munitions & des proviſions neceſſaires pour ſa défenſe; mais il menaça inutilement le Marquis de Larray qui y commandoit de ne luy faire aucun quartier s'il ſouffroit qu'on l'attaquât. Ainſi il fût obligé d'entreprendre un Siege dans les formes. La tranchée fut ouverte d'aſſez loin la nuit du 6. au 7. & ce Siege dura douze jours, pendant leſquels les Aſſiegez firent pluſieurs vigoureuſes ſorties. Il y en eut trois entre autres la nuit du 13. au 14. dans l'une deſquelles le Comte d'Amanzé, Colonel du Regiment de Quercy, fut tué. L'on combla les travaux de la tranchée, & les Ennemis perdirent grand nombre de Soldats & d'Officiers; mais enfin le Marquis de Larray

Ambrun pris par le Duc de Savoye.

satisfait de leur avoir coûté cette perte, & cherchant à conserver les Troupes du Roy, ce qui lui auroit été difficile, s'il eût attendu qu'il y eut eu bréche à la muraille où le mineur estoit attaché, jugea à propos de capituler, & les ostages furent envoyez le 17. de part & d'autre. Le Duc de Savoye prétendit que les Officiers & les Soldats demeureroient prisonniers de guerre; mais le Marquis de Larray répondit qu'il s'ensveliroit plûtôt l'épée à la main sous les ruïnes de la Place avec ceux qu'il commandoit, que de consentir à une pareille composition. La fermeté de cette réponse obligea ce Duc qui ne vouloit plus exposer ses Troupes, de permettre aux Assiegez de sortir avec tous les avantages que l'on a coûtume d'accorder aux Garnisons des plus fortes Places, & qui sont encore en état de se défendre. On laissa à l'Archevêque d'Ambrun la liberté de demeurer dans son Palais en prêtant serment au Duc de Savoye; mais il voulut sortir de la Ville, disant que pour le peu de temps que ce Prince avoit à y commander, il ne pouvoit se resoudre à le reconnoître pour son Souverain. Si-tôt que ce Prince y fut entré, il fit assembler les Habitans & les menaça de faire démolir leurs murail- 1692.

1692. les s'ils ne lui donnoient quarante mille écus. Ils répondirent qu'aprés leur avoir accordé une capitulation, il ne les pouvoit obliger à autre choſe qu'à l'executer, & à lui payer les mêmes droits qu'ils payoient au Roy. Il ſe relâcha à quarante mille livres, & cette ſomme lui ayant encore été refuſée, il ordonna que l'on deſcendît les cloches. Cette conquête, quoyque peu conſiderable, lui coûta quantité d'Officiers Allemans, Eſpagnols & Piémontois. Le Marquis du Tot y fut tué, & le Marquis de Leganez eut les deux jouës percées d'un coup de mouſquet. Le Prince Eugene, le Prince de Commercy, le Marquis de Vauquiere, le Marquis de Bernay & le Comte de Mazel, receurent des bleſſures conſiderables.

Quelques jours aprés le Marquis de Parelle qui commandoit un détachement des Ennemis, ayant voulu entrer en Provence, & forcer le paſſage de Hubaye du côté de la Vallée de Barcelonnette, fut pouſſé avec une vigueur extraordinaire par les Troupes que commandoit le Marquis de Vins, & receut une bleſſure tres-dangereuſe.

Le Duc de Savoye ayant mis en garniſon dans Ambrun trois Regimens de

Religionnaires, en fit tirer toutes les farines, & on les conduiſit en Piemont, aprés quoy il fit le dégât dans les Villages qui ſont entre cette Ville & celle de Gap, où il entra ſans aucune reſiſtance, n'y ayant trouvé que dix hommes. Il y mit trois mille chevaux avec un corps d'Infanterie, & laiſſa dix-neuf Bataillons à Guilleſtre & à ſaint Clement, afin de garder le paſſage pour ſon retour. Ses Troupes n'ayant pû s'étendre plus loin par le peril qui s'y rencontroit, abandonnerent la Ville de Gap, aprés avoir chargé trois cens mulets de ſes dépoüilles, & y avoir mis le feu en quatre endroits. Elles ſe retirerent vers Ambrun où le Duc de Savoye avoit été obligé de revenir à cauſe de la petite verole qui l'attaqua. Lorſqu'il fut en état d'en ſortir, il y laiſſa le Comte de Caprara qui y demeura juſqu'au 17. de Septembre que les Ennemis abandonnerent la Place, aprés avoir fait joüer trois mines qui firent des brêches aſſez mediocres, & mis le feu à quelques Bourgs à huit lieuës aux environs. Les bagages défilerent d'abord avec une partie de l'Infanterie pour gagner les hauteurs, & leur Cavalerie fit l'arriere-garde juſqu'à ſaint Clement, aprés quoy ils rompirent 1692.

1692. leurs ponts, ce qui fut cauſe qu'on ne les put ſuivre.

Il ſe paſſoit cependant des choſes plus importantes en Allemagne. Le Maréchal de Lorges ayant connu que tous les mouvemens que faiſoient les Ennemis ne tendoient qu'à l'empêcher de paſſer le Rhin ſans qu'ils fuſſent en état de faire aucune entrepriſe, partit enfin de ſon camp aprés avoir demeuré plus du quinze jours à la hauteur de Landau pour voir à quoi ils ſe détermineroient ; & ayant paſſé cette Riviere le 21. & le 22. de Septembre ſur les Ponts de bateaux qu'il avoit fait faire, il vint camper le 25. à Vilfertingen, d'où le ſieur de Veille, Capitaine de Carabiniers du Regiment de Magnac, fut envoyé à la Guerre avec quatre-vingts Maîtres. Le lendemain ce General détacha le Marquis de Chamilly, Lieutenant General, & le ſieur de la Bretesche, Maréchal de Camp, pour aller aſſieger Fortzhim avec mille chevaux que commanderent le Marquis de Florenſac, le Marquis de Cognies & le ſieur de Chalons Colonels. Il y avoit auſſi mille Dragons commandez par les ſieurs de Gobert & de Becro, Colonels, & douze cens hommes de pied ſous les ordres des ſieurs de Bligny & de Ravetot, auſſi Colonels. On deſtina pour ce Siege quatre pieces de

Affaires d'Allemagne.

canon

Canon de 24. & trois pieces de moindre calibre, & tout ce détachement étant parti le 26. à la pointe du jour, arriva sur les hauteurs de Fortzheim entre huit & neuf heures du matin. Le sieur Baro alla reconnoître les environs de la Place, & le sieur de la Bretesche ayant pousſé au dessus avec cinquante Dragons du détachement, passa le Gué, & se coula le long du fossé pour se mettre entre la Porte de la Ville & cent cinquante hommes qui vouloient se jetter dedans, ce qu'il empêcha heureusement, en sorte que ce petit corps se retira dans les bois : ce ne fut pas sans que le sieur de la Bretesche essuyât un fort grand feu des murailles de la Place. Le Marquis de Chamilly étant arrivé, lui donna des Dragons & trois cens hommes de pied, avec lesquels il la serra de fort prés, & une heure aprés le sieur de Veille, qui étoit allé prendre langue des Ennemis, lui vint dire qu'ayant voulu voir leur camp de prés, trois cens Hussars qui étoient tombez sur lui, avoient tué ou pris la plus-part de ses Cavaliers, en sorte qu'il n'en ramenoit que vingt ou vingt-cinq. Il ajoûta que les Ennemis étoient à deux lieuës de Fortzheim, à une petite Ville nommée Heiderzheim, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. Le Maré-

1692.

Prise de Fortzheim.

1692. chal de Lorges, à qui le ſieur de Veille alla auſſi-tôt rendre compte de ce qu'il avoit veu, ayant jugé par ce qu'il lui dit que les Ennemis pouvoient être au nombre de cinq ou ſix mille hommes, envoya des ordres pour faire avancer une partie de l'Armée, & les voulant faire executer avec plus de promptitude, il retourna dans ſon Camp qu'il avoit quitté pour s'approcher de Fortzheim. Il prit toute l'aîle droite de la Cavalerie de la premiere & ſeconde ligne avec la brigade de Picardie, & marcha à la tête de toutes ces Troupes pour ſoûtenir le Marquis de Chamilly, qu'il ne doutoit point qui ne dût être attaqué par les Ennemis qui étoient fort ſuperieurs au corps avec lequel on faiſoit le Siege. Il arriva ſur les ſix heures du ſoir à la hauteur de la Place, & il y demeura toute la nuit en Bataille, ſans que les Ennemis quittaſſent leur Camp. Il avoit laiſſé le Marquis d'Uxelles à Wilfertingen, en lui ordonnant de faire marcher le canon toute la nuit & de marcher lui-même avec tout le reſte de l'Armée à la pointe du jour pour le rejoindre le 27. à deux heures aprés minuit. Cependant la Ville de Fortzheim, qui avoit refuſé de ſe rendre la premiere fois qu'on l'avoit ſommée, n'eut pas long-temps cette même fermeté. Le ſoir les Aſ-

siegez adandonnerent le Faux-bourg, où le sieur de la Bretesche jetta trois cens hommes de pied, ce qui lui donna lieu de repasser la Riviere & de rejoindre l'Armée. La Bréche s'avançoit toûjours, & les Ennemis voyant que l'on pourroit monter à l'assaut la nuit, aprés quoi il n'y auroit plus de salut pour eux, demanderent à capituler. Le Commandant, douze Officiers, & quatre à cinq cens hommes qui étoient dans la Place, demeurerent prisonniers de guerre, sans que nous eussions plus de douze ou quinze Soldats & sept ou huit Dragons tuez ou blessez. Le sieur Flamant, Commissaire Provincial d'Artillerie, eut le bras cassé à cette attaque. Le Maréchal de Lorges ayant attendu inutilement les Ennemis, & voyant la Ville prise, détacha le 27. à la pointe du jour quatre cens chevaux de Troupes choisies sous les ordres du sieur de Mazel, Mestre de Camp dans la Colonelle Generale de Cavalerie, pour tâcher de découvrir où ils étoient, & il lui donna le sieur de Veille pour guide, marchant lui-même sur sa piste avec les quatre Regimens de Dragons, le Mestre de Camp, Gobert, Ganges & S. Hermine. Le sieur de Mazel s'étant acquité de sa commission sans avoir été découvert, lui envoya dire que les Ennemis étoient 1992.

1692. dans une grande tranquillité, qui faiſoit voir qu'ils ne ſongeoient à faire aucun mouvement. Le Maréchal de Lorge lui manda qu'il prît garde à ne ſe pas découvrir, & qu'il ſe retirât dans un grand Bois qui étoit auprés de lui. Il fit retirer les quatre Regimens de Dragons derriere ce même Bois, laiſſant avec eux le Comte de Tallard pour donner ordre à ce qui pouvoit arriver, & revint en diligence prendre les Troupes, dont quelques-unes n'étoient pas encore arrivées à Fortzheim. On marcha ſur quatre lignes droit au Bois où l'on avoit laiſſé les Dragons. La Cavalerie étoit à la gauche, l'Artillerie à la droite, & l'Infanterie à la droite de tout, & on obſerva de tirer en partant quelques volées de canon, pour tromper les Ennemis, en leur faiſant croire qu'on n'avoit pas encore pris Forzheim, comme en effet ils le crurent. Le Maréchal de Lorges y laiſſa huit cens chevaux avec mille hommes de pied pour garder la Ville & les équipages que l'on y laiſſoit; & ayant été averti que le Comte de Stirum devoit joindre ce jour-là l'Adminiſtrateur Duc de Wirtemberg avec cinq mille chevaux, il ne voulut point ſe mettre en marche que le reſte de ſes Troupes ne fût arrivé. Il fit marcher l'Armée auſſi-tôt aprés. Le Marquis de Joyeuſe étoit

à l'aîle droite, le Marquis de Chamilly à la gauche, le Marquis d'Uxelles à la tête de l'Infanterie, & le ſieur de la Breteſche conduiſoit la ſeconde ligne. Les Ennemis qui avoient ſix mille chevaux, ayant ſçeu par des Payſans que nous avions des Dragons dans un Bois, crurent qu'ils ſe retiroient, parce qu'ils n'étoient que deux mille, & firent avancer deux gros Eſcadrons pour ſoûtenir cent cinquante Huſſarts qu'ils avoient envoyez en diverſes Troupes, afin de ſçavoir l'état des choſes. Pendant que ces Huſſarts voltigeoient autour des aîles du ſieur de Mazel & des Dragons, & qu'on voyoit de temps en temps des gens de leur camp qui venoient les joindre, la tête de nôtre Armée arriva à la hauteur du camp où étoient les Dragons. En même temps le Maréchal de Lorges fit dire au ſieur de Mazel, qu'il marchât droit aux Huſſarts qu'il voyoit, & aux deux Eſcadrons, l'aſſurant qu'il alloit le faire ſuivre par les quatre Regimens de Dragons, & qu'enſuite il marcheroit pour les ſoûtenir avec l'aîle droite du Regiment Colonel. Le ſieur de Mazel fit une marche de trois quarts de lieuë, & les Huſſarts firent aſſez bonne contenance, comme s'ils euſſent eu deſſein de l'attendre, mais ſi-tôt qu'ils ap- 1692.

1692. perçurent les Etendarts des Dragons, ils coururent à toute bride avertir le Prince de Wirtemberg qui étoit à Heidesheim, petite Ville que les Ennemis avoient choisie pour leur Quartier General, & qui étoit enfermée par un grand fossé plein d'eau, & par un chemin couvert qu'ils avoient fait & garni de tres bonnes palissades, au de-là desquelles il y avoit un tres-bon avant-fossé. L'Armée du Roi n'eut pas été plûtôt découverte que le Maréchal de Lorges fit marcher au grand trot. Les Ennemis surpris monterent à cheval avec précipitation, ce qui les mit en desordre, en sorte qu'ils ne purent défendre leurs tentes. On arriva à eux par leur droite, nos Troupes qui étoient sur la gauche pousserent à Heidesheim, & culbuterent quelques Dragons qui voulurent en défendre le passage. La Brigade de Florenzac qui étoit à la tête de tout, & celle de Montgommery ayant poussé droit à la tête du camp des Ennemis, furent arrêtées par un petit ruisseau qu'elles ne purent passer qu'au Village de Murlac, sur la hauteur duquel les Ennemis qui se retiroient en confusion se rallierent un peu, & firent mine de vouloir nous attendre afin de nous charger, mais on monta cette hauteur par tant d'endroits différens & avec tant de vîtesse,

Défaite des Ennemis en Allemagne.

quoiqu'on ne pût aller à eux que par des 1692.
défilez, qu'ils perdirent cœur, & ne ſonge-
rent plus qu'à fuir. Les Troupes que com-
mandoit le ſieur de Mazel furent envoyées
pour les pourſuivre, auſſi-bien que les qua-
tre Regimens qui ſe ſéparerent en diver-
ſes Troupes. Le Marquis de Feuquieres,
Maréchal de camp de jour, ſe mit à la tête
de la premiere, & le Marquis de Villars,
le Marquis de Coignies, & le Comte de
Tallard commanderent les trois autres. Le
Maréchal de Lorges qui avoit retenu au-
prés de lui le ſieur de Bartillat, comme
premier Maréchal de camp, ſuivit de prés
les Dragons, leur envoyant encore pour
les ſoûtenir, le Regiment Colonel & celui
de Florenſac ; & voulant lui-même aider à
pouſſer les Ennemis, il ſe mit à la tête du
Regiment de Duras. Nôtre Cavalerie fit
des actions ſurprenantes, en deſcendant
des Montagnes & des Vignes par des en-
droits, où l'on ne pouvoit paſſer ſans beau-
coup de riſque. Lors qu'elle fut arrivée à
la Riviere de Lentz, on y voulut chercher
un paſſage, mais les Cavaliers impatiens
ſe jetterent dans cette Riviere, & la paſ-
ſerent partie à la nage, & partie à gué.
Ainſi on ne ceſſa de pourſuivre les Enne-
mis qu'aprés qu'on fut arrivé ſur une hau-
teur où le Maréchal de Lorges fit faire alte.

1692. Une partie des Troupes qui étoit ſur la gauche ſe jetta dans une Ville nommée Vaihinguen où ils avoient deux cens hommes de garniſon, outre trois mille tant Bourgeois que Payſans qui étoient armez pour les ſoûtenir. Cette Ville avoit un Château aſſez bon, où ils avoient envoyé les Priſonniers qu'ils avoient faits ſur le ſieur de Veille. Ils les abandonnerent ainſi que la Place, qu'on trouva remplie de toutes les richeſſes des environs. On y trouva auſſi plus de cent mille francs d'argent monnoyé pour la ſubſiſtance des Troupes. Tout fut pillé, & un Chariot du Prince de Wirtemberg où il y avoit une ſomme conſiderable, fut priſe avec pluſieurs autres, & ſept mulets ſur leſquels étoient ſa Vaiſſelle & ſa Caſſette. L'Adminiſtrateur Duc de Wirtemberg fut pris lui-même à la tête de la Troupe que commandoit le Marquis de Coignies, par le ſieur d'Aurilly, Cornette du Regiment de Dragons de Gobert, & par le Chevalier de Barbezan du Regiment Meſtre de Camp. On fit pluſieurs autres Priſonniers conſiderables, du nombre deſquels ſe trouva le Baron de Soyer, Commandant des Troupes de Baviere. Cette défaite ayant répandu la terreur dans tout le pays, ſix cens hommes qui étoient dans Ketlingen ſe hâterent d'en ſortir, &

L'Adminiſtrateur Duc de Wirtemberg pris.

le ſieur de Bourgneuf, Lieutenant Colo- 1692.
nel des Dragons de Gobert, qui y vint avec
un détachement pour s'en ſaiſir, trouva
cette Place abandonnée. Les Ennemis y
avoient laiſſé ſix pieces de canon, & on
en trouva trois autres dans Neubruch, pe-
tite Ville à trois lieuës de Fortzheim dont
quelques Soldats s'étoient ſaiſis.

Le Maréchal de Lorges ayant paſſé le
Rhin à Philiſbourg le 6. Octobre, arriva
le 8. à Flonheim à trois lieuës d'Eben-
bourg, que le Land-grave de Heſſe Caſ-
ſel avoit fait inveſtir dés le 22. du mois
precedent. La tranchée avoit été ouverte
le 28. & il avoit fait continuer l'attaque
avec beaucoup de vigueur juſqu'au 7. d'Oc-
tobre, faiſant tirer cinq cens coups de ca-
non par jour, de ſorte qu'à peine étoit-il
reſté une pierre entiere. Cependant les Aſ-
ſiegeans ſe retirerent le matin du 8. avec
quelque precipitation, ayant mis le feu à
leur Camp, laiſſé plus de trois mille gre-
nades & abandonné plus de mille outils
& tous leurs ſacs à terre. Ils n'avoient
point encore apperceu de Troupes qui
vinſſent les attaquer, mais l'inquietude les
prit ſi-tôt qu'ils ſceurent la priſe de l'Ad-
miniſtrateur Duc de Wirtemberg. D'ail-
leurs ils avoient appris que le Maréchal de
Lorges étoit en marche pour aller faire

Siege d'Ebenbourg levé par les Ennemis.

1692. lever le Siege, & le Land-grave ne jugea pas à propos de l'attendre. Nous n'eûmes qu'un Sergent & environ trente Soldats tuez ou bleſſez pendant dix-ſept jours que les Ennemis demeurerent devant Ebenbourg, & le ſieur du Bois, Gouverneur de la Place, s'acquit beaucoup de gloire par la défenſe vigoureuſe qu'il fit.

Bombardement de Charleroy.

Les Ennemis ayant menacé long-temps de bombarder Pignerol ſans être venus à aucun effet, le Roi qui ne menace point, mais qui agit, donna ſes ordres pour le bombardement de Charleroy. Pour executer ce deſſein, les Troupes qui avoient été quelques jours en quartier de rafraichiſſement à Chiney & ailleurs, en décamperent le 11. d'Octobre, & ayant paſſé la Meuſe à Dinant, elle arriverent le 13. devant Charleroy qu'elles inveſtirent le lendemain. Le canon & les équipages arrivant le 15. & les jours ſuivans avec toutes les proviſions neceſſaires. Il y avoit cinquante deux pieces de canon & vingt-deux mortiers, & l'on dreſſa deux batteries au Bourg de Marſinel qui eſt prés de la Baſſe-Ville. Le 17. la tranchée fut ouverte du côté de Coullet ſous les ordres du ſieur de Rubantel, Lieutenant General, & le 18. elle fut montée par le Marquis de Gaſſé, & le 19. par le Comte de Guiſcard. Ce

même jour à huit heures du matin, les batteries de bombes & de mortiers commencerent à tirer, ce qui fut continué le reſte du jour, la nuit ſuivante, le 20. & la nuit juſques au matin du 21. avec un tres-grand dommage, la plus grande partie des maiſons de la haute & baſſe Ville ayant été renverſée. Aprés qu'on ſe fut retiré de devant la place, le Prince d'Orange y envoya deux convois de munition de guerre & de vivres, avec des planches pour faire de nouvelles caſernes & baraques. 1691.

Le 11. de Novembre, le Faux-bourg de Stat éloigné de Huy d'environ une petite portée de canon, & ſitué entre un grand rocher eſcarpé & la Montagne, & dans le conflant de cette Riviere & de la Meuſe, fut attaqué par un parti de Namur. Le Comte de Guiſcard, Gouverneur de cette Place, ayant appris que le Comte de Serclas avoit fait loger deux Compagnies de Dragons, & cinq d'Infanterie dans ce Faux-bourg dont elles gardoient ſoigneuſement la tête, ainſi que le haut du rocher & le côté de la Montagne, & que les Ennemis mettoient ſeulement un biouac de huit hommes pendant la nuit, perſuadez que la profondeur de la Riviere en cet endroit les tenoit en ſeureté, ſe détermina à enlever ce quartier; & pour cela aprés les

Attaque du Faux-bourg de Stat.

1692. portes de Namur fermées il commanda trois cens Grenadiers & Fuzeliers, & doubla les Officiers ſubalternes & les Sergens, mais ſans envoyer ni Lieutenans Colonels, ni Capitaines, afin d'en donner le commandement au ſieur de Vrans, Capitaine d'une Compagnie franche, qui ayant demeuré long-temps à Huy, connoiſſoit la ſituation du Faux-bourg de Stat. Chaque Soldat fut muni de poudre & de plomb pour tirer dix coups, & on les fit embarquer ſur ſix petits bateaux couplez de deux en deux, aprés leur avoir fait prendre cent grenades & trente haches. Ils partirent ſur les dix heures du ſoir, & le Comte de Guiſcar marcha en même temps avec ſix cens chevaux & Dragons menant avec lui des Bateliers & les choſes neceſſaires pour faire remonter ces bateaux aprés l'expedition. Etant arrivé ſur les trois heures du matin à un quart de lieuë du Faux-bourg de Stat, il y fit alte pour attendre le commencement de l'action, mais n'entendant aucun bruit, parce que ſes bateaux s'étant engravez n'avoient pû arriver à l'heure marquée, il s'approcha avec une petite Troupe de Carabiniers & une autre de Dragons. Il fut témoin de l'affaire qui ne commença qu'à trois quarts d'heure de jour. Le Faux-bourg ne laiſſa pas d'être

forcé. On y prit un Capitaine de Dragons & cinq Officiers ſubalternes, avec prés de ſoixante chevaux, & l'on fit ſoixante & dix priſonniers. Il y eut beaucoup d'Ennemis tuez dans les maiſons & dans le Corps de garde où ils firent quelque reſiſtance. On ne perdit point de temps pour faire remonter les bateaux, le feu ayant été mis aux maiſons aprés que l'on eut fait le pillage. La Cavalerie s'en retourna par le même chemin qu'elle étoit venuë, & le Comte de Guiſcard ſuivit l'Infanterie le long du bord de l'eau, les Carabiniers & le Regiment de Dragons de Grammont. Cette attaque ne nous coûta que huit ou dix Soldats tuez ou bleſſez. Le ſieur de Saint Martin, l'un de nos plus habiles Partiſans, y fut tué. 1692.

Malgré tant de pertes, les Alliez faiſoient leurs efforts pour déguiſer leur chagrin. Ils pretendoient que l'avantage d'être maîtres de Furnes & de Dixmude, qui n'avoient pas pu refuſer d'ouvrir leurs portes au premier parti qui s'étoit offert, reparoit le malheur de Namur pris, & de la Bataille de Steinkerke. Toutes leurs Troupes, le Prince d'Orange à leur tête, avoient couvert ces deux Places pendant trois mois, tandis qu'on travailloit aux Fortifications, eſperant par ce moyen reſ- AN. 1693.

1693. ſerrer Dunkerque & en faire le Siege au commencement de la Campagne ; mais ces mêmes Places leur échaperent bien-tôt, & le Marquis de la Valette Maréchal de Camp ayant inveſti Furnes le 28. Decembre avec le ſieur de Laubanie Commandant de Calais, & le ſieur de la Neufville, Commandant de Dunkerque, à la tête de ſeize Eſcadrons & de vingt Bataillons, la Tranchée y fut ouverte le 5. de Janvier du côté des Dunes. C'étoit la principale attaque que le ſieur de Megrigny conduiſoit avec trois Bataillons de Champagne & un de Monroux, ſoûtenus par huit cens hommes détachez que commandoit le ſieur de la Neufville. Le Comte de Solve, Brigadier, fit auſſi ouvrir la Tranchée prés le Canal de Dunkerque avec ſon Bataillon & deux de Bourbonnois, & on donna la conduite des travaux de cette attaque au ſieur du Verger Ingenieur. Ce même jour le Marquis de Villacerf étant allé reconnoître les avenuës avec le Marquis de Bouflers, fut emporté d'un coup de canon, tiré de Nieuport dont les Ennemis avoient levé les Ecluſes, & mis par là une aſſez grande étenduë de pays ſous l'eau. C'eſt ce qui faiſoit trouver beaucoup de difficulté à accommoder le chemin pour conduire le canon, & l'on avoit reſolu de le mettre

Reduction de Furnes.

ſur deux bateaux attachez enſemble pour l'amener de cette maniere le plus prés de la Batterie qu'on auroit pû ; mais le Marquis de Villars ayant joint le Marquis de Bouflers le 6. ce qui augmenta l'Armée de trente-ſix Eſcadrons & de quinze Bataillons, quoique l'Electeur de Baviere, qui étoit poſté entre Nieuport & Oſtende, aſſemblât ſes Troupes, comme voulant ſecourir la Place, le même jour 6. ſur le ſoir, le ſieur de Horn, General de l'Artillerie de Hollande, qui commandoit la Garniſon, compoſée de plus de quatre mille hommes Anglois & Hollandois, demanda à capituler, & le lendemain les Troupes de ſa Majeſté y entrerent. Cette reduction faite avec ſi peu de reſiſtance, fut cauſe que les Ennemis abandonnerent Dixmude où l'on fit entrer des Troupes le 10. Les Fortifications de ces Places dont la priſe couvroit les Frontieres de la Flandre Françoiſe, ſe trouverent en fort bon état, avec des Magazins pourveus abondamment de munitions de guerre & de bouche. On fut fort ſurpris de voir que les Ennemis s'étoient reſolus ſi aiſément à ſe retirer, ſans avoir tenté aucune choſe pour ſoûtenir deux poſtes ſi importans.

1693.

Dixmude abandonné des Ennemis.

Le Roi qui a toûjours grande attention aux ſervices qu'on lui rend, & qui aime

Maréchaux de

1693. à y proportionner les recompenſes, nomma ſept Maréchaux de France le 27. de Mars. Ces ſept Maréchaux furent le Comte de Choiſeul, le Duc de Villeroy, le Marquis de Joyeuſe, le Comte de Tourville, le Duc de Noailles, le Marquis de Bouflers, & le ſieur de Catinat.

France nommez

Don fait par le Roi à l'Egliſe de Straſbourg.

Ce Monarque dont la pieté éclate en toutes ſortes d'occaſions, ayant établi dans Straſbourg l'exercice de la Religion Catholique, qui en avoit été banni depuis plus d'un ſiecle, & voulant que le Service divin y fût celebré avec une magnificence digne de ſon zele & de ſa grandeur, donna dans ce même temps à l'Egliſe Cathedrale de cette Ville-là trois ornemens auſſi conſiderables par la beauté de l'ouvrage, que par leur richeſſe, l'un de velours cramoiſi, brodé d'or & d'argent, l'autre de velours verd bodé d'or, & le troiſiéme de ſatin blanc à fond d'argent. Chaque ornement étoit compoſé d'une Chaſuble, de trois Chapes, de cinq Tuniques, de trois Etoles, de cinq Manipules, de deux Paremens d'Autel, d'une Echarpe, d'un Voile, d'une Bourſe, & de deux Couſſins; & à celui de ſatin blanc il y avoit quatre pentes pour le Dais du Saint Sacrement. Sa Majeſté donna à la même Egliſe une Croix d'argent de ſept pieds & ſix Chandeliers

deliers de quatre pieds & demi de hauteur. 1693.

Le 5. d'Avril mourut au Palais d'Orleans Mademoiſelle Anne Marie Louïſe d'Orleans, Ducheſſe de Montpenſier, Fille de feu Monſieur, Gaſton Jean Baptiſte de France, Duc d'Orleans, Oncle du Roi, & de Marie de Bourbon, Ducheſſe de Montpenſier ſa premiere femme. Elle étoit née le 27. May 1627. Le 11. ſon Cœur fut porté au Val de Grace, & mis dans Chapelle où eſt celui de la Reine Anne d'Auſtriche, de la Reine Marie Thereſe d'Auſtriche & de pluſieurs Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale. Ses entrailles furent portées le même jour en l'Egliſe des Celeſtins où elles furent inhumées dans la Chapelle des Princes de la Maiſon d'Orleans; & le 14. ſon corps qu'on avoit laiſſé juſque-là expoſé ſur un lit de parade, fut porté en l'Egliſe de l'Abbaye Royale de S. Denis.

Dans ce même mois le Roi établit un nouvel Ordre militaire ſous le nom de Saint Louïs pour recompenſer les Officiers de ſes Troupes que la valeur auroit diſtinguez. Sa Majeſté s'en declara Chef ſouverain, Grand Maiſtre & Fondateur, & en unit & incorpora la grande Maîtriſe à la Couronne, ſans qu'elle en puiſſe être jamais Ordre de Saint Louïs.

1693. ſeparée pour quelque occaſion que ce ſoit. Cet Ordre de Saint Louïs eſt compoſé & doit l'être à l'avenir, du Roi, & des Rois ſes ſucceſſeurs en qualité de Grands Maîtres, de Monſeigneur le Dauphin, & ſous les Rois ſucceſſeurs de ſa Majeſté, du Dauphin ou du Prince qui ſera heritier preſomptif de la Couronne, de huit Grands-Croix, de vingt-quatre Commandeurs, & de tel nombre de Chevaliers que le Roi regnant y voudra admettre, & qui ſeront choiſis parmi ceux qui auront ſervi dix ans dans nos Armées en qualité d'Officiers, de ſorte que la vertu, le merite, & les ſervices rendus avec diſtinction ſont les ſeuls Titres qui peuvent y donner entrée. Ils portent tous une croix d'or ſur laquelle eſt l'Image de Saint Louïs, mais les Grands-Croix la portent attachée à un ruban large couleur de feu qu'ils mettent en écharpe, & ils ont encore une croix en broderie d'or ſur le manteau & le juſte-au-corps. Les Commandeurs portent ſeulement le ruban couleur de feu en écharpe avec la croix qui y eſt attachée, & les ſimples Chevaliers n'ont que la croix d'or attachée ſur l'eſtomac avec un petit ruban couleur de feu. Les Ordres de Saint Michel & du Saint Eſprit, & celui de Saint Louïs ſont compatibles dans une même perſonne, ſans

que l'un puiſſe ſervir d'excluſion à l'autre, 1693.
ni les deux au troiſiéme. Le Roi a dotté
cet Ordre de trois cens mille livres de rente en biens & revenus purement temporels deſtinez à cet effet, dont les huit Grands-Croix ont chacun ſix mille livres de penſion, huit des vingt-quatre Commandeurs, chacun quatre mille livres, les ſeize autres chacun trois, & quant aux Chevaliers, les uns deux mille livres, les autres quinze cens livres, les autres mille livres, & les autres huit cens livres. Ils doivent être tous tirez à perpetuité du nombre des Officiers qui ſerviront dans les Troupes de terre & de mer, en ſorte neanmoins qu'un des Grands-Croix, trois des Commandeurs, & le huitiéme du nombre des Chevaliers ſeront toûjours tirez de celui des Officiers de la Marine & des Galeres. En cas de places vacantes par mort, les Grands-Croix ne peuvent être tirez que du nombre des Commandeurs, ni les Commandeurs que du nombre des Chevaliers, le tout par choix de ſa Majeſté.

L'Armée que le Maréchal de Lorges commandoit en Allemagne s'étant aſſemblée à la petite Hollande, paſſa le Rhin le 16. & le 17. de May, & ſe ſepara le 19. en deux Corps, dont l'un de trente mille hommes, paſſa les Montagnes ſous les or-

1693. dres de ce General & du Maréchal de Choiſeul, pour s'oppoſer au Prince Louïs de Bade qui étoit ſous Hailbron, & l'autre de vingt mille hommes arriva le même jour devant Heidelberg, Place ſituée entre deux Montagnes, & qui ne manquoit de rien, étant un des Magazins de l'Armée ennemie. Le Marquis de Chamilly l'inveſtit, & la Tranchée fut ouverte par le bas du Nekre. Malgré le grand feu de canon que firent les Ennemis toute la nuit, on ne laiſſa pas de la pouſſer juſqu'à trente-cinq pas du bord du foſſé, & le Comte de Vaubecourt l'ouvrit à la gauche. Le 22. les Ennemis qui ſe virent enveloppez par les Batteries, ayant voulu abandonner la tête du Faux-bourg, les Marquis de Chamilly & de Charmazel & les Officiers du premier Bataillon de Picardie s'avancerent pour l'occuper. On monta par le rempart, & on ouvrit la porte ſans trouver perſonne. Les Aſſiegez s'efforcerent inutilement de reprendre le poſte qu'ils venoient d'abandonner. On les repouſſa juſqu'à la Ville, dont ils fermerent ſeulement la porte, ſans avoir le temps de hauſſer le Pontlevis. Elle fut enfoncée à coups de hache par les Grenadiers de Picardie, ce qui obligea les Ennemis à gagner le Château avec tant de precipitation,

Priſe d'Heidelberg.

qu'ils fermerent la porte à plus de cinq cens des leurs, qui furent tuez ou faits prisonniers. Le Prince d'Epinoy se signala en cette occasion, & le sieur de Basillac, Capitaine, fut blessé à mort. On poussa les Ennemis avec la même vigueur à l'attaque du sieur de Melac; & le sieur de Boisrobert, Capitaine dans le Regiment de Guyenne, ayant remarqué qu'ils abandonnoient le Fort de l'Etoile, descendit sur un ouvrage qui étoit vis-à-vis de lui, & il l'emporta, étant appuyé d'un détachement de soixante hommes, & de deux Lieutenans de ce même Regiment. Il prit aussi deux Drapeaux; & cet avantage remporté à la veuë du Camp, ayant fait connoître que la Ville étoit prise, les Soldats, les Cavaliers & les Dragons commencerent à la piller. On y trouva une abondance extraordinaire de toutes choses, parce que les Officiers de l'Empereur & des Alliez ayant promis de porter la guerre au de-là du Rhin, la plûpart des habitans des pays voisins y avoient fait mettre leurs meilleurs effets, & il y avoit un amas prodigieux de vivres. Le Marquis de Chamilly avoit choisi la grande Eglise comme un lieu où les prisonniers & plusieurs Bourgeois avec leurs femmes & leurs enfans devoient être en seureté; mais ces prison- 1693.

1693. niers ayant mis le feu aux deux Clochers, il ſe communiqua de là à la Ville & aux Faux-bourgs, outre qu'il avoit été encore mis par hazard en d'autres endroits, d'où il s'étoit répandu preſque par tout. Cependant le ſieur de Heidersdorf, qui donnoit ſes ordres dans le Château, demanda à capituler, & voyant que le Maréchal de Lorges refuſoit d'attendre qu'il en eût receu la permiſſion du Prince Louïs de Bade qu'il diſoit lui avoir promis un prompt ſecours, il ſe rendit aux conditions qu'on lui voulut accorder, ſi-tôt qu'il eut reconnu qu'on faiſoit avancer du canon & des mortiers pour battre le Château. La capitulation fut ſignée le ſoir du 22. & le lendemain la Garniſon ſortit au nombre de dix-huit cens hommes avec armes & bagages. On trouva quarante milliers de poudre, dix milliers de plomb en ſaumons, ſept milliers en balles, cinq mille grenades chargées, cent bombes, douze pieces de canon de fonte, dix de fer, quantité d'outils, avec de grands magazins de bleds, & d'avoines, dont une partie fut ſauvée de l'embraſement. Ainſi Heidelberg, qu'on fortifioit depuis trois ans, fut pris en vingt heures de Tranchée, quoique le General Soyer ſe fût jetté dans la Place pour la défendre, & que le Prince de Bade fût

depuis plus de deux mois ſur le Rhin à mettre toutes choſes en état pour ouvrir la Campagne avant nous, & avec des Troupes plus nombreuſes. On raſa entierement les fortifications de la Ville, & on commença à démolir celles du Château. 1963.

Le Maréchal de Lorges étant venu juſqu'à Eppingen dans le deſſein d'aller attaquer les Ennemis qui étoient campez & retranchez en deça du Nexre, apprît qu'ils avoient repaſſé cette riviere, ce qui ne l'empêcha pas de s'avancer juſqu'à Gros-Gordach où étoit leur Camp à une lieuë de Hailbron. Il y arriva le 5. de Juin, & ayant reconnu celui des Allemans, il fit conduire trente pieces de canon ſur une hauteur fort proche du Nexre. Le grand feu qu'elles firent, obligea les Ennemis à ſe retirer avec une grande perte, & leur retraite fut ſi precipitée, qu'ils abandonnerent une partie de leurs Tentes & de leurs bagages. Depuis ce temps-là, ce General marcha du côté de Wirtemberg, & les Partis de ſon Armée allant juſqu'à Stugard, dont la Ville fût obligée de payer mille florins de contribution en huit jours. Pluſieurs Villes & Bailliages traiterent des mêmes contributions.

1693. Monſeigneur le Dauphin qui étoit party le 10. de Namur pour aller en Allemagne avec une Armée de trente mille hommes, arriva le 30. à Montroyal, & le 8. Juillet à Creutznach, où il fit la Revûë des Troupes qu'il trouva en tres-bon état, nonobſtant les fatigues d'une longue & penible marche. Le 13. il vint camper à Ogersheim à une lieuë de Manheim, & le Maréchal de Lorges alla l'y trouver. Le 16. l'Armée de ce Prince paſſa le Rhin ſur le Pont de Philisbourg, & étant allée camper à Rixingen ſur l'Entz, elle y fut jointe par le Marquis d'Uxelles avec deux Brigades de Cavalerie, deux d'Infanterie & une de Dragons. Outre un butin conſiderable que fit un Regiment de Huſſars que Monſeigneur le Dauphin avoit envoyez pour faire une courſe au delà du Nekre, on prit une petite Ville nommée Greiningen qu'on trouva bien pourvûë de toutes choſes, les Habitans n'ayant eu que le temps de ſe ſauver. Le 23. le Marquis d'Uxelles fut détaché avec dix-huit cens chevaux & cinq cens Dragons pour reconnoître Hoen-Aſperg, & il n'y trouva que mille païſans qui s'y étoient refugiez; ils ouvrirent auſſi-tôt les portes, & il y laiſſa cent cinquante Dragons en garniſon.

Arrivée de Monſeigneur le Dauphin.

garniſon avec des ſauve-gardes. Le 25. Monſeigneur qui campa à Meglingen, ayant eu avis qu'il y avoit cinq cens hommes commandez par le Colonel Horn dans la petite Ville de Beſighein où l'Entz entre dans le Nekre, détacha Milord Montcaſſel avec cinq mille hommes, & huit pieces de canon pour les aſſieger. On commença à battre la Place à midy, ce qui ayant été continué juſques dans la nuit, les Aſſiegez l'abandonnerent & paſſerent le Nekre, que l'Armée de Monſeigneur paſſa le 27. & le 28 ſur deux Ponts de batteaux, ſans que le Prince Loüis de Bade fît aucun mouvement pour l'empêcher. Le 29. on marcha vers Lesfeld, & on poſa les Gardes auſſi avant qu'on le put, de ſorte que les Vedettes des deux partis étoient à la portée du piſtolet les unes des autres. Le 31. Monſeigneur fit avancer l'Armée vers les Ennemis ſur ſept Colomnes. On découvrit une partie de leur Camp lors que l'on fut arrivé ſur la hauteur prés d'Ottmansheim, & les Troupes firent alte pendant deux heures pour aller reconnoître les chemins que pluſieurs ravins coupoient. Quelques Regimens de Dragons qu'on fit avancer les paſſerent, & le reſte de l'Armée les ſuivoit ſans 1693.

1693. nulle oppoſition. Ce Prince alla reconnoître lui-même le camp des Ennemis, dont la droite vers Lauffen, étoit bien retranchée & garnie de redoutes, ayant devant elle deux ravins preſque inacceſſibles. Le 2. Aouſt à la pointe du jour, il fit marcher ſon aîle droite étant à la teſte accompagné des Maréchaux de Lorges & de Choiſeul. On trouva prés de Gravembach à un quart de lieuë des Ennemis un petit bois, d'où leur gauche fut aiſément découverte. Elle n'étoit pas moins retranchée que la droite, & toutes les hauteurs de ce côté-là étoient fortifiées par des redoutes avec un grand nombre de barteries. Le 6. l'Armée décampa d'Iësfel pour venir à Blaidelsheim, & le 9. on détacha le ſieur de Mazel avec quinze cens chevaux pour s'emparer d'Eſlingen. Cinq cens hommes qui étoient dedans abandonnerent auſſi-tôt la Place. Le 12. & le 13. on fit repaſſer le Neckre aux équipages & à l'Armée, ſans que les Ennemis fiſſent aucun mouvement. Monſeigneur demeura à l'Arriere-garde avec la Gendarmerie & la Brigade du Colonel General compoſée du Regiment du Colonel General, & de ceux du Dauphin, de Dutas, de Vivans & de Talmont. Comme on s'é-

toit rendu maître de tous les poſtes & Châteaux à douze lieuës aux environs, tout le Pays fut mis à contribution. Le Quartier general étoit Heitingsheim, d'où l'on décampa le 24. pour venir à Schetinghen à une lieuë de la petite Ville de Leonberg, où il y avoit des fourrages en abondance. Le Sieur Oeoſtein vint de la part du Duc de Wirtemberg pour traitter des contributions qui furent reglées à quatre cens mille écus payables en ſix mois, & à cent mille écus qui devoient être payez à l'avenir chaque année. On donna ſix oſtages pour la ſeureté des payemens, ſçavoir deux Conſeillers du Prince, deux Prélats & deux Bourgmeſtres. Le 30. on vint à Fortzheim, & la Gendarmerie campa à Eſlingen avec les gros équipages. Le 3. Septembre Monſeigneur arriva à Strasbourg, & prit le lendemain le chemin de Saverne pour retourner à la Cour. 1693.

Les Armes du Roy ne parurent pas cette année avec moins d'éclat en Catalogne. On y avoit reſolu le Siege de Roſes, Ville & Forteresſe à cinq baſtions, revêtuës de pierre de taille avec un beau cordon de même tout autour. Le Comte d'Eſtrées étant venu moüiller devant cette Place le 27. Mayavec l'Armée nou- Priſe de Roſes.

velle qu'il commandoit, le Maréchal
1693. Duc de Noailles qui étoit campé à Cabanes à ſept lieuës de Perpignan, la fit inveſtir le lendemain par le Sieur de ſaint Silveſtre Lieutenant General, & par le Marquis de Genlis, Maréchal de Camp, avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pied, & le 29. ce General ſe rendit devant Roſes, qu'il reconnut de fort prés à la faveur des ravins qui en facilitoient les approches. Il le fit à la portée du piſtolet avec le ſieur Lapara, Brigadier Ingenieur, qui ordonna & qui fit tous les travaux pour le Siege. La tranchée fut ouverte la nuit du 1. au 2. de Juin. Le 3. le Comte d'Eſtrées fit deſcendre des Vaiſſeaux, les Troupes qui devoient ſervir, au nombre de quinze cens, & un détachement de ſoixante Gardes marins que commanda le Marquis de la Porte, Chef d'Eſcadre. Les Galeres que le mauvais temps avoit empêchées de ſe mettre en mer, entrerent le 4. dans le Golphe, & le barrerent entierement, ce qui ôta aux Aſſiegez toute eſperance d'être ſecourus par un Regiment qui étoit à Palamos, & qu'ils avoient prétendu faire paſſer. La nuit du 3. au 4. le Chevalier des Arets Aide de Camp du Maréchal de Noail-

les, fut tué à la teſte de la tranchée. Le 1691.
5. les Troupes des Galeres deſtinées pour ſervir au Siege deſcendirent à terre au nombre de deux mille cent hommes compoſant quatre Bataillons. Elles étoient commandées par le ſieur de Béthomas qui ſervoit en qualité de Maréchal de Camp. Les ſieurs de la Renarde & de Forville, commandoient les deux premiers Bataillons, & le ſieur de Bourſeville les Grenadiers. La nuit du 6. au 7. la demi-lune & d'autres ouvrages ayant déja été emportez, on ſe logea en pluſieurs endroits ſur l'eſcarpe du foſſé, ſur le bord duquel on établit en plein jour une batterie de cinq pieces de canon pour battre en brêche. Le canon fut ſi bien ſervi qu'il rendit les batteries des Ennemis inutiles, ce qui fut cauſe que pendant trois jours ils ne tirerent que quatre ou cinq volées de canon. Le 8. le ſieur de Lapara alla ſommer Dom Pedro de Robles, Gouverneur de la Place, de vouloir ſe rendre, ce qu'il refuſa de faire, diſant qu'il vouloit meriter l'eſtime du General qui l'attaquoit, en ſe défendant avec vigueur; mais la ſuite ne répondit pas à cette réponſe. On attacha le mineur aux deux faces du baſtion, la nuit ſuivante, & le 9. au ma-

1693. tin, ce Gouverneur ayant eu le bras caſſé d'un éclat de bombe, les Aſſiegez demanderent à capituler. Dom Gabriel de Quiñones, General de l'Artillerie, qui commandoit ſous lui dans la Place, reçût les Articles de la Capitulation, ſuivant leſquels les Eſpagnols ſortirent le 10. au nombre de quatre cens hommes de pied, trois cens Dragons du Regiment de Boſſuc, cent Cavaliers, & cent cinquante bleſſez. Le Gouverneur étoit à la tête en litiere à cauſe de ſa bleſſure, le Maréchal de Noailles lui ayant envoyé le ſoir precedent ſon Chirurgien qui lui avoit coupé le bras. On trouva dix-huit pieces de canon de fonte dans la Place, beaucoup de grenades & de bombes, ſoixante milliers de poudre, & toutes les munitions de guerre neceſſaires pour ſe défendre long-temps.

Le Château de la Trinité qu'on appelle communément le Bouton de Roſe, qui eſt ſur un rocher à l'entrée du Golphe, à portée du canon de la Place, n'ayant point été compris dans la capitulation, on ſomma le Commandant de ſe rendre, & ſur ce qu'il dit que n'ayant point été attaqué, il ne pouvoit le faire qu'aprés s'être défendu, on ouvrit la tranchée le 11. au pied du rocher. Une

bat erie de ſix pieces de canon y ayant été établie le 12. le Commandant demanda le lendemain à capituler. On lui accorda que ſa Garniſon qui étoit de ſoixante hommes ſans les Officiers, ſortiroit avec armes & bag ges, tambour battant, & mêche allumée ; mais ſans canon, au lieu qu'on en avoit accordé deux pieces au Gouverneur de Roſes. Elle ſortit le 14. & fut conduite à Gironne par un Trompette. Le ſieur Viguier, Capitaine dans le Regiment d'Infanterie de Noailles, fut fait Commandant dans ce Château. Le Gouvernement de Roſes dont la priſe nous a rendus maîtres du Lampourdan qui eſt un fort bon pays, fut donné au ſieur de Prechat Maréchal de Camp, & la Majorité au ſieur Joublet Ingenieur. Aprés la priſe de Roſes & du Fort de la Trinité, le Comte d'Eſtrées partit de la Rade le ſoir du 16. pour aller joindre le Maréchal de Tourville, que l'on attendoit au Camp Saint Vincent. 1693.

Rien ne ſçauroit égaler les avantages que nous remportames en Flandre cette même année; je commence par l'action qui coûta la vie au ſieur de Vertillac, Gouverneur de Mons. Il avoit été obligé de faire rentrer pluſieurs fois dans ſa Pla- Attaque d'un convoy par les Ennemis

1693. ce, un grand convoy de neuf cens chariots & de deux charrettes chargées d'argent, qu'il avoit ordre de faire passer pour l'Armée, parce qu'il avoit receu divers avis qu'il devoit être attaqué par des Troupes beaucoup plus nombreuses que celles qu'il pouvoit avoir ; mais enfin le Comte de Guiscard, Gouverneur de Namur, lui manda qu'il étoit fort asseuré que les détachemens que l'on avoit faits, ayant fort diminué la Garnison de Charleroy, elle étoit hors d'état de se montrer devant eux, & que cela les devoit determiner à prendre ce temps pour faire venir le convoy au camp. Il étoit convenu avec lui d'aller le recevoir à Beaumont où il arriva le 2. de Juillet avec un détachement de trois mille cinq cens hommes de Cavalerie, d'Infanterie & de Dragons. Le sieur de Vertillac l'y amena, & il en étoit déja reparti, quand le Comte de Guiscard apprit par ses espions, que le Prince d'Orange avoit fait un détachement de six hommes par Compagnie qui avoit marché toute la nuit, & étoit entré dans Charleroy. Il en fit aussi-tôt avertir le sieur de Vertillac, le priant de revenir sur ses pas parce qu'il avoit besoin de ses Troupes. Le sieur de Vertillac étant revenu, le Com-

te de Guiſcard ſe mit en marche le 4. 1693.
pour ſe rendre à Philippeville, n'ayant pour eſcorter un ſi grand convoy que le Prince d'Orange vouloit enlever à quelque prix que ce fût, que les Regimens de Raſſent & de Lagni, ceux de Bretoncelle & de Breteville de Dragons, un Bataillon du Regiment de Bourbon, un autre de Suiſſes, commandez par le ſieur de Belleroche, un autre détachement du Regiment de la Marck, & quelques Compagnies franches de Dragons & d'Infanterie. On étoit déja à plus de moitié chemin de Philippeville, quand pour tâcher de faire deux files de chariots, le Comte de Guiſcard qui s'étoit un peu écarté afin de chercher quelque paſſage commode, découvrît ſur les hauteurs de Silenrieu trois Eſcadrons Ennemis, aprés quoy il en vît ſix autres, & enfin juſqu'à vingt-huit, tous hommes choiſis, des plus grands, ayant des cuiraſſes & le pot en tête, & preſque tous cuiraſſiers de l'Electeur de Baviere. Ils venoient en tres bon ordre, & firent alte quand ils furent aſſez prés de nos Troupes, afin d'attendre leur Infanterie qui étoit de deux mille quatre cens hommes. Ils la poſterent moitié dans le bourg de Boſſu à leur droite, & moi-

1693. tié dans des brouſſailles à leur gauche. Ils avoient fait trois lignes de leur Cavalerie. Le Comte de Guiſcard n'en fit qu'une de la ſienne, & ayant laiſſé derriere ſeulement deux Eſcadrons pour pouvoir ſe rallier en cas de beſoin, il marcha d'abord aux Ennemis, avec défenſes de tirer un ſeul coup, & de ſe ſervir d'autres armes que de l'épée. La décharge de l'Infanterie Ennemie lui tua beaucoup de monde, & le ſieur de Vertillac receut onze coups dont il mourut ſur le champ. Nos Troupes que cette premiere perte n'épouvanta point, étant entrées l'épée à la main dans la premiere ligne, la renverſerent ſur la ſeconde, & la ſeconde ſur la troiſiéme. Ils perdirent plus de huit cens hommes, & furent pouſſez l'épée dans les reins pendant trois heures par le Comte de Guiſcard, qui alla enſuite coucher à Philippeville avec tout ſon convoy juſqu'au dernier chariot. Le ſieur de Ruſſent qui les pourſuivît une lieuë entiere à la tête de quatre Eſcadrons, ſe diſtingua dans cette action où il fut bleſſé, auſſi bien que le Chevalier de Breves.

Defaite de quelques Troupes de Liege.

Le Maréchal Duc de Luxembourg, ayant eu avis le 6. du même mois que le Comte de Tilly, frere du Comte de Serclaes étoit campé ſous Tongres avec

la Cavalerie de Liege, composée de cinq Regimens Liegeois, deux de Cavalerie & trois de Dragons, des Gardes de Brandebourg, de trois Escadrons des Troupes de Zell & de celui de Stope de Hollande, fit commander le 7. sur le midi, huit Escadrons de la Maison du Roy, deux des Gendarmes & des Chevaux Legers, celui des Grenadiers du Roy, & trois de Cavalerie legere de l'aîle droite de son Armée, avec ordre de partir sans bruit entre six & sept heures du soir pour le venir joindre au village de Houtene où il les devoit attendre. Ce General marcha une heure avant la nuit avec la Cavalerie sur deux Colomnes, à la tête de l'une desquelles étoit le Maréchal Duc de Villeroy. On marcha toute la nuit à grands pas, & à trois heures on arriva à trois quarts de lieuë du lieu où l'on s'étoit proposé d'aller, sans sçavoir si le Comte de Tilly y étoit encore. Les Ennemis furent avertis du dessein qu'on avoit formé pour les surprendre, & à un quart de lieuë d'une hauteur qu'on gagna, on les découvrît à cheval rangez en colomne pour passer plus aisément plusieurs ravins qu'ils avoient devant eux. On ordonna à quelques Escadrons de se débander pour les 1693.

1692. joindre, pendant que le reſte des Trou-
pes ſuivoit au grand trot. On les ap-
procha aprés avoir paſſé quelques ravi-
nes ; mais dans le moment qu'on crût
les pouvoir charger, une autre ravine qui
n'étoit pas pratiquable à paſſer des Eſ-
cadrons, ſe trouva entr'eux & les nôtres,
& leur donna lieu de ſe retirer. Il ſe
gliſſa ſeulement environ cinquante Ca-
valiers, qui étant arrivez à demi côte
eſcarmoucherent avec les Ennemis qui
étoient ſur la hauteur au nombre de ſix
à ſept Eſcadrons tres preſſez, pendant
que le gros de leurs Troupes défiloit
dans un village pour paſſer le Jar &
ſe ſauver. Deux de nos détachemens
ayant cherché un paſſage dans les ravins
ſur la droite, les attaquerent l'épée à la
main aprés avoir eſſuyé le feu qu'ils firent
d'abord ſur eux, & les ayant fait plier,
ils les pouſſerent prés de deux lieuës juſ-
qu'à une lieuë & demie de Maſtric. On
leur tua prés de trois cens hommes avec
un Colonel & pluſieurs autres Officiers;
& on fit un aſſez bon nombre de priſon-
niers, parmi leſquels ſe trouverent un
autre Colonel, un Lieutenant Colonel,
un Major & deux Lieutenans. Ils aban-
donnerent auſſi deux Drapeaux, deux
paires de Timbales, & tout leur baga-

ge, dans lequel on trouva beaucoup d'or, d'argent, & de vaiſſelle d'argent; ce qui fût un butin conſiderable pour les Troupes. Nous perdîmes le ſieur Sanguinet, Exempt des Gardes du Corps; & le Duc de Montfort, fils aîné du Duc de Chevreuſe qui ſe diſtingua beaucoup dans cette action, y fut bleſſé dangereuſement, ayant receu juſqu'à cinq coups. Le Marquis de Thiange, Colonel d'Infanterie, receut un coup de mouſquet au travers du corps. 1693.

Aprés cette défaite d'une partie des Troupes de Liege, le Maréchal de Luxembourg décampa de Heileſem pour ſe rendre au Val Nôtre-Dame ſur la Mehaigne, où devoit être la gauche de ſon Armée, & ſa droite vers Horion, afin de couvrir le Siege de Huy que l'on avoit reſolu. Le 17. le Comte de Guiſcard & le Marquis de Harcourt arriverent à la pointe du jour devant cette Place du côté du Condros, & ils l'inveſtirent avec quatre ou cinq mille chevaux. Les batteries ayant été dreſſées, le canon commença à tirer le 20. au ſoir, & le 21. à huit heures du matin, la Ville capitula. On permit au Gouverneur & à la Garniſon de ſe retirer dans le Château, & on accorda aux habitans la Siege de Huy.

1693. conſervation de leurs Privileges. Le même jour la tranchée fût ouverte le ſoir devant le Fort Picard, qui commande le Château, étant conſtruit ſur la pointe d'un Rocher. Le Commandant ayant été ſommé de ſe rendre, s'obſtina à demander qu'il lui fût permis d'entrer dans le Château avec ſa Garniſon, ce qui lui fut refuſé : en ſorte qu'il ſe trouva obligé de ſe rendre à diſcretion. Il ſortit le 23. avec trois cens huit hommes, un Colonel, un Lieutenant Colonel & un Capitaine, qui furent conduits à Namur aprés avoir été deſarmez. Il y avoit dans ce Fort ſept pieces de canon, & des munitions de guerre, & de bouche encore pour plus de cinq jours. Le même jour, les bombes & le canon firent un grand deſordre dans le Château, où il ne parut perſonne, toute la Garniſon qui étoit de plus de mille hommes, s'étant retirée dans les lieux ſouterrains pour en éviter l'effet. Le Gouverneur n'attendit pas juſqu'au lendemain à capituler, & il ſortit du Château le 24. avec armes & bagages, tambour battant, méche allumée, & Enſeignes déployées. La Garniſon fut conduite à Liege, & trois cens Deſerteurs François qui étoient dans la Place, furent rendus.

Aprés la priſe du Château de Huy, le Maréchal de Luxembourg, reſolut de s'approcher de Liege pour en ôter la communication aux Ennemis & les obliger, ou de paſſer le Jar devant lui, & en ce cas il étoit en état de les attaquer avec beaucoup d'avantage, ou de remonter juſqu'à Maſtric où le Jar ſe jette dans la Meuſe, pour retomber enſuite ſur Liege le long de cette riviete. Dans cette vûë il laiſſa le Comte de Guiſcard à Huy avec une Garniſon ſuffiſante, & ayant fait rappeller toutes les Troupes qui avoient été au delà de la Meuſe pendant le Siege avec le Maréchal de Villeroy, ainſi que le Corps que le Marquis d'Harcourt commandoit, il partit de Vignamont le 25 & alla camper au Château de Lagny qu'il prit pour ſon quartier: il avoit ſa droite à une lieuë & demie de Liege, & ſa gauche vers le Jar. Le 26. de grand matin, il alla reconnoître le retranchement que les Ennemis avoient fait devant Liege, & à la faveur de quelques Dragons qu'il fit avancer pied à terre dans les Terres, il coula tout le long de ce retranchement, d'un bout juſqu'à l'autre, & les difficultez qu'il trouva, s'il entreprenoit de le forcer, le firent reſoudre à aller cher- 1695.

Bataille de Nerwinde.

1693. cher le Prince d'Orange, eſperant pouvoir le ſurprendre dans ſon camp, où le joindre dans ſa retraite. Les pluyes l'ayant obligé de remettre ſa marche juſqu'au 28. l'Armée partit ce jour là à cinq heures du matin, du Camp de Hellic éloigné de ſept lieuës de celui des Ennemis, & marchant ſur quatre Colomnes, l'Infanterie au milieu & la Cavalerie ſur les aîles, elle alla paſſer le Jar partie à ſa ſource, partie au deſſous entre le Village de Borchworm & celui de Latin. Le Maréchal de Luxembourg étant arrivé au moulin de Warem, apprît par le ſieur de Tracy, le Chevalier de Neſle, & le ſieur le Four qu'il avoit envoyez par divers endroits, que les Ennemis étoient encore dans leur même Camp. Il fit alte pour donner le temps au reſte de ſon Armée de paſſer le Jar, & le Marechal de Joyeuſe qui avoit été détaché avec quatorze Bataillons & dix-neuf Eſcadrons pour aller camper ſur la Mehaigne, n'eut pas eu ſi-tôt cette nouvelle qu'il vint le réjoindre. Ce General alla au devant du Maréchal de Villeroy qui paſſoit à la tête de la droite à la ſource du Jar, & qui ne pouvoit arriver ſi-tôt que la gauche à cauſe du grand tour qu'il avoit à prendre. La tê-

te

té de nos Troupes parut à la vûë des En- 1693.
nemis ſur la hauteur qui eſt entre Ro-
court & Heyleſem. Comme ils n'avoient
point eu d'avis de nôtre marche, ils ne
monterent à cheval qu'aprés avoir ap-
perçû pluſieurs de nos Eſcadrons. Ils ſe
mirent alors en Bataille à la tête de leur
Camp, & le Maréchal de Luxembourg
ne jugeant pas à propos de combattre
cette journée, parcequ'il étoit déja plus
de quatre heures, jetta des Dragons dans
le Village de ſainte Gertrude, & dans
celui de Hautwinde, qu'il fit relever par
des Bataillons du détachement du Ma-
réchal de Joyeuſe que le Chevalier de
Montchevreüil amenoit. On fit de le-
geres eſcarmouches, dans leſquelles le
ſieur de Pracontal receut un coup de
piſtolet. Le Prince de Conti arriva avec
l'Infanterie à huit heures; & eut ordre
de ſe retirer au Village de Lande-Fermé
où le Marquis de Crequi ſe poſta avec
les Brigades de Lyonnois & de Bourbon-
nois auſquelles le Marquis de Feuquie-
res joignit celles de Maulevrier, Navar-
re, Anjou & Artois, conduites par le
Comte de Solre, Maréchal de Camp. Le
ſieur de Rubantel & le Duc de Barwick,
Lieutenans Generaux, entrerent dans le
Village de Hautwinde avec les Brigades

1693. de Piemont, du Roy, de Cruſſol, d'Orleans & de Reynold, qu'on joignit à celles de Salis & d'Arbouville, qui avoient été déja poſtées dans ce même lieu. Entre ces Villages qu'occupa l'Infanterie, on forma une ligne de Cavalerie compoſée de ſept Eſcadrons de la Maiſon du Roy, & des Regimens, Meſtre de Camp General, Dauphin Etranger & Bourbon, ayant à leur tête le Maréchal Duc de Villeroy à la droite, avec le Sr Rozen Lieutenant General, & le Duc de Roquelaure Maréchal de Camp, & à la gauche le Maréchal de Joyeuſe, le Duc de Bourbon Lieutenant General, & le Comte de Marſin Maréchal de Camp. La Brigade des Gardes Françoiſes & Suiſſes, & celle de Guiche que le Prince de Conty commandoit, formerent une ſeconde ligne. On en fit une troiſiéme du reſte de la Maiſon du Roy, de la Brigade de Bolheim, & de ce qui reſtoit de celles de Phelypeaux & des Carabiniers, ayant à la tête le Marquis de Feuquieres & le ſieur de Buſca, Lieutenans Generaux, le Duc d'Elbeuf & le Comte de Naſſau, Maréchaux de Camp. Les Brigades de Zurlauben, Zurbek, la Sarre & Vermandois furent placées derriere cette troiſiéme ligne, à la tête de laquelle é-

toit le ſieur de Vatteville, Lieutenant General. On forma encore pluſieurs lignes ſelon que le terrain le permit. 1693.

Le 29. ſi-tôt que le jour parut, on découvrit les Ennemis rangez en Bataille. Ils avoient leur droite du côté de Laer où ils avoient jetté beaucoup de Cavalerie, auſſi bien que dans Nerwinde. L'extremité de leur gauche ſe plioit le long du ruiſſeau de Landen, & s'étendoit du côté de Lewe. Devant eux étoit un grand retranchement qu'ils avoient tiré en ſuivant les hauteurs depuis le Village de Bas-Landen juſqu'à Nerwinde. Leur premiere ligne étoit d'Infanterie. Il y en avoit trois de Cavalerie qui avoient la droite à la Gette, & faiſoient face au Village de Laer, & ils avoient répandu leur artillerie qui étoit nombreuſe le long du retranchement. Quand le jour fut aſſez grand pour permettre aux deux Armées de ſe diſtinguer, on commença de part & d'autre à faire un feu de canon qui ne ceſſa point juſqu'à la fin du combat.

Le Maréchal de Luxembourg ayant reconnu la diſpoſition de l'Armée des Ennemis, fit occuper les hayes & le Village de Rumpsdorp par le Prince de Conti & le Marquis de Crequi, avec les Brigades

1693. qui avoient passé la nuit aux environs de Landen, mais comme nôtre Cavalerie, quand on auroit forcé les retranchemens de ce côté-là, n'auroit pû s'étendre dans la plaine sans prêter le flanc à la gauche des Ennemis, qui s'étendoit du côté de Lewe, il resolut de les chasser d'abord des Villages de Laer & de Nerwinde, & de faire avancer en même temps toute son Armée en Bataille jusqu'à la hauteur de Rumpsdorp, afin qu'on pût attaquer les retranchemens de tous côtez, si tôt qu'on auroit forcé les deux Villages. Le sieur de Rubantel & Milord Ducan eurent ordre d'attaquer celui de Nervinde par la droite avec la Brigade de Cruffol, & par la gauche avec celle d'Orleans, & le sieur de Reinold, de marcher avec sa Brigade, & le Regiment Colonel de Dragons pour emporter le Village de Laer. Les sieurs de Ximenés & de Pracontal s'avancerent dans la plaine avec la gauche de la seconde ligne pour soûtenir cette attaque, & le Chevalier de Besons s'avança avec la reserve de toute l'Armée, suivant l'ordre de Bataille dans lequel on avoit passé la nuit pour venir mettre la droite aux hayes du Village de Rumpsdorp, & la gauche entre Hautvinde & Ner-

vinde. Nôtre canon marchoit à la tête, tirant ſur les retranchemens des Ennemis qui faiſoient un feu qu'on ne peut s'imaginer. Quelque reſiſtance qu'ils fiſſent à l'attaque de Nervinde, ils furent chaſſez & pouſſez d'abord juſqu'auprés des retranchemens ; mais leur canon ſe trouvant ſuperieur, nous fit perdre en peu de temps tout le terrain que nous venions de gagner. La Brigade de Guiche s'étant avancée, le Duc de Bourbon, & le Comte de Marſin qui ſe mirent à la tête regagnerent le terrain, & furent enſuite repouſſez. Dans ce temps nos Dragons de la droite qu'on avoit fait paſſer de l'autre côté du ruiſſeau de Landen, s'étoient avancez juſqu'à la tête de leurs retranchemens. Ces Bataillons ayant été ſoûtenus, le Marquis de Crequi y fit avancer les Brigades de Navarre, Bourbonnois, Lyonnois & Anjou, qui ayant chaſſé les Ennemis, s'emparerent d'un de leurs retranchemens. Aprés un combat fort opiniâtré n'ayant pû emporter une ravine & un autre retranchement qui étoit au-delà de celui que nous venions de forcer, & qui étant inferieur à l'autre, nous devenoit inutile, nous fumes obligez de nous retirer à nôtre premier poſte. Cette ſeconde attaque n'a- 1695.

1693. yant pas mieux réuſſi que la premiere, le Maréchal de Luxembourg fit avancer la Brigade des Gardes par la droite de Nervinde, & ſe rendit maître de la tête du village juſqu'à la hauteur du retranchement des Ennemis, ayant été ſoûtenu par la Brigade de Vermandois que le Marquis de Charoſt y mena, & qu'il fit mettre en bataille au delà du retranchement. Cela donna lieu aux Gardes & aux autres Troupes qui avoient pris & gardoient ce poſte, d'étendre un front qui arreſta le mouvement de huit Bataillons des Ennemis. Les brigades de Zurlaube & de Zurbeck étant entrées à la gauche, ſoûtinrent par là une partie du Village. Celles de Piemont & du Roy ſe ſaiſirent du reſte, & nous en demeurâmes cette fois les maîtres. Le ſieur Reynold de ſon côté avec ſa brigade, & le Regiment Colonel de Dragons, avoit attaqué les Ennemis & les avoit chaſſez de Laer.

Le Maréchal de Villeroy qui étoit à la tête de la Maiſon du Roy avec Monſieur le Duc de Chartres, le ſieur Rozen & le Duc de Roquelaure, ayant connu que nous étions maîtres de Nervinde, s'avança avec les Troupes à la faveur du feu de nôtre Infanterie, le Re-

giment des Gardes lui ayant ouvert un passage. Comme il marchoit à Colomnes renversées, il fit entrer d'abord les Chevaux Legers de la Garde, les Gendarmes & les Gardes du Corps suivant leur ordre; ce qui ayant été remarqué par le Maréchal de Luxembourg, il ordonna au Prince de Conti & au Comte de Marsin, d'entrer aussi dans les retranchemens des Ennemis à la tête des Garabiniers du Regiment de Condé, de celui de la Feüillade & de quelques autres par des passages qu'ils avoient fait faire entre la Brigade de Zurbexc & celles du Rôy. Ils marcherent avec ces premieres Troupes passées pour se joindre à celles de la Maison du Roy qui étoient entrées. Les Ennemis les voyant marcherent à eux, & comme ils étoient beaucoup plus forts, quelques-uns de nos Escadrons furent rompus; mais le reste des Troupes qui suivoient en foule étant venuës au secours, nôtre Infanterie passa une partie des retranchemens, & alla se mettre en bataille dans la plaine. Le Maréchal de Joyeuse, le Duc de Bourbon, & tous les autres Officiers Generaux de la droite & de la gauche, ayant fait passer le plus de Troupes qu'ils pûrent de celles qu'ils commandoient, 1695.

1693. nous gagnames toûjours du terrain sur les Ennemis, en sorte que nous nous trouvâmes en état de nous former sur deux lignes devant eux, & de leur presenter un front pareil au leur.

Le Marquis d'Harcourt qui étoit campé auprés de Huy, ayant oüi le canon, vint en diligence, & fit passer ses Troupes entre Laer & Nerwinde. Le sieur de Ximenés & le Chevalier de Besons formerent aussi une ligne entre Laer & la Geette, & tous ensemble ayant enfoncé la droite des Ennemis, ils la renverserent dans cette riviere. Leur gauche ne resista guere davantage contre nôtre droite, & le reste du combat ne fut plus qu'une déroute de la part des Ennemis.

Le Maréchal de Luxembourg qui pendant l'action avoit eu un cheval blessé sous lui, & plusieurs de ses gens blessez autour de sa personne, demeura quelque temps sur le Champ de Bataille, aprés quoy il alla camper à Landen sur le ruisseau de ce même nom. L'Armée des Ennemis étoit de cinquante-cinq Bataillons, & de cent cinquante Escadrons. Leur perte selon tous les avis qu'on en eut, monta à plus de vingt mille hommes. On leur prit soixante & seize pieces de canon, huit mortiers, neuf

neuf pontons, & la plus grande partie de leur équipage d'Artillerie avec ſoixante & ſix Etendars, vingt-deux Drapeaux & douze paires de Timbales. Nous fîmes deux mille priſonniers, parmi leſquels il y avoit deux cens Officiers dont les principaux étoient le Comte de Solms & le ſieur Desgravemoer, le Duc d'Ormont, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, le ſieur de Zuileſtein, tous quatre Lieutenans Generaux, le Comte de Brouay, Sergent Major de Bataille, le Comte de Lippe & pluſieurs autres Colonels. Nous eumes environ deux mille hommes tuez, parmi leſquels nous perdîmes le Prince Paul de Lorraine, fils du Prince de Liſlebonne, le Chevalier de Montchevreüil Lieutenant General, le Duc d'Uſez, le Comte de Gaſſion, le Marquis de Chanvallon, le Comte de Montreüil, le ſieur de Ligny, Lieutenant des Gardes du Corps, le Chevalier Rozen, les ſieurs de Chaſtenay, Gaujac & de Vaurouy, Capitaines aux Gar-Gardes, le ſieur Bolen Colonel Allemand, Maréchal de Camp, le ſieur du Jardin, Ayde Major, le Chevalier de Beauregard, les ſieurs de Vacogne & de la Coſte, & quelques autres. Monſieur le Duc de Chartres combattit avec une vigueur in- 1693.

1693. croyable & eut plusieurs de ses gens tuez ou blessez autour de lui. Le Duc de Bourbon se méla souvent avec les Ennemis, qu'il chargea toûjours avec avantage, & receut un coup de mousquet dans sa cuirasse, que le Maréchal de Luxembourg l'obligea de prendre, & sans laquelle il auroit été tué. Le Prince de Conty agit avec beaucoup de cœur & de conduite, & dans une occasion où ayant déja combattu les Carabiniers, il chargea encore avec les Grenadiers, il receut sur la tête un coup de sabre, qui ne l'empêcha point de poursuivre les Ennemis, aprés avoir tué de sa main celui qui l'avoit blessé. Ce Prince & le Maréchal de Villeroy eurent chacun un cheval tué sous eux d'un même boulet de canon. Le Maréchal de Joyeuse, qui avoit été blessé dés le commencement du combat d'un coup de mousquet qui lui perçoit la cuisse, ne laissa pas de se signaler par plusieurs charges avec les Troupes de l'aîle gauche qu'il commandoit. Le Duc de Montmorency & le Comte de Lux, fils du Maréchal de Luxembourg, furent blessez, le premier à l'épaule, & l'autre à la cuisse. Le Duc de la Roche-Guion, le Marquis de Villequier, & le Marquis de Rochefort, receurent aussi

diverſes bleſſures en ſe diſtinguant, ainſi que Milord Lucan, le Chevalier de Sillery, le ſieur de Tracy, le ſieur de Sallant, Capitaine aux Gardes, le ſieur de Vaurouy & autres. 1693.

Siege de Charleroy.

Le gain de cette Bataille ne finit point la Campagne en Flandre. Les preparatifs qu'on fit dés les premiers jours de Septembre firent juger que le ſiege de Charleroy avoit été reſolu. Les Commiſſaires de l'Artillerie partirent le 7. pour Maubeuge, afin d'y embarquer ainſi qu'à Namur, l'Artillerie & les pontons ſur la Sambre. Le 9. le Comte de Guiſcard inveſtit la Place avec ſix Bataillons de la garniſon de Namur, dont il étoit Gouverneur, & un Regiment de Dragons du côté de Covillet & le Sr de Ximenés l'inveſtit en même tems du côté de Marchiennes avec ſeiſe Eſcadrons, & un de Dragons. Le Maréchal de Luxembourg qui étoit campé à la Capelle Herlaimont avec le reſte des Troupes, avoit le Piéton derriere lui, ſa droite à Gouy & ſa gauche à Fontaine l'Evêque. Le 15. ſur le ſoir, le Duc de Roquelaure, Maréchal de Camp, ouvrit la tranchée à la portée du mouſquet de la Place avec le Regiment de Navarre, & on ſe ſaiſit d'un poſte avancé appellé la Maiſon de la Garenne, qui

1693. étoit retranché avantageuſement. On attaqua avec beaucoup de vigueur, ceux qui défendoient ce poſte, & le ſieur d'Aquin, Capitaine aux Gardes que l'on détacha pour les en chaſſer, fut bleſſé au bras. On en tua vingt avec l'Officier qui les commandoit, & on en fit cinquante priſonniers. On avança beaucoup le travail ſans aucune perte à la droite; mais le ſieur de Marigny, Enſeigne aux Gardes, fut tué à la gauche, & le ſieur de Vigni, Lieutenant General d'Artillerie eut une legere contuſion aux reins de la terre qu'un boulet de canon jetta. Le 16. le Comte de Broglio le fils étant allé volontaire à la tranchée, y fut tué auprés du Marquis de Crequi, qui l'avoit montée à la droite. Le ſieur Grandcombe & le ſieur Paul, tous deux Ingenieurs, furent bleſſez. La nuit du 17 au 18. le Duc de Bourbon ayant monté la tranchée à la gauche, & le Duc d'Elbeuf à la droite, le Marquis de Rochefort y receut une legere contuſion, & le ſieur de Gorgas, Major du Regiment des Bombardiers fut fort bleſſé. Le Prince de Conti monta la tranchée le 28. & il y demeura vingt-quatre heures, quoy qu'il eût la fiévre, ſans en vouloir ſortir qu'il n'eût été relevé. Le 20. le ſieur de la Tour, Inge-

nieur fut tué, & le 22. le ſieur du Pont, 1693.
auſſi Ingenieur, receut un coup de mouſquet au travers du corps. Le Maréchal de Luxembourg qui avoit décampé le jour precedent pour obſerver les mouvemens du Prince d'Orange, vint coucher à Mons, ayant amené avec lui la Maiſon du Roy. La Brigade de Phelypeaux l'ayant ſuivy, on avoit fait partir enſuite dix-ſept Bataillons ſous les ordres de Milord Barwich, tant de la grande Armée que de celle du Siege. Ce General revint de Mons le 24. au Camp de Wanderbeik, toute la Maiſon du Roy étant demeurée prés de ſaint Guillain; & les Gardes Françoiſes & Suiſſes étant aux Eſtines. Il y avoit un autre corps de Troupes à Gevries, de ſorte que nôtre Armée occupoit plus de huit lieuës de terrain en droite ligne, faiſant un grand front preſque depuis ſaint Guillain juſqu'à Pont-à-Selle pour contrecarrer les mouvemens de celle des Ennemis campée à Ninove. L'Electeur de Baviere qui avoit marché du côté de Flandre, dans la penſée qu'il y attireroit le Maréchal de Luxembourg, ce qui lui auroit donné moyen en faiſant une contre-marche de rejoindre le Prince d'Orange pour aller au ſecours de Charleroy, fut

1693. obligé de repaſſer l'Eſcaut qu'il avoit paſſé, le Maréchal de Luxembourg s'eſtant contenté de ſe mettre en colomne pour être en état de les ſuivre l'un & l'autre, quelque parti qu'ils reſoluſſent de prendre.

Nos tranchées ayant été arrêtées à Charleroy, parce qu'on ne ne pouvoit les pouſſer plus loin avant que l'on ſe fût rendu maître des Redoutes des Etangs & de celle qui couvroit la Porte de Bruxelles, une partie de nos Batteries de canon & de mortiers commencerent à les battre pour les ruiner, ou du moins pour y faire bréche, en ſorte que l'on pût les emporter l'épée à la main, & le 24. ſur les deux heures aprés midi, on vit tombet la moitié de la face du baſtion de la droite, nommé le baſtion de Montal, qui avoit été battu par le canon à la hauteur du chemin couvert, n'y ayant plus que les contre-forts qui tenoient la terre. Dans le même temps le ſieur de Vauban fit preparer ſix bateaux attachez deux à deux, & une Compagnie de Grenadiers alla attaquer la Redoute de l'Etang, où de cinquante hommes qu'il y avoit, il en reſtoit encore trente-huit avec un Capitaine Eſpagnol. Dés que ces bateaux furent arrivez au pied de cette Redoute, ils arborerent un Drapeau blanc, & ſe rendirent à diſcretion, donnant la

main à nos Grenadiers pour y monter. Le 26. on prit la Redoute qui soûtenoit la grande Digue, & le Marquis de Charost y reçeut une contusion à la tête. Peu de temps aprés, on continua à saigner l'Etang. Le 2. Octobre les Assiegez firent le matin une sortie avec quinze cens hommes, & furent repoussez vigoureusement. Le Marquis de Pluvault, Colonel du Regiment de Chartres d'Infanterie, fut blessé, & les sieurs Boulé & la Barberie, Ingenieurs furent tuez. Le 4. huit Compagnies de Grenadiers attaquerent l'ouvrage à corne, & la demi-lune de la droite, & les emporterent l'épée à la main. La communication des deux tranchées ayant été achevée, on se logea le 8. sur le haut du chemin couvert de tout le front attaqué. Le sieur Bullet, Ingenieur, fut tué, & le sieur de Bagueville, Capitaine des Grenadiers de Humieres, dangereusement blessé. Le 9. on fit la descente du fossé, & le Mineur fut attaché aux revêtemens du corps de la Place. Toutes choses étant disposées pour donner l'assaut, le Gouverneur demanda à capituler, & les conditions ayant été reglées le 11. au matin, la Garnison reduite à douze cens hommes, de quatre mille cinq cens dont elle étoit composée au commencement du Siege, sortit le 13. avec ar- 1693.

1693. mes & bagages, Tambour battant, Enseignes déployées, quatre pieces de canon & deux mortiers, & le 15. elle arriva à Bruxelles.

Affaires de Piemont.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient en Catalogne, en Allemagne & en Flandres, on n'agiſſoit pas avec moins d'ardeur dans le Piemont. On diſpoſa toutes choſes pour entrer dans la Vallée de Barcelonnette. Le Marquis de Larray avec dix-ſept Bataillons & huit pieces de canon, le reſte des Troupes ſuivant les ordres du Duc de Vendoſme, alla gagner les hauteurs du Col de Vars, & enſuite on attaqua le premier retranchement des Ennemis qui étoit de l'autre côte de la Riviere de Saint Paul. Le grand feu qu'on fit ſur eux, les étonna tellement, que quoi qu'il fût impoſſible de la paſſer, parce qu'elle étoit fort groſſe, ils vinrent mettre les armes bas ſur le bord demandant quartier. On ſe ſervit d'eux pour conſtruire un Pont; & aprés que le Marquis de Larray l'eût paſſé, il fit avancer les Troupes. Pendant ce temps, le ſieur Julien entra par Lauſet avec ſon détachement, & le ſieur de Caiſſon venant du côté de Provence, arriva par la Vallée d'Allos. Toutes les Troupes marcherent enſemble & attaquerent trois Bataillons des Ennemis, qui ne pouvant ſoûtenir le feu

qu'on faiſoit de tous côtez, abandonnerent leur poſte. On ravagea le pays l'eſpace de trois lieuës juſqu'à l'Arche & Meyronne, qui étoient les lieux les plus avancez, & l'on s'établit dans la Vallée qu'occuperent dix-huit Bataillons & le Regiment de Senneterre. Le 27. Juin le Duc de Vendoſme & le Marquis de Larray ſe ſaiſirent d'un poſte appellé le Caſtelet, qui couvroit la tête de la même Vallée de Barcelonnette, du côté du Col de Morine. 1693.

Château S. George pris par les Ennemis

Ce même jour, aprés de longues menaces d'aſſieger ou de bombarder Pignerol, le Marquis de Leganez fit inveſtir le Château Saint Georges avec cinq mille hommes de Troupes choiſies, & le ſieur de Louvignies fit mettre le feu aux Caſſines qui étoient le plus prés de Caſal par ſix cens hommes qu'il avoit détachez du Camp de Villeneuve. Le ſieur de Voye qui commandoit dans le Château de Saint Georges, fut ſommé de ſe rendre; & aprés qu'on l'eût battu avec fort peu de ſuccez pendant trois jours, ſur le refus qu'il en fit, les Ennemis firent monter ſur une hauteur quatre pieces de canon de vingt-quatre & deux mortiers qui commencerent à tirer le 2. de Juillet. Ce jour-là à trois heures aprés midi, leur canon ayant abattu une Tour, le ſieur d'Ouchim, à la faveur de

1693. la pouſſiere, fit avancer deux cens hommes, qui voulurent entrer l'épée à la main par les Ecuries, mais on les chargea ſi à propos, & on leur jetta une ſi grande quantité de Grenades, qu'ils ſe retirerent avec perte de plus de ſix vingts hommes tuez ou bleſſez. Cependant le ſieur de Voye ne jugeant pas qu'il fût en pouvoir de ſoûtenir plus long-temps le Siege, accepta le 4. à une heure aprés minuit une capitulation honorable qui lui fut offerte, & il ſortit le matin avec un Lieutenant, un Sergent & ſoixante & neuf hommes. Cette conquête en coûta plus de quatre cens aux Ennemis. Ce Château n'avoit que de vieilles Tours & de méchantes murailles avec un méchant foſſé. Ils prirent enſuite une Redoute où il y avoit dix hommes, & dont ils ne purent ſe rendre maîtres ſans faire avancer du canon.

Priſe du Fort de Sainte Brigitte.

Leurs conquêtes allerent plus loin, & la nuit du 30. au 31. Juillet ils ouvrirent la tranchée devant le Fort de Sainte Brigitte. Il n'étoit que de quatre petits Baſtions à peine achevez, & le Chevalier de Teſſé qui y commandoit les Troupes, voulant faire quelque choſe d'éclatant, leur dit que ſi quelques-uns ſe ſentoient incommodez ou qu'ils euſſent des affaires, il leur donnoit la liberté de ſortir. Chacun vou-

lut partager la gloire de la défenſe, & on fit même des retranchemens hors la Place en preſence des Ennemis, qui n'empêcherent point qu'on n'y fiſt deſcendre cinq pieces de canon. Pluſieurs Deſerteurs François ſe jetterent dans Sainte Brigitte & dans Pignerol ſur le pardon dont le Comte de Teſſé les avoit fait aſſeurer par des billets que l'on avoit fait répandre. Trois cens cinquante Irlandois que les Ennemis retenoient par force à leur ſervice, ſe jetterent auſſi dans Pignerol, & les ſorties que l'on fit du Fort de Sainte Brigitte, nettoyerent leur tranchée juſqu'à trois fois. On en fit une la nuit du 7. au 8. dans laquelle ils perdirent plus de quinze cens hommes. Le Comte de Martignan & d'autres perſonnes de marque furent du nombre. La nuit ſuivante ils attaquerent le chemin couvert, & ils furent repouſſez avec tant de perte, qu'ils demanderent le lendemain une ſuſpenſion d'armes pour retirer leurs morts & leurs bleſſez. La nuit du 10. au 11. on combla tous leurs travaux, & il y eut de leur part plus de deux mille homme tuez ou bleſſez. Cependant comme ce Fort, qui à peine auroit tenu quatre jours devant les Troupes Françoiſes, n'étoit pas imprenable à une Armée de quarante-cinq mille hommes, compoſée d'Allemans, d'Eſpa- 1693.

1693. gnols & des Troupes du Duc de Savoye ; & que ſi les Ennemis ſe fuſſent ſaiſis de la communication qui étoit entre le Fort & la Citadelle de Pignerol, la Garniſon eût été en danger d'être priſonniere de guerre, la nuit du 14. au 15. aprés ſeize nuits & quinze jours de tranchée ouverte, ceux qui défendoient ce poſte, trouverent à propos de ſe retirer dans la Citadelle. Le ſieur de Beaulieu qui les commandoit, ayant veu deux breches à entrer vingt hommes de front par l'une & par l'autre, ne crut pas devoir attendre que le grand jour éclairât le deſordre qu'elles avoient fait ; il fit ſortir un détachement de ſa Garniſon l'un aprés l'autre, faiſant toûjours entretenir le feu de grenades & de mouſqueterie dans les poſtes ordinaires, juſqu'à ce que les mines fuſſent en état de joüer. Il avoit mis ſous le Pont toutes les grenades, bombes & poudres qui lui reſtoient, avec une traînée de poudre, & diſtribué toutes les proviſions à la Garniſon, en ſorte qu'il n'avoit plus qu'un peu de biſcuit gâté. Le Canon des Aſſiegeans qui ignoroient ſa retraite, continuoit toûjours de tirer ; & ſans qu'il fût demeuré un ſeul homme dans le Fort, on y répondoit par quelques coups de mouſquets & de grenades. C'étoit un ſpectacle bien nouveau pour ceux qui étoient ſur le

glacis de la Citadelle, de voir ainſi défiler toute une Garniſon en bon ordre, pendant que les Ennemis s'efforçoient de plus en plus à battre des murailles, derriere leſquelles il n'y avoit plus perſonne. A peine étoit-elle à la premiere Redoute en deſcendant, le ſieur de Beaulieu toûjours à l'arrieregarde avec vingt Grenadiers, le Commiſſaire d'Artillerie, les Canonniers & les Mineurs, que la mine de la fauſſeporte ſauta & l'enleva. Les Aſſiegeans perſuadez qu'une des bombes qu'ils venoient de jetter, avoit mis le feu à un de nos Magazins à poudre, en redoublerent le feu ; mais quand les mines de la Courtine de la Porte & la traînée du Pont joüierent, l'effet en fut ſurprenant pour le peu de temps qu'on avoit eu à s'y preparer. Toute la Courtine s'ouvrit, & s'enleva avec une partie du flanc du Baſtion de la droite. Le Pont ſauta. Tous les decombres tomberent dans un baſſin de chaux dont on avoit ſouhaitté rendre l'uſage inutile aux Ennemis, & les éclats de bombes & de pierres allerent juſqu'à leur tranchée. Leur feu ayant ceſſé tout à coup, celui de la Citadelle qui commença les empêchant de ſe découvrir, donna le temps à toute la Garniſon d'entrer dans la même Citadelle avec armes & bagages. Il ne reſta 1693.

1693. dans le Fort qu'une petite piece de canon de quatre à la livre aux Armes de Savoye, que le Comte de Teſſé aima mieux y laiſſer aprés qu'elle eut été encloüée, que de hazarder la Garniſon pour la vouloir emmener. Les Aſſiegeans n'entendant plus tirer de la place, commencerent enfin à s'y gliſſer les uns aprés les autres, & furent fort étonnez de n'y trouver qu'un débris & un bouleverſement épouvantable.

Aprés que les Ennemis s'en furent rendus maîtres, leur nombreuſe Armée compoſée de Troupes de tant de Nations differentes s'employa à brûler des caſſines & à couper les Vignes du Territoire de Pignerol; & pendant ce temps, le ſieur d'Uſſon qui étoit campé à Tournut dans la Vallée de Barcelonnette, y amena de celle du Pô des oſtages pour la ſeureté des contributions. Le Marquis de Larray fit de ſon côté une courſe dans le Marquiſat de Saluſſes, où l'on brûla les fourrages que les Ennemis y avoient amaſſez. Comme ils avoient peine à ſubſiſter devant Pignerol, où ils faiſoient travailler à reparer le Fort de Sainte Brigitte, ils en firent retirer une partie de leurs Troupes qu'ils ſeparerent en divers corps, & ces mêmes Troupes revinrent peu aprés devant cette Place. Le Duc de Savoye fit un détachement pour

aller dans la Vallée de Pragelas, afin de couper la communication entre le Maréchal de Catinat & le Marquis de Larray qui étoit campé à l'Oſtiere, mais ce deſſein n'eut aucun ſuccez. Enfin le 19. Septembre, ſe croyant en état de bombarder Pignerol, les Ennemis firent faire des faſcines & des piquets, & élever une Batterie entre Sainte Brigitte & la Citadelle. Ils en éleverent deux autres de mortiers & de canon de l'autre côté de la Place, & l'on y travailla juſques au 25. à ſix heures du ſoir, nonobſtant le feu continuel de nôtre canon qui leur tua beaucoup de monde. Ils preparerent auſſi des materiaux pour faire des baraques, pretendant paſſer l'hiver autour de Pignerol, & donnerent des ordres pour faire des retranchemens du côté de Veillane & de Saint Ambroiſe, afin de défendre l'entrée de la Plaine; mais ces ordres n'eurent point de ſuitte. Sur ce qu'on s'apperçut le 19. qu'ils commençoient à faire travailler à leurs Batteries, on les inquieta dés le lendemain, & le ſieur Poule étant ſorti avec ſa Compagnie franche de Dragons, leur culbuta une garde avancée, où pluſieurs des leurs furent tuez ou faits priſonniers. Ils jetterent quelques bombes le 25. à ſix heures du ſoir, & le bombardement dura juſqu'au premier

1693.

Pignerol bombardé.

1693. Octobre à deux heures du matin. Pendant ce temps ils tirerent auſſi plus de quatre mille coups de canon, dont le donjon de la Citadelle ſe trouva endommagé, parce qu'il étoit expoſé au feu de vingt-quatre pieces. La Ville le fut fort peu, & quatre mille bombes ou environ, qui furent jettées, ne firent autre choſe que de mettre le feu à quelques maiſons, ſans qu'aucun des Magazins en ſouffrît. Le Duc de Savoye qui n'avoit pu emmener ſon canon le premier Octobre à cauſe du trop grand feu que l'on faiſoit de la Ville, n'acheva de retirer ſes Batteries que la nuit de ce jourlà au 2. & ſur les onze heures du matin il fit ſauter le Fort de Sainte Brigitte, ſeul fruit de ſa Campagne, qui lui avoit coûté prés de ſix mille hommes & qu'il avoit fait reparer avec grand ſoin. Il le quitta avec tant de precipitation, & la Garniſon de Pignerol étoit ſi proche de ſon Arriere-garde, que des gens détachez eurent la hardieſſe d'éteindre non ſeulement ſix mines, mais auſſi le feu mis avec des faſcines goudronnées aux paliſſades du chemin couvert, qui fut ſecouru tres-heureuſement, en ſorte qu'il demeura dans ſon entier, paliſſadé à vingt paliſſades prés. Trois Courtines de ce même Fort & les caſernes furent ſauvées avec douze mille boulets, beaucoup

Fort de Sainte Brigitte abandonné.

beaucoup de faſcines, cinquante-deux pa- 1693.
quets de meche, & plus de cinq cens outils, le tout laiſſé par les Ennemis. Nous leur avions abandonné cette Place toute ruïnée & dégarnie de tout, & un mois & demi aprés ils nous l'abandonnerent mieux fortifiée qu'elle n'étoit quand nous en ſortîmes, & munie de beaucoup de proviſions de guerre & de bouche.

Le Maréchal de Catinat, aprés avoir demeuré pendant la plus grande partie de la Campagne dans le Camp de Feneſtrelles, & rompu par là toutes les meſures des Ennemis, en ſortit le 27. à la pointe du jour pour entrer dans la Vallée de Suſe, bien informé qu'ils travailloient de tout leur pouvoir à achever leurs Batteries pour bombarder Pignerol. Le 28. la Cavalerie & l'Infanterie ſe trouverent aſſemblées prés de Boſſolin. Le Marquis de Larray qui étoit parti le ſoir du 26. arriva le lendemain au matin à la Montagne de Saint Michel qui n'étoit gardée que par quelques milices, & alla juſqu'à Veillane ſans trouver aucun obſtacle, non pas même à Veillane qui avoit été abandonné. On ſe ſaiſit du paſſage, & on ſe rendit par là ſi bien maître de la plaine, que le Maréchal de Catinat jugea dés lors que ſi le Duc de Savoye vouloit retourner à Turin, il ne le

1693. pourroit, quelque chemin qu'il pût prendre, ſans donner Bataille, ou ſans perdre ſon canon. Le 29. on fit un détachement de quinze cens chevaux pour aller reconnoître les Ennemis, qu'on trouva au nombre de ſept cens chevaux qui ſe retirerent à Rivoli, & de là à Pioſaſque. Le premier Octobre la Gendarmerie joignit, & le même jour le ſieur de Bachevilliers fut détaché pour aller brûler quelques maiſons de plaiſance par repreſailles de neuf cens arpens de Vignes coupées dans le finage de Pignerol, & l'Abbaye du même lieu détruite, auſſi-bien que de la Vallée de la Perouze, des maiſons brûlées dans celle de Pragelas, & de pluſieurs Egliſes que le Roi avoit fait bâtir pour les Nouveaux Convertis de ces Vallées entierement démolies. On commença par la Butgliera, Maiſon de plaiſance du Marquis de Saint Thomas, premier Secretaire & Miniſtre d'Etat du Duc de Savoye, & on alla enſuitte à la Venerie, Maiſon fort aimée de ce Duc, dont tous les meubles furent abandonnez avec Soldats. Le 2. d'Octobre le Château de Rivoli fut brûlé, ſans que les Ennemis en puſſent ſauver aucune choſe. Nos Troupes qui étoient campées en ce lieu-là, coururent la nuit dans tout le territoire de Turin, & pillerent & dé-

truisirent toutes les Cassines. 1693.

Le Duc de Savoye ayant appris qu'on avoit brûlé ses Maisons de plaisance, hâta son départ, & joignit la tête de son Armée aux environs de la Marsaille. Il passa la Chisole le 3. & s'approcha de Piosasque en s'éloignant du Pô, comme un homme qui vouloit combattre, ou qui ne croyoit pas que l'Armée du Roi voulût hazarder une Bataille. Dés le soir du même jour changeant de dessein, il fit remuer sa droite pour s'approcher du Pô; mais cette marche qu'il faisoit trop tard, étant dangereuse, il ne l'acheva pas, de sorte qu'il lui fut impossible d'éviter le combat qu'il eût bien voulu ne pas donner, quoiqu'il l'eût souhaité quelques heures auparavant, n'étant pas bien informé alors des forces de nôtre Armée.

Le Maréchal de Catinat ayant reconnu la disposition de celle des Ennemis, s'apperçut qu'ils avoient passé la Chisole, & jugeant qu'il étoit d'une fort grande importance de se saisir de la hauteur du Château de Piosasque, d'où l'on découvroit tous leurs mouvemens, il fit avancer les Regimens de Peisac & de Fontboisard qui furent soûtenus par les Brigades du Perche, de Grancé & de Vendosme. Les Ennemis à qui l'avantage de ce poste étoit connu, Combat de la Marsaille

1693. y firent auſſi marcher pluſieurs Bataillons, mais lors qu'ils s'apperceurent qu'on les avoit prevenus, ils changerent de deſſein. Le Pays étant couvert de bois & de vignes, le terrain devoit être connu avant que l'on avançât, de ſorte que les deux Armées, quoique fort proches l'une de l'autre, au lieu de rien faire entamer, ne s'appliquerent pendant tout le reſte du jour, qu'à ſe mettre en Bataille, chacune étant également occupée de ce qui pouvoit lui être avantageux pour la gagner. Le Maréchal de Catinat ayant été averti la nuit que les Ennemis fortifioient leur droite, afin de faire leurs principaux efforts ſur la gauche de nôtre Armée, fit paſſer la Gendarmerie à l'aîle gauche, & les poſtes qu'elle prenoit à la droite furent remplacez par les Regimens de Cavalerie de la Reine & de Saint Maurice, qui joignirent Villepion qui y devoit être naturellement. Le terrain par où la droite devoit marcher étant rempli de vignes, la Brigade de Feuquieres que le Comte Ferdinand commandoit, fut diſtribuée dans la droite de la premiere ligne de la Cavalerie. Elle étoit compoſée de ce même Regiment & de ceux de Furſtemberg & de Famechon. Vingt-quatre Bataillons compoſoient la ligne d'Infanterie qui ſuivoit, & Senec-

tere, Bretagne, Robin fermoient la gauche avec les Carabiniers & les Gendarmes. Catulan, Joffreville, Peyſat, & Fontboiſard avoient la droite de la ſeconde ligne. L'Infanterie étoit enſuite, puis Valencey, Courlandon, Leſſeville & Sainte Liviére. Les équipages étoient gardez à la reſerve par Gevaudon, Monbas & un Bataillon. Nôtre Armée étoit diſpoſée de cette ſorte à une demi-heure de jour. La gauche avoit été reſſerrée par ſon terrain, ce qui étoit cauſe qu'on n'avoit pû y placer toute la Cavalerie de la premiere ligne; & pour ſurmonter cette difficulté, on fit marcher la Brigade de Vaubecour, commandée par le Marquis de Clerembault, ſur la gauche de la Gendarmerie, afin de percer en avant le pays plein de vignes & de brouſſailles, & les Dragons de Senecterre & de Bretagne ſur la gauche de la Brigade de Vaubecourt, les Carabiniers & le Regiment de Robin doublerent ſur la ligne ainſi que le terrain le permit. On plaça le canon à la droite & à la gauche, & dans le centre de la ligne d'Infanterie. Le Marquis de Vins & le ſieur de Bachevilliers, à la tête de la Cavalerie de l'aîle droite, & le ſieur de la Hoguette & le Marquis de Grancé à celle de l'Infanterie, paſſerent par Pioſaſque, & le Duc de Ven- 1693.

1693. doſme & le Grand Prieur de France à la tête de l'aîle gauche avec la Gendarmerie paſſerent une demi-lieuë au deſſous. Aprés une demi-heure de marche on trouva les Ennemis à trois quarts de lieuë, paſſez dans une aſſez belle plaine. Ils avoient à gauche une eſpece de bois, qui faiſoit un coude en dedans leurs lignes, au devant deſquelles ils avoient fait de bons retranchemens avec du canon. Derriere ces retranchemens étoient douze Bataillons, ſoûtenus d'une groſſe ligne de Cavalerie, & tout le reſte étoit en Bataille en fort bon ordre. Ils avoient beaucoup de Cavalerie ſur les aîles, & le flanc de leur droite étoit couvert d'une partie de la ſeconde ligne, parce que nôtre gauche la débordoit de beaucoup. Ils comptoient leur gauche aſſeurée par les bataillons qui étoient bien retranchez avec dix pieces de canon, & ſoûtenus par le Regiment de Commercy avec quelques autres de Cuiraſſiers & de Dragons.

Le Maréchal de Catinat à la tête de l'aîle droite, ayant fait donner avis au Duc de Vendoſme, & à tous les Officiers qui étoient à la gauche, qu'il alloit faire charger, toute la ligne s'ébranla en même temps, & marcha avec tant de fierté, qu'elle enfonça tout ce qui ſe rencontra de-

vant elle. Les Ennemis ayant mêlé des Eſ- 1693.
cadrons de diſtance en diſtance ſur tout leur front de bandiere, il s'en trouva d'oppoſez à pluſieurs de nos Bataillons, qui en devoient être renverſez, mais le contraire arriva. L'Infanterie ne fit aucune décharge, & les Soldats ayant mis leurs bayonnettes au bout de leurs fuzils, renverſerent les Eſcadrons, qui un moment auparavant s'étoient tenus aſſeurez de les enfoncer. Nôtre droite étant tombée ſur le flanc de leur gauche, la fit plier, & auſſi-tôt toute la ligne les chargea en face, & ils furent renverſez les uns ſur les autres. Cependant leur droite marcha ſur nôtre gauche qu'ils débordoient & la fit plier, mais la gauche de nôtre ſeconde ligne, commandée par le Grand Prieur de France, les chargea ſi à propos, que les deux Armées ſe trouverent mêlées.

La reſiſtance que firent les Troupes qu'ils avoient oppoſées à nôtre gauche, & qui vinrent pluſieurs fois à la charge, fit connoître que rien n'avoit été plus heureux que d'y mettre la Gendarmerie, qui fit tout ce qu'on peut attendre de Troupes invincibles. Elle acheva de rendre nôtre avantage complet aprés que l'affaire eut duré ſix heures qu'on n'employa qu'à tuer. Le ſieur de la Meſſeliere, Sous-Lieutenant

1693. de la Compagnie des Chevaux-Legers de Bourgogne, ſe trouvant à la tête de ſon Eſcadron, aprés la mort du ſieur de Béthomas, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Anglois, fit la derniere charge, acheva de chaſſer l'Infanterie, & prit quatre pieces de canon, de ſorte que ce fut lui qui termina l'affaire, parce que le ſieur de Mezieres, Capitaine Lieutenant de la même Compagnie de Bourgogne, étoit bleſſé, & que les Officiers des autres Compagnies avoient été mis hors de Combat. La perte des Ennemis monta au moins à huit mille hommes tuez ſur la place. Les Regimens des Religionnaires furent preſque tous défaits, & ceux des Cuiraſſiers de l'Empereur furent taillez en pieces avec toute l'Infanterie Allemande. Ils perdirent tout leur canon, & on leur emporta prés de cent Drapeaux & quatre Etendarts. Nous fîmes deux mille priſonniers, parmi leſquels il y eut pluſieurs Officiers de marque, & entr'autres le Comte de Schomberg, mort depuis de ſes bleſſures, & le Marquis de Carailles, Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc de Savoye. Le Chevalier de Vendoſme, Grand Prieur de France, ſe diſtingua fort en ce combat. Quoiqu'il eût été bleſſé à une des charges d'un coup qui lui traverſoit la cuiſſe, il pourſuivit les Ennemis

mis pendant plus d'une heure, & ne ſe retira qu'aprés que toute l'affaire fut finie. 1963.
Le Duc de Vendoſme qui étoit à la gauche de l'Armée du Roi, y fit des actions ſurprenantes, & chargea les Ennemis juſqu'à quatre fois. Nous eûmes environ deux mille hommes tuez ou bleſſez. Le ſieur de la Hoguette, Lieutenant General, & Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, fut du nombre des premiers, aprés avoir fait à la tête de la premiere ligne tout ce que l'on peut attendre d'un tres-vaillant homme. Le Comte de Flamanville, Lieutenant des Chevaux-Legers de Berry, le Chevalier de Beauvau, Major du Regiment de Bretagne, le ſieur de Mauroy, Maréchal des Logis General de la Cavalerie, le Chevalier de Druys, Major de la Gendarmerie, le ſieur Meſſey, Enſeigne des Gendarmes d'Anjou, le ſieur de Montmorency Foſſeuſe & le ſieur de Monbas, Meſtre de Camp de Cavalerie & Brigadier, furent auſſi tuez, ainſi que les ſieurs Robin & Marin, Colonels de Cavalerie, de Wachop, Brigadier & Colonel de Dragons; Maxvvel, Major General des Armées du Roy de la Grand' Bretagne, & Brigadier de Dragons de celles du Roy, de Carolle, Colonel de Dragons de la Reine d'Angle-

1693. terre, & Ferdin auſſi Colonel de Dragons. Du nombre des bleſſez furent le Marquis de Vins, Lieutenant-General, le Marquis de Varennes, le Marquis de Medavy Grancé, tous deux Maréchaux de Camp, le ſieur de Villepion, Brigadier de Cavalerie, le Comte de Rouſſy, le Comte de Rians, le Marquis de Chanron, Sous-Lieutenant des Ecoſſois, le Comte de la Riviere, Guidon des Gendarmes de la Reine, les ſieurs de Mottagne & de la Martiniere, l'un Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reine, & l'autre premier Cornette; le Comte d'Eſtain, Capitaine des Gendarmes Dauphins, le ſieur Bruſlard, Guidon des Ecoſſois; le ſieur Mauni, Guidon des Gendarmes Dauphins, le ſieur d'Aubray, Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers Dauphins, le Marquis de Thoiras premier Cornette des mêmes Chevaux-Legers, le Marquis de Simiane, ſecond Cornette; le ſieur de Chaulieu, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, le Marquis d'Illiers & le ſieur de Virieu, tous deux Enſeignes des mêmes Gendarmes; le Marquis de Meſiere Capitaine des Chevaux-Legers de Bourgogne, & le ſieur de Chevigny, premier Cornette des mêmes Chevaux-Legers; le Chevalier du Frenoy, Guidon des Gendarmes d'Anjou; le ſieur de Segur,

Capitaine des Chevaux-Legers d'Anjou, & les ſieurs de Valſemé & de Meré, le premier, Capitaine, & l'autre Guidon des Chevaux-Legers d'Orleans. 1693.

Aprés la Bataille, nôtre Armée fit deux Campemens pour venir à Pontcallier ſur le bord du Pô. On trouva dans cette Riviere quantité de bombes & de boulets, & dans les Capucins de Pontcalier ſix cens bœufs, & douze cens ſacs de bled. On arriva le 15. à Polonhera, aprés avoir paſſé le Pô ſans aucune oppoſition.

Cependant Caſal ſe trouva ravitaillé lors qu'on y penſoit le moins. Ce fut un effet du Combat de la Marſaille. Le 6. d'Octobre à dix heures du matin, on s'apperçut que les Troupes qui en faiſoient le blocus relevoient leurs vedettes, & qu'aprés avoir formé quelques Eſcadrons, elles commençoient à défiler. Le Marquis de Crenant fut averti preſque en même temps que le Château de Saint George venoit d'être abandonné, & que les Ennemis s'étoient retirez. Il mit auſſi-tôt tout le Regiment de Dragons en campagne avec cinq Compagnies de Grenadiers, & ces Troupes ayant trouvé que les Ennemis qui occupoient encore les Châteaux de Peſinan & du Pont d'Aſture faiſoient charger leurs bagages, les obligerent d'en ſortir preci-

1693. pitamment & avec confuſion, en ſorte que les ayant joints dans la plaine, elles les chargerent avec beaucoup de vigueur. La reſiſtance qu'ils firent leur donna le temps en ſe battant en retraite à la faveur de leurs chariots, d'arriver à un vieux Château où ils ſe retrancherent le mieux qu'il leur fut poſſible, aprés avoir abandonné la plus grande partie de leurs équipages. Nos Dragons les inveſtirent d'abord dans ce vieux Château, & ſe ſaiſirent de tous les paſſages qui auroient pû favoriſer leur retraite. Les Grenadiers eſtant ſurvenus & les Dragons ayant mis pied à terre, on les attaqua d'une maniere ſi vive dans leurs retranchemens, qu'ils furent contraints de demander la vie qu'on leur accorda. Le butin que les Soldrts firent fut conſiderable. Les Gouverneurs des Châteaux de Peſinan & du Pont d'Aſture, avoient amaſſé de grandes richeſſes, par le pillage qu'ils avoient fait dans le pays depuis le Blocus, ſur tout le Marquis Malvezzi, Colonel du Regiment de Lorraine, qui avoit deux mulets chargez d'or & d'argent. Il y avoit parmi eux des Vivandiers, qui outre leurs équipages portoient quatre & cinq mille écus d'argent. Le Marquis d'Orgemont, neveu du Maréchal de Catinat, qui conduiſoit les Troupes, leur abandonna tout

le butin ſans y vouloir prendre aucune part. 1693.
On trouva dans ces mêmes Châteaux une quantité prodigieuſe de munitions de guerre & de bouche ; ce qui venoit de ce que les Ennemis regardant la priſe de Caſal comme une choſe infaillible, avoient fait porter dans ces Forts tout ce qu'ils avoient crû neceſſaire, non ſeulement pour la ſubſiſtance des Garniſons pendant tout le temps que cette Place ſe défendroit, mais auſſi pour la bien munir dés qu'ils en ſeroient les maîtres. Depuis le 7. on ne ceſſa pas d'y faire tout voiturer, & en cinq jours il y entra prés de vingt mille charettes ou chariots chargez.

Cette année ne finit pas ſans qu'on remportât auſſi ſur mer de grands avantages. Le 26. May le Maréchal de Tourville fit tirer à Breſt le coup de partance, & l'Armée ſe mit à la voile au nombre de ſoixante-quatre Vaiſſeaux de Ligne qui furent joints par quelques autres. Le matin du premier de Juin on ſe trouva par la hauteur du Cap de la Roque, pointe de terre prés de Liſbonne, & extrêmement haute. Le 3. le ſieur de Villars montant le Superbe, vint à bord avec une priſe qu'il avoit faite, dont le Capitaine dit au Maréchal de Tourville qu'il croyoit que la Fotte Marchande, deſtinée pour Cadix, Avantages remportez ſur mer.

1693. pour les côtes d'Italie & pour Smirne, que nôtre Armée attendoit, étoit partie, & qu'elle ne pouvoit éviter de tomber parmi ſa Flotte, parce que les Ennemis ne ſoupçonnoient pas qu'il eût deu avoir la moindre penſée de ſortir de Breſt, & qu'ils ne s'imagineroient pas qu'il fût dans cette croiſiere. Il ajoûta qu'il avoit laiſſé cette Flotte prête à partir, & qu'elle avoit tous les huniers déferlez. Le 4. le Maréchal de Tourville craignant pour les vieux Vaiſſeaux qui n'avoient eu l'hiver que demi carene, & dont il y en avoit toûjours quelqu'un qu'il falloit attendre, jugea à propos de faire relâcher l'Armée à Lagos, qui en avoit un beſoin extrême, pour ſe nettoyer, & pour laiſſer entrer l'air par les ſabords qu'on n'avoit point ouverts depuis Breſt à cauſe de la groſſe mer & du mauvais temps. On fit route à neuf heures du matin, & l'aprés dînée on rangea le Cap Saint Vincent à la portée du canon. Le ſoir, on moüilla devant Lagos, Anſe tres-belle, dans un pays fertile, mais peu cultivé, les peuples aimant mieux vivre de peu de choſe que ſe donner la peine de travailler, & pluſieurs ſe contentant des fruits que la nature y produit d'elle-même. L'Armée s'y rafraîchit juſqu'au 26. qu'on apperçut ſur les quatre heures du ſoir deux de nos

Vaiſſeaux de garde qui forçoient de voiles pour revenir à la Flotte, & tiroient de temps en temps des coups de canon. C'étoit un ſigne qui faiſoit connoître que l'on découvroit les Ennemis. Ces Vaiſſeaux revenoient du côté du Cap Saint Vincent, par où la Flotte Marchande que l'on attendoit, devoit venir, en faiſant route depuis l'Angleterre juſques au détroit de Gibraltar. Ils rapporterent que dés ſept heures du matin ils avoient découvert environ cent quarante voiles à quinze lieuës au-de-là du Cap, qui venoient vers nôtre Flotte vent arriere en ordre de marche, ſur trois colonnes, mais que ne les ayant pas reconnuës d'aſſez prés, ils n'avoient pû diſtinguer ſi c'étoit l'Armée ennemie ou la Flotte Marchande. Le Maréchal de Tourville renvoya ces mêmes Navires du côté d'où ils venoient, pour tâcher à reconnoître ſeurement afin de l'en avertir. En même temps il fit ſignal à toute l'Armée de lever l'ancre pour ſe mettre hors d'état d'être ſurpriſe, & ſur les ſept heures du ſoir on mit à la voile. On alla vent arriere toute la nuit, & le lendemain on ſe trouva à douze lieuës de Lagos dans un parage à pouvoir éviter les Vaiſſeaux que l'on avoit découverts, ſi c'étoit une Armée plus forte que celle du Roi, & revirer ſi c'étoit la 1693.

1693. Flotte Marchande. A ſept heures du matin on entendit du côté de Lagos un Navire qui ſauta avec un fort grand bruit, & peu de temps aprés on en vit la fumée à travers une bruine que le Soleil diſſipa bien-tôt. On entendit la même choſe trois ou quatre fois de ſuite, & quand la bruine fut tout-à-fait diſſipée, on vit le long de la côte de groſſes fumées, & même le feu des Navires qui brûloient. C'étoit deux Batimens de charge que le Chevalier de Sainte Maure avoit brûlez ſur le champ, n'ayant pû les emmener, parce qu'il s'étoit trouvé ſeul, & que les Navires d'Eſcorte le ſerroient de prés, autant que le vent le permettoit. Cette eſcorte étoit de vingt-ſept Vaiſſeaux de ligne, le moindre de cinquante canons, un Amiral de quatre-vingt, & un Vice-Amiral & un Contre-Amiral d'environ ſoixante & dix. Le Chevalier de Ste Maure amena les deux Capitaines des 2. Navires qu'il avoit brûlez, l'un Hollandois chargé de toiles, valant ſix cens mille livres & l'autre Anglois chargé de draps, valant cinquante mille écus. Lors qu'on eut été aſſeuré par eux que c'étoit la Flotte Marchande, le Commandant fit ſignal à toute l'Armée, & força lui-même de voiles pour aller aux Ennemis; mais comme les nôtres étoient ſous le vent, & qu'il falloit lou-

voyer pour les joindre, nos meillleurs voi- 1693.
liers furent les ſeuls, qui à l'entrée de la nuit joignirent l'arriere-garde. Aprés qu'on les eut canonnez pendant une heure, on mit entre deux feux deux Navires Hollandois de ſoixante & quatre canons, qui ayant été contraints d'amener le Pavillon, ſe rendirent, l'un au ſieur Gabaret, & l'autre au ſieur Panetier. Toute la nuit chacun eſſaya de gagner le vent, & nos plus legers Vaiſſeaux qui s'y trouverent, firent ſi bien qu'ils enfermerent preſque la moitié de la Flotte entr'eux & la terre, de ſorte que le jour ſuivant nôtre Armée formoit un demi cercle fort ſpacieux, où l'on prit ou brûla tous ceux qui s'y trouverent envelopez. Elle étoit au milieu du demi cercle, & du moins à quinze lieuës de la terre dont il s'approchoit toûjours, & à toute heure on voyoit ſauter des Navires tantôt ſur la côte, & tantôt au large; & dans le temps qu'on approcha de la terre de quatre ou cinq lieuës, on en vit brûler environ vingt autres. Outre cela on amena pluſieurs Flûtes à l'Amiral à meſure qu'on les prenoit. La plûpart étoient chargées de matts du Nord, de cordages, & d'autres bois propres à la conſtruction. Nos Navires qui étoient tous diſperſez, revinrent peu à peu rendre compte au Ge-

1693. neral, & la pluſpart avec des priſes. Il en revint un entre autres, qui avoit pris un gros bâtiment Hollandois de ceux qu'ils nomment Pinaſſe, qui portent juſqu'à cinquante-huit canons, & ſur leſquels ils mettent leurs plus cheres marchandiſes. Ce Bâtiment qu'on eſtimoit un million & demi, étoit chargé de draps d'Angleterre, d'étain, & de quelque argent monnoyé, & l'on y trouva auſſi des monſtres d'or & d'argent. Il y en avoit trente-trois dans une boëte, la pluſpart d'or, tres-bien travaillées, & d'autres peintes en émail avec beaucoup de delicateſſe. Les Navires qui étoient plus avant ayant reviré, apprirent au Maréchal de Tourville que les Vaiſſeaux Ennemis qui n'avoient pû doubler, avoient gagné le large au nombre de plus de cinquante, parmi leſquels il pouvoit y avoir quinze Navires de guerre. Cet avis fut cauſe qu'on mit le ſignal pour rallier l'Armée qui étoit encore fort diſperſée, & aprés qu'on eut déraché trois ou quatre Navires pour achever de nettoyer la Coſte, & brûler tous les Vaiſſeaux Ennemis qu'on y rencontra, & qu'on ne put emmener, on fit route du côté de Cadix pour enfermer le paſſage au debris de la Flotte, dont on ſçavoit que la pluſpart des mar-

chandiſes étoient deſtinées pour cette Ville-là. Le 29. à la pointe du jour, on découvrit des Navires qui y faiſoient face; mais ſi loin devant nôtre Armée, qu'il fut impoſſible de les joindre, avant qu'ils ſe fuſſent rendus dans la rade, où il en parut environ trente, lorſqu'on moüilla à la veuë de Cadix. On diſpoſoit les Bûlots & les Galiotes à Bombes pour les aller brûler, & on armoit les Chaloupes pour ſoûtenir nos Galiotes; mais un coup qui fut tiré de la Citadelle, donna l'alarme ſi chaude que tous les Navires ſe jetterent avec precipitation dans le Port, & on n'en vit plus aucun. En arrivant, les Coureurs de nôtre Armée avoient coupé chemin à deux gros Navires marchands, dont l'un ayant été canonné long temps, s'alla jetter en plein jour ſous une fortereſſe, qui eſt attenant les murailles, plus avant ſous les murailles & le canon de la Ville. Ils y moüillerent tous deux, & tous les deux y furent brûlez à l'entrée de la nuit malgré le canon du Fort & de la Ville, par deux des nôtres que l'on commanda. L'un étoit une Pinaſſe Angloiſe de cinquante canons, richement chargée. Cependant nôtre Armée ſe raſſembla peu à peu la pluſpart avec des priſes plus ou moins 1693.

1693. riches. Ainſi l'on comptoit alors vingt-ſept bâtimens de pris, parmi leſquels il n'y avoit que deux Navires de Guerre, & en tout quarante-cinq de brûlez. Le ſeul Capitaine Jean Bart en prit ou brûla ſix, dont le moindre étoit de vingt-quatre canons. Il y en avoit pluſieurs de quarante-ſix à cinquante. Les Capitaines des Vaiſſeaux pris, dirent qu'ils croyoient que la perte que les Ennemis avoient faite, montoit tout au moins à vingt millions. Ces priſes furent envoyées à Toulon, & le Chevalier de Coetlogon fût détaché avec huit Vaiſſeaux & deux Galiotes, pour en aller brûler douze qui étoient entrez dans le vieux Gibraltar. Il brûla & coula à fond à cette rade cinq Navires Anglois depuis trente-ſix juſqu'à cinquante-quatre canons, qui faiſoient partie de la Flotte de Smirne avec deux autres bâtimens, & en prit neuf autres qui étoient chargez pour le compte des Ennemis.

Le Maréchal de Tourville qui retourna à Lagos, en partit le 14. Aouſt, & étant arrivé le 18. devant Malaga, il envoya demander au Gouverneur qu'il lui fît remettre entre les mains cinq Vaiſſeaux Anglois & Zelandois qui étoient dans le Port, & ſur le refus qui lui en fut fait,

il donna ſes ordres pour les faire brû- 1693.
ler, & alla dans ſon canot reconnoître
à la portée du mouſquet les batteries de
la Ville & du Mole, & faire ſonder le
fond. Enſuite il fit poſter huit de ſes
Vaiſſeaux, un Brûlot & deux fregates,
ce qui fut ſuivy du détachemens des cha-
loupes. Le ſieur de Chammeſlin qui les
commandoit remorqua un brûlot qui brû-
la trois fregates Fleſſingoiſes de trente à
quarante canons, une autre priſe ſur les
Algeriens, & deux bâtimens Eſpagnols,
nonobſtant le feu continuel des Vaiſſeaux
& du Mole, d'où plus de quatre mille
coups de canon furent tirez. Aprés cela,
le Maréchal de Tourville revint à Tou-
lon, avec toute la Flotte du Roy pour
y prendre des rafraichiſſemens.

Le 28. de Juillet, trois Fregates du
Roy, une de cinquante canons, & deux
de trente-ſix, parties de ſaint Jean de
Luz le 30. Juin, avec un Armateur de
ſaint Malo de cinquante pieces, arrive-
verent à la veuë de Spitzberg, où elles
prirent vingt-huit Vaiſſeaux Hollandois,
qui y faiſoient la peſche de la Baleine.
Comme elle n'étoit pas encore fort avan-
cée, la charge de ces Vaiſſeaux ne ſer-
vit qu'à en charger onze que l'on envoya
en France, ſous l'eſcorte d'une Fregate

1693. de trente-ſix canons. Les dix-ſept autres Bâtimens Hollandois furent brûlez.

Saint Malo bombardé.

Les priſes continuelles que les Armateurs de ſaint Malo faiſoient ſur les Ennemis, leur ayant fait prendre la reſolution de détruire cette Ville, on vit paroître le 26. de Novembre à midy, vingt-cinq Vaiſſeaux qui venoient à toutes voiles à la faveur du vent & de la marée, & qu'on prit d'abord pour une Flotte marchande. Trois heures aprés on reconnut que c'étoit une Eſcadre Angloiſe. On lui tira deux coups de canon, auſquels ayant répondu d'un pareil nombre, elle moüilla hors la portée du canon. Quelques Galiotes à bombes, qui étoient parmi ces vingt-cinq Vaiſſeaux, en jetterent dix ou douze, depuis quatre heures du ſoir juſque'à trois du matin du jour ſuivant. Le ſoir de ce jour juſqu'au 28. à trois heures du matin, & depuis trois heures aprés midi juſqu'au ſoir du 29. les Ennemis recommencerent à jetter des bombes au nombre d'environ cent cinquante, dont il n'y en eut que vingt-ſix qui tomberent dans la Ville; mais ſans nul effet, nôtre canon & nos bombes ayant déconcerté leurs bombardiers. Les Anglois enleverent quelques Maçons qui commençoient à travailler à un Fortin ſur

un rocher qu'on appelle la Conchée, & 1693.
mirent le feu dans la petite Iſle de Sezembre au Couvent des Recollets, qui en avoient retiré toute l'argenterie de leur Egliſe & tous leurs effets. A la nuit fermée du 30. les Ennemis qui avoient été vingt-quatre heures ſans jetter de bombes, amenerent un Vaiſſeau d'environ trois cens tonneaux, rempli de poudre, de bombes & de carcaſſes à la portée du mouſquet de la Ville. Cette Machine que les Anglois avoient preparée avec beaucoup de dépenſe, & dont ils s'étoient promis un effet terrible, n'en eut point d'autre que de caſſer des vitres & des ardoiſes. On trouva ſur la gréve cinq Anglois morts, dont l'un paroiſſoit être Officier. Le lendemain à neuf heures du matin, les Vaiſſeaux Ennemis & tous les bâtimens de ſuite ayant appareillé, firent route en Angleterre. Aprés leur départ, on trouva les débris de trois autres chaloupes, & à marée baſſe pluſieurs corps démembrez. On ſçut que leur perte alloit du moins à cent cinquante hõmes, & que tous ceux qui conduiſoient la machine avoient peri avec le principal Ingenieur, qui avoit donné ſes ſoins pour y faire travailler.

Les mois d'Avril & de May de l'année 1694. ayant été extrêmement pluvieux, Proceſſion avec la Chaſſe de ſainte

1694. on fit à Paris le 27. de ce dernier mois une Proceſſion generale, pour demander à Dieu les choſes qui pouvoient contribuer à conſerver les biens de la terre, & à nous faire avoir une heureuſe recolte. On y porta la Chaſſe de ſainte Geneviéve, ſuivant l'Arreſt du Parlement du 21. du même mois, & le Mandement de l'Archevêque de Paris du même jour. Le 24. le 25. & le 26. il s'étoit fait des Proceſſions particulieres de toutes les Egliſes, & le dernier jour il y eut un jeûne ordonné dans toute la Ville. La nuit du 26. au 27. la Chaſſe fût décenduë avec les ceremonies accoûtumées, & les Officiers du Châtelet demeurerent pour la garder. Le Clergé de l'Egliſe Metropolitaine avec celui des autres, appellées ſes Filles, arriverent à huit heures du matin, & aprés les Antiennes & les Oraiſons ordinaires, la marche fut commencée par les quatre Mandians & le Clergé de pluſieurs autres Egliſes avec leurs Chaſſes. Celles de ſainte Geneviéve & de ſaint Marcel, Evêque de Paris, furent portées enſemble, & ſuivies de l'Archevêque de Paris & de l'Abbé de ſainte Geneviéve en habits Pontificaux. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Prévôt des Marchands avec le

Geneviéve.

Corps

Corps de Ville & le Châtelet, marcherent enſuite en Robes de ceremonie. On arriva en cet ordre dans l'Egliſe de Nôtre-Dame, où l'on celebra la Meſſe, laquelle étant achevée, on reporta la Chaſſe de ſainte Geneviéve en ſon Egliſe, & elle y fut accompagnée par les quatre Mandians, les Religieux de ſainte Geneviéve, & le Clergé des Paroiſſes qui ont accoûtumé de l'accompagner au retour. 1694.

Le premier avantage que les François remporterent cette année fut ſur la mer. Le Comte de Châteaurenaud partit de Breſt le 7. de May, paſſa le Détroit de Gibraltar le 14. & arriva le lendemain au Cap de Gate ſur la côte d'Eſpagne, ayant fait cinq cens lieuës en huit jours. Le 22. voulant faire inſulter deux Navires Eſpagnols, qui étoient moüillez au Port que forment les Alfaques, le ſieur Monier l'aſſura qu'il étoit facile d'y entrer, y ayant par tout vingt-deux, vingt, & tout au moins dix-neuf pieds d'eau. Comme il s'offrit d'aller avec ſa Fregate jetter des bouées pour marquer la route juſqu'à bord de ces Vaiſſeaux, le ſieur du Challard qui commandoit le Content s'étant trouvé là avec le ſieur de la Roche-Alard, Capitaine de Pavillon du ſieur de Villette, & le ſieur Desgranges Lieutenant Plûſieurs Vaiſſeaux des Ennemis brûlez.

1694. de Vaiſſeau, ils s'embarquerent tous trois avec lui. Les Ennemis les ayant vûs entrer dans ce Port les prirent pour un Brûlot, ce qui leur fit mettre le feu au plus gros des deux Vaiſſeaux qui étoit le plus au large, & qui avoit la flamme. Ce Vaiſſeau ayant ſauté, ils eurent moyen d'approcher de fort prés de l'autre, qui étoit le plus proche de terre, ſous une petite Fortereſſe, d'où à tous momens on leur tiroit du canon. Le voyant abandonné, ils étoient dans le deſſein d'aller à bord pour s'en emparer, perſuadez que les Ennemis n'y avoient pas mis le feu, quand ils virent une petite Caïque Eſpagnole, qui allà à bord, d'où l'on embarqua un homme dans le Vaiſſeau. Cet homme qui portoit quelque choſe dans ſa bouche, fut à peine ſur le gaillard du Vaiſſeau, que toute la Pouppe & le corps ſauterent en l'air, juſques au maſt de miſaine. La fumée étant paſſée, ils apperceurent cet homme ſur un ſabord faiſant ſigne de la main. Le ſieur de la Roche-alard & quelques autres s'embarquerent dans le canot pour l'aller prendre, & achever de brûler ce qui reſtoit du Vaiſſeaau. Ils executerent ce deſſein & apporterent à bord un Eſpagnol ayant le bras caſſé en pluſieurs endroits, qui

leur dit, que le premier Vaiſſeau brûlé étoit de quatre-vingt pieces de canon, & l'autre de ſoixante ; que les Eſpagnols en abandonnant le dernier, avoient mis un bout de mêche à un baril de poudre pour le faire ſauter ; mais que l'effet en étant trop lent, ils avoient crû que le feu s'étoit éteint, & que la crainte que les François ne s'en rendiſſent les maîtres, l'ayant obligé d'y retourner afin d'y mettre le feu, à peine avoit il été dans le bord que ce Vaiſſeau avoit ſauté. Cependant pluſieurs chaloupes de l'Armée étant venuës, le ſieur du Chalard les envoya prendre pluſieurs barques qui étoient à terre hors la portée du canon de la Fortereſſe, les unes ayant pavillon Génois, les autres Maltois, & une Eſpagnol. Enſuite ces mêmes chaloupes ayant été reconnoître les Ennemis, qui parurent en grand nombre ſur la Marine pour défendre une barque échoüée ſous le Fort, ce qui faiſoit croire qu'ils y avoient mis les meilleurs effets de ces deux Vaiſſeaux, dans le temps qu'ils revenoient à bord demander permiſſion au ſieur du Chalard d'aller prendre ou brûler la barque, un coup de canon tiré du Fort, tua le ſieur de la Roche-Alard, & deux Matelots. Le ſieur du Chalard 1694.

1694. ne jugeant pas qu'elle valuſt qu'on expoſât du monde à être tué, défendit aux chaloupes d'y aller. L'autre barque Eſpagnole érant échoüée, le ſieur de la Luzerne embarqua dans les chaloupes quatre canons de fonte qui s'y trouverent; aprés quoy on y mit le feu. Les deux Vaiſſeaux que les Ennemis firent ſauter avec deux autres de pareille force, & quatre Galeres venoient de porter quatre mille Soldats à Barcelone, & ayant été rencontrez le jour precedent par nos Coureurs, ils s'étoient vûs tellement preſſez, que deux n'avoient pû ſe garantir de s'échoüer à la coſte par le travers de Vineros & de ſe brûler. Les deux autres s'étoient refugiez dans le Port des Alfaques avec les Galeres, qui ne s'y croyant pas en ſeureté, firent route à minuit pour Alicante, rangeant de ſi prés la terre, qu'elles ne furent point vûës de l'Armée. Le ſieur du Chalard brûla dans le Port Maille, huit Barques, deux Bâtimens Anglois, & en amena deux autres. Les Bâtimens s'étant rangez tres proche de terre, on y alla avec des chaloupes. Ce fût une action des plus chaudes, & le ſieur de Loube, Lieutenant de Vaiſſeau, y fut tué, avec pluſieurs Gardes de la Marine. Il n'y en a guere de plus hardies que cel-

Hardie action du ſieur Bart.

le que le ſieur Bart fit preſque en ce même temps. Etant parti de Dunkerque le 27. Juin avec ſix Vaiſſeaux de Guerre & deux Flutes pour aller chercher une Flotte chargée de bled, & d'autres marchandiſes du Nord, qui devoit venir ſous l'eſcorte de deux Vaiſſeaux de Guerre, l'un Suedois, & l'autre Danois, il apperçût le 29. à la hauteur du Texel, ſeize lieuës au large, environ cent voiles. Il les envoya reconnoître par le ſieur du Meſnil-Chamblage, Commandant d'une Barque longue, qui lui ayant rapporté, que la pluſpart des Bâtimens qu'il voyoit avoient été pris par huit gros Vaiſſeaux de guerre Hollandois, qui les emmenoient, il reſolut auſſi-tôt de combattre les Ennemis, quoy que leurs Vaiſſeaux fuſſent ſuperieurs en nombre & en groſſeur. Dans ce deſſein, il fit paſſer tout l'équipage d'une des deux Flûtes dans l'autre pour la renforcer, & envoya le ſieur de la Bruyere, ſon premier Lieutenant, pour la commander & la faire mettre en ligne. Cela ayant été fait, chacun ſe remit à ſon poſte, & l'on arriva ſur les Ennemis, qui commencerent à tirer, & firent un feu continuel, ſans qu'on leur tirât un ſeul coup de nos Vaiſſeaux qu'on ne fuſt à bout portant. Le combat fut com- 1694.

1694. mencé par le le ſieur de la Peaudiere, qui avoit l'Avantgarde, & qui s'étant trouvé engagé plutôt que les autres, fit un feu extraordinaire. Comme les Ennemis étoient les plus forts en Artillerie, le ſieur Bart fit ſignal d'aborder, & d'aller le ſabre à la main. La Flûte qui ne marchoit pas des mieux, ayant manqué ſon abordage, tomba ſous le vent des Ennemis. Le ſieur de la Bruyere qui la commandoit, ſe voyant prêt d'être mis entre deux feux, riſqua à revirer de bord, & paſſant entre le troiſiéme & le quatriéme Vaiſſeau des Ennemis, après avoir coupé leur ligne, il ſe vint remettre en ſon poſte. Alors le Sieur Bart commença à preſſer le Commandant & l'aborda, quoyqu'il eût cinquante-huit canons, & ſon équipage que conduiſoit le ſieur du Conſeil, l'Enſeigne de Vaiſſeau, ayant paſſé le ſabre à la main, on s'en rendit le maître après avoir tué ou bleſſé deux cens hommes. Les autres Vaiſſeaux Ennemis voyant leur Commandant, qui étoit Contre-Amiral de Hollande, dans un fort grand embarras, ſe détacherent pour le ſecourir, & pour abîmer le Sieur Bart à qui ſeul ils en vouloient, mais le ſieur de Saint Paul les ayant coupez, aborda le plus gros qui étoit de cin-

quante-ſix canons, & l'enleva aprés un rude combat ; où il eut plus de cinquante hommes bleſſez de coups de ſabre, & quelques autres tuez & bleſſez par le canon & par la mouſqueterie. Le ſieur de Bonneville, qui eut ailleurs affaire à deux à la fois, en aborda un qu'il enleva, Le ſieur de Fricambault, ſon premier Lieutenant, & le ſieur de Gabaret, Enſeigne, ſauterent à l'abordage avec quelques Soldats qui les ſuivoient ; mais ayant été repouſſez, ils ſe trouverent ſeuls avec deux Soldats, & il fut facile aux Ennemis qui ſortirent du Château de derriere, de venir à bout de ce petit nombre. Ils tuerent le ſieur de Fricambault & les deux Soldats à coups de pontons, & bleſſerent legerement le ſieur de Gabaret, qui ne voyant point de quartier pour lui, ſe jetta à la mer, & ſe ſauva à la nage. Enſuite on retourna à l'abordage du même Vaiſſeau, qui fut enlevé en peu de temps. Le ſieur de la Peaudiere étoit preſque maître d'un autre Vaiſſeau, lorſqu'un coup de canon ayant coupé ſon grapin d'abordage, donna lieu à ce Vaiſſeau de s'échaper, & quatre autres prirent la fuite dans le même temps. Le combat dura deux heures. Les Ennemis avoient huit Vaiſſeaux de 1694.

1694. guerre contre ſix, & quoyque plus forts que l'Eſcadre du Sieur Bart de cent quatorze pieces de canon, ils perdirent preſque tous les Officiers, & plus de la moitié de leurs équipages. Le Contre-Amiral eut le bras droit emporté, & receut pluſieurs autres bleſſures. Une partie des Vaiſſeaux chargez de bled prit ſa route vers le Havre & Dieppe, & l'autre alla à Dunkerque avec les trois Vaiſſeaux de guerre Hollandois que l'on avoit pris.

Affaires de Catalogne. Tandis que ces choſes ſe paſſoient ſur mer, il s'en paſſoit de plus importantes en Catalogne. L'Armée du Roy s'étant aſſemblée le 15. de May au Camp de Boulou, arriva le 18. à Buraſſa, d'où elle décampa le 23. pour aller à San-Pere-Peſcador au bord de la Fluvia, ſur laquelle le Maréchal de Noailles fit faire un pont. L'Infanterie paſſa cette riviere le 26. ſur ce pont, & la Cavalerie, l'Artillerie & les bagages la paſſerent au gué. L'Avant-garde de l'Armée arriva ſur les neuf heures du matin à Verge ſur le bord du Ter, où les Ennemis étoient en bataille de l'autre côté, derriere des retranchemens qu'ils avoient faits devant un grand gué. On y faiſoit mettre nos Troupes à meſure qu'elles arrivoient, & on com-

commença de part & d'autre à s'éſcarmoucher au travers de cette riviere, ſur le bord de laquelle on fit avancer nôtre canon. Il tira juſqu'à la nuit, ce qui obligea les Ennemis à ſe retirer derriere des hauteurs : en ſorte qu'ils demeurerent ſeulement dans les retranchemens, & à quelques batteries de canon qu'ils avoient. Ils étoient plus de dix-huit mille hommes que l'on amuſa pendant le jour. 1693.

La nuit du 26. au 27. le Maréchal de Noailles fit avancer de Verges proche Torroela de Mongri les Troupes qu'il avoit deſtinées pour l'Avant-garde, & elles furent ſuivies de toute l'Armée, qui demeura en bataille juſqu'au jour. Aprés avoir donné ſes ordres pour faire marcher l'Artillerie & tous les bagages, il monta à cheval ſur les onze heures, & alla joindre la teſte de ſon Armée. Il y mit pied à terre, & diſpoſa la marche des Troupes qui devoient charger les premieres, aprés quoy il remonta à cheval, & ſe trouva à leur teſte à la pointe du jour contre les murailles de Torroela, où il en vit défiler une partie avec l'Artillerie, qui allerent ſe mettre en bataille ſur le bord du Ter. Le canon y fut mis en même temps entre les ruïnes d'un

1694. pont de pierre, & les Carabiniers qui étoient ſur la droite du gué où l'on devoit paſſer. Les Troupes du Roy ſur qui les Ennemis firent un grand feu de mouſqueterie, ne répondirent qu'avec leur canon qui ne tira pas long-temps, parce que les Carabiniers ſuivis d'autres Troupes, paſſoient dans les batteries pour aller ſe jetter dans le gué qui étoit à moins de deux cens pas ſur la gauche. Le ſieur de Chaſeron, Lieutenant General, étoit à leur tête, ſoûtenu de huit cens Grenadiers que commandoit le ſieur de Saint Silveſtre. Avec eux étoit le bataillon de Dragons à pied de la Reine d'Angleterre, ſuivy de la Brigade des Dragons de la Salle, & tout de ſuite par la gauche, des Brigades de Cavalerie & d'Infanterie ſelon l'ordre de leurs campemens. Etant diſpoſez de cette ſorte, ils ſe jetterent tous dans le Ter l'épée à la main, & les Grenadiers le fuſil haut & la bayonnette au bout. Les Chevaux avoient de l'eau juſqu'à la ſelle. Cette action fut tres-vigoureuſe: Le Ter a plus de cent toiſes de largeur, & ſon fond eſt de ſable mouvant. Ils paſſerent avec une intrepidité ſurprenante, malgré le gros feu des Ennemis qui avoient trois bataillons retranchez à l'autre bord, ſoû-

tenus de dix Eſcadrons, & qui les reçûrent avec de grands bruits, de tambours, de Haut-bois & de Trompettes; mais cette fierté ceſſa bien-tôt. Toute l'Infanterie fut d'abord taillée en pieces, & priſonniere de guerre. La Cavalerie branla au premier mouvement de nos Eſcadrons de Carabiniers qui marchoient à elle, & lâcha le pied. On les fit ſuivre par le premier Eſcadron, & par le Regiment de Dragons de la Salle. Pendant ce temps, nos Troupes qui paſſoient toûjours en grand nombre, formerent deux lignes de vingt Eſcadrons; pour être en état de ſoûtenir les Ennemis qui venoient au ſecours de ce poſte avec une partie de Cavalerie; mais elle arriva trop tard. Comme elles continuerent toûjours de paſſer, & de ſe mettre en bataille à meſure qu'elles ſe trouvoient de l'autre côté, les Ennemis furent contraints de ſonger à la retraite. On remonta la riviere à leur droite en les ſuivant, & on trouva une partie de leur Infanterie dans un bois, à la défenſe du Gué d'Ovilla. On la prit en flanc, & voulant faire ferme à l'arrivée des Dragons de la Salle & des Carabiniers de l'Armée, auſquels on avoit joint les Dragons à pied de la Reine d'Angleterre, elle fut auſſi taillée en pie- 1694.

1693. ces, & ce qui s'en ſauva fut fait priſonnier. Les Brigades de Cavalerie & d'Infanterie qui étoient à portée de ce gué, eurent ordre de le paſſer, & le Maréchal de Noailles le paſſa luy-même à la teſte pour ſuivre les Ennemis avec plus de Troupes. Deux Colomnes, l'une de Cavalerie & l'autre d'Infanterie, y paſſerent à la fois; pendant quoy, les Ennemis ſe remirent en bataille vis-à-vis de Verges Cavalerie & Infanterie, ayant devant eux un canal fort profond dont les bords étoient extrêmement relevez. La Cavalerie ne le pouvant paſſer que par un ſeul pont qui étoit ſur la gauche, les Grenadiers le paſſerent comme ils purent, en décendant, & en remontant les bords avec beaucoup de peine. Les Ennemis cherchant à ſe retirer, prirent le temps que la Cavalerie employa à défiler ſur le pont. Ils avoient d'ailleurs quelques hauteurs avec des villages dont ils profiterent. Sept de leurs Eſcadrons avec un bataillon à la droite & un à la gauche, ayant été obligés de combattre trois Eſcadrons de Carabiniers qui les ſuivoient, plierent aprés un rude choc, dans lequel le Marquis de Grigny, General de la Cavalerie Eſpagnole, & le Commiſſaire General qui s'y trouverent, demeurerent

prisonniers. L'Infanterie se jetta dans des chemins creux, où elle ne pouvoit être forcée par la Cavalerie, & elle eut le temps par là de se retirer dans la montagne & dans les bois. On suivit les Ennemis quelque temps, & aprés avoir fait quantité de prisonniers, les Troupes étant fort fatiguées, on jugea à propos de revenir camper dans leur Camp, où l'on trouva encore une partie de leurs bagages, plusieurs tentes, la vaisselle d'argent & la cassette des papiers du Duc d'Escalona, Viceroy de Catalogne. L'action commença dés la pointe du jour, & ne finit qu'à onze heures du matin. Le nombre des prisonniers passa trois mille cinq cens, & ils eurent du moins cinq mille hommes tuez ou blessez, sans qu'il nous en eût coûté plus de deux cens cinquante. Nous leur prîmes seize Drapeaux, leur Cavalerie n'ayant point d'Etendars, leur Artillerie dont on ne trouva d'abord que les fusts, leurs munitions, leurs vivres & plus de mille chevaux ou mulets. Tous nos Officiers Generaux firent paroître beaucoup de bravoure. Le Sieur du Bourg, Maréchal de Camp, receut un coup qui luy perça les poumons, & mourut de sa blessure. Le Comte de Druys, qui commandoit la Cavalerie, fut blessé 1694.

1694. à la tête dans la riviere, & le ſieur de la Salle, Brigadier, fut tué en rompant un Bataillon Eſpagnol avec ſon Eſcadron. Les Sieurs de Bauduman & de Sibourg, tous deux auſſi Brigadiers, ſe diſtinguerent & furent bleſſez, le premier fort dangereuſement. Les Carabiniers perdirent le Sieur de Montifroy Capitaine, & le ſieur de Rouſſe, auſſi Capitaine, receut un coup de mouſquet dans le ventre. Le Chevalier de Villelongue, & le Baron de Ville, eurent des contuſions, & le Chevalier de la Marche, Capitaine des Grenadiers, fut tué.

Siege de Palamos. Deux jours aprés qu'on eut remporté cette victoire, le Bailly de Noailles, Lieutenant General des Galeres de France, arriva dans la Baye de Roſes avec vingt & une Galeres, & le même jour le Maréchal de Tourville en détacha onze avec douze Vaiſſeaux pour porter les priſonniers à Coulioure, d'où ils devoient être conduits par terre en Languedoc. Le 30. de May à une heure aprés minuit, le ſieur de Chaſeron, Lieutenant General, ſe mit en marche avec un grand corps de Troupes, pour aller inveſtir la Ville de Palamos, Place maritime, dont les fortifications ſont revêtuës avec un chemin couvert bien paliſſadé, & qui eſt d'ailleurs

flanquée du côté de l'Orient par une forteresse à quatre bastions, éloignée de six vingt toises de la Ville, dont cette forteresse est separée par un fond. Il y arriva sur les neuf heures avec vingt pieces de Campagne, & le Maréchal de Noailles l'y joignit sur le midy. Le 31. le reste de l'Armée se rendit devant la Place, ainsi que tous les bagages & l'Armée navale. Le même jour & le lendemain, on débarqua la grosse Artillerie & les munitions, & on mit le long d'un boyau qui fut fait sur un penchant qui regardoit la Ville, cinq pieces de gros canon & quatre gros mortiers, qui en voyant les ouvrages à revers, l'incommoderent beaucoup. Le sieur Dalard, Commissaire d'Artillerie, y fut blessé à la main. On fit deux autres batteries, l'une de cinq pieces de seize livres de boulet, à la gauche des trois Croix, lieu fort superieur à la Ville, & l'autre à la droite, avec une batterie de quatre mortiers entre les deux. Les mortiers ayant commencé à tirer à onze heures du matin, brûlerent un petit magasin de poudre aux Ennemis dans les dehors, & renverserent quelques pieces de leur canon. La nuit du premier au second de Juin, la tranchée fut ouverte par deux attaques, 1694.

1694. l'une à droite par la plaine coulant le long de la place pour aller gagner la mer, & l'autre à la gauche par une ligne parallele à la place, que l'on tira du boyau qui étoit le long de la montagne, & qui venoit rejoindre la teſte du travail de la gauche. Elle fut montée à l'attaque de la droite par le ſieur de Chaſeron, & le ſieur de Famechon Brigadier, & à celle de la gauche par le ſieur de Longueval, Maréchal de Camp. La nuit du 2. au 3. le ſieur de la Vergne, Ingenieur, fut bleſſé à la teſte, & la nuit ſuivante, les Ennemis ayant fait une ſortie, donnerent dans les bateries, & à la tête de la tranchée, où il y eut d'abord un peu de confuſion; mais le Comte de Coigny s'y étant trouvé, quoy qu'il ne fût pas de jour, remit toutes choſes en état. Le ſieur Marion, Major du Regiment d'Alſace, fut tué avec quelques Soldats, & pluſieurs des Ennemis reſterent morts ſur la place, ou furent faits priſonniers. La nuit du 5. au 6. on ouvrit deux ſappes pour embraſſer le chemin couvert, & le lendemain le Maréchal de Noailles diſpoſa toutes choſes pour l'emporter. Le 7. à la pointe du jour, les Compagnies des Grenadiers détachez, & le Regiment de Noailles Infanterie, étant ſortis de la tranchée

l'épée à la main & la bayonnette au bout du fuſil, donnerent dans ce chemin couvert & l'emporterent. Enſuite ils paſſerent dans une demi-lune de terre, & voyant que les Ennemis ſe retiroient avec précipitation, ils monterent par deux petites brêches que nôtre canon avoit faites, & où il ne pouvoit paſſer qu'un homme de front, & profitant de la conſternation des Ennemis, ils entrerent dans la Ville, tuant tout ce qui leur reſiſtoit, & faiſant mettre les armes bas à ceux qui leur demandoient quartier. Le ſieur de Saint Silveſtre, Lieutenant General, le ſieur de Genlis, Maréchal de Camp, & le ſieur de Nanclas, Brigadier, y entrerent preſque dans le même temps. Les Aſſiegez eurent plus de trois cens hommes tuez, & on fit ſur eux ſix cens priſonniers; le reſte de la Garniſon ſe refugia dans le Fort, où il ſe trouva plus de deux mille hommes fort preſſez. Nous en perdîmes environ ſoixante & dix pendant le Siege, & nous eumes cent cinquante bleſſez. Les Ennemis retirerent la Garniſon qui étoit dans la Ville de ſaint Felin de Quixols, & dans le Château ſaint Elme, & le Maréchal de Noailles les fit occuper par un détachement de Dragons, en attendant qu'il y 1694.

1694. pût mettre de l'Infanterie.

Le jour même que la Ville de Palamos fut emportée, ce General fit ouvrir la tranchée devant le Fort. On le battit par mer & par terre pendant deux jours, avec pluſieurs batteries de canon & de bombes, & le travail ayant été pouſſé juſqu'au glacis du chemin couvert, la Garniſon affoiblie de prés de quatre cens hommes, & ne voyant pas qu'elle fût capable de reſiſter au ravage que faiſoient les bombes, preſſa le ſieur d'Avellanada, Gouverneur, de capituler. Il conteſta quelque temps, & cela fut cauſe qu'il ne put obtenir de meilleure capitulation que de ſe rendre priſonnier de guerre avec quatorze cens hommes qui luy reſtoient. Comme il étoit malade, il obtint la permiſſion d'aller ſur ſa parole à Gironne avec les Officiers bleſſez. Le Maréchal de Noailles, mit le ſieur de Nanclas, Brigadier d'Infanterie, pour Gouverneur de Palamos, le Chevalier de Clais, pour Lieutenant de Roy, le ſieur de Pernay Ingenieur, qui avoit été bleſſé au Siege, en qualité de Major, & le ſieur de Senega eut le commandement de la Fortereſſe.

Siege de Gironne.

Aprés la reduction de la Ville & du port de Palamos, il fit travailler à repa-

rer les brêches, & à rétablir les fortifications de cette Place, & ayant fait courir le bruit qu'il alloit faire le Siege de Barcelone, pour inquieter les Ennemis & les engager à faire diverſion de leurs Troupes, il partit le 17. de Palamos, & vint camper le 18. à Caſa de la Selva; d'où il détacha à onze heures du ſoir dix-huit cens hommes d'Infanterie, & deux mille chevaux ſous les ordres du ſieur de Saint Silveſtre, pour aller inveſtir Gironne. Il y arriva le 19. avec le reſte de l'Armée, & employa les deux jours ſuivans à reconnoître la Place. Il fit faire des chemins dans la montagne pour paſſer du canon qu'on mit ſur la hauteur des Capucins, & ſur une autre qui eſt vîs-à-vis. Il fallut l'y faire monter à force de bras, & ſe ſervir de ſacs à terre pour dreſſer des batteries. On fit un pont ſur la riviere du Ter, & le poſte des Capucins ayant été battu du canon, le 22. ſur les trois heures aprés midy, on commanda un détachement d'Infanterie & de Miquelets pour l'attaquer. Les Ennemis voyant qu'on alloit à eux la bayonnette au bout du fuſil, l'abandonnerent avec une redoute aprés une fort legere reſiſtance. De nouvelles batteries ayant été dreſſées le 23. contre la Ville & contre le Fort 1694.

1694. du Conneſtable, la tranchée fut ouverte en fourche le 24. devant ce Fort, afin que l'on pût aller droit à la Ville par la droite & par la gauche. Le ſieur de Monluc, Colonel d'Infanterie, fut bleſſé dans une ſortie de cinquante hommes que firent les Ennemis vers la hauteur des Capucins, ſur laquelle on mit le 25. une batterie de quatorze pieces de canon. On en fit une autre de quatre mortiers ce même jour au bas de la montagne. Nôtre canon ayant ruïné une partie des défenſes du Fort du Conneſtable, & fait brêche à la face d'un des baſtions, quoy qu'un homme n'y pût monter que tres-difficilement, & qu'il y eût un foſſé, & un fort beau chemin couvert devant cette brêche, les Ennemis ne laiſſerent pas d'abandonner ce Fort avec une redoute voiſine le 27. aprés que la tranchée eut été montée. Le Comte de Coigny l'ayant appris, envoya des Troupes pour occuper ces deux poſtes. Le 28. on mit en batterie prés les murailles de la Ville vingt groſſes pieces de canon & ſeize mortiers, qui ne ceſſerent point de faire feu. Les murailles n'ayant ny rempart ny chemin couvert de ce côté-là, parce qu'on ne croyoit pas que l'on y dût attaquer la Ville, à cauſe des Forts qui la

couvroient, le canon y fit deux brêches, 1694.
& comme la tranchée en étoit ſi prés que l'on pouvoit monter à l'aſſaut, les Ennemis le craignant, & ſçachant qu'on étoit prêt d'attacher trois mineurs, firent battre la chamade. Aprés pluſieurs allées & venuës, il fut arrêté que le 30. à dix heures du matin, ils livreroient aux Troupes de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne une des Portes de la Ville, & une de chacun des Forts & redoutes qui reſtoient encore au pouvoir de celles du Roy Catholique; que le premier Juillet, Dom Carlos de Suero, Meſtre de Camp General de l'Armée d'Eſpagne en Catalogne, & Dom Horacio Capula, General de Bataille & Gouverneur de Gironne, avec tous les Officiers & Soldats, qui compoſoient la Garniſon de la Ville & des Forts des environs de la Place, ſortiroient avec leurs armes & bagages ſans canon, les Officiers avec leurs chevaux, & les Cavaliers avec leurs armes; que tout, l'argent les effets, & toutes les munitions de bouche & de guerre, & generalement toutes, les choſes qui appartenoient au Roy Catholique, ſeroient remiſes de bonne foy entre les mains des Commiſſaires des guerres & autres perſonnes que le Maréchal de Noailles trouveroit à propos de nommer,

1694. & que tous les chevaux des Compagnies du Terſe de Cavalerie & d'autres qui avoient compoſé la gatniſon, ſeroient remis pareillement, à la reſerve de dix chevaux par compagnie, à condition que le nombre n'excederoit point celuy de cent dix. Il ſortit de la Place trois mille cinq cens hommes, & il en avoit déſerté neuf cens pendant le Siege. Il y avoit outre cela quatre mille Bourgeois qui avoient pris les armes, & même formé pluſieurs Regimens. Il s'y trouva trois cens trente-deux chevaux que la Cavalerie avoit laiſſez ſuivant la capitulation, & que le Maréchal de Noailles fit diſtribuer aux Officiers de ſon Armée; quarante-deux pieces de canon, dont il y en avoit vingt-ſix de fonte & une marquée aux armes de France, deux mortiers à la maniere d'Eſpagne, ſoixante & douze milliers de poudre, quarante-ſept milliers de plomb, & quarante-huit de mêche avec quantité d'autres munitions de guerre & de bouche. La Ville de Gironne eſt ſituée dans un Vallon, & croiſée par le Ter, qui joint une autre Riviere venant de la montagne. Elle étoit défenduë par celuy même qui ſoûtint le dernier Siege, & n'avoit rien oublié pour faire une forte reſiſtance, aiant fait diverſes coupures, barrieres & retran-

chemens dans la Ville, où le grand nombre de Forts & de redoutes qui la défendoient, joint à l'avantage de sa situation, la mettoit en état de soûtenir divers assauts. Aussi se vantoit-elle d'avoir été assiegée vingt & une fois sans que l'on eût pû venir à bout de la prendre. Le Marquis de Genlis fut fait Gouverneur de cette Place, & le 11. de Juillet le Maréchal de Noailles prit possession de la Viceroyauté de Catalogne, dont le Roy luy avoit envoyé les provisions. 1694.

Ce General ayant campé jusqu'au 17. aux environs de Gironne, en partit ce jour-là pour venir à Rio de Arenas, d'où il détacha le sieur de Quinçon, Lieutenant General, & le Comte de Longueval, Maréchal de Camp, avec douze cens chevaux, mille Fantassins & huit cens Miquelets, ayant ordre d'investir Ostalric. Ils y arriverent le 18. à trois heures du matin, & ayant mis en fuite un parti de cinquante Cavaliers qui avoient été détachez de l'Armée Espagnole, campée à Granolles sur le chemin de Barcelone, ils se rendirent maîtres du Fauxbourg d'Ostalric, & d'une grosse Tour qui étoit à l'entrée On ne perdit point de temps, & non seulement on perça les maisons, afin de s'approcher à couvert

Siege d'Ostalric.

1694. de la porte de la Ville ; mais on coupa la ruë par une traverſe pour y placer du canon. Le Maréchal de Noailles qui arriva ſur les neuf heures, marqua luy-même les quartiers de l'Armée, & reconnut la place, aprés quoy on mit en batterie dans la traverſe quatre pieces de canon de vingt-quatre livres de balle pour y battre la porte & un reduit qui étoit au devant. La garniſon craignant que la Ville ne fût emportée d'aſſaut, ſe retira au Château, ce qui obligea les habitans à ſe rendre. Nos Troupes y entrerent ſur les onze heures du ſoir ſans avoir tiré un ſeul coup de canon, & le Maréchal de Noailles ayant ordonné auſſi-tôt une attaque du côté de la Campagne, fit travailler dans la Ville à faire des logemens fort prés du Château, qui eſt ſur une montagne eſcarpée de trois côtés, éleyée de trente à quarante toiſes, & qui domine toutes les hauteurs des environs. Il a ſes fortifications revêtuës avec de bons chemins couverts, & communique à la Ville par deux fortes murailles, qui enferment un eſpace que coupent ſept retranchemens, l'un au deſſus de l'autre. Le 19. ſur le midy, deux Grenadiers du Regiment de Noailles qu'incommodoient les pierres jettées par les Ennemis

mis, quitterent le poſte avancé où ils étoient, & l'un d'eux étant monté ſur la muraille du premier retranchement, vit que pluſieurs des Ennemis l'abandonnoient, & que les autres faiſoient paroître peu de reſolution. En même temps il aida à ſon compagnon à monter, & ayant crié, *Vive le Roy*, il ſe jetta dans le retranchement, où d'autres Grenadiers le ſuivirent, auſſi bien que les détachemens qui étoient dans les poſtes avancez. Enſuite ils entrerent dans le ſecond retranchement, en pourſuivant les Ennemis, & forcerent de la même ſorte tous les autres, juſqu'à une paliſſade où les Eſpagnols firent ferme ; mais cette reſiſtance ne dura pas. Nos Troupes les ayant forcez preſque auſſi-tôt, entrerent mêlées avec eux dans le Château, où ils mirent bas leurs armes, & demanderent quartier. Ceux qui ſe trouverent dans les dehors ayant voulu ſe ſauver dans les bois, furent arrêtez par les Dragons que l'on y avoit poſtez : en ſorte qu'il ne s'échapa pas un ſeul homme de la Garniſon, qui étoit de plus de ſept cens hommes choiſis. Il y en eut cent tuez, cent huit bleſſez, & cinq cens vingt faits priſonniers, ainſi que le Gouverneur. On prit trois Drapeaux, & on 1693.

1694. trouva dans le Château quatre pieces de canon & des magazins remplis de munitions de guerre & de bouche. Nous n'eûmes que ſix Soldats tuez & une vingtaine bleſſez en cette expedition. On travailla auſſi-tôt à reparer & à augmenter les Fortifications de la Ville; l'on y ajoûta un chemin couvert, & on en fit un ſecond au Château dans les endroits par où l'on auroit pû l'attaquer.

Le premier jour d'Aouſt, l'Armée s'étant miſe en marche à la pointe du jour, arriva au Camp de Blanes, & s'étendit ſur une même ligne de prés d'une lieuë & demie le long de la Riviere de Tordera. Le Maréchal de Noailles logea dans la petite Ville de Blanes ſituée au bord de la mer ſur un petit Golfe de ſix cens toiſes de longueur, & de quatre à cinq cens de largeur qui lui ſert de Port, & où des Vaiſſeaux de cinquante pieces de canon peuvent moüiller ſeurement. On découvre de ce lieu la Ville de Barcelone. L'Armée ayant demeuré fort commodément dans ce Camp juſques au 23. tant pour la quantité de proviſions qu'on y trouva, que pour l'abondante peſche de Ton qu'on y fit, dont on prit en un ſeul jour la charge de ſept barques, vint camper le 25. prés du Pont Major en deça de Gironne, & le 26. à

Bagnolas. Il y avoit peu de jours que le Baron de Preau s'étoit rendu maître du Château de Saint Paul qu'il avoit été attaquer avec ſept à huit cens Eſpagnols. Comme il n'étoit défendu que par quarante hommes des Milices du Rouſſillon & quelques Miquelets, ils furent obligez de ſe rendre priſonniers de guerre, aprés avoir reſiſté pendant vingt-quatre heures, mais les Ennemis ayant appris que le ſieur de Reynac, Maréchal de Camp, que le Maréchal de Noailles avoit détaché pour ſecourir ce Château, étoit en marche, ils l'abandonnerent deux heures aprés l'avoir pris. Le ſieur de Reynac les ayant fait pourſuivre, on fit ſur eux plus de trente priſonniers. 1694.

Le Maréchal de Noailles décampa de Bagnolas le 2. de Septembre, ayant mis les Troupes de ſon Armée en quartier de rafraîchiſſement ſuivant l'uſage de Catalogne où les chaleurs ſont exceſſives en Eté & les mouches fort incommodes. Le deſſein qu'il avoit formé de faire le Siege de Caſtelfollit, lui fit garder ſeize Bataillons, trois cens chevaux, cent Carabiniers, cent hommes du Regiment de Noailles, Duc, & autant de celui de Noailles Marquis, & avec ces Troupes il reſolut de prendre la Place par un endroit où il n'y avoit point de chemin. Le Marquis de Longueval, Siege de Caſtelfollit.

du parapet de la groſſe Tour pour en voir 1693.
l'effet. La tranchée haute ayant été pouſſée
la nuit du 7. au 8. environ deux cens pas
prés de la Tour, cette Tour fut fort ébran-
lée par une Batterie de huit pieces de ca-
non que l'on avança de ce côté-là, & qui
commença à tirer le 8. ſi-tôt que le jour
parut. Cependant il n'y avoit point encore
de bréche, & ſon chemin couvert, revêtu
de bonne maçonnerie faite en maniere de
fauſſe braye, n'étoit ruïné en aucun en-
droit. La tête de la tranchée baſſe du côté
des deux Redoutes de l'ouvrage à corne,
qui devoit être la fauſſe attaque, étoit à
plus de trois cens pas de la Redoute qui
couvre le demi-Baſtion droit de l'ouvrage
à corne, mais auſſi on avoit approché plu-
ſieurs logemens qui battirent la Place de
tous côtez par le grand feu que l'on y
faiſoit, quand les Ennemis que de ſi grands
efforts étonnerent, firent battre la chama-
de le 8. à huit heures du matin. Ils ne fu-
rent écoutez qu'à condition que le même
jour aprés les articles ſignez ils donne-
roient une des portes de la Ville, de la
Tour & des Redoutes aux Troupes du
Roi, & que toute la Garniſon, tant Of-
ficiers Majors que ceux des Troupes, Sol-
dats d'infanterie, Dragons & autres qui
la compoſoient, ſortiroient le lendemain

1694. sans armes, prisonniers de guerre, pour être conduits en Languedoc, à la reserve de Dom Antonio Villarovil, Gouverneur, & de deux ou trois Officiers, ausquels le Maréchal de Noailles voulut bien accorder leurs épées, trois fusils, & huit chevaux marquez à la marque du Roi Catholique.

Siege d'Ostalrie levé par les Ennemis

Pendant que ce General assiegeoit Castelfollit, il eut avis que la nuit du 4. au 5. les Ennemis avoient ouvert la tranchée devant Ostalric; qu'ayant fait débarquer leurs munitions à Blanes, ils avoient devant la Place six pieces deca non, dont il y en voit deux grosses, & quatre mortiers, environ quinze cens chevaux, quelques Dragons, & quatre mille hommes d'Infanterie. Il resolut aussi-tôt de la secourir, & fit prendre les devants au Marquis de Noailles, Maréchal de Camp. Aprés avoir donné ses ordres pour faire avancer une partie des Troupes qui étoient dans les quartiers du côté de Gironne, il marcha le lendemain aprés midi avec son arriere-garde qu'il quitta pour aller rejoindre la tête des Troupes, resolu de combattre les Espagnols. Le sieur de la Reinterie, Lieutenant Colonel de Touraine, qui commandoit dans Ostalric, avoit commencé à parlementer dés le 8. & les ostages avoient été donnez

de chaque côté. Le ſieur de Conflans qui faiſoit le Siege, voulant que les Miquelets demeuraſſent priſonniers de guerre, & le ſieur de la Reinterie ne voulant point l'accorder, afin que le temps ſe paſſât en pourparlers juſqu'à l'arrivée du Maréchal de Noailles, qui le fit avertir le 9. par deux Miquelets entrez le ſoir dans la Place, qu'il marchoit à ſon ſecours, le Duc d'Eſcalona qui s'étoit rendu au Camp en diligence pour avoir l'honneur de cette expedition ſi Oſtaltic lui étoit remis, ſe relâcha inutilement ſur l'article des Miquelets. Le ſieur de la Reinterie répondit au Trompette qu'il lui envoya, qu'il ne vouloit plus capituler, & qu'il pouvoit dire au Duc d'Eſcalona qu'il retirât ſes oſtages & lui renvoyât les ſiens. On tira enſuite de part & d'autre juſqu'au 11. que les Ennemis ayant été avertis de la priſe de Caſtelfollit & de la marche du Comte de Coigny, qui s'avançoit avec une extrême diligence, leverent le Siege à deux heures du matin. Ils retirerent leur canon par Blanes, où des Tartanes qui l'avoient apporté, le reprirent pour le remener à Barcelone. 1694.

Monſeigneur le Dauphin qui commanda cette année l'Armée en Flandres, agit avec tant de prevoyance & tant de conduite, qu'il fut toûjours informé de l'état des Marche de Monſeigneur le Dauphin en Flandres.

1694. Ennemis. Il tint tous les jours conſeil pour déliberer ſur ce qui ſe devoit faire, & ſes ſoins embraſſerent en toutes occaſions tout ce qui pouvoit regarder le bien du ſervice. Aprés avoir demeuré deux jours au Camp de Jaudrain, ce Prince fit partir l'Armée le 21. de Juin pour venir à celui de Saint Tron. L'Infanterie marcha ſur trois colomnes, la premiere commandée par le Prince de Conty, la ſeconde par le Duc de Bervvik, & la troiſiéme par le Marquis de Crequy. L'Armée devant paſſer à une lieuë de celle des Ennemis à laquelle elle étoit obligée de prêter le flanc, Monſeigneur marchoit à la gauche de tout avec quinze mille chevaux pour la couvrir, & les Maréchaux de Luxembourg & de Villeroy l'accompagnoient, mais les Ennemis qui étoient campez, leur droite à Tillemont, & leur gauche du côté de Levve, & qui avoient devant eux les deux Rivieres de Geette, ne firent aucun mouvement. La marche fut extrêmement penible, tant par la chaleur, que par un vent violent & une pouſſiere extraordinaire, & dura quatorze heures. On trouva à Saint Tron une grande abondance de fourrage, & beaucoup de grains dans les petites Villes & dans les Villages. Monſeigneur alla viſiter le champ de Bataille de Nervvinde, où les

les retranchemens des Ennemis qu'on avoit forcez l'année precedente, étoient demeurez en leur entier. On y voyoit encore un grand nombre de corps morts, & plus de trois mille chevaux qui n'avoient point été enterrez. 1694.

Les Alliez ſe tenant toûjours dans le même Camp, Monſeigneur crut qu'allant fourrager de leur côté il en ſortiroit au moins quelques partis. Ainſi les fourrages étant preſque tous conſumez aux environs de Saint Tron, il reſolut d'en faire faire un general du côté de Nervvinde juſques ſur la Geette, & ce Prince y alla lui-même le 7. Juillet avec la Maiſon du Roi, douze cens hommes d'autres Troupes & ſix pieces de canon; mais quoique ce fût à la veuë du Camp des Ennemis qui avoient jetté depuis quelques jours ſix ponts ſur la Geette, ils ne s'y oppoſerent point, & il ne parut qu'un de leurs partis du côté de Landen qui fut pouſſé & battu par nos Huſſards. Les fourrages commençant à nous manquer, Monſeigneur fit partir l'Armée du Camp de Saint Tron le 11. à deux heures du matin, & elle marcha toûjours dans la plaine ſur quatre colomnes, ſans que les Ennemis ſongeaſſent à l'inquieter. Elle arriva ſur le midi à Oerle ſur le Jecker, malgré la rigueur d'une pluye fa-

1694. cheuſe. Elle y demeura juſqu'au 24. dans une grande abondance de toutes choſes ; & ce jour-là ſur l'avis qu'eut Monſeigneur que les Ennemis étoient venus camper la droite entre Bonef & Nouille, couverte de la Mehaigne & d'un ruiſſeau, & la gauche entre les deux Geettes, ayant devant elle le Bourg de Janche, il marcha pour s'approcher de leur Armée & vint camper devant Huy, la gauche à Feumal ſur la Mehaigne, & la droite au-de-là de Vignamont. La diligence que ce Prince fit pour ſe rendre en ce camp, rompit tous les deſſeins du Prince d'Orange, de ſorte que la grande affaire des deux Armées fut de trouver alors les moyens de ſubſiſter dans leurs poſtes & d'y ſubſiſter long-temps, les Generaux ſe faiſant une honte de décamper les premiers. Tout l'avantage étoit pour le Prince d'Orange, dont l'Armée étoit plus forte que celle de Monſeigneur, qui ayant vingt-quatre mille hommes derriere lui, ſe trouvoit comme enfermé entre deux Armées, auſquelles il falloit qu'il fiſt tête, ce qui devoit fort l'embarraſſer pour les fourrages. Cependant aprés avoir donné beaucoup d'ordres le 28. & envoyé même une partie de ſes farines ſur la Meuſe, comme s'il eût voulu décamper, ſans que le Prince d'Orange fît faire de mou-

vemens à ſes Troupes qui puſſent engager 1694.
la moindre action, il voulut l'exciter à combattre par un mouvement contraire, & il alla le 29. avec tous les Princes & tous les Officiers Generaux fourrager en ſa preſence, ce qui cauſa de grandes allarmes dans ſon Camp. Ses Troupes qui ſe mirent en bataille ſur les hauteurs de la Mehaigne, y demeurerent tant que dura le fourrage. Les Princes & tous les Generaux en firent un autre le 31. prés de Liege. Vingt à vingt-cinq mille hommes des Ennemis, Cavalerie & Infanterie, étoient hors de leurs retranchemens, & le fourrage fut fait à portée de mouſquet de leurs lignes, ſans qu'ils fiſſent autre choſe que de tirer avec peu d'effet. Enfin voyant que nos Troupes ſubſiſtoient commodement dans le Camp de Vignamont où ils n'avoient pas crû d'abord qu'elles puſſent demeurer ſix jours, ils décamperent le 18. Aouſt, pendant que toute la droite de l'Armée de Monſeigneur & le quartier general étoient allez fort loin au fourrage. Sur l'avis que ce Prince eut de leur marche, il fit tirer le canon pour faire revenir les fourrageurs, & donna ſes ordres pour décamper, mais la pluſpart des Troupes ne purent partir que le lendemain. Il fit ce jour-là une grande marche, & étant venu coucher au

2694. Château de Soye sur la Sambre deux lieuës au dessus de Namur, il commanda aussitôt que l'on fît des Ponts sur cette Riviere, étant important de s'avancer promptement pour prevenir l'Ennemi. Tout ayant passé sur les Ponts qui furent faits, Monseigneur fit marcher l'Armée par Brigades, afin qu'elle fît plus de diligence. Chacun eut ses ordres & ses quartiers, & le Maréchal de Villeroy prit les devants avec quarante Escadrons pour joindre le Marquis de la Valette, & pour s'opposer aux Ennemis, s'ils vouloient tenter de passer l'Escaut. Monseigneur, qui campa le 20. au Château de Sarastuate, deux ou trois lieuës au dessus de Charleroy, fit le 21. une marche de prés de dix-huit lieuës avec la Maison du Roy pour aller coucher à Mons, où il séjourna le 22. pour donner le temps aux Troupes de s'avancer. Il alla coucher le 23. à Tournay, & ayant sçeu que les Ennemis qui étoient partis ce même jour de Cambron, marchoient avec toute leur Armée dans le dessein de passer l'Escaut au-de-là du Pont d'Espieres entre les Villages de Hauterive & de Bossu, ce Prince fit une telle diligence le 24. que quand la tête de leur Armée y arriva avec des pontons pour faire des Ponts, afin de passer cette Riviere, ce fut pour elle une

fort grande ſurpriſe de voir de l'autre côté ſoixaute & dix ou quatre-vingts Eſcadrons en Bataille, Monſeigneur y étant arrivé un peu auparavant avec la Maiſon du Roi & des Dragons. Aprés qu'on ſe fut tiré de part & d'autre quelques coups de canon, on campa, les uns d'un côté de l'Eſcaut & les autres de l'autre, & toute la nuit ſe paſſa ſans qu'on receût aucune allarme. Cette extrême diligence de Monſeigneur qui fit cinquante-cinq lieuës en cinq jours, ayant à paſſer & à repaſſer la Sambre, rompit toutes les meſures des Ennemis qui pretendoient paſſer l'Eſcaut les premiers, parce qu'ils avoient une journée d'avance, & qu'ils marchoient par une eſpece de ligne droite. Leur deſſein étoit d'entrer dans nos lignes & de s'emparer de Courtray, où ce Prince arriva le 26. & l'Infanterie le 27. & le 28. 1694.

Le premier de Septembre on commença par ſes ordres à fortifier cette Place pour y mettre garniſon l'hiver. Sur l'avis qu'il eut enſuite que les Ennemis s'approchoient de Huy, il envoya ordre au Comte de Guiſcard de ſe jetter dans la Place, & d'en ſortir aprés qu'il auroit mis toutes choſes en état de ſoûtenir le Siege. Le Comte de Guiſcard y arriva le 9. accompagné du ſieur d'Anvoile, Colonel de Dragons, du ſieur

Huy repris par les Ennemis.

1694. de Bragelone, Lieutenant Colonel, du ſieur Camelin & de ſa Compagnie de mineurs, du ſieur de la Lande avec ſa Compagnie de Canonniers & quatre Ingenieurs. Il fit travailler à tout ce qui étoit neceſſaire pour ſe bien défendre, faiſant faire des Galeries, des mines, des ſouterrains, des traverſes, & des heriſſons, qui ſont des machines propres pour empêcher qu'on n'attache le mineur. Il y demeura juſqu'au 17. que la Place fut inveſtie. Le lendemain le ſieur de Reynac qui y commandoit, remit les clefs de la Ville qui n'étoit d'aucune défenſe entre les mains des Magiſtrats, & les aſſeura qu'il ne feroit point tirer deſſus pourveu que les Ennemis vouluſſent ne s'en point ſervir pour attaquer le Château. Le même jour les Alliez firent entrer trois Bataillons dans la Ville, & commencerent leur principale attaque du côté du Fort Picard. Ce n'eſt qu'une Redoute non revêtuë, ſituée ſur une hauteur, & ſoûtenuë par un autre petit ouvrage qu'on appelle le Fort-rouge. Ils travaillerent en même temps à préparer pluſieurs Batteries, & ayant fait des tranchées vers la petite Egliſe de Saint Leonard, & mis une Garde à une maiſon voiſine, ils ne purent empêcher que cette maiſon ne fût brûlée dans une ſortie de cent Grenadiers

que le ſieur de Reynac fit faire le 20. Leur canon que l'on avoit amené de Liege dans des bateaux, ayant été mis le 22. en batterie, ils commencerent le lendemain à battre la Place avec quarante pieces de gros canon & quelques mortiers, qui incommoderent fort la Garniſon, à cauſe du peu d'étenduë qui s'y trouvoit. Le même jour ils donnerent trois aſſauts au Fort Picard, & furent toûjours repouſſez avec une perte conſiderable. Le 24. ſur les cinq heures du ſoir, ils l'attaquerent pour la quatriéme fois, & l'emporterent auſſi bien que le Fort-rouge, qui eſt ſur la même Montagne. Le combat fut fort opiniâtré, & le ſieur de Condon, Lieutenant de Roi de la Place, y ayant receu une bleſſure à la main, demeura priſonnier. Il y avoit dans ces deux Forts trois cens hommes ou environ, & il n'en rentra dans le Château qu'un peu plus de la moitié, le reſte ayant été pris ou tué. Le 25. les Aſſiegeans redoublerent le feu de leurs Batteries de canons & de mortiers, & ſur le refus que le ſieur de Reynac fit de ſe rendre juſqu'à ce qu'il fût reduit à de plus grandes extrêmitez, ils continuerent de battre le Château les deux jours ſuivans juſqu'à une heure aprés midi du 27. que ce Gouverneur voyant que les Fortifications en é- 1694.

1694. toient entierement ruinées, & qu'il n'avoit plus aucun lieu où la Garniſon pût être à couvert, demanda à capituler. Le lendemain à dix heures du matin, ſuivant la capitulation qu'il n'avoit ſignée qu'à minuit, il ſortit avec armes & bagages, tambour battant, & toutes les autres conditions honorables. Il fut conduit à Namur où il arriva le 29. avec ſept cens hommes, & les Ennemis fournirent tous les bateaux neceſſaires pour le tranſport des malades & des bleſſez qu'il laiſſa au nombre de deux cens.

Mouvemens de l'Armée d'Allemagne.

Ce ne fut pas ſeulement en Catalogne & en Flandre que les François vécurent aux dépens des Ennemis, mais encore en Allemagne. Le Maréchal de Lorges paſſa le Rhin ſans que les Ennemis ſongeaſſent à l'en empêcher, & nos Troupes ne furent pas plûtôt au de-là de ce Fleuve que le Prince de Bade eut recours aux Pionniers pour ſe cacher au lieu que les nôtres qui ne cherchoient qu'à combattre, loin de faire aucuns retranchemens, s'étendirent de tous côtez. Le 18. de Juin au ſoir, on détacha quatre mille hommes ſous les ordres du Marquis de Chamilly avec deux canons de 24. & cinq autres pieces. Ce détachement marcha juſqu'au lendemain, ſans qu'on ſçeût la route qu'il devoit tenir.

L'Armée ayant marché ce même jour au matin, on ſçeut qu'il étoit arrivé ſur les bords du Neckre entre Heidelberg & Ladembourg, où les Dragons le paſſerent au gué aprés un ſignal de cinq coups de canon à la faveur du feu des Grenadiers du détachement, afin d'attaquer les retranchemens que les Ennemis avoient faits de l'autre côté pour couvrir le Bergſtrat. On prit tout ce qui s'y trouva, & le poſte de Ladembourg, quoique plus difficile à forcer à cauſe qu'il falloit paſſer le Neckre à la nage, ne fit pas plus de reſiſtance. Cela fut ſuivi de la priſe de deux autres petits poſtes, qui reſtoient le long de ce Fleuve juſqu'au Rhin, de ſorte qu'en tres-peu d'heures on s'ouvrit l'entrée du Bergſtrat, mais les Ponts étant dreſſez ſur le Neckre, pour y faire paſſer l'Armée, le Maréchal de Lorges fut averty par divers partis qu'il y avoit envoyez, que ce pays étant ruiné, il n'y pourroit faire ſubſiſter la Cavalerie faute de fourrage, ce qui lui fit prendre le deſſein de la ramener au deça du Rhin. Il l'eût executé ſans retardement, s'il n'eût appris le 24. que les Ennemis étoient venus camper à Wiſlok & qu'ils vouloient aller occuper la Plaine, qui s'étend depuis la petite Ville de Lamen juſqu'à Brilh. Cet avis le fit décamper à dix heures du ſoir. 1694.

1694. dans l'envie de les combattre. L'Armée marcha toute la nuit ſur quatre colomnes, le corps de reſerve étant derriere avec les bagages. Le 25. étant arrivé à midi prés de Waltorff, il s'avança dans la Plaine de Roht à la tête de la Gendarmerie. Il y avoit des Huſſars qui n'eurent pas plûtôt apperceu nos Troupes, qu'ils allerent rejoindre un corps de ſept à huit cens chevaux qui étoient poſtez ſur une hauteur au deça de la Riviere d'Elſats. Ils furent chargez par les Marquis de Villars & de Barbeſieres qui les défirent aprés quelque reſiſtance, & les pourſuivirent juſqu'à la Riviere, où un corps de Dragons qui étoit au de-là les ſoûtint, en faiſant un tres-grand feu; mais quelques Eſcadrons & ſix Compagnies de Grenadiers de la Brigade de Picardie s'étant avancez, pouſſerent les Ennemis, & leur firent repaſſer le pont ſur lequel ils avoient traverſé la Riviere. Leur perte fut de cent cinquante hommes tuez, & on fit ſur eux vingt priſonniers, entre leſquels on trouva le Baron de Mercy & ſix autres Officiers. Nous perdîmes en cette occaſion le Comte d'Averne, Brigadier, & les ſieurs de la Tuilliere & de Beronde, Capitaines de Dragons. L'Armée demeura campée dans la Plaine de Roht les trois jours ſuivans, & repaſſa le Rhin le 29.

ſans le moindre mouvement de la part des Ennemis. 1694

Le reſte de cette Campagne ſe paſſa à chercher des Camps commodes, & où le fourrage fut abondant. Le Maréchal de Lorges ménagea toutes les occaſions qu'il put trouver d'engager quelque combat; mais le Prince de Bade eut toûjours grand ſoin de l'éviter. Nôtre Armée étant arrivée le 20. de Septembre prés de Neuſtat, vint à Landau le lendemain, ayant campé en deça de la Riviere de la Quieche. Le Maréchal de Lorges y laiſſa les gros bagages, & en partit le 22. avec quarante-deux Bataillons, cent cinquante-cinq Eſcadrons, ſoixante-ſix pieces de canon, parmy leſquelles il y en avoit vingt-quatre groſſes de vingt-quatre, & toutes les munitions neceſſaires pour fournir abondamment tout ce qu'on en pourroit conſumer, dans le deſſein de combattre les Ennemis ou de forcer leurs retranchemens. On vint camper à Minfelt, la droite à Firxenfelt, & la gauche à Langxandel. L'aîle gauche étant arrivée la premiere dans la plaine, le Maréchal de Joyeuſe qui la commandoit, donna ordre au Marquis d'Allegre d'aller attaquer un corps de douze à quinze cens hommes commandé par le

& l'autre fut abandonné ſans aucune reſiſtance. Le Maréchal de Lorges croyant pouvoir attaquer les Ennemis vers Hagenbach, fit marcher le 24. à la pointe du jour toute l'Armée de ce côté-là; mais le bruit de la défaite du General Soyer avoit ſi bien mis la terreur dans tout leur Camp, que dés le 22. le Prince de Bade avoit pris leparty de ſe retirer. Il fit défiler les bagages & les Troupes enſuite dés le matin du 23. & afin que ſa retraite pût être plus prompte, on ajoûta par ſon ordre deux ponts à celuy qui joint le rivage avec la grande Iſle de Hagenhach, & on rompit tous ces ponts, ſi-tôt que ſon Armée eut paſſé ce bras du Rhin. Celle du Roy eut tant de defilez à paſſer qu'elle n'arriva qu'en ce temps-là. On refit un pont avec une extrême diligence pour ſuivre les Ennemis; mais ayant gagné une autre Iſle plus petite que la premiere, ils en rompirent auſſi le pont, aprés quoy ils traverſerent le grand canal du Rhin ſans qu'on y pût mettre obſtacle. Le Maréchal de Lorges ramena l'Armée au Camp de Minfelt où elle ſejourna le 25. & le même jour, on amena à Landau vingt-deux priſonniers. Cette expedition fut d'autant plus conſiderable, qu'elle ſe fit en ſix jours, 1964.

1694. l'Armée du Roy éloignée de trente lieuës, & partie ſeulement le 17. étant arrivée le 22. au Camp de Minſelt. Les Ennemis y perdirent plus de quatre mille hommes, & leur précipitation à rompre leurs ponts fut telle, que le Rhin entraîna à Philisbourg une partie de leurs batteaux & de leurs materiaux.

Affaires d'Italie.

Les affaires d'Italie demeurerent dans le même état. L'Armée des Alliez s'aſſembla fort lentement, & les Eſpagnols & les Allemans revinrent au commencement de Juillet dans les mêmes poſtes qu'ils avoient occupez l'année precedente autour de Caſal, afin d'empêcher les courſes de la Garniſon. Le 14. de ce même mois le ſieur Poule, Capitaine de la Compagnie Franche des Troupes de Pignerol, étant allé en parti, ſuivi ſeulement de trente Dragons, ne laiſſa pas d'attaquer quatre-vingt Barbets qu'il rencontra, & qui emmenoient cinquante Habitans de Barges qui s'en retournoient, aprés avoir apporté des proviſions dans la Place. Il les délivra, mettant les Barbets en fuite, dont quinze demeurerent ſur la place. Le Duc de Savoye fit tranſporter à Final beaucoup de boulets & de poudre, & à Coni quantité de munitions de guerre & de farines qui fu-

rent tirées de Foſſan & de Savillan. Cependant les Ennemis qui ſembloient tous les jours vouloir marcher, ne firent aucun mouvement, & ſe contenterent d'envoyer des Troupes pour renforcer le blocus de Caſal, dont ils n'oſerent entreprendre le Siege, non plus que celuy de Pignerol. Ils menacerent pourtant plus particulierement Caſal, où le Duc de Savoye ſe rendit le 17. Aouſt, & fit le tour de la Place avec le Prince Eugene, un des Marquis de Brandebourg, & pluſieurs Officiers & volontaires; mais quelques coups de canon que l'on tira, les obligerent de ſe retirer. Les Regimens d'Infanterie Allemande qui étoient aux environs, ayant eu ordre de venir joindre l'Armée, ſe mirent en marche le 3. de Septembre, aprés avoir laiſſé des retranchemens en divers poſtes pour continuer le blocus. Le 16. à la pointe du jour, des Batteurs d'eſtrade & des Dragons de Caſal, reconnurent une embuſcade des Ennemis du quartier de ſaint Georges ſur le penchant de la Colline, à cent pas des paliſſades de la Place. Les Alliez avoient pris ce Château depuis peu de temps, aprés cinq jours de Siege, pendant leſquels ils avoient tiré huit cens coups de canon. Cent cinquante Fan- 1694.

1694. taſſins qui compoſoient cette embuſcade, s'étoient poſtez dans une ravine, partagez en trois troupes, l'une derriere l'autre. Vingt-cinq Cavaliers du Regiment de Taf, commandez par un Capitaine & deux Lieutenans, les ſoûtenoient. La Garde des Dragons n'étoit pas encore relevée. Elle y accourut ainſi que le Piquet de la Ville, & ils eſſuyerent la décharge de la premiere troupe. Comme elle ſe retiroit par un chemin creux en remontant la Colline, ils paſſerent à la droite & à la gauche du chemin, & ayant encore eſſuyé la décharge des deux autres Troupes d'Infanterie, ils gagnerent le haut de la Colline. Ce fut là qu'ils chargerent la Cavalerie qu'ils contraignirent de fuïr, après quoy ils tomberent ſur l'Infanterie qu'ils avoient coupée, & ils la defirent en peu de temps à coups de ſabre. L'un des deux Lieutenans de Cavalerie fut tué, & l'autre pris, & nous ne perdîmes que le ſieur de Fabregue, Capitaine, avec deux Dragons.

Conſpiration pour faire ſauter le Magaſins à poudre de Caſal découverte.

Dans les premiers jours d'Octobre les Habitans de Caſal conclurent un traité avec les Ennemis, qui fut une ſuſpenſion d'armes juſques à la fin du mois. Elle ne devoit être obſervée que le jour, & pendant ce temps les Laboureurs eurent

la

la liberté d'enſemencer leurs terres, tant en deçà qu'en delà de la ligne ou des poſtes occupez par les Troupes Ennemies, qui tenoient Caſal bloqué. On fut ſurpris de voir arriver le 13. l'Infanterie Eſpagnole à Villeneuve prés de cette Place, ainſi que le Marquis de Leganez & le Comte de Louvignies. Le Prince Eugene y arriva deux jours aprés, & le 16. ils en firent le tour, comme s'ils euſſent voulu viſiter les poſtes du Blocus, mais ils avoient un deſſein particulier, dont ils vouloient voir l'effet. Ce deſſein étoit de faire ſauter les Magaſins à poudre de Caſal, par l'invention d'un reſſort fait comme une monſtre d'horloge. Il étoit caché dans la croſſe d'un piſtolet, & au temps du reveil, pour ainſi dire, il faiſoit abbattre le chien du piſtolet, dont le canon, qui ſe trouvoit chargé de feu d'artifice, tiroit & perçoit une porte, & avec cet artifice enfermé dans le canon qui s'allumoit par la mêche du baſſinet, il alloit mettre le feu dans l'endroit où le pouſſoit la violence du coup. Cette Machine de piſtolet fut confiée à un Juif qui demeuroit à Caſal, & quand il fut découvert, on luy trouva trois de ces Machines. On fit l'épreuve du reſſort, & on connut que l'effet en devoit être fort 1694.

1694. grand. Pendant qu'on tramoit cette conſpiration, les Troupes d'Eſpagne rodoient plus ſouvent, & même plus prés qu'elles n'avoient de coûtume pour prendre garde à ce qui arriveroit; mais la choſe ayant été découverte, elles partirent le 17. de Villeneuve, & ayant paſſé le Pô à Freſſinet, elles continuerent leur marche vers Valence. Le Prince Eugene, avant que de s'éloigner, ordonna que les poſtes du blocus gardez par les Allemans fuſſent approchez de la Place, pour la ſerrer davantage, & il commanda des pionniers pour y travailler.

Deſcente des Ennemis à Camaret.

Les Ennemis s'étant propoſé de deſcendre ſur nos Coſtes, & en ayant fait de grandes menaces avant l'ouverture de la Campagne, leur Armée navale parut le 16. de Juin à la veuë d'Oüeſſant proche de Breſt, & le 17. elle moüilla entre Berteaume & Camaret, au nombre de trente-ſix Vaiſſeaux de Guerre, de douze Galiotes à bombes, & d'environ quatre-vingt Bâtimens en forme de Heus. Ils avoient auſſi une grande quantité de Chaloupes. Le 18. ils appareillerent à onze heures du matin, & il parut ſur une ligne huit gros Vaiſſeaux, & prés de cent Bâtimens plus gros que des Chaloupes & maſtez comme des Heus. Ces Bâ-

timens approcherent de Camaret le plus prés qu'ils pûrent, & il y en eut la moitié à la portée du piſtolet. L'action commença un peu aprés midy par une canonnade qui dura deux heures, pendant leſquelles ils eſſuyerent le feu des batteries & des retranchemens qui étoient garnis d'un Bataillon de la Marine, & de quelques Milices du Pays commandées par le Marquis de Langeron. Aprés cela tous les petits Bâtimens firent voile pour ſe rendre dans l'anſe de Camaret, où les plus avancez jetterent à terre huit à neuf cens hommes avec pluſieurs Officiers à leur tête. Le feu dura aſſez long temps de part & d'autre, & le ſieur Benoiſe, Capitaine d'une Compagnie Franche de Marine, ayant remarqué quelque deſordre parmi les Troupes décenduës, qui tirant avec beaucoup d'inégalité : ſembloient incertaines du party qu'elles devoient prendre, ſortit l'épée à la main à la tête de cinquante hommes, ſoûtenus par le ſieur de la Couſſe, Capitaine d'une autre Compagnie de Marine, avec un pareil nombre de Soldats. Il chargea les Ennemis d'une maniere ſi vigoureuſe, que les ayant renverſez, il en tua quantité, les pourſuivant juſqu'à leurs Chaloupes, dont il ne reſtoit plus que 1694.

1694. ſept. Les autres s'étoient retirées, ce qui fut cauſe que s'étant jettez en grand nombre dans ces ſept Chaloupes, & la Mer baiſſant en même temps, ils demeurerent échoüez. Alors le Comte de Servon, Maréchal de Camp, le ſieur de la Vaſſe, Brigadier d'Infanterie, & le ſieur du Pleſſis, Brigadier de Cavalerie, qui s'étoient rendus ſur les retranchemens avec le Regiment de Cavalerie de du Pleſſis, ſur les avis qu'ils avoient eus par les ſignaux, firent marcher un Eſcadron ſur la Greve, ce qui obligea les Troupes qui ſe trouverent dans les bâtimens échoüez, à demander quartier. Les Soldats qui n'avoient pas encore débarqué, craignirent la même deſtinée, & ſe retirerent avec précipitation à la faveur de leurs Vaiſſeaux qui continuoient de canonner la batterie, & les retranchemens de Camaret qui leur répondoit ſans ceſſe avec ſuperiorité. Un Vaiſſeau Hollandois s'étant approché trop prés de la terre, s'échoüa, & le ſieur de la Gondiniere, Capitaine d'une Compagnie de Marine, s'alla poſter avec quelques Mouſquetaires ſur les rochers voiſins qui le dominoient, & l'obligea de ſe rendre. On y trouva quarante hommes tuez, du nombre deſquels étoit le Capitaine. Il en reſtoit ſoi-

xante quatre autres qu'on fit priſonniers. 1694.
Les Ennemis perdirent trois à quatre cens hommes tuez ſur la place, parmy leſquels fut le General Talmash, qui commandoit les Troupes du débarquement. Il y en eut cent cinquante faits priſonniers, & un grand nombre de noyez. Quoyque leurs Vaiſſeaux fuſſent preſque tous hors de la portée des bombes, il en tomba une ſur une Galiote chargée au moins de cinq cens ſoldats, & une autre ſur un bateau plat. Ces deux bâtimans coulerent à fond, ce qui fit juger que cette entrepriſe leur coûtoit prés de deux mille hommes. Leur deſſein étoit de prendre tout le côté de Cornoüailles, & d'encloüer les canons des batteries qui ſont le long de cette Coſte dans le Goulet, afin que leurs Vaiſſeaux n'en fuſſent pas incommodez en entrant. Par ce moyen paſſant par la paſſe de Cornoüailles, les batteries qui ſont du-côté de Leon, auroient été inutiles comme étant hors de portée. D'ailleurs c'eſt une preſque-Iſle qu'ils auroient pû iſoler & défendre avec deux mille hommes contre trente mille, & ils l'auroient gardée autant qu'ils auroient voulu. Nous n'eumes que quarante-cinq hommes tuez ou bleſſez en cette occaſion. Le ſieur de la Couſſe, Capi-

1693. taine, & le ſieur de la Vallette, Enſeigne, furent du nombre des derniers, & le ſieur de la Traverſe, Ingenieur, eut un bras emporté. Le 19. à la pointe du jour, les Vaiſſeaux Hollandois qui faiſoient l'Arrieregarde, mirent à la voile avec tous leurs Bâtimens de charge, & le reſte de la Flotte les ſuivit par le paſſage d'Iroiſe.

Bombardement de Dieppe & du Havre.

Le mauvais ſuccez que les Ennemis eurent à Breſt, leur ayant fait naître l'envie d'en tirer raiſon, ils parurent devant Dieppe le 17. de Juillet avec quarante Vaiſſeaux de guerre, neuf Galiotes à bombes & un tres-grand nombre de Bâtimens de charge & de débarquement, & ne s'approcherent point avant le 22. la mer ayant toûjours été fort agitée. Les Habitans profiterent de ce temps pour retirer leurs meilleurs effets, & cependant le Marquis de Beuvron, Lieutenant General de la Province, fit avancer la Milice des lieux voiſins. La mer étant devenuë calme, les Galiotes Ennemies s'approcherent, & durant la nuit du 22. & le lendemain, elles jeterent environ trois mille bombes, qui mirent le feu en pluſieurs endroits. Comme les maiſons étoient fort ſerrées, & toutes baſties de bois, la pluſpart furent brûlées. Le Châ-

teau demeura en ſon entier, ainſi que le Port, le Pollet & les Fauxbourgs. Pendant la nuit les Ennemis envoyerent une Machine pareille à celle dont ils s'étoient ſervis l'année precedente devant ſaint Malo; mais ce fut inutilement, & elle brûla ſur la Gréve ſans cauſer aucun dommage. Ils ne firent débarquer aucunes des Troupes qu'ils avoient ſur leurs Vaiſſeaux & ſur leurs Bâtimens de charge, & allerent moüiller le 26. ſur les trois heures du ſoir à la grande Rade du Havre de Grace, où ils demeurerent au large. Leurs Galiotes à bombes, ſoûtenuës de quelques Vaiſſeaux de Guerre, s'étant avancées à la petite Rade commencerent à jetter des bombes & des carcaſſes. Elles en tirerent ce jour-là & le lendemain environ mille, dont quelques-unes tomberent dans la Ville, & les autres dans la Citadelle; mais le bon ordre que fit apporter le Maréchal de Choiſeul, empêcha qu'ils n'y fiſſent beaucoup de dommage. Sur les huit heures du ſoir, le ſieur de Languillet en jetta une qui ayant tombé ſur leur principale Galiote, d'où ils tiroient leurs plus groſſes bombes, la fit ſauter en l'air, & mit un vuide aſſez grand dans leur ligne pour faire croire que cette Galiote n'avoit pas ſauté 1694.

1694. ſeule. Les Ennemis ſe retirerent le 31. de devant le Havre, ſans autre avantage que d'avoir mis le feu à quelques maiſons qui furent fort peu endommagées. Le 2. d'Aouſt ils parurent devant le Port de la Hogue, & quelques coups de canon qu'on tira du Fort, firent retirer cinq de leurs Vaiſſeaux, & cinq autres Fregates ou Galiotes qu'ils avoient fait approcher.

Entrepriſe ſur Donkerque. Aprés tant de vaines entrepriſes, les Ennemis crûrent réüſſir mieux à Dunkerque, où leur Flotte commandée par le Chevalier Showel, parut le 21. de Septembre entre cette Ville là & Gravelines, au nombre de plus de ſoixante Vaiſſeaux de toutes grandeurs, parmy leſquels on en remarqua dix huit ou vingt de guerre, ſix ou ſept Galiotes à bombes, & pluſieurs Machines ou Vaiſſeaux pleins d'artifices. Le Maréchal de Villeroy qui en avoit eu avis, partit du Camp de Wormeſelle prés d'Ipres, pour ſe rendre à Donkerque avec ſept cens Grenadiers, & le Regiment de Dragons d'Aſfeld. Le 22. au matin on découvrit la Flotte Ennemie à une lieuë & demie de cette Place, où le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe étoient arrivez le jour precedent. Tout y étoit en fort bon

état

ordre pour la recevoir. Les ſieurs de Boullac & d'Orogne, Capitaines de Vaiſſeau, commandoient dans les deux Forts qui ſont au bout du canal, & ces Forts étoient bien garnis de canon & de ſoldats. Il y avoit pluſieurs barques à la tête des Jettées avec de la ſoldateſque, & quelques Fregates, garnies chacune de deux pieces de canon. Tout le terrain où l'on avoit pû mettre des batteries à fleur d'eau, en étoit couvert, & on voyoit par tout des canons qui ſe croiſoient. Douze chaloupes des Ennemis, ſoûtenuës de quatre Fregates de dix-huit ou vingt pieces de canon chacune, vinrent ſonder les environs de la Rade, & trouverent qu'on ne pouvoit approcher aſſez prés de la Place pour la bombarder, avant que d'avoir brûlé les deux Forts. Ce même jour à deux heures aprés midi, la Flotte vint avec la marée à quatorze ou quinze cenſtoiſes des ces mêmes Forts, ayant le vent en poupe, & s'étant miſe en bataille, les Ennemis détacherent un Vaiſſeau que l'on crut être une groſſe galiotte à bombes. Il vint vent arriere ſur le Fort de l'Eſperance, & fut ſalué par toute l'Artillerie qui étoit au bout de la Jettée. Ayant paru ébranlé par les coups de canon, on y vît preſque auſſi-tôt pa- 1694.

1694. roître le feu, on vit auſſi les Matelots ſe ſauver, ce qui fit croire, que c'étoit une de ces Machines extraordinaires que les Ennemis ont appellées Infernales. A peine fût-elle à quatre cens cinquante toiſes du bout de la Jettée où étoit le Maréchal de Villeroy, qu'elle creva en faiſant un bruit épouvantable. Toute l'Artillerie s'abîma, & rien n'approcha de la Jettée ny des Forts. Un quart d'heure aprés, on vît une autre Machine de même nature qui s'avançoit fierement. Nos canons en ayant coupé les cables, ceux qui la conduiſoient ſe mirent dans la chaloupe; mais n'étant pas aſſez avant, l'effet de la Machine qui creva comme la premiere à cinq cens toiſes de la Rade, les fit tous perir. Le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe, qui étoient dans le Risban preſque au bout de la Jettée & contre les Forts, lorſque ces Machines avoient joüé, voyant les deſſeins des Ennemis échoüez, voulurent leur donner des marques du peu de crainte qu'ils en avoient eu, paroiſſant ſur la mer avec des forces beaucoup moins nombreuſes que les leurs. Ils monterent ſur une Fregate où l'on arbora le Pavillon Amiral, & qui fut accompagneé de quatre autres, & de douze chaloupes. Les Ennemis

parurent avoir du reſpect pour cette petite Flotte, & allerent rejoindre la leur au delà de Mardik, où ils demeurerent le 23. ſans faire aucun mouvement. Le 24. ayant appareillé de nouveau, ils rentrerent dans la Rade au nombre de ſeize Vaiſſeaux & de trente chaloupes. Ils ſonderent toute la Rade, & ſe retirerent enſuite ſans rien entreprendre. 1694.

Le 26. ils arriverent devant Calais, dont ils ſonderent les environs; mais le canon de la Jettée les ayant obligez de s'éloigner, le 28. ſur les onze heures du matin, ils commencerent à jetter des bombes de leurs galiotes à voiles, ce qui dura juſques à deux heures & demie. Ils en jetterent ſoixante-quatre qui endommagerent neuf maiſons, & ne mirent le feu en aucun endroit qu'on ne l'éteigniſt dans le même inſtant. La marée les obligea de prendre le large, & le vent qui ſe fortifia ſur le ſoir les ayant encore éloignez, ils furent tellement diſperſez par la tempête, qu'à peine en vit-on ſix Vaiſſeaux enſemble. Calais bombardé.

Si l'intrepidité des François étoit moins connuë, ce que fit ſur mer en ce temps-là le ſieur de la Roche-Vezanſay en ſeroit une glorieuſe preuve. Il commandoit la Fregate du Roy la Bouffonne de vingt- Belle action du ſieur de la Roche Vezanſay.

1694. six canons & de six-vingts hommes d'équipage, & ayant été envoyé pour escorter hors des Caps la Flute l'Esperance, destinée pour Cayenne, aprés l'avoir laissée le 19. d'Octobre à quarante degrez, il découvrit le 28. au matin à son retour, seize Vaisseaux Hollandois, dont le moindre étoit de vingt-huit à trente pieces de canon. Quelque effort qu'il fist en forçant de voiles pour leur gagner le vent, les trois de la teste qui étoient fort bons voiliers l'approcherent. Le combat fut commencé à la portée du pistolet & des premieres bordées, & ils le demasterent de son petit mast de hune. Cependant il fit si grand feu du canon & de la mousqueterie, qu'ils furent obligez d'arriver. Les trois autres le suivirent, & n'osant se mettre par son travers, ils le canonnerent à la hanche: de sorte que la pluspart de ses manœuvres, de ses vergues & de ses masts ayant été coupez, & ses voiles étant toutes criblées, il ne pouvoit se deffendre que de sa mousqueterie. Les trois premiers qui le virent tout desemparé, l'attaquerent de l'avant, de l'arriere & des deux bords, & le combat dura jusques au Soleil couché, le grand feu de sa mousqueterie empêchant toûjours que les En-

nemis ne l'abordaſſent, Il parut même plus vif qu'au commencement : de ſorte que s'étant rebutez, cinq Vaiſſeaux l'abandonnerent. Le cinquiéme paſſant ſous ſon beaupré continua de le canonner ; mais le ſieur de Roche-Vezanſay s'étant mis par ſon travers luy donna ſa bordée ſi à propos, qu'il l'obligea de prendre la fuite, pompant des deux bords, aprés quoy il continua ſa route, en ſe ſervant d'un maſt de hune au lieu du grand maſt, qui tomba ſans qu'il y pût remedier. Ainſi il arriva heureuſement à la Rochelle, ayant eu ſept hommes tuez & vingt-cinq bleſſez. Il le fut luy-même, ainſi que les ſieurs de la Borde, de la Mainferme & de la Maiſon-Neuve, Officiers, & le ſieur de la Grois Garde-Marine, ſervant d'Officier. 1694.

La mort de la Princeſſe Doüairiere de Condé arriva cette année au Château de Château-roux, où elle mourut au commencement d'Avril, âgée de ſoixante & ſix ans. Elle étoit niéce du Cardinal de Richelieu, & fille du Maréchal de Maillé-Brezé, Viceroy de Catalogne, Gouverneur d'Anjou, qui avoit ſervi au pas de Suze & aux Combats de Carignan & de Caſtelnaudari, ſecouru Heidelberg, pris Spire, gagné la fameuſe Bataille d'Aucin, Mort de la Princeſſe Doüairiere de Condé.

1695. & remis ſous l'obeïſſance du Roy les Villes de Lens & de Bapaume.

Mort de la Princeſſe d'Orange.

Le premier évenement conſiderable de l'année 1695. fut la mort de la Princeſſe d'Orange arrivée à Londres le 7. Janvier dans ſa trente-deuxiéme année, aprés l'attaque d'une petite verole mêlée de pourpre, qui lui remplit tout le viſage de puſtules malignes. Elle nâquit le 10. May 1662. du Mariage de Jacques II. Roi de la Grand' Bretagne, alors Duc d'Yorck, avec ſa premiere femme Anne Hyde fille d'Edouard, Comte de Clarendon, Chancelier d'Angleterre, & elle épouſa Guliaume de Naſſau, Prince d'Orange, le 14. Novembre 1677.

Mort du maréchal de Luxembourg.

La mort qui avoit reſpecté le Maréchal Duc de Luxembourg dans tant de Combats, l'ôta à la France le 4. de ce même mois de Janvier, & il ne put reſiſter à une fauſſe pleureſie dont il s'étoit trouvé attaqué quatre jours auparavant. Sa conduite, ſon activité & l'extrême vigilance qu'il a toûjours fait paroître, l'ont fait regarder avec juſtice comme un des premiers Capitaines de ſon ſiecle, mais il s'eſt ſur tout diſtingué par le genie admirable & ſingulier qu'il avoit à former & à executer de grands projets, ou à rendre inutiles ceux des Ennemis. Les marques de valeur &

de courage qu'il avoit données en toutes 1695.
ſortes d'occaſions dans ſes premieres années, avoient ſi bien fait connoître ſon attachement pour le ſervice de Sa Majeſté, qu'en declarant la guerre à l'Eſpagne en 1667. elle le choiſit pour ſervir en Franche-Comté en qualité de Lieutenant General de ſon Armée. Il ſe rendit maître en fort peu de temps de la Ville de Salins dans la même année, & des Forts conſiderables qui ſont aux environs de cette Place, & ce prompt ſuccez ayant fait voir avec beaucoup de gloire pour lui ce que l'on pouvoit attendre de ſon experience dans la guerre & de ſa fidelité, le Roi qui en fut perſuadé, lui confia le commandement en chef de l'Armée qu'il avoit alors ſur pied dans les pays de Limbourg & de Luxembourg, & depuis ſa Majeſté lui donna le même commandement en chef de l'Armée confederée dans la guerre qu'on la força d'entreprendre contre la Hollande en 1672. Il y reuſſit avec beaucoup d'avantage dans toutes les entrepriſes dont il fut chargé, principalement dans les Sieges de Grool, Deventer, Covvorden, Sevvol, Campen, Hardevvich & Harbovvrg, ce qui lui fit remettre le commandement des Conquêtes qu'on venoit de faire ſur les Etats Generaux des Provinces Unies. Le ſoin par-

1695. ticulier qu'il prit de conſerver les Places conquiſes & la vigueur qu'il fit paroître à la levée du Siege de Woerden, ainſi qu'à la défaite d'un corps conſiderable de Troupes que commandoit le Comte de Koniſmark, lui acquirent un nouveau merite auprés du Roy, & ce merite augmenta encore par les ſervices qu'il lui rendit en qualité de ſon Lieutenant General de l'Armée que ſa Majeſté commandoit en perſonne dans la Franche-Comté en l'année 1674. En ſe retirant de Hollande il fit cette belle retraite dont on a parlé avec de ſi grands éloges, & paſſa entre l'Armée de l'Empereur & celle de Hollande, qui étoient de ſoixante-dix mille hommes, la ſienne n'étant que de vingt mille. Il ſervit ſous Monſieur à la Bataille de Caſſel, & ſous le Prince de Condé à celle de Senef. Ce fut lui qui obligea le Prince d'Orange à lever le Siege de Charleroy en 1674. Il commandoit à la Bataille de Saint Denis, & il y acquit d'autant plus de gloire, qu'ayant tout ſujet de croire que le Prince d'Orange qui avoit la Paix ſignée dans ſa poche, ne ſongeroit pas à l'attaquer, il ne devoit pas être ſur ſes gardes. Le Combat donné à Fleurus en 1690. l'affaire de Leuze en 1691. la Bataille de Steinkerke en 1692. celle de Nervvinde en

1693. & la retraite de Viguamont ſur l'Eſcaut en preſence des Ennemis qui n'oſerent lui diſputer le paſſage de la Sambre, ſont des actions qui feront vivre éternellement le nom de ce fameux General. Non ſeulement il avoit gagné la confiance des Troupes, qui ſe faiſoient un plaiſir de le ſuivre par tout où il vouloit les mener, mais il étoit agreable aux Princes & à toute l'Armée, en ſorte que ſon ſang froid dans un Combat eût été capable de tout reparer, quand même la victoire auroit chancelé, rien ne raſſeurant ſi bien les Troupes que la confiance qui paroît ſur le viſage de celui qui les commande. 1695.

Affaires de Catalogne.

Les Eſpagnols porterent fort haut l'avantage qu'ils crurent avoir remporté ſur les François au commencement de Mars. Le ſieur de Juigné, Commandant de Caſtelfollit, étant parti le 8. avec huit cens hommes pour aller du côté de Vic executer quelques Villages qui ne vouloient point payer les contributions, il en brûla deux; & l'avis en ayant été porté au Viguier de Vic, qui ſe trouva ce jour-là à Saint Felin de Palarols, où il faiſoit la reveuë des Miquelets des autres milices & des Troupes reglées du pays, il fut attaqué le 10. à ſon retour par un corps de quatre à cinq mille hommes. Il ſe battit en retraite avec

1695. toute la vigueur poſſible, contre un nombre de Troupes ſix à ſept fois ſuperieur au ſien, & arriva, en ſe défendant toûjours, au Pont de Saint Roch qu'il trouva occupé par les Ennemis, & qu'il força. Aprés avoir paſſé le Pont, il ſe retira en bon ordre juſqu'à la petite Ville d'Aulot, ou ſes gens déja fatiguez, & qui commençoient à être accablez par le grand nombre, ſe jetterent dans l'Egliſe des Carmes de ce même lieu. Les Ennemis y firent une ouverture, & les douze premiers qui y entrerent, furent tuez ſur la Place. Le chagrin qu'ils eurent qu'une poignée de gens leur fît une ſi longue reſiſtance, fut cauſe qu'ils mirent le feu au Couvent, de ſorte que nos Troupes furent forcées de ſe rendre. Cela ne ſe put paſſer ſans beaucoup de perte de part & d'autre. Le ſieur de Juigné qui fut bleſſé pendant l'action, mourut de ſes bleſſures.

On ne parla enſuitte pendant quelques mois que du grand nombre de Miquelets aſſemblez en Catalogne, & le Maréchal Duc de Noailles qui étoit malade à Perpignan, ayant appris que cette Armée tumultueuſe s'étoit ſeparée en deux, dont l'une ſerroit Oſtalric de prés, & l'autre tenoit Caſtelfollit fort preſſé, donna ſes ordres pour ſecourir ces deux Places. Son

indiſpoſition que les fatigues du Voyage avoient augmentée ne lui permettant pas de ſe mettre à la tête des Troupes qu'il fit aſſembler, il ordonna au ſieur de Saint Silveſtre, Lieutenant General, d'en faire marcher une partie du côté d'Oſtalric. Elles y arriverent le 23. May, & on jetta dans la Place tous les ſecours qui lui étoient neceſſaires. Au retour du ſieur de Saint Silveſtre, les Miquelets voulurent attaquer les Irlandois dont étoit formée ſon arrieregarde, mais aprés en avoir tué ou bleſſé à mort ſept ou huit, ils lâcherent le pied voyant que nôtre Cavalerie accouroit. Elle en tua plus de cent & fit cinquante priſonniers. Aprés cette expedition, on marcha du côté de Caſtelfollit; & pour faciliter le paſſage du convoi que l'on avoit deſtiné pour cette Place, le Maréchal de Noailles envoya le ſieur d'Hervaux à la tête de quatre mille hommes des milices du Rouſſillon à travers les Montagnes du côté de Prats de Mollo, afin d'attaquer les Ennemis, dont il chaſſa plus de trois mille de pluſieurs poſtes qu'ils occupoient. Le ſieur de Saint Silveſtre étant arrivé le 28. devant Caſtelfollit, autour duquel les Ennemis s'étoient retranchez, fit reconnoître leurs poſtes que l'on trouva bien fortifiéz, & donna des ordres pour dreſſer plu- 1695.

1695. ſieurs Batteries. Le 29. il fit faire un détachement de ſix mille hommes pour introduire dans la Place le ſecours & le convoi qu'il avoit reſolu d'y jetter ; mais quoique le feu de nos Batteries incommodât fort les Ennemis, quantité de Miquelets ſoûtenus par cinq Bataillons Eſpagnols défendirent leurs poſtes & les paſſages avec beaucoup de vigueur, & par cette reſiſtance la gloire que nos Troupes s'acquirent en cette occaſion fut fort augmentée. Le ſieur de Préchal & le Baron de Spa receurent quelques bleſſures, mais legeres, & le Comte de Coigny eut ſon cheval tué ſous lui. Le ſieur de Chapuis, deſtiné pour commander dans la Place, s'y jetta pendant l'action avec plus de trois cens hommes, & nos Troupes ſe retirerent enſuite en tres-bon ordre devant Baſſala.

Levée du blocus de Caſtelfollit.

Cependant le Duc de Vendoſme, qui avoit pris le Commandement de l'Armée du Roi, en la place du Maréchal de Noailles, fit faire à Gironne des Magazins de farine, & de toutes ſortes de proviſions, & ayant appris que la Garniſon de Caſtelfollit étoit dans une extrême neceſſité de vivres, il envoya ordre au Chevalier d'Auberterre, de s'avancer de ce côté-là avec le ſieur de Courlandon, Brigadier, & quatre mille hommes de Troupes reglées ou

de milices du Rouſſillon. Comme il ſça- 1695.
voit que le terrain des environs n'étoit point propre aux mouvemens de la Cavalerie, il prit ſeulement un détachement de mille chevaux, neuf cens Carabiniers & ſes trois Regimens de Dragons avec toute ſon Infanterie, renvoyant le reſte de la Cavalerie avec les équipages de l'Armée à Figueres ſous les ordres du ſieur de Narbonne, & marcha le 5. de Juillet de ſon Camp de Servia ſur le Ter, pour venir le même jour camper à Bagnioles. Il marcha le 6. ſur trois colomnes, les équipages au milieu, droit à la Fluvia qu'il paſſa dans le même ordre, évitant le défilé de Serigna, où il étoit attendu des Ennemis, & arriva à Bazalou, où il établit ſon quartier, aprés avoir chaſſé quelques Troupes ennemies qu'il trouva ſur les hauteurs. Le 7. il garda le même ordre, s'approchant autant qu'il put de Caſtelfollit, pour être en état le lendemain d'attaquer les hauteurs qu'occupoient les Ennemis, & par où il falloit aller à la Place. La Colomne de la droite qui étoit la Cavalerie, prit le chemin & le campement de Montaigu, & l'Infanterie, le défilé de Saint Jaume à gauche. Il parut à ce défilé une Troupe de Cavalerie, & de quelques Miquelets, ſur leſquels le ſieur d'Andigné eut ordre de fai-

1695. re tirer quelques coups de canon, moins pour en chaſſer ces gens-là, qui ſe retirerent ſi-tôt qu'on marcha à eux, que pour avertir Caſtelfollit de l'arrivée du Duc de Vendoſme. Ainſi il ordonna aux ſieurs de Reignac & du Cambout, qui étoient de jour, de paſſer le défilé avec les Troupes que commandoit le Comte d'Ayen, & quelques Compagnies de Grenadiers, & de marcher dans la Plaine qui aborde les Montagnes dont il devoit être queſtion, & fit prendre ce même chemin à toute ſon Infanterie, pendant qu'il alla paſſer par la droite avec ſa Cavalerie pour le venir joindre à la tête de la Plaine. Cette conduite mit l'Ennemi dans un fort grand embarras, parce que chacune de ces deux marches aboutiſſant aux endroits que l'on pouvoit attaquer. il lui étoit impoſſible de prévoir par où on le devoit faire. Le Duc de Vendoſme ne fut pas plûtôt arrivé à Montaigu, qu'ayant fait faire alte à ſa Cavalerie, il reconnut la Montagne qu'il vouloit attaquer le lendemain. C'étoit celle de la droite, les Ennemis s'y étoient retranchez en pluſieurs endroits, & ils occupoient une Chapelle ſur le ſommet. Le Comte de Poitiers dont le Regiment avoit ce jour-là l'avant-garde de la colomne, eut ordre d'aller les chaſſer d'une maiſon qui

étoit à l'entrée de cette Montagne, & de l'occuper avec deux cens Dragons, ſi-tôt que ſon Regiment auroit mis pied à terre. En meſme temps le Duc de Vendoſme paſſa à la gauche où étoient les Gardes, ſon Campement & toute ſon Infanterie; & afin de jetter les Ennemis dans une plus grande attention, il fit avancer les Grenadiers auſſi-tôt aprés ſon arrivée, pour occuper quelques maiſons & d'autres endroits. Enſuite le ſieur de Legall ayant reconnu une Maiſon ſur le bord du chemin qui conduit à Caſtelfollit, qu'il trouva occupée, comme le ſouhaittoit le Duc de Vendoſme, ce General fit aſſembler tous les Officiers Generaux ſous un Arbre, & aprés avoir donné l'ordre, il leur dit qu'il avoit deſſein d'attaquer les retranchemens de la droite par trois endroits, la droite par trois Regimens de Dragons, la gauche par les Grenadiers de l'Armée ſoutenus de la Brigade de Scheiſberg, & le front par deux Brigades d'Infanterie de Sault & de Touraine, de les faire ſoûtenir par les Carabiniers, & d'enveloper dans cet ordre toute la Montagne, & la Chapelle qui étoit ſur le ſommet. Il ajoûta que toute cette diſpoſition ſe ſepareroit à la Maiſon qu'il avoit fait occuper par deux cens Dragons de Poitiers; que le tout partiroit un 1695.

1695. peu avant le jour ; que la nuit venuë toute ſon Infanterie paſſeroit de la gauche à la droite, & qu'à minuit il feroit attaquer la Maiſon qui étoit à l'entrée du défilé qui alloit à Caſtelfollit par la Brigade d'Alſace, afin que les Ennemis cruſſent que ſon attaque ſeroit par ce côté-là. L'ordre donné, chacun monta à cheval pour venir à Montaigu, Quartier general ; & le Comte de Coigny qui revenoit des premiers pour reconnoître le chemin de la droite qui lui étoit deſtiné pour ſon attaque, trouva que le Comte de Poitiers avoit chaſſé les Ennemis de la Maiſon dont on lui avoit ordonné de ſe rendre maître. Il avoit plus fait. Le ſieur de Champos lui ayant envoyé de ſon mouvement les deux Piquets de Sault, le ſieur de Monſoreau celui de Sourches, & le ſieur de Carcado le Piquet de ſon Regiment, ſa Compagnie de Grenadiers & les Piquets de Noailles & de Manuel, cette Infanterie s'étant jointe aux Dragons, il avoit attaqué les poſtes des Ennemis & les en avoit chaſſez. Le Comte de Coigny en donna avis au Duc de Vendoſme, qui étant arrivé, prit le parti de marcher lui-même avec le Comte de Druys, tous les Officiers Generaux à la tête de la Brigade de Sault par la gauche, & les ſieurs de Reignac, de Coigny & du Cambout

Cambout avec les Dragons de Bretagne par la droite. Ce General ordonna au ſieur de Courcelles de le ſuivre avec ſes Carabiniers, & au ſieur de Sercourt, avec le détachement qu'il commandoit ; & ayant marché dans cet ordre vers le haut de la Montagne, il trouva les Ennemis qui fuyoient de tous côtez. Il ne perdit point de temps ; & quoique la nuit commençât, il ſe ſaiſit de la Chapelle & de toute la hauteur, & s'allongea tout de ſuitte le long de la Montagne en deſcendant vers Caſtelfollit. Il y poſta la Brigade de Sault, & les trois Regimens de Dragons à pied de Bretagne, de Poitiers & de Breüil, & auſſi-tôt il fit avertir le ſieur de Chapuis de ſon arrivée par deux Miquelets qu'il envoya dans la Place. Il paſſa la nuit dans la Chapelle, ayant renvoyé dés le ſoir ſa Cavalerie au Camp, & fit venir la Brigade de Manuel, qu'il poſta entre cette Chapelle & le Camp. Le 8. à la pointe du jour il monta à cheval, & en deſcendant la Montagne, il en vit une autre vis-à-vis de lui où les Ennemis avoient quelque monde. Comme elle dominoit ſur le chemin par où il falloit aller à Caſtelfollit, qui eſt entre l'une & l'autre Montagne, il détacha Milord Clare avec ſon Regiment de Dragons de la Reine d'Angleterre & les Grenadiers de l'Ar- 1695.

1695. mée, afin d'occuper cette hauteur, qui fut abandonnée par les Ennemis, & il envoya les deux Compagnies de Grenadiers de Sault pour s'emparer d'une Maiſon qui étoit prés de la Place, ſur le bord du chemin où l'on avoit à paſſer, & que les Ennemis occupoient. Le ſieur du Vinet, Capitaine de Grenadiers, les en chaſſa, & ces deux Compagnies avec quelques Carabiniers de Dragons du Regiment de du Breüil, conduits par le ſieur Bouloo, Capitaine de ce même Regiment, chaſſerent quelques Troupes de Cavalerie qui vinrent les charger. Ainſi en moins d'une heure & demie, le chemin de Caſtelfollit demeura libre, & les Ennemis en eurent tant de honte, qu'ils abandonnerent la Montagne de la gauche, toute leur Cavalerie & Infanterie ſe retirant à Aulot. En même temps le Duc de Vendoſme envoya des rafraîchiſſemens à la Garniſon de la Place, avec des Mineurs & des Travailleurs pour démolir les maiſons & les Fortifications. Le Comte de Poitiers ſe diſtingua fort dans cette action, où nous n'eûmes que vingt-ſix Dragons de ſon Regiment tuez ou bleſſez. Le ſieur de Bouteville, Capitaine, fut un peu brûlé, & le ſieur d'Artuby, Capitaine de Dragons du Regiment de Breteuil, eut le genoüil caſſé.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le Chevalier d'Auberterre, qui avoit eu ordre de faire diverſion du côté de Campredon, afin de favoriſer les attaques de l'Armée pour le ſecours de Caſtelfollit, partit le 5. de Juillet da Prats de Mollo, & ayant été averti qu'il y avoit ſur la Montagne ſix cens Miquelets d'Eſpagne pour le recevoir, il fit partir les ſiens avec pluſieurs petits détachemens de ſes Troupes pour les aller attaquer, ce qui fut executé avec tant de promptitude, que les Ennemis furent chaſſez de leurs poſtes & pouſſez au Col d'Arez, qu'ils abandonnerent enſuite. Il y établit ſon Camp, & voulant en reconnoître les avenuës, il découvrit aſſez prés de lui cinq Eſcadrons du Regiment d'Eſtremadure, avec quantité de Miquelets & de Payſans, dont le nombre groſſiſſoit toûjours. Cela l'obligea de ſe ſaiſir des hauteurs voiſines, & ſur tout de la Montagne de Valfagna où il poſta quelques Troupes. La nuit, les Ennemis s'approcherent pluſieurs fois, juſqu'à attaquer nos Gardes. Le jour ſuivant ſe paſſa en eſcarmouches qui eurent fort peu de ſuite, mais le 7. les Ennemis firent avancer leurs Miquelets juſqu'à un ravin qui bordoit le Plajougadou aſſez prés de nôtre Camp. Ils furent ſuivis de leur Cavalerie, qui ayant 1695.

1695. avancé pendant la nuit, vint ſe poſter aſſez proche d'eux. Leur grande Troupe ceſſa de paroître, ce qui fit juger qu'on l'avoit diſtribuée en embuſcade dans le bois & dans les ravins. On poſta ſur une petite hauteur deux petites pieces de canon de trois livres de balle, & en même temps le Chevalier d'Aubeterre fit avancer une partie de ſon Infanterie, ſoûtenuë de quelques pelottons de Cavalerie, juſqu'au bord du ravin, avec ordre de ne point paſſer au-de-là. Le canon mit le deſordre parmi leur Cavalerie, & l'eſcarmouche fut grande & fort échauffée. Les Ennemis ſoûtinrent nôtre feu pendant trois heures, toûjours en ſe retirant, & prirent enfin le parti de ſe poſter ſur la hauteur du Pla-jougadou, leur Cavalerie au bas. La nuit ſe paſſa fort tranquillement, & le lendemain au point du jour on vit les attaques de nôtre Armée; & aprés un feu de quatre heures, les retranchemens des Ennemis qui brûloient. On jugea par là que l'on avoit ſecouru la Place. Le Chevalier d'Aubeterre revint le 8. avec les Troupes pour reprendre le chemin de Colioure; & lors qu'il en fut à deux lieuës, il reçut un nouvel ordre pour aller faire une ſeconde diverſion du même côté. Il retourna ſur ſes pas avec ſes mêmes Trou-

pes, & ſe rendit au col d'Arez, pour faciliter la demolition de Caſtelfollit. Pendant que l'on travailloit à celle des Fortifications d'Oſtalric, le Duc de Vendoſme fit un détachement de quatre mille hommes pour raſer les Châteaux de Tordera & de Blanes, & piller les petites Villes du même nom, en repreſailles des hoſtilitez exercées par les habitans contre les Troupes. On ne trouva aucune oppoſition à Tordera, d'où le Comte de Longueval s'avança vers Blanes avec douze cens hommes. Quoy qu'il y euſt mille chevaux & autant de Miquelets qui les pouvoient attaquer dans les défilez, il ne les eut pas ſi-tôt traverſez, que prenant la fuite vers la mer, ils ſe refugierent ſous le canon de leurs Galeres, qui faiſoient un fort grand feu le long de la Plage. Ainſi n'ayant pû les y aller attaquer, il revint au camp de Maſſanet ſans aucune perte. 1695.

L'Amiral Ruſſel, que les Eſpagnols attendoient depuis pluſieurs mois, parut enfin ſur les coſtes de Catalogne, & débarqua quatre à cinq mille hommes pour le Siege de Palamos que l'on avoit reſolu. Le Duc de Vendoſme qui étoit poſté à portée d'inquieter les Ennemis pendant ce Siege, fit beaucoup de mar-

Entrepriſe des Ennemis ſur Palamos inutile.

1695. ches autour d'eux, ce qui leur donna de grandes alarmes. Ils employerent d'abord dix galiotes à jetter deux mille cinq cens bombes dans la Ville, & ouvrirent la tranchée le même jour. Le Duc de Vendoſme qui avoit toûjours des partis ſur leur Armée, fit publier dans leur camp, que la Flotte du Roy armée à Toulon, ſe preparoit à mettre à la voile, & les Ennemis, tant par la crainte de cette Flotte, que parce qu'ils voyoient ce General toûjours prêt à tomber ſur eux, & à profiter de la moindre occaſion qui s'offriroit de les attaquer, leverent le Siege la nuit du 25. au 26. Aouſt, aprés quatre jours de tranchée ouverte. L'Amiral Ruſſel fit rembarquer les Troupes de la Marine qu'il avoit fait mettre à terre, & les Ennemis décamperent avec une telle précipitation, que laiſſant une bonne partie de leur poudre, & de leurs outils, ils ſe retirerent dans la Vallée d'Aro, d'où ils étoient partis le jour qu'ils avoient inveſti Palamos, ſans que le Chevalier de Courcelles qui fut détaché pour les ſuivre avec cinq cens chevaux & Dragons, pût les joindre, quelque diligence qu'il y employât. Le Duc de Vendoſme demeura dans le voiſinage de cette place, pour favoriſer la

démolition des ouvrages qui faiſoient ſa force. On raſa le Château, & on en enleva les munitions & le canon, aprés quoy les Troupes furent diſtribuées dans leurs quartiers d'hiver. 1694.

Les Armées de Flandre attirerent cette année l'attention de toute l'Europe. Le Roy ayant reſolu de faire de nouvelles lignes entre la Liz & L'Eſcaut, au delà des anciennes, depuis la porte de ſaint Jean de Courtray juſqu'à Avelghem ſur l'Eſcaut, à une lieuë du pont d'Epierre, on employa vingt mille pionniers pour cet ouvrage, & vingt mille hommes les ſoûtinrent commandez par le Maréchal de Bouflers, qui ſe campa à trois quarts de lieuës de Courtray, & mit ſes Troupes dans des poſtes avantageux pour couvrir les Travailleurs. On commença ce travail prodigieux le 6. Avril, & le 13. au ſoir tous les retranchemens furent achevez, & les foſſez, les forts, & les parapets mis hors d'inſulte. On donna aux foſſez quatorze à quinze pieds de largeur, douze de profondeur, & dix d'épaiſſeur aux parapets. Nos lignes ayant été miſes dans tout l'état de perfection que l'on pouvoit leur donner, les Ennemis firent divers mouvemens en differens temps, dans le deſſein de les atta-

Nouvelles lignes faites en Flandre entre la Liz & l'Eſcaut.

1694. quer. Le Maréchal de Bouflers qui les observoit, rompit toutes leurs mesures, en prenant toûjours des postes avantageux pour camper. Enfin le 19. de Juin, un détachement de cinq à six mille hommes, vint pour forcer une Garde de Cavalerie de cent Maîtres & de cinquante Grenadiers de Piémont postez au Moulin de Belleghem, éloigné seulement d'un demi-quart de lieuë du Fort de Clar & de nos lignes. Sur l'avis qu'en eut le Maréchal de Bouflers, il envoya ordre à six Escadrons de Carabiniers de monter à cheval, & à deux Compagnies du Regiment de Piémont, d'aller au moulin soûtenir leur G rde. Ils n'y furent pas si-tôt arrivez que les Ennemis déboucherent de derriere des hayes au nombre de cinq cens, soûtenus du reste des Troupes qu'on vient de marquer. Nos gens qu'ils chargerent, chargerent à leur tour avec tant de vigueur, qu'il débusqua encore un gros d'Ennemis pour faire ferme à nos Troupes, qui eurent ordre de se retirer aprés plusieurs décharges, n'y ayant aucune apparence qu'une poignée d'hommes pût chasser un si gros corps. La Cavalerie en se presentant bien, favorisa la retraite de l'Infanterie qui fit toûjours feu, & qui donna par là à la Cavalerie le temps de se rallier

rallier toutes les fois qu'il en fut beſoin. 1695.
Toutes nos Troupes ayant pris leurs poſtes dans nos lignes croyant qu'on les alloit attaquer, les Ennemis ſe mirent en bataille au moulin, comme s'ils euſſent voulu commencer une action. Le Maréchal de Bouflers les fit ſaluer de quelques volées de canon qui les dérangerent, huit teſtes ayant eſté emportées d'un ſeul coup, & un autre ayant tué un parent de l'Electeur de Baviere. Il y eut auſſi un Colonel & un Lieutenant Colonel tuez en cette occaſion, & les Ennemis chagrins d'une ſi groſſe perte, ſe retirerent à leur camp avec tous leurs bleſſez. Nous n'eûmes que quinze Grenadiers de Piémont, quelques Dragons & Grenadiers bleſſez, & un Sous-Lieutenant, & un Cornette tuez.

Le même jour, le Duc de Wirtemberg commandant un grand détachement du côté de Dixmude, fit avancer des Troupes contre un poſte ſur l'Iſer à demi-lieuë de la Kenoque dans un lieu appellé Pont-rompu. Les nôtres furent attaqués ſur la Digue avec une vigueur ſurprenante. Il n'y avoit alors que deux cens Dragons, & non ſeulement ils en ſoûtinrent l'effort avec une fermeté merveilleuſe; mais ils en tuerent un grand

Entrepriſe ſans ſuccez contre la Kenoque.

nombre. Le Comte de la Motte, qui
1695. commandoit de ce côté-là, leur ayant
envoyé des Troupes, il y eut grand feu
de part & d'autre. Les Ennemis s'étoient
emparez de quelques cenſes prés de la
Digue, & ils y vouloient établir une bat-
terie de deux canons; mais la reſiſtance
que firent les Ennemis n'empêcha point
qu'un détachement de Dragons envoyé
par le Comte de la Motte n'y mît le feu.
Il y en eut beaucoup de tuez, & toute
la nuit ſe paſſa en eſcarmouchés. Com-
me on ne pouvoit empêcher les nôtres
d'être coupez, ils ſe retirerent, ce qui
donna lieu aux Ennemis de s'emparer
de la Digue qui étoit de leur coſté & de
s'y loger. Aprés qu'ils s'y furent retran-
chez, ils y firent une batterie de deux
pieces de canon, auſquelles le Comte
de la Motte en fit oppoſer d'autres que
l'on plaça aux endroits les plus commo-
des, & qui leur tuerent beaucoup de
monde. Les Troupes du Roy ſe retran-
cherent en deçà de l'Iſer, en élevant de
la terre devant cette riviere, à cauſe que
la Digue qu'elles occupoient étoit plus
baſſe que celle qui luy étoit oppoſée,
le terrain étant marecageux. Nous ne
laiſſames pas de demeurer encore les
maîtres de la partie de l'autre Digue,

qui étoit ſous le canon de la Kenoque. 1695.
On s'y mit à couvert par le moyen d'un parapet que l'on éleva ſur toute la longueur du coſté qui regardoit les Ennemis, & on l'a coupa en deux ou trois endroits, afin que l'accez leur en fût plus difficile. Le 20. ils jetterent des ponts ſur l'Iſer, croyant le pouvoir paſſer en deça à la faveur du grand feu qu'ils firent; mais on leur tua quantité de gens, & nôtre canon tirant ſur leurs ponts, les força de ſe retirer avec grande perte, à cauſe qu'ils étoient obligez d'y travailler à découvert. L'aprés-dinée de ce même jour, le Prince d'Orange fit couler huit à neuf mille hommes au camp du Duc de Wirtemberg pour ſoûtenir & pour rafraichir les Troupes. Cela obligea le Maréchal Duc de Villeroy, que le Roy avoit nommé pour commander ſes Troupes en Flandre en la place du feu Maréchal de Luxembourg, de faire auſſi marcher de la gauche de ſon Armée huit Bataillons & une Brigade de Cavalerie ſous les ordres du Marquis de Feuquieres, Lieutenant General. On eſcarmoucha toute la nuit du 20. au 21. & toute la matinée du 21. ſans que les Ennemis puſſent rien gagner. Ils eurent plus de mille hommes tuez, entr'autres

1695. trois Colonels & cinq Lieutenans Colonels, & un plus grand nombre de bleſſez, & nous ne perdîmes que deux Capitaines, un Lieutenant, & environ quarante Soldats, & les bleſſez ne furent qu'au nombre de quatre-vingt. Le 22. au ſoir, le Comte de la Motte voulant faire travailler à quelques retranchemens, le Comte du Montal qui étoit poſté à la Fintelle, favoriſa ſon travail par une diverſion qui eut beaucoup de ſuccez. Il fit enveloper une garde avancée de cent cinquante hommes, dont cinquante huit & un Capitaine furent tuez, & trente-cinq faits priſonniers. Enfin le Duc de Wirtemberg n'ayant pû faire aucun progrez contre la Kenoque, commença la nuit du 26. au 27. à faire défiler ſon Armée ſans tambour & ſans trompette vers Dixmude, ce que le Comte de la Motte ayant ſoupçonné, il détacha des Grenadiers & des Dragons pour pourſuivre les Ennemis, qui ſe retirerent avec tant de précipitation, qu'ils furent contraints d'abandonner quantité de proviſions, & quelque butin. On trouva ſur le revers de la Digue plus de cent corps morts, & pluſieurs foſſez en étoient auſſi remplis.

La honte qu'ils eurent du mauvais ſuccez de l'attaque de la Kenoque, les de-

termina à une entrepriſe plus conſidera- 1695.
ble. Ils reſolurent d'aſſieger Namur, & marcherent le premier Juillet pour l'inveſtir entre la Sambre & la Meuſe. pendant que l'Armée de l'Electeur de Baviere s'avançoit pour l'inveſtir du coſté de la Mehaigne. Le Maréchal de Boufflers voulant avoir part à la gloire de la défenſe de cette Place, paſſa la Sambre à Solve, & étant arrivé à Philippeville ſur les dix heures du ſoir, il en partit le 2. à deux heures du matin, paſſa la Meuſe à Dinant où le Marquis d'Harcourt le joignit, & ayant fait alte à une lieuë au delà pour faire repaître les chevaux, il continua ſa route juſqu'au bout du pont de Namur dans la reſolution de forcer le paſſage; mais il ne luy fut point diſputé, & il entra dans la Ville ſans aucun obſtacle ſur les ſix heures du ſoir, avec ſept Regimens de Dragons. L'Armée Ennemie partit de Maſi le 3. Le Prince d'Orange prit ſon quartier au Château de Faliſe, à une lieuë de Namur, & l'Electeur de Baviere ayant traverſé la Sambre à gué ſe logea à l'Abbaye de Maloigne. Le 4. ceux qui étoient arrivez commencerent à faire des faſcines, & à travailler aux lignes de circonvallation entre Sambre & Meuſe, & la nuit du

Namur aſſiegé par le Prince d'Orange.

1695. 11. au 12. la tranchée fut ouverte contre la Ville par deux attaques, l'une le long de la Meuſe, & l'autre ſur les hauteurs voiſines. Il y eut dans la Ville un gros démeſlé entre les Dragons & les Grenadiers, chacun ſoûtenant que l'honneur de la premiere ſortie appartenoit à ſon Corps. Il fut arreſté qu'ils partageroient la gloire & le peril de cette premiere occaſion. Dés les premiers jours du ſiege, le Baron de Plehemberg, neveu de l'Evêque de Munſter, eut la teſte emportée d'un coup de canon en diſnant dans ſa tente, & le General Fagel fût bleſſé mortellement à la gorge. La nuit du 12. au 13. les Ennemis attaquerent une maiſon qui étoit au devant du retranchement fait entre les deux redoutes. On l'avoit percée de creneaux pour l'accommoder en maniere de redoute & on avoit élevé autour une eſpece de parapet de pierre ſeche avec de la terre. Ils perdirent quatre ou cinq cens hommes en trois aſſauts qu'ils donnerent à cette maiſon, & revinrent avec de nouvelles forces pour en donner un quatriéme. Ils y entrerent ſans aucune reſiſtance, le Maréchal de Bouflers ayant ordonné aux Troupes de ſe retirer; mais à peine commençoient-ils à s'y loger,

que l'artifice qu'on y avoit enterré, fit 1694.
ſauter en l'air une grande partie d'un Regiment des Dragons de Brandebourg & du Regiment de Dumont. Les Nôtres profiterent du deſordre que ce feu mit parmy les Ennemis. Ils donnerent ſur eux l'épée à la main, en tuerent huit à neuf cens, & les pouſſerent juſque bien avant dans leur tranchée, dont ils comblerent une partie, ſans avoir perdu plus de cinq ou ſix perſonnes. * Le Comte d'Albert receut une groſſe contuſion à la tête dans ces premieres attaques.

Le Maréchal de Villeroy ayant ſceu que les Ennemis avoient inveſti Namur, repaſſa l'Eſcaut, & alla camper à Poltes. En même temps il envoya de la Cavalerie à Mons, à Charleroy, à Maubeuge, à Jumont & à Philippeville pour les harceler dans leurs convois & dans leurs fourrages. Enſuite ayant formé le deſſein de combattre leur Armée, il marcha avec une telle diligence, qu'étant parti le 12. à dix heures du ſoir, il arriva le lendemain à neuf heures du matin, ſur quatre colomnes, à Rosbec, ſur la Mandelle, qui n'étoit qu'à une lieuë & demie des Ennemis, ayant paſſé quatre rivieres, forcé le Château d'Ingelmunſter, Meulebeck & Marckeghem & pris à diſ-

Arriere garde du Prince de Vaudemont battuë.

1695. cretion leurs garniſons fortes de plus de ſix cens hommes, ſans que le Prince de Vaudemont qui commandoit l'Armée Ennemie, en eût eu aucun avis. Cette Armée ayant fait un mouvement, ce General qui avoit fait alte ſur la Mandelle, pour donner le temps aux Soldats & aux Cavaliers de ſe repoſer aprés une ſi grande marche, en fut averti, & auſſi-tôt il marcha pour s'en approcher davantage, afin d'être à portée de profiter de l'occaſion qui s'offriroit. On arriva à l'entrée de la nuit ſur une hauteur vis-à-vis le Village de Denterghem, d'où le Prince de Vaudemont, qui y avoit ſon quartier general, décampa, y laiſſant neanmoins un corps conſiderable de Troupes. On paſſa toute la nuit ſous les armes, aprés s'être mis en état d'attaquer les Ennemis à la pointe du jour. Si-tôt qu'il parut, on fit avancer les Gardes du camp & quelques Dragons, pour reconnoître la diſpoſition du leur. On trouva qu'ils avoient abandonné le Village de Denterghem & qu'ils avoient leur droite au Village d'Arſcle, & la gauche à la Mandelle en ſe repliant ſur Gramont Gothens. Auſſitôt le Maréchal de Villeroy fit avancer ſon Armée, pour aller occuper le Village de Denterghem qui luy parut neceſſaire pour l'attaque, où il étoit reſolu. Com-

me il y avoit ſur la route de grands bois, de longs défilez, & des chemins preſque impraticables, les Troupes n'eurent achevé de prendre leurs poſtes que ſur les quatre heures aprés midy. Peu de tems aprés on remarqua que les Ennemis qui avoient eu la même attention à leur défenſe, ayant travaillé dés ſix heures du matin à retrancher le front de leur Armée, faiſoient quelques mouvemens dans leur camp. On crut d'abord qu'ils ne faiſoient que changer quelque diſpoſition de Troupes ; mais on reconnut bien-tôt, que le Prince de Vaudemont qui avoit déja fait défiler l'Infanterie, les bagages & l'Artillerie par les derrieres, ſe retiroit du côté de Deinſe & de Gand avec le reſte de l'Armée. Dans le même inſtant le Maréchal de Villeroy fit monter à cheval, & l'Infanterie étant allée droit au retranchement des Ennemis, le trouva abandonné. On s'avança avec les Dragons & la Maiſon du Roy, qui uſant d'une vîteſſe extraordinaire arriverent à une demi heure de jour ſur l'Arriere-garde des deux colomnes des Ennemis, l'une de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. La premiere diſparut en un moment, s'étant retirée avec une précipitation qui ne ſe peut comprendre. 1695

1695. Les Dragons d'Asfeld, de Fimarcon & de la Reine, tomberent ſur celle d'Infanterie, la renverſerent, & en défirent entierement les quatre premiers Bataillons. Le ſieur d'Asfeld fit des merveilles avec trois Eſcadrons de ſon Regiment. On prit quatre Drapeaux, pluſieurs Soldats & Officiers, & on en tua un grand nombre; il ne ſeroit demeuré perſonne de toute cette Arriere-Garde, ſi la nuit ne fût pas ſurvenuë ſi tôt. Pluſieurs ſe noyerent en tâchant de ſe ſauver, & d'autres s'étant jettez dans de groſſes cenſes, on y mit le feu, & tout ce qu'il y avoit dedans fut brûlé: en ſorte que de trois Regimens que les nôtres défirent entierement, il n'y eut que cent cinquante deux priſonniers, entre leſquels furent trois Colonels & ſix autres Officiers, la pluſpart bleſſez. Les Ennemis perdirent en cette occaſion prés de quatre mille hommes tuez, bleſſez ou faits priſonniers, en comptant ceux que l'on prît dans les Châteaux qui ſe rendirent à diſcretion. Outre Ingelmunſter, Meulebeck & Marckeghem, on prit les Châteaux de Rosbeck & de Vaxene. Dans l'un il y avoit deux cens cinquante hommes & quinze Dragons, & trois cens cinquante hommes & trente Dragons dans l'autre.

Les Ennemis avancerent aſſez lente- 1695.
ment leurs travaux juſques au 15. que voulant faire une batterie entre Sambre & Meuſe, les Aſſiegez firent une ſortie dans laquelle ils détruiſirent tous leurs ouvrages, & leur tuerent plus de deux cens hommes. Le 18. le Maréchal de Boufflers aiant eu avis que les Troupes de Brandebourg faiſoient retrancher cinq cens hommes, à la faveur d'un broüillard dans des jardins du Fauxbourg de Jambe au delà de la Meuſe, où ils prétendoient dreſſer une batterie, fit gliſſer dans des ravins & derriere des hayes du même Fauxbourg de Jambe, deux Troupes d'Infanterie qui faiſoient environ mille hommes. Sur les dix heures du matin, il fit ſortir deux cens Dragons à cheval, qui allerent au galop couper ces cinq cens hommes, dont quatre cens furent tuez, & quatre-vingt demeurerent priſonniers. Six Eſcadrons Ennemis qui les ſoûtenoient, commencerent à charger nos Dragons, qui ſelon l'ordre qu'ils avoient receu, feignirent de prendre la fuite pour les attirer dans une embuſcade où il y en eut beaucoup de tuez. Nos Dragons les ayant chargez avec vigueur, les attirerent dans une ſeconde embuſcade, où la tuerie fut en-

1695. core plus grande que dans la premiere. On leur tua plusieurs Officiers de marque sans y perdre que deux Dragons & le Comte de Morstein, Colonel du Regiment de Hainaut. Le même jour sur les sept heures du soir, les Assiegeans voulant attaquer le retranchement de la hauteur de Bouge, que défendoit le Sr de Reignac, firent joindre aux Troupes de leur tranchée qu'on ne releva point celles qui la devoient monter ce soir là, avec un autre corps des meilleures qu'ils avoient. Cette petite Armée marcha vers le retranchement, & les nôtres en sortirent pour aller au devant d'eux l'épée à la main, la bayonnette dans le fusil, & avec des faux emmanchées à revers. Quoy que les Ennemis fussent au nombre de douze à quinze mille hommes, une resolution si hardie les surprit si fort, qu'ils ne se défendirent que tres-foiblement: en sorte qu'il y en eut un grand nombre de tuez. La honte qu'ils eurent de se voir battus par une troupe de beaucoup inferieure, leur ayant fait reprendre courage, ils forcerent enfin le retranchement, que les nôtres emporterent sur eux jusques à deux fois avant que de l'abandonner, comme ils le firent par l'ordre du Maréchal de Boufflers, qui

fut obligé d'aller en perſonne pour les contraindre de ſe retirer. L'affaire dura 1695.
juſqu'à dix heures du ſoir, & les Ennemis y eurent plus de cinq mille hommes hors de combat, tuez ou bleſſez. Milord Cuts fut du nombre des premiers, & nous y perdîmes le Comte de Maulevrier-Colbert & le Marquis de Vieuxbourg, outre ſept à huit cens hommes tuez ou bleſſez.

Le Maréchal de Villeroy qui avoit fait marcher des Troupes du coſté de Nieuport & de Dixmude, le 17. du même mois pour embaraſſer les Ennemis, en envoya enſuite en pluſieurs endroits pour bloquer la derniere de ces Places, & luy ôter la communication avec Nieuport. Ce Siege ayant été reſolu, il en laiſſa la conduite au Comte du Montal, dont le quartier nommé le quartier General fut aux Capelles du côté de la Kenoque. On inveſtit la Place de ce côté-là juſques à Beeſt, parce que ſi elle eût eu beſoin de ſecours, c'étoit par là qu'on y en pouvoit jetter. Elle fut encore inveſtie depuis Beeſt juſques à Eſſene, & il y avoit auſſi des Troupes depuis Eſſene juſqu'à Rouſſelar où étoit la grande Armée. La tranchée fut ouverte la nuit du 25. au 26. & on a-

Priſe de Dixmude.

1695. vança autant qu'on voulut, ſans être inquieté par les Ennemis. Ils firent grand feu le lendemain, & jetterent quantité de bombes; mais les nôtres avoient déja des batteries en état. Le 27. le Gouverneur qui étoit Danois, & General Major, ce qui eſt un des premiers degrez d'honneur parmy ceux de ſa Nation, fit ſortir toutes les femmes, & ſembla ſe preparer à une vigoureuſe reſiſtance. Cependant il fit battre la chamade ſur le midy. Les oſtages furent donnez, & aprés pluſieurs conteſtations il fut arreſté que tous les Officiers & Soldats ſeroient priſonniers de guerre & conduits en France, & que les Officiers conſerveroient leurs équipages. La garniſon ſe trouva monter à environ cinq mille trois cens hommes, & conſiſtoit en quatre bataillons Anglois, trois Allemans, un Danois, & un Regiment de Dragons Anglois. Nous n'eûmes dans les deux jours de tranchée ouverte que quatre ſoldats tuez, & quinze ou ſeize bleſſez. On trouva plus de mille chevaux dans Dixmude, vingt-quatre pieces de canon de fonte, cinquante milliers de poudre, pluſieurs pontons, & une grande quantité de farine & de biſcuit. Les ordres furent auſſi-tôt donnez pour faire démo-

lir les fortifications de cette Place, qui avoit un double chemin couvert avec un avant foſſé, le tout fraiſé & paliſſadé. 1695.

Le Maréchal de Villeroy n'eut pas plûtoſt ſceu que les Troupes du Roy y étoient entrées, qu'il fit partir le Marquis de Feuquieres avec quatre Brigades de Cavalerie, & le Baron d'Asfeld avec quinze Eſcadrons de Dragons pour inveſtir Deinſe. Le Baron d'Asfeld ayant paſſé à Courtray, alla inveſtir la Place de l'autre coſté de la Liz. Le 29. le Comte de Gacé les ſuivit avec dix-neuf Bataillons. Deinſe eſt une petite Ville ſituée à trois lieuës de Gand, & les Ennemis y avoient fait un chemin couvert bien paliſſadé, afin d'y loger des Troupes ſeurement. Cependant quatre bataillons qui la défendoient, voyant que le Marquis de Feuquieres approchoit, voulurent prendre la fuite par l'autre coſté de la Liz; mais le Baron d'Asfeld qu'ils virent paroître avec deux Regimens de Dragons les fit rentrer dans la Place, & ce même jour ils ſe rendirent à diſcretion au nombre de deux mille quatre cens hommes. On raſa pareillement les murailles & les fortifications de cette Place, dont la priſe, comme celle de Dixmude, ouvrit un grand pays pour la ſubſiſtance de nôtre Armée.

Priſe de Deinſe.

1695. Les Ennemis n'entreprirent rien contre Namur depuis la grande perte qu'ils avoient faite le 18. à l'attaque du retranchement ; mais le 27. au matin s'étant logez au pied de la redoute de Ballard qu'ils avoient preſque ruïnée, ils l'envelopperent entierement & s'en emparerent. Le même jour, ils attaquerent l'Abbaye de Salſene que les Aſſiegez occupoient encore du coſté du Château au dehors de toutes les fortifications. Trois cens Dragons qui s'y défendirent long-temps en tuant beaucoup de monde, furent enfin obligez de quitter ce poſte qui n'étoit plus tenable, & ils s'en retirerent en fort bon ordre. A trois heures aprés midy, les Ennemis firent un détachement de dèux cens hommes par Regiment de toute l'Armée, ce qui monta au nombre de douze à quinze mille hommes, qui attaquerent l'avant chemin couvert de la porte de ſaint Nicolas. La vigueur avec laquelle ils furent receus les empêcha de s'y établir ; mais la Meuſe étant baſſe, & grand nombre de leurs batteries ayant fait des brêches conſiderables au baſtion de ſaint Nicolas, au demi baſtion de ſaint Roch, & au bout de la contreſcarpe de la Ville, ils ſe gliſſerent le long de la riviere, & ayant

yant donné l'aſſaut à tous ces poſtes, ils 1695.
en furent repouſſez trois fois avec un fort grand carnage. Le combat dura quatre heures, & ils y eurent prés de quatre mille hommes tuez ou bleſſez. Les Aſſiegez n'y en eurent que trois cens entre leſquels ſe trouverent le Comte de Quelus & le ſieur de la Foreſt, Capitaine de Mineurs.

Le 30. les Ennemis qui s'étoient enfin logez au bout de l'avant-chemin couvert, & à la pointe de la contre-garde du côté de la riviere, attaquerent à cinq heures du matin le grand retranchement du vieux mur entre Sambre & Meuſe. Il n'étoit plus tenable depuis que l'Abbaye de Salſene, ſituée au dedans du même retranchement, avoit été priſe. Quatre cens Grenadiers de l'Electeur de Baviere, ſoûtenus par des Dragons & par quelques bataillons s'étant avancez, l'attaquerent de front & par le flanc. Il étoit gardé par quatre cens hommes, qui ſe retirerent comme s'ils euſſent eu peur d'être coupez, ce qui attira les Ennemis vers le poſte de la Caſſotte. Pluſieurs canons chargez à cartouches avoient été preparés de ce côté-là, & il y avoit neuf cens hommes couchez ſur le ventre. Lors que l'on eut remarqué que les Aſſiegeans

réchal de Boufflers voyant qu'on ne pouvoit transporter ny loger commodement dans le Château un nombre d'Officiers & de soldats blessez ou malades, trouva à propos de demander à capituler pour la Ville, afin de ne les pas exposer. La Capitulation fut reglée le 4. entre l'Electeur de Baviere & le Comte de Guiscard, à condition entr'autres choses que les malades & les blessez seroient conduits à Dinant incessamment; qu'il y auroit suspension d'armes pour deux jours, & qu'on livreroit le 6. à midy la Ville aux Assiegeans à la reserve de la partie qui est au deça de la Sambre au bas du Château, laquelle partie demeureroit aux Assiegez avec le pont sur la Meuse, dont ils seroient seulement obligez de quitter les deux Tours qui le terminent du côté du Condros. 1695.

Les Ennemis n'employerent pas leurs forces seulement contre Namur. Les prises continuelles qu'on faisoit en mer sur eux, les obligerent à prendre de nouveau la resolution de bombarder saint Malo. Ainsi le 14. de Juillet, l'Armée Navale Angloise & Hollandoise parut à la veuë de cette Ville-là, à sept heures du matin. Elle étoit forte de soixante & dix voiles, dont il y avoit vingt-cinq ou

Saint Malo bombardé pour la seconde fois.

1695. trente Navires de ligne, de ſoixante & dix à quatre-vingt canons, vingt à vingt-cinq Galiotes à bombes, deux ou trois Machines, le reſte Fregates legeres, Flutes ou Vaiſſeaux de charge. Sur les dix heures, ils moüillerent en ligne au Nort du Fort de la Conchée, & deux ou trois heures aprés, ils l'attaquerent à coups de canon & de bombes, ce qu'ils continuerent le reſte du jour. Ils tirerent à peu prés deux cens coups de canon hors de portée, & du moins autant de bombes, dont il n'y en eut que deux qui tomberent ſur le Fort; mais ſans y cauſer aucun dommage. Le 15. à cinq heures du matin, ils appareillerent pour venir moüiller dans le poſte d'où ils avoient fait deſſein de bombarder ſaint Malo. Les Chevaliers de la Pailleterie & de Langeron qui commandoient les Galeres, ſe preſenterent pour défendre le paſſage aux Ennemis, étant ſoûtenus de ſix doubles chaloupes du Port, remplies de pluſieurs Officiers Gardes Marines, & commandées par le Chevalier de ſainte Maure, & le ſieur Deſcartes. Ils ſe flatoient de leur enlever quelque Galiote ſi le calme ordinaire de la ſaiſon ſurvenoit, mais le vent rafraichiſſant au lieu de diminuer, les Commandans des Galeres &

des Chaloupes furent contraints de ſe retirer, après avoir fait pendant deux heures tout ce qu'on pouvoit attendre de gens d'une capacité & d'une valeur diſtinguée. Il fallut pour lors qu'ils eſſuyaſſent pluſieurs coups de mitrailles outre les bombes, dont il n'y eut qu'un Matelot de bleſſé. Sur les ſept à huit heures du matin, les Ennemis profitant du vent, vinrent moüiller en bon ordre dans la foſſe aux Normands à la reſerve de quatre Galiotes à bombes, & de quatre navires qu'ils laiſſerent pour battre le Fort de la Conchée, afin de l'empêcher d'incommoder ceux qui bombarderoient la Ville. Ils ſe ſervirent pour cela d'environ quinze Galiotes qui jettoient continuellement des bombes & des carcaſſes : en ſorte qu'on voyoit preſque toûjours ſept ou huit bombes en l'air, qui par la differente diſpoſition des Galiotes, étoient portées dans les differens quartiers. Ce feu continua de la même force juſqu'à ſix heures du ſoir, & ils jetterent quinze à ſeize cens bombes, dont cinq à ſix cens tomberent dans la Ville. Il n'y eut pourtant que cinq ou ſix maiſons brûlées & vingt ou trente aſſez foiblement endommagées. Le feu avoit pris dans quelques autres endroits ; mais il fut é- 1695.

1695. teint d'abord par le bon ordre qu'y mit le Comte de Polaſtron, qui ſe trouvoit par tout, accompagné du Marquis de Guemadeu, du Chevalier de Sainte Maure, du Comte de Veruë, des ſieurs d'Hautefort, de Moiſet, de Maroles, & autres Officiers de Mer & de Terre. Les Galiotes & les Navires que les Ennemis avoient laiſſés, pour empêcher le feu de la Conchée, continuerent à battre ce Fort avec le canon & les bombes, dont une ſeule y entra & bleſſa deux hommes; mais voyant que leurs efforts étoient inutiles, & que le ſieur de la Marguerie qui commandoit dans ce Fort, faiſoit toûjours feu ſur eux ſans s'inquieter du leur, ils détacherent deux de leurs Machines infernales pour tâcher de le détruire. La premiere échoüa contre un rocher voiſin de ce Fort qu'elle couvrit quelque temps d'une fumée fort épaiſſe, qui luy déroba la veuë de l'Armée qui bombardoit. La ſeconde s'attacha au corps du Fort contre lequel elle creva avec quelque bruit, ſans luy faire aucun autre mal que de brûler une cabane de planches qui étoit au deſſus. Il n'y eut que dix ou douze ſoldats & habitans tuez ou bleſſez, du nombre deſquels fut le ſieur de Couſolin, Garde de la Marine,

qui ſervant dans le Fort de la Con- 1695.
chée, fut bleſſé au bras & eut le viſage
brûlé. La nuit du 15. au 16. les Enne-
mis ſe retirerent avec précipitation, laiſ-
ſant leurs ancres & leurs cables, & on
les vit à la voile le 16. Outre une de
leurs Galiotes qui fut coulée à fond, ils
en abandonnerent une autre à laquelle ils
mirent le feu. Le vent l'ayant pouſſée
vers la coſte de ſaint Lunaire, on
en ſauva deux mortiers de fonte & qua-
tre canons. Une troiſiéme échoüa vers
l'Iſle de Sezambre, & quelques chalou-
pes, & un grand nombre de corps morts
furent trouvez ſur la coſte. Le 17. ils
firent un détachement de dix-huit voiles,
parmy leſquelles ſix Navires de Guerre &
ſix Galiotes coururent quelque temps du
coſté de la Conchée; mais on reconnut
bientôt qu'ils en vouloient à Granville.
Ils s'en approcherent le même jour, &
ayant moüillé hors de la portée du ca-
non, les Galiotes tirerent cinq cens bom-
bes ou carcaſſes ſur la Ville. Elles ne
firent qu'endommager cinq ou ſix mai-
ſons, aprés quoy ils ſe retirerent.

Ce bombardement, & les menaces que les Ennemis faiſoient de détruire toutes nos Villes maritimes, obligerent enfin Sa Majeſté à vaincre l'extrême repugnan- Bombardement de Bruxelles.

1695. ce qu'elle avoit à uſer contre eux des mêmes actes d'hoſtilité. Ainſi pour empêcher qu'ils ne les continuaſſent, elle reſolut de faire ſentir à la Ville de Bruxelles, comme à la Capitale des Pays-Bas, les juſtes effets de ſon indignation, s'ils refuſoient de faire ceſſer cette eſpece de fureur. Dans ce deſſein, le Maréchal de Villeroy ayant paſſé la Dendre le 8. Aouſt avec ſon Armée vint camper à Enghien, où il ſejourna le 9. pour y attendre le convoy que le Marquis d'Harcourt y devoit amener de Mons. Le 10. toute l'Armée campa à Leuve entre Hall & Bruxelles, & le jour ſuivant, il arriva de bonne heure dans la plaine d'Anderlecк; mais ce General ſe trouvant trop éloigné de Bruxelles, paſſa le ruiſſeau, & campa ſur deux lignes, la gauche à Bercкem, venant à Anderlecht, & puis retournant tout court par un crochet, la droite ſur le Château de Gaesbecк. Les Ennemis étoient campez ſur les hauteurs de Bruxelles, ayant une partie de leur droite au Fort de Monteray, & le reſte occupant les derrieres de Bruxelles juſqu'au canal de Vilvorde, le tout de l'autre coſté de la Senne. Nôtre Armée demeura en alte, en attendant qu'on eût diſpoſé le camp pour inveſtir la Ville, ce

ce qu'on fit de cette ſorte. Les Brigades de Cavalerie furent mêlées avec celles d'Infanterie ſur une même ligne, la gauche vis-à-vis de la Ville, & la droite s'étendant le long de la Riviere, & faiſant face à l'Armée du Prince de Vaudemont, mais hors de la portée du canon. On entra dans le camp à trois heures aprés midy. Toute l'Infanterie Ennemie étoit en bataille ſur le bord de la riviere quand nôtre Armée arriva ; mais elle ſe retira preſqu'auſſi-tôt par la peur qu'elle eut d'être forcée, parce que le Maréchal de Villeroy ordonna en arrivant qu'on fiſt des boyaux pour mettre à couvert les batteries des bombes & des canons. Elles furent faites ſur les hauteurs du Village d'Anderlecht où le quartier general étoit. Sur les quatre heures, les Ennemis firent feu de deux batteries, l'une de la Ville, & l'autre de leur camp, avec ſix pieces de canon. On voyoit leurs remparts bordez de Bourgeois qui s'imaginoient ne devoir rien craindre, parce qu'ils avoient à leurs portes une Armée de cinquante mille hommes bien retranchez ; que l'on avoit inondé le front de la Ville depuis l'endroit où la Senne y entre juſqu'au Fort de Montery ; qu'on avoit fait un grand retranchement à la portée du piſtolet de 1694.

1695. leurs barrieres, & de plus de trois toiſes de hauteur, avec un talus qui avoit un grand chemin creux qui luy ſervoit de foſſé, & s'étendoit à plus de cinq cens toiſes dans la campagne. Ce retranchement couvroit la porte de Flandre, & neuf Bataillons étoient dedans. Les Ennemis avoient fortifié trois moulins ſur nôtre gauche le long d'un petit canal, & il étoit impoſſible d'approcher aſſez prés de la place pour la bombarder, ſi auparavant on ne forçoit tous ces poſtes. Ils furent battus l'aprés-dinée par pluſieurs pieces de canon avant que l'on ouvrît la tranchée, qui fut ouverte le ſoir de ce même jour en deux endroits. Elle fut montée à l'attaque d'eau qui étoit ſur la droite, par les Comtes d'Artagnan & de Luſſe, avec les Regimens de Piemont & de Provence, & dix autres Bataillons. Ces Troupes ayant emporté un moulin fortifié & une redoute, pourſuivirent les Ennemis dans un Fort dont elles les chaſſerent juſqu'aux portes de la Ville, où même cinq Grenadiers entrerent, & furent faits priſonniers. A l'attaque de la gauche, ſept bataillons des Gardes, & cinq de la Brigade du Maine, monterent la tranchée ſous les ordres des ſieurs de Rubantel & de Fourville, & furent ſoû-

tenus d'un détachement des Gardes du Roy, en cas qu'on en eût beſoin pour l'attaque. Elle commença par ſix cens Grenadiers détachez de ces douze bataillons, & par ſix cens autres ſoldats. Ces douze cens hommes marcherent de front ſoûtenus des douze bataillons pour attaquer le retranchement des Ennemis, qui ſe retirerent ſans reſiſter, aprés avoir fait leurs décharges. On les ſuivit juſques ſur le bord du marais qui regne le long de la Ville. Les détachemens ſe poſterent le long de ce marais, & les bataillons dans les chemins creux du retranchement qui avoit été abandonné par les Ennemis, dont le feu de mouſqueterie ne ceſſa point toute la nuit de leur chemin couvert à l'endroit le plus proche du bord du marais, de ſorte qu'il fallut que les détachemens ſe retiraſſent avant le jour à leurs bataillons, les Ingenieurs n'ayant pû faire pendant la nuit qu'une banquette de nôtre coſté à la tête ſeulement de l'ouvrage des Ennemis, qui firent pluſieurs batteries dont les nôtres furent fort incommodez pendant le jour. Le Marquis de Montpeſat, Capitaine aux Gardes, le ſieur le Feron Aide-Major, le ſieur de Longueruë qui commandoit le ſecond bataillon de Piémont, quelques autres 1695.

1695. Officiers, & trente à quarante ſoldats furent bleſſez, & le Chevalier de Mongon, Capitaine de Carabiniers, fut tué d'un coup de canon dans la tranchée derriere le Duc du Maine. Le 12. au ſoir, le ſieur Tripoli, Capitaine des Grenadiers de Provence, eut le genoüil percé d'un coup de mouſquet. Ce jour là juſqu'au 13. au ſoir, on travailla à pouſſer la tranchée, à l'élargir, & à la mettre en état de perfection, ainſi que les batteries de mortiers & de canon pour tirer des boulets rouges. Les Ennemis monterent pluſieurs pieces de canon pendant ce temps-là, & tirerent ſur les Cavaliers qui portoient des faſcines. Nos batteries ayant été achevées, & tout étant placé dans les lieux qui regardoient les quartiers les plus peuplez de la Ville, le Maréchal de Villeroy envoya une Lettre au Prince de Berghes, Gouverneur de Bruxelles, par laquelle il luy marquoit que le Roy luy avoit ordonné de faire bombarder la Ville, en repreſailles des bombardemens faits par les Flottes Ennemies des Villes maritimes de France; que cependant ces ſortes d'hoſtilitez repugnoient ſi fort aux inclinations de Sa Majeſté, qu'il avoit ordre de luy declarer que ſi les Ennemis vouloient s'abſtenir à

l'avenir de cette maniere de faire la guerre, Sa Majeſté s'en abſtiendroit avec joye, & qu'en ce cas on ne paſſeroit point outre au bombardement de Bruxelles, à condition que dans ſix heures on luy rendroit une réponſe preciſe, & dans une forme ſi valable & ſi bien autoriſée, qu'il fût en pouvoir d'y deferer, Sa Majeſté, ayant eu particulierement en veuë, en accordant ce délay de ſix heures, de donner moyen à Madame l'Electrice de Baviere, & à toutes les Dames de ſortir de la Ville, ſi elles le jugeoient à propos. Le temps que l'on avoit accordé pour la réponſe étant expiré, le Prince de Berghes envoya dire que l'Electeur de Baviere venoit d'arriver, à l'occaſion de la maladie de l'Electrice ſa femme, & que ſi on vouloit attendre encore une heure, cet Electeur feroit réponſe luy-même. On luy accorda encore une heure & demie, ſans que perſonne parût, ce qui obligea de jetter cinq ou ſix bombes l'une aprés l'autre. Enfin on vint remettre un écrit ſigné de la part du Prince de Berghes, portant que la propoſition touchant le bombardement regardoit le Prince d'Orange; que ſi on vouloit donner vingt-quatre heures pour la luy communiquer, on rapporteroit 1695.

1695. ſa réponſe ; que l'on étoit obligé de l'honneſteté que l'on avoit pour l'Electrice de Baviere ; qu'elle étoit logée dans le Palais du Roy, & que ſi on bombardoit la Ville, il ne falloit plus attendre cette réponſe. Tout cela n'allant qu'à faire perdre du temps, les bombes que l'on n'avoit tirées qu'une à une, & en quelque façon pour hâter la réponſe, furent tirées par ſalves de vingt-cinq à la fois & redoublées. Ainſi depuis ſept heures du ſoir juſques à dix que le Maréchal de Villeroy quitta les batteries, il y avoit déja une grande partie de la Ville en feu, ſans qu'une Armée de cinquante mille hommes oſât rien entreprendre pour ſon ſalut. Il y avoit de plus, des détachemens au nombre de plus de trente mille hommes, aux ordres du Duc de Wirtemberg, du Marquis d'Atlone, & autres, qui pouvoient ſe joindre en moins de deux heures, & toutes ces Troupes ne firent aucun mouvement pour traverſer nos convois, qui alloient de Bruxelles à Mons avec toute la tranquilité imaginable. On jetta pendant la premiere nuit environ douze cens bombes. On continua le 14. la nuit du 14. au 15. & le 15. juſques à midy que l'on ceſſa de tirer, & tant de Troupes & de Generaux demeurerent

immobiles ſpectateurs du malheur d'une Ville qu'ils avoient tant d'intereſt à ſecourir. Il y eut environ deux mille cinq cens maiſons de brûlées, & douze à treize Maiſons Religieuſes, ou Cloîtres, & on eſtima le dommage à plus de quarante millions. 1695.

Les Ennemis meritoient ce traitement, puiſqu'ils venoient encore de tenter le bombardement de Dunkerque. Leur Flotte compoſée d'environ ſoixante & dix voiles de toutes grandeurs, ayant été renforcée le 8. Aouſt de trente-deux autres Bâtimens venus de Hollande, ils parurent le 11. ayant la grande marée de la nouvelle Lune & le vent favorable, & commencerent à bombarder la Place ſur les huit heures du matin avec quelques Fregates & vingt Galiotes qui portoient chacune deux mortiers. Ils continuerent juſqu'à cinq heures du ſoir, ſe tenant autant qu'ils pouvoient hors de la portée des Batteries de la Place, & jetterent mille à douze cens bombes, dont aucune n'approcha de la Ville plus prés que de cinq cens toiſes. Comme elles ne pouvoient être pouſſées plus loin qu'à quatorze cens toiſes, & la pluſpart même ne l'ayant été qu'à douze cens, on les tira preſque toutes contre le Riſban & contre les deux têtes des Jettées qu'on appelle le Château-Verd & le Châ- Bombardement de Dunkerque.

1695. teau de Bonne-Eſperance. Il en tomba une dans le premier, & elle ne fit autre choſe que de percer la plateforme. Dix autres tomberent dans le Riſban, mais ſans y faire preſque aucun dommage. Pendant que l'on bombardoit, les Ennemis envoyerent quatre brûlots d'une conſtruction nouvelle. Un de leurs Ingenieurs, nommé Meeſters, s'étoit vanté qu'il brûleroit les Jettées par le moyen de ces brûlots, mais le feu des Batteries de la Place, & quatre Chaloupes qui s'avancerent ſous les ordres des ſieurs de Chaſteaurenart, de Saint Paul, de la Bruyere & de Saujon, les contraignirent de les abandonner au gré des Courans. Nos quatre Chaloupes les ſaiſirent avec des grapins, & les amenerent à la côte où ils ſe conſumerent ſans faire aucun mal. Il y avoit dix huit de ces Chaloupes commandées par le Comte de Relingue, Chef d'Eſcadre, dont pluſieurs avoient une piece de canon à la prouë & un pierrier. Ces Chaloupes ſervirent utilement durant toute la journée, & il y en eut huit qui donnerent la chaſſe à vingt autres des Ennemis qui s'étoient avancées, afin de couper neuf des nôtres, qu'on avoit poſtées du côté de Mardick. Ces huit Chaloupes allerent même faire feu ſur ſix Vaiſſeaux qui canonnerent quelque temps les

deux têtes des Jettées, mais ils n'eurent pas plus de ſuccez que les brulots & les bombes. Il n'y eut que le ſieur du Bordage, Capitaine au Regiment de Humieres, de tué avec un Canonnier & un Matelot. Un autre Canonnier eut une main emportée, & les ouvrages ne furent que tres-peu endommagez. Les Ennemis, outre le dommage que receurent leurs Vaiſſeaux, & la perte de quatre de leurs Machines, eurent une Fregate de vingt-huit pieces de canon échoüée ſur le Banc Brack qui couvre la Rade. Le 17. au matin nos Chaloupes allerent la brûler nonobſtant le feu de trois Vaiſſeaux Hollandois, & on y fit quarante-neuf priſonniers, du nombre deſquels furent le Capitaine & le Lieutenant. 1695.

Aprés ce bombardement, la Flotte ennemie ſe retira, & fit voile vers Calais, où elle demeura juſqu'au 15. qu'elle retourna aux Dunes, d'où elle partit le 25. forte de quatre-vingt Bâtimens, tant grands que petits, avec quatre Pavillons. Elle moüilla le 26. à deux lieuës au Nord-Oueſt de Calais, & ſur le minuit, douze Galiotes, onze Fregates dont une étoit à bombes, & douze groſſes Chaloupes s'étant approchées, jetterent quelques bombes qui n'arriverent pas juſqu'à la Ville. Le 27. à deux heures du matin, ces Bâtimens moüille- Calais bombardé.

1695. rent au Nord-Eſt des Jettées, & les Chaloupes ſonderent la Rade, mais le Comte de Relingue qui ſortit avec les dix-huit Chaloupes venuës de Dunkerque, les contraignit de ſe retirer. Ce même détachement appareilla à onze heures, & tira quelques bombes étant à la voile. A midi les Ennemis s'étant encore approchez, moüillerent à la grande portée du canon du Fort du Bois & des Batteries des Jettées, & une heure aprés quelques Galiotes & toutes leurs Chaloupes s'avancerent d'avantage, mais le Comte de Relingue qui ſortit de nouveau avec les ſiennes, les empêcha de venir plus prés, & ſoûtint le feu de quelques Fregates, qui étant à la voile, ne ceſſerent point de le canonner. Cela dura juſques à trois heures, que les Ennemis incommodez du feu des Chaloupes, de celui du Fort du bois, & des Jettées, & des bombes du Riſban, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de regagner le large. De quatre cens bombes ou carcaſſes qu'ils jetterent, il y en eut cent cinquante qui tomberent dans la Ville, où elles endommagerent pluſieurs maiſons en divers quartiers, ſans mettre pourtant le feu qu'en deux ou trois. On l'éteignit auſſi-tôt, & le dommage fut tres-peu conſiderable. Quatre autres tomberent dans le

Riſban, & l'une de ces quatre ayant mis le feu à deux barils de poudre, un Soldat & trois Matelots en furent tuez. Le 28. à ſept heures du matin, les Ennemis firent voile vers les Dunes, n'ayant veu aucune apparence de reuſſir dans un deſſein où ils trouvoient de ſi grands obſtacles dans la fermeté & l'activité de nos Officiers. 1695.

Pendant ce temps, leurs Troupes de terre qui étoient devant Namur, faiſoient les attaques les plus vigoureuſes contre le Château. Les Aſſiegeans firent trois Batteries de canon de l'autre côté de la Sambre au deſſous de l'Egliſe de Sainte Croix. Le Maréchal de Bouflers qui vouloit être par tout, donnoit les ordres ſur les meſures que l'on pouvoit prendre pour reſiſter fortement. Il paſſoit toutes les nuits dans les chemins couverts, où l'on faiſoit toûjours un grand feu de mouſqueterie. Le 11. d'Aouſt les Ennemis commencerent dés le point du jour à tirer ſur le Château, de toutes leurs Batteries, ne fixant aucun point de veuë, & ils s'attacherent pendant quelque temps à l'entrée du ſouterrain où s'étoit logé le Maréchal de Bouflers. Comme il y eut de ſes gens tuez, l'on fut obligé d'y faire un épaulement. Sur le ſoir ils tirerent ſur la Porte du Port de Gre- Attaque du Château de Namur.

1695. gneau de la Baſſe-Ville, qui eſt à la jonction de la Sambre & de la Meuſe. Ils ouvrirent deux tranchées, l'une vers Salſene, & l'autre du côté de la Balance, ce qui déclaroit l'attaque du Fort Guillaume. Les ſorties que l'on faiſoit toutes les nuits, dérangeoient beaucoup les Travailleurs de la tête de ces tranchées. L'Artillerie du Château démontoit de temps en temps quelques-unes de leurs pieces, & le ſieur de Mégrigny étoit dans un mouvement continuel pour faire travailler dans les endroits où il croyoit qu'ils deuſſent venir. Environ à neuf heures du matin du 12. ils recommencerent à tirer ſur la Porte de Grogneau, & à deux heures aprés midi, toutes les Batteries qu'ils avoient de l'autre côté de la Meuſe, continuerent de tirer ſur la même Porte. Comme leur Artillerie tiroit par ſalves, elle y fit fort promptement breche, & n'y ayant aucune défenſe pour la ſoûtenir, on travailla à ſe retrancher derriere dans un terrain fort ſerré. Le 13. on continua de ſe retrancher dans la Baſſe-Ville, & l'on fit pluſieurs traverſes le long du rempart de Meuſe juſques à l'Egliſe Nôtre-Dame, le Maréchal de Boufflers ayant reſolu de la défendre juſqu'à la derniere extrémité. Les Batteries des Ennemis tirerent ſans diſconti-

nuation sur l'attaque de Grogneau, depuis le point du jour jusques à la nuit, & il s'y fit une breche fort considerable par laquelle on pouvoit monter facilement. Le Comte de Lomont, qui ne douta point que les Ennemis n'eussent dessein de donner l'assaut, fit coucher les Troupes sous les armes, & pendant la nuit le Marquis de Reignac étant descendu au bas de la breche, fit sonder la Sambre dans l'endroit où les Ennemis pouvoient la passer, en cas qu'ils vouluſſent monter à l'assaut. Il ne s'y trouva qu'un pied & demi d'eau. Le feu de leur Artillerie ayant recommencé de toutes parts le 14. avec grande violence, ils ouvrirent la breche de Grogneau par la droite & par la gauche, afin d'y pouvoir monter avec un plus grand front. Cette breche ayant été renduë à midi aussi grande & aussi praticable qu'ils le pouvoient desirer, ils tirerent dans les endroits dont elle pouvoit être protegée, & raserent une partie des maisons voisines. Quelques mouvemens de Troupes qu'on vit le soir dans la Ville dont ils étoient maîtres, ayant fait croire qu'ils se disposoient à donner un assaut, nos Troupes prirent les armes, & chacun s'étant rendu au poste qu'on lui avoit designé, on demeura dans cette situation jusqu'au jour suivant, sans 1695.

1695. que les Ennemis entrepriſſent rien. Tout le 15. ſe paſſa dans un grand feu d'Artillerie, & les Aſſiegeans ne tirant preſque plus ſur la breche de Grogneau, s'attacherent à rompre l'eſcalier qui monte de la Ville au Château. Ils battirent auſſi une des groſſes Tours du Donjon, dans laquelle étoit le Magazin à poudre ; & le ſoir dans le temps qu'on s'attendoit à quelque action conſiderable, il ſurvint une grande pluye qui les dérangea beaucoup. Elle ne ceſſa point de toute la nuit ; & comme ils avoient un pied d'eau dans leurs tranchées, ils furent contraints de ſe mettre en bataille ſur le revers. Le 16. la pluye continua tout le jour, en ſorte que les Rivieres étant accruës d'un pied & demi, rendirent l'attaque de Grogneau moins acceſſible. Le ſoir elle fut preſque impraticable, & on eut beaucoup de peine à avancer les tranchées. L'on continua de faire faire un grand feu aux Troupes des chemins couverts, & le ſieur de Moulinneuf receut une contuſion à la tête, & une legere bleſſure au bras. Le ſieur de Bragelonne étant dans le chemin couvert avec le Maréchal de Bouflers, y fut bleſſé ainſi que quelques autres Officiers.

Le 17. les Ennemis avancerent leurs tranchées aſſez prés du chemin couvert du

Fort Guillaume, & firent une nouvelle Batterie de l'autre côté de la Meuſe. Elle voyoit l'eſcalier du Château par l'enfilade d'une ruë de la Baſſe-Ville, & c'étoit la ſeptiéme qu'ils avoient pourlors de ce côté-là. Elles tirerent tout le jour dans la communication de l'eſcalier, & dans les fauſſes brayes qui regnoient depuis le donjon juſqu'à l'angle du demi baſtion gauche de *Terra Novæ*, & abbatirent les maiſons des environs de la breche de Grogneau, & celles qui empêchoient que l'on ne vît l'eſcalier. Le lendemain, ce fut un bouleverſement épouvantable, cauſé par les quatorze Batteries que les Ennemis avoient autour de la Place, qui ayant tiré dés le point du jour, ne ceſſerent qu'à la nuit. Les Aſſiegez firent une ſortie de Dragons à cheval qu'on ſepara en deux Troupes, l'une commandée par le Chevalier de Jar, Capitaine au Regiment du Roy, & l'autre par un Capitaine du Regiment d'Asfeld, le tout mené par le ſieur de Martinet, Lieutenant Colonel du Regiment du Roy, & par le ſieur Collard, auſſi Lieutenant Colonel de Dragons. Quatre Compagnies de Grenadiers les ſoûtenoient, & elles étoient commandées par le ſieur de Conche, Capitaine au Regiment Dauphin. Le ſieur de Martinet ayant chargé les Ennemis, ren- 1695.

1695. verſa leurs Eſcadrons. Au bruit de l'eſcarmouche, leur Infanterie abandonna la tranchée, & les Grenadiers les ſuivirent, faiſant un grand feu ſur eux. Comme la nuit étoit fort obſcure, les Troupes de la ſortie ne purent ſe rallier. Les Ennemis vinrent avec des Troupes nouvelles; & s'étant mêlées avec celles de la Place, elles marcherent enſemble ſans ſe reconnoître juſques au deſſous du Fort Guillaume, où elles s'apperceurent de la mépriſe. On ſe tira force coups, & les Ennemis ſe retirerent, laiſſant pluſieurs des leurs ſur la Place. Le Chevalier de Jar fut tué aprés avoir rompu un Eſcadron Ennemi, le Capitaine d'Asfeld fut auſſi tué avec ſix Dragons & deux Grenadiers. Le 20. les Ennemis joignirent leurs deux attaques par une parallele qui embraſſoit les chemins couverts du Fort Guillaume & de la Caſſotte. Le matin, le ſieur de Millancourt fut bleſſé au bras & à la tête d'un éclat de bombe; il ſervoit depuis vingt jours dans le chemin couvert avec beaucoup de diſtinction. Le ſieur de Rogon, qui faiſoit les fonctions de Lieutenant de Roy dans la Baſſe-Ville, fut mis en ſa place. Les Batteries que les Ennemis faiſoient dans leur Ville étant achevées, ils en commencerent une ſur la courtine joignant la Porte de

de Graver, pour voir à revers toute la courtine de Meuſe, & rompre les traverſes qu'on y avoit faites. Le 21. les Ennemis firent une ſalve de toute leur Artillerie qui étoit pourlors de prés de deux cens canons & mortiers ; ils en avoient placé dans tous les Jardins de leur Ville qui pouvoient découvrir le Château, & l'on y comptoit vingt Batteries. Les Soldats & les Dragons marquerent d'abord quelque conſternation d'un ſi grand bruit. Pour les raſſeurer, le Maréchal de Bouflers affecta de ſe montrer par tout, & expoſa ſi bien ſa perſonne, pour les obliger à ſoûtenir le peril avec fermeté, que le Chevalier de Bouflers, ſon parent, qui lui ſervoit d'Aide de Camp, fut tué à ſes côtez. Ce grand feu continua juſqu'à la nuit avec une grande violence, & il y eut prés de deux cens hommes tuez ou bleſſez. Le ſieur de Caubet, Major au Regiment de Dragons de Languedoc, fut de ce nombre. Il s'étoit fort diſtingué par ſa diligence & par ſon activité depuis le commencement du Siege. Les Ennemis tirerent le 23. avec la même furie, & il y avoit pour lors cinq breches conſiderables, par leſquelles on pouvoit monter, une à la Baſſe-Ville, trois au Fort Guillaume, & l'autre à la Caſſotte. Le 24. ils retirerent preſque toute l'Artillerie qu'ils 1695.

1695. avoient au de-la de la Meuſe, & continuerent de tirer de toutes leurs autres Batteries. Comme il y avoit quelque temps qu'ils n'avançoient point leur tranchée, ils y travaillerent en plein jour avec beaucoup de vigueur, pouſſant devant eux des balots de laine, afin de parer les coups de mouſquet qu'on leur tiroit du chemin couvert du Fort Guillaume. On ne put empêcher qu'ils ne l'embraſſaſſent du côté de Salzene. La Batterie du Baſtion de Graver rompit la communication de l'eſcalier du Château, & le Pont qui avoit été fait pour communiquer du Clocher de Nôtre-Dame à ce Château. Leur Artillerie tira toute la nuit, & la clarté de la Lune les favoriſant, ils jettoient juſqu'à trente bombes à la fois. Pendant ce temps, ils travaillerent à leurs tranchées qu'ils pouſſerent vers les briqueries devant la porte du bord de l'eau. Ils avancerent auſſi celles de la Caſſotte, nonobſtant le feu continuel que nous faiſions du chemin couvert, & qui leur tuoit beaucoup de monde. Le 25. ils tirerent par ſalves dés le point du jour, & avec tant de promptitude, qu'il n'y avoit point d'intervalle. Ils jetterent quantité de carcaſſes, de pots à feu & de bombes dans la Baſſe-ville. Toutes les breches étoient inſultables, & nous n'a-

vions que les chemins couverts dans leſ- 1695.
quels on pût tenir. Pendant tout le jour
on leur vit arriver des Troupes du côté
du Condros. Ils s'emparent du Faux-bourg
de la Plante devant la Porte de Bulley,
avec quatre ou cinq cens hommes, & fi-
rent un fort grand feu ſur un poſte que
nous occupions à mi-côté du chemin cou-
vert de la Caſſote. Le Maréchal de Bou-
flers ne voulant pas ſouffrir qu'ils s'y éta-
bliſſent, manda au Comte de Lomont qu'il
fît faire une ſortie par la Porte de Bulley
pour les en chaſſer; & que dans le temps
que les Troupes de la Baſſe-Ville commen-
ceroient à charger, le ſieur de Megrigny
qui étoit dans le chemin couvert de la de-
mi-lune caſemattée, feroit deſcendre deux
cens Grenadiers pour les prendre en flanc.
Cela fut fort bien executé de part & d'au-
tre. Le Marquis de Reignac fit paſſer par
le chemin couvert de cette Porte deux cens
Grenadiers ou Dragons que le Comte de
Lomont avoit fait commander, & il les
diviſa en trois Troupes. L'une qui devoit
ſuivre le grand chemin de Dinant, fut com-
mandée par le ſieur de la Borie, Capitaine
des Grenadiers du Regiment de Hainaut.
Le ſieur de Givry, Capitaine de Dragons
au Regiment de Quelus, paſſa dans les jar-
dinages du Faux-bourg avec la ſeconde,

1665. & la troiſiéme marcha le long de la Meuſe ſous les ordres du Capitaine des Grenadiers du Regiment d'Illiers, le ſieur de la Cochardiere étant ſur le tout. Les Ennemis qui s'en apperceurent, prirent des poſtes avantageux pour ſe defendre ; mais la vigueur avec laquelle on les attaqua, les obligea de ſe retirer avec perte de quarante hommes tuez, & de vingt-trois qu'on fit priſonniers. Sur les neuf heures du ſoir ils firent deſcendre des bateaux le long de la Sambre, chargez de Grenadiers qui aborderent à la Redoute que nous occupions à la droite de la Porte du bord de l'eau. Cette Redoute étoit détachée de tous les Ouvrages. Ils s'en rendirent les maîtres par le moyen d'un Pont de clayes qu'ils jetterent ſur le foſſé de la Gorge, ſans que l'Officier qui y commandoit pût reſiſter, parce qu'il étoit dans une Galerie, dont une Batterie que les Ennemis avoient miſe ſur le rempart de la Ville avoit rompu la communication. Il avoit quinze hommes avec lui, & ils furent faits tous priſonniers. Ce poſte fermoit entierement la ligne des Ennemis juſques à la Sambre. Le Maréchal de Boufflers viſita toutes les breches malgré le grand feu de leur Artillerie, qui ne ceſſa point toute la nuit. Le ſieur de Moulinneuf qui commandoit dans le Fort

Guillaume, eut la jambe caſſée auptés de lui, & il mourut de cette bleſſure peu de jours aprés. Cet accident fit changer l'ordre du ſervice. Le ſieur de Princé, Lieutenant Colonel du Regiment Dauphin, fut mis dans ce Fort pour le détail de la Place ſous les ordres du Brigadier qui montoit au chemin couvert. Le 26. preſque toutes les maiſons de la Baſſe-Ville furent renverſées par la prodigieuſe quantité de carcaſſes, pots à feu, & bombes que l'on y tira. Les bombes renverſerent auſſi une partie des traverſes que lon avoit faites le long du rempart de Meuſe & du côté de la Sambre. Ces Rivieres étoient fort baſſes, & la ſeule reſſource qu'on avoit pour ſe garantir d'une inſulte, étoit de ſoûtenir un aſſaut l'épée à la main, puiſqu'il n'y avoit pas un ſeul flanc d'où l'on pût tirer un coup de mouſquet. Le Fort Gnillaume étoit ouvert en trois endroits, & par chaque breche on pouvoit faire monter un Bataillon de front. La branche du demi Baſtion bas de *Terra nova* étoit renverſée, & l'on battoit les petits ouvrages qui tomboient en Amphi-Theatre juſqu'à la Riviere, de ſorte que les Ennemis pouvoient attaquer tout-à-la-fois le Fort Guillaume, *Terra nova*, la Baſſe-Ville, & le chemin couvert de la Caſſotte. La nuit ils pouſſe- 1695.

1695. rent leurs tranchées vers la Redoute de la Sambre, & mirent encore cinq pieces de canon en Batterie sur le Bastion de Graver pour ruiner tout-à-fait les épaulemens que l'on avoit faits à la breche de Grogneau. Tandis que le sieur de Megrigny travailloit à reparer les breches du Fort Guillaume, & à se retrancher derriere celle de *Terra-nova*, le sieur de Courcelles, Capitaine des Grenadiers du Bataillon des Fuzeliers, fut tué à l'angle saillant droit du chemin couvert de ce Fort. Les Assiegez ne s'ébranloient point, esperant toûjours d'être secourus; cependant la breche de *Terra-nova*, qui étoit le corps de la Place, à cause qu'on ne pouvoit plus se retirer dans les deux petites enveloppes, étoit si grande & si accessible, qu'on avoit sujet de craindre d'y être emporté, si les Ennemis donnoient un assaut. On ne sçavoit où étoit l'Armée du Maréchal de Villeroy dont on n'avoit eu aucun avis depuis le 25. de Juillet. Le 27. il alla reconnoître les endroits par où l'on pouvoit aller aux Ennemis, qu'il trouva postez & retranchez, leur gauche entre Masi & Spi tirant vers Risne, & leur droite à Faliſe. Le 28. il alla camper, sa droite à Conroy, sa gauche à Savener & à Gemblours, & le ruisseau d'Ornu qui y passe, devant

Marche du Maréchal de Villeroy pour secourir Namur.

lui. Sur les onze heures du ſoir, l'Armée 1695.
paſſa le ruiſſeau, & ſe mit en Bataille le long du Bois de Saint Denis, que l'on pouvoit traverſer par trois paſſages. Dix Brigades d'Infanterie faiſant cinquante-deux Bataillons, & toute la Cavalerie de l'aîle droite des deux lignes s'étant avancées, borderent tout le Bois de ce côté-là. Le 26. au matin, ce General étant allé reconnoître le terrain avec mille Grenadiers un corps de Cavalerie & les principaux Officiers de l'Armée, connut que le paſſage étoit fort étroit, & fermé par un grand retranchement garni de canon qu'avoient fait les Ennemis; qu'avant que d'y arriver il falloit paſſer pluſieurs ravines & marais, & qu'il étoit impoſſible de faire communiquer la gauche avec la droite. Cela l'obligea de revenir dans le Camp, puiſqu'il auroit tenté inutilement d'attaquer les Ennemis dans une ſituation ſi avantageuſe. Le 30. l'Armée alla camper au de-là de Pervvis, ayant la Mehaigne devant elle, le long de la grande chauſſée, la droite aux cinq étoiles, la gauche à la cenſe du Soleil, & le Village du Grand Rozier derriere, vers le centre. Quarante Eſcadrons des Ennemis parurent au-de-là de la Riviere. Ils avoient auſſi jetté des Dragons dans l'Abbaye de Bonef & dans un Moulin voiſin.

1695. Quelques Dragons que le Maréchal de Villeroy fit avancer pour attaquer ces deux postes, les obligerent à se retirer aprés avoir rompu les Ponts qui étoient en cet endroit sur la Mehaigne. On les rétablit fort promptement, & les Brigades de Soutternon & de Praslin qui faisoient trente Escadrons, ayant passé la Riviere, chargerent les quarante Escadrons des Ennemis, qui aprés avoir fait quelque resistance, furent obligez de prendre la fuite. On les poursuivit jusqu'à la veuë de leurs retranchemens & proche d'un Bois, où les nôtres essuyerent la décharge de quelques Troupes d'Infanterie qui s'y trouverent postées. Le sieur de Mericourt, Capitaine de Carabiniers, y fut tué, & le Marquis de Villequier eut la main gauche percée. Le Duc du Maine eut son cheval tué sous lui, & le sieur des Touches, Lieutenant de l'Artillerie, fut blessé dangereusement. On fit prisonniers cinq ou six Officiers des Ennemis, qui perdirent plusieurs des leurs, & on leur emporta deux étendards. Le lendemain le Maréchal de Villeroy alla reconnoître leurs retranchemens avec cinq cens chevaux, & voyant qu'ils étoient sur la crête d'une hauteur, flanquez de bois fort revêtus avec un beau glacis devant, un marais impraticable au bas, & leur Armée

en-

en Bataille derriere, il fut jugé que l'accez en étoit trop difficile pour rien entreprendre. Ainſi on repaſſa la Mehaigne, & on rentra dans le Camp. Les Ennemis allarmez de ces mouvemens, reſolurent de ne rien épargner pour preſſer la priſe du Château de Namur. Cela fut cauſe que le 30. au point du jour, ils firent entrer quantité de Troupes dans leurs tranchées. On ſçeut qu'ils diſtribuoient un grand nombre de faux à revers & des pontons, & ſur cet avis, on fit prendre les armes à toute la garniſon, & chacun courut occuper ſon poſte. Sur les dix heures, leur Artillerie ceſſa de tirer; & les Troupes étant ſorties de toutes leurs tranchées, ſe mirent en Bataille ſur les revers, obſervant un grand ordre & un grand ſilence, aprés quoi elles ſe ſeparerent par pelotons. Il ſortit auſſi environ trois mille hommes de l'Abbaye de Salzene, qui s'étant mis en Bataille, s'approcherent des tranchées, qui apparemment n'avoient pû les contenir. Pendant qu'ils faiſoient leurs diſpoſitions, un Officier parut ſur le rempart de leur Ville, & dit qu'il venoit de la part de l'Electeur de Baviere, pour avertir que le Maréchal de Villeroy s'étoit retiré; & que n'y ayant plus de ſecours à eſperer, il étoit chargé d'offrir une capitulation avantageuſe, qui 1695.

1695. epargneroit bien du ſang de part & d'autre, puiſqu'on étoit ſur le point de donner un aſſaut general. Un autre Officier s'étant preſenté dans le même temps ſur le revers de leurs tranchées, fit le même compliment, & on répondit à l'un & à l'autre, que toutes choſes étoient preparées pour ſe bien défendre, & qu'ils pouvoient commencer. Chacun s'étant retiré, les Ennemis donnerent le ſignal en un inſtant par trois décharges de toute leur Artillerie, & enſuite ils marcherent à l'attaque qu'on leur avoit deſignée. L'action commença par le chemin couvert du Fort Guillaume, qu'ils attaquerent par trois differents endroits avec toute la vigueur imaginable, mais ils n'y purent entrer, tant on eut de fermeté à s'y défendre. Des Troupes fraîches s'étant avancées, voulurent paſſer par la droite de ce chemin couvert, pour s'emparer des breches de ce Fort, mais le grand feu qu'on leur oppoſa les contraignit de ſe retirer, & ſans plus s'y preſenter, ils rejetterent leurs forces du côté de la Place d'Armes où ils entrerent. Ils en furent rechaſſez, mais ceux qui avoient attaqué par la gauche, s'étant rendus maîtres d'un angle mort, ils porterent leur feu ſur ceux qui défendoient cette Place d'Armes qu'ils voyoient à revers. Cela fut cauſe que le

Marquis de Reignac les fit retirer derriere des traverſes, & les Ennemis ſe logerent ſix toiſes au deſſous de l'angle. Il leur vint encore de nouvelles Troupes peu de temps aprés; & le ſieur des Barreaux, Colonel de Dragons, qui étoit du côté de la Place d'Armes, ayant été bleſſé à mort, ils voulurent entrer de nouveau dans le chemin couvert par cette Place d'Armes qui n'étoit pas occupée, mais ils furent chargez avec une vigueur, qui aprés un grand carnage les obligea de ſe retirer à leur logement. Le Marquis de Reignac qui avoit eu deux legeres bleſſures au commencement de l'action, en receut une troiſiéme d'un éclat de paliſſade qui lui donna par la tête, & le renverſa. Lors que le feu eut ceſſé de part & d'autre, il ſe retira, étant toûjours maître du chemin couvert, quoiqu'il y eût perdu plus de la moitié des Officiers & des Soldats qui étoient avec lui. Si l'on agiſſoit avec vigueur au Fort Guillaume, on n'en faiſoit pas moins paroître dans le même temps au chemin couvert de la Caſſotte que les Ennemis attaquerent avec un fort grand nombre de Troupes. Le ſieur de Saint Laurent l'ayant défendu pendant un quart d'heure, s'en retira dans celui de la demi-lune caſematée. Les Ennemis qui ſe logerent ſur tout le front de la 1695.

1695. Caſſotte, firent inutilement de longs efforts pour emporter la Redoute. Elle fut ſi bien défenduë par le ſieur de la Cime, Capitaine au Regiment de Beauvoiſis, qu'il leur fut impoſſible de s'en rendre maîtres, ni de chaſſer le Marquis de Quelus des traverſes, derriere leſquelles il s'étoit retiré. Comme ils vouloient attaquer la Baſſe-Ville en même temps que le Château, ils firent une fauſſe attaque à la Porte de Bulley, & ils en furent chaſſez aſſez aiſément par le ſieur de la Mare, mais dans le moment étant ſortis de leur Ville par la Porte de Graver, ils ſe mirent en Bataille, paſſerent la Sambre qui étoit gueable; & lors qu'ils voulurent monter à la breche de Grogneau, le Comte de Lomont leur oppoſa cent Dragons que commandoient les ſieurs d'Antigny, & de la Borie, & le Marquis de Mauri qui fut tué dans cette occaſion. Les Ennemis y perdirent tant de monde, que la Riviere étoit teinte de leur ſang; & enfin ne pouvant plus ſoûtenir le grand feu qu'on fit ſur eux, ils prirent la fuite. Si-tôt que le ſignal fut donné pour les attaquers, ils parurent aux fenêtres des maiſons qui regnent le long de la Sambre & de la Ville cedée, & firent un feu extraordinaire ſur le poſte que le ſieur de Gramont défendoit. Quoiqu'on ne pût s'y

mettre à couvert, il y demeura juſqu'à la fin, & perdit la moitié des Troupes qu'il avoit avec lui. Le Chevalier de Pezeux y fut bleſſé, & le ſieur de la Vinouſe, Lieutenant Colonel du Regiment de Hainaut, fut tué avec pluſieurs Officiers de Dragons. Rien ne peut être plus hardi que ce que firent huit cens Grenadiers Anglois, qui coulerent le long du chemin entre le Fort Guillaume & la Sambre. Ils étoient ſoûtenus de trois mille hommes ſortis ds l'Abbaye de Salzene, & ils marcherent droit à *Terra-nova* pour y monter à la breche. Elle étoit défenduë par cent hommes de garde qui tinrent ferme, Le ſieur de Martinet y fut tué, aprés avoir renverſé les Grenadiers des Ennemis au bas de la breche, ſur le haut de laquelle un de leurs Bataillons qui arriva, poſa ſes Drapeaux; & ayant été repouſſé, un autre ſe preſenta, à la tête duquel il y avoit auſſi des Grenadiers qui s'étoient ralliez. Pluſieurs d'entr'eux entrerent dans la place, & ils y furent tuez; & l'affaire étant douteuſe, le Maréchal de Bouflers marcha l'épée à la main avec la Compagnie de ſes Gardes, & combattit avec les Troupes qui étoient à la breche. Les efforts que l'on y fit furent ſurprenans. Les Ennemis chaſſez de nouveau, fort en deſor- 1695.

1695. dre, ſe culbuterent les uns ſur les autres ; & ayant renverſé leur troiſiéme Bataillon, qui n'avoit point encore combattu, ils ne purent ſe rallier que dans la prairie de Salzene. L'affaire dura juſqu'à cinq heures du ſoir. Les Ennemis perdirent ce jour-là du moins trois mille hommes, outre deux mille bleſſez & plus, & la breche demeura couverte de leurs morts. Il y eut un tiers des Officiers de la Place tuez ou bleſſez, & prés de quinze cens Soldats. Le 31. aprés un grand mouvement que firent les Ennemis au point du jour dans la prairie de Salzene où leurs Troupes demeurerent long-temps en Bataille, elles ſe ſeparerent ſur les dix heures du matin ſans rien entreprendre ; l'on tranſporta dans la Baſſe-Ville tous les bleſſez qui étoient au Fort Guillaume, & dans les autres endroits où ils avoient été mis le jour precedent. On travailla pendant la nuit à relever des terres derriere les breches, pour mettre à couvert les Troupes qui les devoient défendre. Le premier jour de Septembre, on vit un grand mouvement dans les tranchées des Ennemis, & les diſpoſitions qu'ils faiſoient, donnoient lieu de croire qu'ils alloient tenter un ſecond aſſaut, qui étoit dangereux à ſoûtenir, tous les ouvrages étant ſi renverſez qu'ils n'avoient

preſque plus aucune figure, mais ils en- 1695.
voyerent demander une ſuſpenſion d'armes pour retirer les morts & les bleſſez qu'ils n'avoient pû avoir aprés la derniere action. On leur accorda deux heures, & pendant ce temps on fit porter à leurs tranchées tous ceux qui ſe trouverent ſur les breches & ſur les glacis. Dans cet intervalle, le Comte de Guiſcard ayant repreſenté au Maréchal de Bouflers le mauvais état de la Place, les Officiers Generaux furent aſſemblez, & il fut reſolu que l'on capituleroit. On fit les échanges des ôtages, & il fut arrêté que le Château de Namur avec la Baſſe-Ville, ſeroit remis aux Troupes des Alliez, ſi on ne recevoit pas de ſecours auparavant; que la Garniſon ſortiroit par la breche pour être conduite à Givet ſous Charlemont avec deux mortiers & ſix pieces de canon, deux de vingt-quatre livres, deux de douze & deux de ſix, armes & bagages, Enſeignes déployées, & toutes les autres conditions les plus honorables. Le 5. le Maréchal de Bouflers fit mettre les Troupes ſous les armes pour ſe diſpoſer à ſortir. Les Alliez envoyerent les chariots & les chevaux dont on étoit convenu, & firent mettre une grande partie de leurs Troupes en Bataille ſur deux lignes, au milieu deſquelles la Gar-

1695. niſon eſtoit obligée de défiler. Le Maréchal de Bouflers ſortit du Château par une des breches à neuf heures du matin. Il étoit à cheval à la tête des Dragons dont les chevaux n'avoient point été tuez pendant le Siege ; & comme il marchoit ſans avoir beaucoup de ſes gens avec lui, un Lieutenant des Gardes du Prince d'Orange s'approcha, & lui ayant dit qu'il ſouhaitoit de l'entretenir en particulier, il voulut pour cela le faire ſortir hors de la ligne des Troupes. Ce Maréchal voyant que beaucoup de gens l'environnoient, voulut s'avancer pour ſe tenir en liberté ; mais dans ce moment les deux rangs des Troupes des Ennemis s'étant approchez, lui fermerent le chemin. Il mit le piſtolet à la main, & cria, *à moi Dragons*, mais on avoit eu la précaution de couper la file, ce qui empêcha qu'on ne l'entendît. Comme il voulut ſe mettre en défenſe, le Lieutenant des Gardes du Prince d'Orange lui dit fort civilement qu'il avoit ordre de l'arréter, & qu'il le prioit de ne le point engager à lui faire violence. On le mena à Namur avec une eſcorte, ſans que les Troupes de la Garniſon qui défiloient appriſſent ſa détention que long-temps après. Cette Garniſon n'étoit plus que de quatre mille huit cens hommes, y ayant eu pen-

dant le Siege quatre cens trente Officiers tuez ou bleſſez, & environ ſept mille cinq cens tant Dragons que Soldats. Les Ennemis ne purent s'empêcher de convenir qu'ils y avoient perdu plus de vingt mille hommes. Le Maréchal de Bouflers fut transferé à Maſtric peu de temps aprés, & on l'y traitta ſelon ſa dignité, les Troupes qui par honneur ſeulement gardoient ſon logis, ayant monté la garde Enſeignes déployées; & ce Maréchal ayant toûjours donné le mot. Lors qu'il eut permiſſion de revenir en France, il fut eſcorté juſqu'à Dinan par un gros corps de Dragons, auſquels il fit diſtribuer une ſomme conſiderable, & à chaque Officier de l'Eſcorte une épée d'argent. 1695.

Il ne ſe paſſa rien cette année de conſiderable en Allemagne. L'Armée du Roy, commandée par le Maréchal Duc de Lorges, ouvrit la Campagne, ſans que celle des Ennemis oſât paroître pour l'empêcher de vivre dans le pays, & de le faire contribuer tant qu'il fût jugé à propos qu'elle y demeurât. Durant tout ce temps les Ennemis ſouffrirent beaucoup étant enfermez dans des retranchemens où ils manquoient de toutes choſes. Lors qu'ils furent devenus ſuperieurs par le nombre des Troupes qu'ils receurent de toutes parts. Campagne d'Allemagne.

1695. ils sembloient tout prêts de nous attaquer ; & on ne doutoit presque point qu'ils ne le fissent quand nous décamperions pour passer le Rhin. Cependant l'Armée du Roi le passa le 23. Juillet, sans qu'ils fissent le moindre mouvement pour s'y opposer, ni qu'ils tirassent un seul coup sur nous. Le Prince de Bade se contenta de détacher six mille hommes avec du canon. Ils avoient ordre de reculer si nous les attaquions, afin de nous engager à les suivre & à tomber dans leur Armée qui avoit pris ses avantages, mais on ne donna point dans ce piege, & ils nous virent décamper sans faire un seul pas pour y mettre obstacle. On fit divers mouvemens le reste de la campagne, & le Maréchal de Lorges étant campé à Gundersblum, ordonna le 6. de Septembre un détachement considerable qui alla fourrager jusqu'aux Portes de Mayence, & dans les Villages voisins. Les Troupes des Alliez qui étoient campées au de-là du Rhin ne quitterent point leurs postes, & il ne parut que quelques Hussarts, qui ayant escarmouché quelque temps, enleverent des chevaux qui se trouverent écartez. Le 12. le sieur d'Esclainvilliers, Mestre de Camp de Cavalerie, alla du côté d'Alzey, & cinq cens Hussarts étant venus fondre sur sa Trou-

pe, avec de grands cris ſelon leur coûtume, il les repouſſa en diverſes eſcarmouches pendant plus d'une heure, & enfin il les chargea avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de prendre la fuite avec perte de quarante hommes tuez ou bleſſez. On leur prit quinze chevaux, & on en tua un plus grand nombre. 1695.

Dés les premiers mois de cette année, on ne parla dans toute l'Europe que des grands preparatifs qui ſe faiſoient pour le Siege de Caſal. Le Duc de Savoye y conſentoit à regret, parce que ſi on prenoit cette Place, c'étoit en quelque façon rendre l'Empereur Maître de l'Italie. Caſal avoit preſque toûjours été bloqué depuis l'ouverture de la guerre, & il y avoit même quelques Forts autour, garnis de Troupes, & bien munis pendant le Siege du Fort de Sainte Brigitte; mais aprés que le Maréchal de Catinat eut gagné la Bataille de la Marſaille, les Troupes qui formoient ce blocus avoient été tellement épouvantées, que la ſeule Garniſon chaſſa les Ennemis qui occupoient les Forts qui étoient autour de la Place, ſans autre ſecours que celui de ſa valeur. L'année ſuivante, les Ennemis employerent toute leur Campagne à déliberer s'ils attaqueroient ou Pignerol ou Caſal; de ſorte qu'elle ſe paſſa toute

1695. entiere ſans qu'ils entrepriſſent rien. Il fut ſeulement reſolu dans le Conſeil des Alliez, qu'on tiendroit Caſal bloqué juſqu'au premier jour de Mars de cette année, & qu'alors on en commenceroit le Siege. Depuis ce temps-là, les Alliez ne furent occupez qu'à recevoir des ordres de l'Empereur, & à donner des raiſons pour empêcher qu'on ne les executât; à faire des lignes de circonvallation & de contrevallation, à faire des Redoutes, à conduire du canon au Camp, à le ramener, à l'y renvoyer enſuite, à dreſſer des Batteries, à en faire revenir une partie des Troupes & les y faire retourner, & enfin à les fatiguer preſque autant que ſi elles euſſent fait un Siege dans toutes les formes. Cette Place a fait ſouvent échoüer la puiſſance d'Eſpagne. Les Eſpagnols l'aſſiegerent au commencement de l'année 1629. ſous les ordres de Gonſalez de Cordouë, & l'approche de l'Armée de Loüis XIII. les obligea de ſe retirer pendant la nuit. Ils l'aſſiegerent encore ſous le Marquis de Spinola en 1630. & elle fut défenduë avec beaucoup de conduite par le Marquis de Toiras. Les Eſpagnols l'aſſiegerent pour la troiſiéme fois en 1640. ſous le commandement du Marquis de Leganez, & le Comte d'Harcourt qui les en chaſſa le 29. Avril, leur enleva leur

Artillerie & leur Bagage, aprés leur avoir tué deux mille hommes. Enfin ils vinrent à bout de prendre Casal en 1652. & cette Place fut depuis renduë au Duc de Mantouë, à qui elle appartenoit, & qui y fit entrer les Troupes du Roi en 1682. 1695.

Le Siege de Casal ayant été resolu, seize canons & quinze mortiers tirez de l'Arsenal de Milan, furent conduits à Valence, où il étoit déja arrivé quantité de barques chargées de bombes, de boulets, de plomb, de poudre & d'instrumens à remuer la terre, & le Duc de Savoye donna ordre à plusieurs Regimens qui étoient du côté de Cony, de Verceil & d'Ast, & à divers détachemens de Cavalerie & de Dragons, de s'avancer du côté de Casal, en attendant que ce Prince s'y rendist lui-même. L'Artillerie qu'il destinoit pour ce Siege, & qui consistoit en vingt-deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & en trois mortiers, fut conduite sur le bord du Pô, où étoient remontez les bateaux qui la devoient transporter, ainsi que ceux où l'on devoit embarquer une partie de l'Infanterie avec les vivres & les munitions. Cependant la Garnison se disposoit à bien recevoir les Ennemis. Le 6. de Mars un parti de la Place défit un détachement des Troupes du Milanez dont il tua un Of-

1695. ficier de Cavalerie avec cinq Cavaliers ; & fit pluſieurs priſonniers. Quelques jours apres, un autre parti de quatre-vingts hommes que commandoient deux Sergens, attira un détachement d'Heiduques & d'Allemans dans une embuſcade prés Fraſſinet du Pô. Il y en eut vingt de tuez, & un Maréchal des logis fut fait priſonnier avec quatre Cavaliers & autant d'Heiduques. Le Marquis de Leganez étant arrivé devant la Place avec les Troupes d'Eſpagne ; & quantité de munitions, de Proviſions, de canons, de mortiers, de bombes & de boulets, étant deſcendus de Turin par le Pô, le Marquis de Crenan, Gouverneur de Caſal, à qui tous ces grands preparatifs firent connoître que les Ennemis devoient bientôt ouvrir la tranchée, fit applanir tous les environs à plus de cinq cens toiſes de la Place. On combla auſſi les foſſez par ſes ordres, on raſa les petites éminences, & on coupa les arbres & les buiſſons, afin qu'on ne pût paroître dans cet eſpace, ſans être expoſé au feu de la mouſqueterie & du canon. Les Ennemis commencerent à élever quelques batteries, & ils travailloient à un grand épaulement pour mettre à couvert du canon les Gardes de

Siege de Caſal.

Cavalerie, quand une quantité extraordinaire de neiges qui tomba, rompit toutes leurs meſures, par le deſordre où furent mis la pluſpart de leurs ouvrages. Ces neiges penetrerent de telle ſorte dans la terre remuée, dont étoient formées leurs batteries, qu'ils furent contraints de la ſoûtenir avec des ſolives & des madriers, parce que les piquets & les faſcines n'avoient pas aſſez de ſolidité. Ce mauvais temps joint au froid, les obligea auſſi de retirer leurs Troupes qui n'en pouvoient plus ſouffrir l'incommodité, & on les fit cantonner en divers Villages. On les rappella quelque temps aprés, pour leur faire reprendre les poſtes qu'ils avoient occupez d'abord. On travailla à perfectionner les batteries & les lignes de contrevallation, que l'on avoit commencé de faire autour de la Place. Dans le temps qu'on la continuoit, & que les Heiduques élevoient une digue pour empêcher que le débordement du Pô n'inondât les tranchées, il parut que les Ennemis, ſur les difficultez qui s'étoient trouvées en cette entrepriſe, avoient changé la reſolution du Siege en celle de pourſuivre le Blocus. Le Duc de Savoye ordonna à toutes ſes Troupes de ſe retirer. Sa Cavalerie & ſes Dra- 1695.

1695. gons allerent camper le 24. May aux environs d'Orbaſſan, & quatre grands batteaux remonterent le Pô chargez de canons & de munitions de guerre. Les Ennemis travaillerent cependant à paliſſader les fortins qu'ils avoient faits pour ſoûtenir leur ligne de contrevallation, & comme l'Infanterie qui étoit devant la Place avoit de la bouë juſqu'aux genoux à cauſe des pluyes continuelles, l'incommodité qu'elle ſouffrit cauſa la deſertion d'un grand nombre de Soldats. Au commencement de Juin, les Alliez ſemblerent encore changer de deſſein, & ſe reſoudre à faire le Siege de Caſal regulierement. Toute l'Artillerie du Duc de Savoye, qu'il avoit fait remonter juſqu'à Veruë où elle étoit demeurée, deſcendit tout de nouveau vers la place, & les Troupes qui avoient marché y retournerent. Les Ennemis battirent durant quelques jours la redoute qui couvroit la teſte du pont; mais ce fut ſans aucun ſuccez, puiſque le Marquis de Crenan fit bombarder & canonner leur batterie d'une telle ſorte, qu'il la rendit inutile, & les obligea d'en retirer leur canon. Toutes les Troupes qu'ils attendoient étant aſſemblées, ils reſolurent de faire deux attaques, l'une contre le baſtion de

la Citadelle oppoſé à celuy qui étoit en- 1695.
fermé dans la Ville, & l'autre contre la muraille par laquelle la Ville eſt jointe avec la Citadelle. Les Eſpagnols ſe chargerent de celle-cy, & l'autre fut partagée entre les Imperiaux diviſez en deux corps, les Troupes du Duc de Savoye & celles de l'Electeur de Brandebourg, qui devoient monter la tranchée alternativement. Les Troupes de l'Empereur commandées par le General Geſchwind, l'ouvrirent à mille pas de la Citadelle. la nuit du 26. de Juin au 27. & la pouſſerent par un boyau de quatre cens pas, juſqu'à une redoute éloignée de ſix cens pas de la Citadelle, & qui étoit gardée ſeulement de jour par les Aſſiegez. On fit auſſi une ligne parallele des deux côtez de la redoute, & on la pouſſa de cent pas à la droite, & de cinquante à la gauche. Il y eut trente hommes tuez ou bleſſez cette nuit là, & le ſieur Fiſcher, Lieutenant Colonel du Regiment de Lorraine, fut du nombre des premiers. Le ſoir du 27. les Regimens de Savoye, de Montferrat, de Gallow y, & de Saconay monterent la tranchée, commandez par le Prince Eugene & par le Marquis de Voghera. On prolongea la parallele de cent pas du côté gau-

plus de quatre cens hommes ; mais ce poſte n'étant pas tenable, le Marquis de Crenan ne voulut pas expoſer ceux qui le défendoient à s'y voir forcez : de ſorte qu'il les fit embarquer & rentrer dans la Place. Les Eſpagnols ayant été obligez d'abandonner la tranchée, qu'ils avoient ouverte contre la Ville, ils ſe joignirent aux Allemans & aux Piemontois pour monter alternativement avec eux la tranchée du côté de la Citadelle. Pluſieurs Officiers furent tuez, & le 5. de Juillet le Prince Charles de Brandebourg, qui commandoit les Troupes de l'Electeur ſon frere, receut un coup de mouſquet au travers du corps, dont il mourut peu de jours aprés. Ce Siege eût coûté beaucoup de ſang, ſi le Roy qui le vouloit épargner, n'eut pas ordonné au Marquis de Crenan qui étoit Gouverneur de cette Place, de la remettre au Duc de Mantoüe, avec tous les droits ſouverains qui luy appartenoient, & de faire un traité pour cet effet avec le Duc de Savoye & les Generaux des Alliez. Il fut arreſté par ce Traité que la Garniſon en ſeroit tirée auſſi-tôt que la demolition des fortifications, tant de la Ville, que de la Citadelle & du Château ſeroit achevée ; que la Garniſon ſeroit conduite

1695.

Caſal demoli & rendu au Duc de Mantoüe.

1695. avec toute ſeureté à Pignerol avec les proviſions & munitions, & la quantité d'Artillerie ſtipulée, & que les François établis à Caſal auroient la liberté de ſortir avec leurs effets. Suivant cette capitulation, les Troupes du Roy, & celles du Duc de Savoye, travaillerent conjointement à ruïner les fortifications; les premieres, celles du corps de la Place, & les autres les ouvrages de dehors, & il y eut ceſſation d'armes de part & d'autre, pendant tout le temps qui fut employé à cette démolition. Elle fut achevée le 15. de Septembre, & le Marquis de Crenan en partit le 18. avec toute ſa Garniſon pour ſe rendre à Pignerol, les malades par eau, & le reſte des Troupes par terre.

Capitation. Les dépenſes exceſſives de la Guerre, ayant obligé le Roy à chercher des moiens extraordinaires pour la ſoûtenir, on publia au commencement de cette année une Declaration de Sa Majeſté pour l'établiſſement d'une taxe par teſte, que l'on appella Capitation. La ſoûmiſſion, ou plutoſt la joye avec laquelle chacun la paya ſelon ſes Charges, ſes Emplois & ſon revenu, fit connoître combien le Roy eſt aimé dans ſes Etats, puiſqu'il n'y eut perſonne qui ne ſe fit un fort grand

plaiſir de contribuer à le ſecourir dans les beſoins où le mettoit l'obſtination des Ennemis à ne vouloir point entendre parler de paix. 1695.

L'action du ſieur Sauvage, Capitaine d'une Compagnie Franche de Fuſeliers, a quelque choſe de ſi hardy, qu'elle merite d'avoir place en cette Hiſtoire. Il partit de la Roche en Ardenne le 8. de Juillet avec cent hommes pour aller à Aix la Chapelle, où étant arrivé le 9. à ſix heures du matin, il entra dans la Ville & y paſſa au fil de l'épée quatre-vingt Fuſeliers, qu'on y avoit mis en Garniſon. Enſuite il ſe rendit maître des priſons, & delivra plus de ſoixante hommes du Duché de Luxembourg, & d'autres pays de l'obeïſſance du Roy, qu'on y retenoit depuis deux ans pour les contributions. Ce ne fut pas tout. Il força la maiſon où demeuroit l'Intendant de l'Electeur de Brandebourg, & il enleva cinquante mille écus qui étoient deſtinez pour payer les Troupes de ce Prince. Il enleva auſſi quantité d'autres bons effets, & l'Intendant luy-même, & revint à la Roche avec ſon butin, ſans avoir perdu que ſon Lieutenant, qui fut tué dans cette action. Hardie action du ſieur Sauvage.

Ce que fit le ſieur de la Roche-Her-

1695. cule dans le mois de Juin n'eſt pas moins extraordinaire. Cet Officier qui s'étoit déja diſtingué dans les Armées navales du Roy par diverſes actions qui luy avoient attiré beaucoup de loüanges, arma une Barque en courſe, avec laquelle il fit quantité de priſes dans la Mediterranée au commencement de la Campagne. L'inquietude qu'il cauſoit à tous les bâtimens Ennemis de ces Mers là, auſquels il donnoit la chaſſe, le fit enfin attaquer par deux Galeres d'Eſpagne. Il ſe défendit avec une vigueur qui les contraignit de s'éloigner pour le canonner à la portée de leurs Courſiers, ſans courir de riſque. Comme la partie étoit inégale, il ſe retira dans le petit Port de l'Iſle de Ponze, & ſe rendit maître d'une Tour qui le défendoit. Les deux Galeres d'Eſpagne luy ayant fermé le paſſage, il débarqua ſes gens, ſes munitions & ſon canon. Les deux Galeres furent jointes par ſept autres & par deux Armateurs Zelandois, ce qui n'empêcha pas qu'il n'eût aſſez d'intrepidité pour ſe défendre pendant douze jours, quoy qu'il fût aſſiegé par mer & par terre. Aprés avoir fort endommagé les Galeres, & fait perdre beaucoup de monde aux attaquans, il ſe rendit priſonnier de guer-

Intrepidité du Sieur de la Roche Hercule.

re avec l'équipage de ſa Barque. Les Officiers furent relachez ſur leur parole, & on admira leur courage & leur bravoure. 1695.
Sous le Pontificat de Paul III. Octavian Farneſe, Fils de Pierre-Loüis, fut inveſti de l'Iſle de Ponce, à la charge de l'ameliorer & de la faire habiter. Comme elle eſt ſituée vis-à-vis des confins de la campagne de Rome, ce Pape en prétendit la Souveraineté comme dépendante de l'Eſtat Eccleſiaſtique. Charles-Quint la prétendoit comme Roy de Naples, & le different n'ayant point été decidé, le Duc de Parme s'eſt toûjours depuis maintenu en poſſeſſion de cette Iſle.

Priſe faite par le marquis de Neſmond.

Le 17. Aouſt, le Marquis de Neſmond, Lieutenant General des Armées Navales du Roy, fit une priſe tres-conſiderable à cent cinquante lieuës à l'Oüeſt des Sorlingues. Il y rencontra deux Vaiſſeaux Anglois, appellez, l'un le Prince de Danmarck & l'autre le Seymour, & s'en étant rendu maître, il les conduiſit au Port de Breſt. Ces Vaiſſeaux venoient de Bengale & de la Coſte de Coromandel dans les Indes Orientales, où leur charge avoit coûté quatre millions cinq cens mille livres.

Le ſieur de la Beſſiere le Fer, Capitaine du Vaiſſeau le Polaſtron de trente

1695. canons armé en courſe, fit paroître autant d'intrepidité que de vigueur, dans la rencontre qu'il fit la nuit du 23. au 24. de Septembre à cinquante lieuës au Sud-Oüeſt du Cap de Clare en Irlande, d'une Flotte de vingt Navires Marchands Anglois. Cette Flotte étoit eſcortée par le Bethy & le Tigre, Vaiſſeaux de guerre, de trente-ſix pieces de canon. Le 24. le ſieur de la Beſſiere arriva ſur un Navire, qui étant au deſſous du vent lui donnoit moyen de l'enlever; mais les deux Vaiſſeaux de guerre, & deux gros Navires Marchands, chacun de vingt-huit canons, venant à lui, l'obligerent de revirer pour attaquer cette Flotte. Le Bethy fit la même choſe, & ſe mit au devant pour la défendre. Le ſieur de la Beſſiere voyant les trois autres encore aſſez éloignez, arriva ſur ce Vaiſſeau, & aprés l'avoir combattu vigoureuſement, il l'aborda & jetta trente de ſes meilleurs hommes ſur ſon pont, les Officiers à la teſte. Dans le même temps, les deux Vaiſſeaux ſe débordérent, le vent étant ſi frais qu'il fit rompre les deux Grapins qu'on avoit jettez. Ceux qui avoient ſauté ſur le Vaiſſeau Ennemi, ne laiſſerent pas de s'en rendre maiſtres aprés un combat d'une heure, dans lequel le Capitaine Anglois

Anglois fut tué avec vingt hommes de son équipage, & il y en eut vingt autres blessez dangereusement. Cependant le Tigre & les deux Vaisseaux Marchands qui attaquerent le Polastron, ne virent pas plutost le Bethy rendu, qu'ils rejoignirent la Flotte à pleines voiles & disparurent peu de temps aprés. Le sieur de la Besliere, eut sept hommes tuez, & neuf fort blessez. 1695.

Dans le mois suivant, le sieur de Baubriand-l'Evesque, de Granville, & le sieur du Guay-Troüin de saint Malo, qui commandoient les Vaisseaux du Roi le Fortuné & le François, en prirent trois Anglois, appellez la Défense, le Succez, & la Resolution, à la hauteur de Gallovay en Irlande. Ces trois Vaisseaux venoient des Indes avec d'immenses richesses, & quoy qu'ils eussent paru d'abord Vaisseaux de guerre, à cause du grand nombre de canons pour lesquels ils étoient percez, les nôtres ne laisserent pas de les attaquer: de sorte que ce ne fut que dans le combat qu'ils connurent qu'ils n'étoient pas ce qu'ils paroissoient. Alors ils commencerent à les ménager pour ne les point perdre, & ne tirant qne dans les masts & dans les voiles, ils tacherent de venir à l'abordage, à quoy ils réussirent:

1695. en ſorte qu'ils s'en rendirent les maîſtres aprés un combat de deux heures, dans lequel le ſieur de Baubriand, & le ſieur du Gray-Troüin donnerent de grandes marques de valeur & de bonne conduite.

1696. Les Ennemis firent grand bruit au commencement de cette année, des prétendus dommages cauſez par eux à nôtre Armée de Flandre; ils publierent qu'ils avoient brûlé tous nos Magaſins de Givet. Cependant leur entrepriſe leur coûta beaucoup, & ils en tirerent fort peu d'avantage. Aprés avoir aſſemblé à Namur un corps compoſé de Troupes tirées de diverſes Garniſons, & même de celles de Bruxelles, de Liege & de Maſtrich, ils marcherent le 15. de Mars ſous la conduite du General Gincxel de l'autre côté de la Meuſe avec un train conſiderable de canons & de mortiers, & s'étant ſaiſis du paſſage de la riviere de Leſſe, ils y laiſſerent un corps de Troupes qui pût favoriſer leur retraite. Le lendemain ils arriverent au petit Givet, qui eſt ſitué au delà de la Meuſe & du grand Givet, & y ayant jetté pluſieurs bombes, ils brûlerent en effet quelques Magaſins; mais il n'y avoit que des fourrages, & on en avoit tiré les muni-

Entrepriſe des Ennemis ſur Givet.

tions, les grains & les poudres. Ils brûlerent auſſi quelques maiſons qui étoient hors de l'enceinte ; leur but étoit de nous faire faire quelques mouvemens par ceux qu'ils faiſoient. Les Troupes que nous avions ſur les Coſtes les inquietoient, & ils prétendoient nous obliger à les dépoſter ; mais leur deſſein avorta, & la crainte qu'ils eurent d'être coupez, ne leur ayant pas donné le temps de ſurmonter les difficultez qui les empêchoient d'aller juſqu'au haut Givet, ils ſe retirerent avec tant de precipitation qu'ils perdirent grand nombre des leurs dans leur retraite, tant par la deſertion, que par la quantité de Traineurs que nous leur prîmes. 1696.

Le 17. du même mois mourut à Verſailles dans de grands ſentimens de pieté, Eliſabeth d'Orleans Ducheſſe de Guiſe. Elle étoit Fille de Monſieur Gaſton de France, Duc d'Orleans, Oncle du Roi & de Marguerite de Lorraine Vaudemont, & elle avoit eſté mariée en 1667. avec Loüis-Joſeph de Lorraine, Duc de Guiſe, mort en 1671. dont elle avoit eu un Fils, mort jeune, qui étoit le dernier Duc de Guiſe. Mort de la Ducheſſe de Guiſe.

Nous continuâmes pendant toute cette année à faire ſur mer quantité de priſes, qui incommoderent fort les Enne- Priſes faites par le Marquis de Neſmond.

1695. mis. Celle que fit le Marquis de Nesmond fut considerable. Ayant mis à la mer sur la fin du mois de Mars, il essuya pendant trois ou quatre jours une fort rude tempeste, qui finit le 31. par un grand broüillard. A peine fut-il dissipé, qu'on apperçût à cinquante-deux degrez proche le Cap de Finistere, le convoy d'Ostende allant à Cadix. Il étoit composé de huit Vaisseaux richement chargez, dont le premier étoit de cinquante-cinq canons & de deux cens quatre-vingt hommes d'équipage, & le second de trente-six canons. Le Marquis de Nesmond fit arborer aussi-tôt Pavillon Hollandois, ce qui fit croire à celuy qui commandoit le Vaisseau d'escorte, que les Vaisseaux qui venoient à luy étoient Ostendois, parce qu'ils avoient des Giroüettes: de sorte que les ayant attendus, ce Commandant les salua & s'enapprocha; mais il fut fort étonné de voir le Pavillon François prendre la place de celui qui avoit paru d'abord. Les bâtimens Ennemis ayant été fort incommodez de la tempeste. On en coula un à fond, qui l'étoit plus que les autres ayant touché en partant d'Ostende; mais sa charge étoit des moins considerables, ainsi que celle de deux qui allerent à la dévine, & qui n'étoient char-

gez que de douves pour faire des bariques. Des cinq autres, il y en eut quatre amenez à Breſt, & un à la Rochelle. Ceux qui furent pris ſur ces Vaiſſeaux aſſeurerent que leur charge devoit rapporter plus de dix millions de retour. 1696.

Nouvelles entrepriſes contre Calais.

Les Ennemis qui pour ſe vanger des pertes que nous leur cauſions depuis tant d'années, par les priſes continuelles que nos Armateurs faiſoient ſur eux, avoient tâché inutilement de ruïner nos meilleures Places maritimes, voulurent encore executer ce même deſſein contre Calais. Ainſi quelques Vaiſſeaux Anglois & Hollandois s'avancerent le 9. de Mars à la Rade de cette Ville-là, & aprés avoir tiré d'aſſez loin pluſieurs volées de canon, il s'en détacha quelques-uns qui s'approcherent du Fort du Bois. Le grand feu qu'on fit ſur eux les obligea de ſe retirer fort promptement; ils étoient environ vingt Vaiſſeaux de ligne, dont il y en avoit quelques-uns du quatriéme rang. Le reſte n'étoit qne des bâtimens de charge, & d'autres de toutes grandeurs. Aprés qu'ils ſe furent retirez, ils allerent à la hauteur de Gravelines, faiſant connoiſtre par leurs mouvemens que leur deſſein étoit de jetter des bombes, ou de canonner; mais le 16. ils leverent l'an-

1696. cre comme voulant regagner les Dunes. Le 4. d'Avril ſur les trois heures aprés midi, cinq Vaiſſeaux & deux Fregates s'approcherent encore de Calais avec trois Galiotes à bombes, qui en tirerent ſix contre la Ville ſans aucun effet. Il en partit trois de la premiere. L'une creva en l'air, & les deux autres tomberent ſans crever dans le foſſé de la Citadelle, & ſur l'eſplanade. La ſeconde Galiote jetta deux bombes, dont l'une tomba dans la mer & l'autre dans le port, encore ſans crever. Celle que la troiſiéme Galiote tira, creva en l'air à demi portée. Cette Galiote fut ſi fort endommagée par les éclats de deux bombes que l'on jetta de la Ville, & par le canon qu'on tira des Forts, que les Ennemis furent obligez d'envoyer une Fregate & toutes leurs chaloupes, qui la remorquerent aprés qu'elle eut été miſe à la bande, & qu'ils eurent travaillé plus d'une heure à la reparer. Les deux autres ſe retirerent avec beaucoup de précipitation. Enfin les Ennemis revinrent le 13. pour la troiſiéme fois, & s'approcherent de Calais dans le deſſein de le bombarder. Six de leurs Galiotes s'étant avancées, quatre ſe poſterent du côté de l'Oüeſt, & deux du côté de l'Eſt, & tirerent depuis une heu-

re aprés midi juſqu'à ſept heures du ſoir; 1696.
mais de plus de quatre cens bombes qui
furent jettées, aucune ne fit un fort grand
dommage. Les unes tomberent dans les
places publiques, les autres ſur l'eſplana-
de, les autres dans le Port & ſur le riva-
ge, & trois dans des Vaiſſeaux, où elles
ne cauſerent aucun incendie, n'y ayant
fait que leur trou. Elles endommagerent
ſeulement une partie des caſernes, l'Egli-
ſe & le Convent de l'Hôpital, & huit ou
dix maiſons. Nôtre canon fut fort bien
ſervi, & les batteries des Forts & des Jet-
tées maltraiterent fort deux Galiotes &
quelques Fregates. Le Chevalier de Pra-
dines qui commandoit onze Chaloupes
armées, incommoda fort auſſi les Enne-
mis. Il eſſuya quatre mille coups de ca-
non, ſans avoir eu que quatre ou cinq
hommes tuez ou bleſſez. Le 4. au
matin un vent violent du Sud-Oüeſt les
obligea de ſe retirer.

Ce que le Chevalier Bart entreprit, fut tres-heureux. Il commandoit une Eſcadre de Vaiſſeaux du Roi, & étoit parti à deſſein d'attaquer la Flotte de Hollande, qui devoit revenir de la Mer Baltique, & qui étoit compoſée de plus de cent Vaiſſeaux Marchands que cinq de guerre eſcortoient, commandez par le ſieur

Actions du Chevalier Bart.

1696. Buckinq, dont le Vaiſſeau étoit de trente-huit canons, ainſi que ceux des ſieurs Swerin & Manard le jeune. Le Vaiſſeau du ſieur de Vanderberg étoit de quarante-quatre canons, & celui du ſieur Alvin de vingt-quatre. Le Chevalier Bart perſuadé qu'il ſurprendroit mieux cette Flotte, s'il l'attendoit proche du Port méme où elle devoit entrer, la fit reconnoître par pluſieurs petits Capres, ce qui l'inquieta fort; mais ceux qui la commandoient ayant ordre de ſe retirer inceſſamment en Hollande, elle pourſuivit ſa route aſſez heureuſement, & en ayant apperçû les Coſtes, elle crût ne devoir plus rien apprehender. Le 18. de Juin à la pointe du jour, elle découvrit une Eſcadre de huit ou dix Vaiſſeaux, qui étant venuë attaquer ſes cinq Vaiſſeaux d'eſcorte, ne tarda pas fort long temps à venir à l'abordage. Ainſi le combat fut court. Le Sr Buckinq fut bleſſé mortellement. Le Sr Swerin le fut au bras, & le Capitaine Alvin fut tué. Il y eut trente-quatre hommes tuez & dix-huit bleſſez ſur le bord du ſieur Vanderberg. Les Armateurs qui avoient été reconnoître la Flotte Hollandoiſe, ſe mêlerent au combat, & comme ils n'avoient pas aſſez de monde pour jetter ſur un ſi grand nombre de Vaiſſeaux, ils

eurent ordre de couper les manœuvres. 1696.
Ils en brûlerent trente-cinq qui ne voulurent point convenir de leurs rançons, & en prirent quinze qu'on envoya à Dunkerque. Le reſte fut rançonné. Il y eut quarante-cinq hommes tuez ou bleſſez de nôtre côté. Nous perdîmes auſſi le Chevalier de Tracy Cargret, Capitaine en ſecond du Chevalier Bart, & le ſieur Bochart de Sarnon, Capitaine en ſecond du ſieur d'Orogne, qui furent tuez de deux coups de mouſquet. Le Chevalier Bart ne ſe fut pas plûtoſt rendu maître des cinq Vaiſſeaux de guerre Hollandois, qu'un Matelot en découvrit douze ou treize autres qui ſervoient de convoy à une Flotte Marchande qui alloit au Nord. Ces Vaiſſeaux-là quitterent pour venir au ſecours de celle de la Mer Baltique, ce qui obligea le ſieur Bart à tenir auſſitôt Conſeil de Guerre. Il fut reſolu qu'on brûleroit les quatre plus gros Vaiſſeaux d'eſcorte des cinq que l'on avoit pris, & qu'on en tranſporteroit les Officiers & les Matelots ſur le cinquiéme dont on ôteroit le Pavillon. On en moüilla auſſi les poudres, le canon en fut encloüé, & on retint pour oſtages trois Capitaines, parce que ces Officiers s'engagerent de renvoyer ce Vaiſſeau à Dunkerque ſi-

1696. tôt que l'équipage ſeroit débarqué. Cela ſe paſſa à la vûë des treize Vaiſſeaux de guerre Hollandois, qui étoient à cinq ou ſix lieuës au deſſus du vent, & qui n'empêcherent point le Chevalier Bart d'achever ſon entrepriſe, aprés quoy il fit voile pour gagner le deſſus du vent aux Ennemis, ce qu'il fit en peu de temps.

Cependant l'Armée Navale des Alliez, qui ayant coûté beaucoup de millions à l'Angleterre ſembloit ſe tenir ſeure de venir à bout de tout ce qu'elle entreprendroit, aprés avoir attendu prés d'un mois à Torbay les vents dont elle avoit beſoin pour executer ſes grands deſſeins, mit à la voile le 5. Juillet, & vint moüiller le 11. dans l'Yroiſe, étant compoſée de cent quarante Bâtimens, parmy leſquels il y avoit ſoixante & dix gros Vaiſſeaux de guerre, dix Fregates, & pluſieurs galiotes à bombes. Comme l'on jugea d'abord que tant de preparatifs regardoient le Port de Breſt, le Maréchal d'Eſtrées qui s'y trouva, diſtribua les Officiers de Mer & de Terre, & les Milices dans tous les poſtes où il crût qu'on pourroit faire deſcente; mais le 2. au ſoir on vit que la Flotte des Ennemis appareilloit. Elle ne fut pas plutoſt hors de l'Yroiſe

Divers bombardemens faits par les Ennemis.

qu'elle ſe partagea en deux corps. L'un qui étoit de quarante-cinq ou cinquante Bâtimens, prit la route de la Rochelle, & l'autre compoſé de quatre-vingt quinze Vaiſſeaux, tant grands que petits, moüilla à la Rade de Belle-Iſle depuis la pointe des Poulains juſqu'à celle de Taillefer. Les premiers étant arrivez le 15. aprés midy à la Rade de ſaint Martin de Ré avec pavillon blanc, dix de leur galiotes à bombes commencerent dés le même jour à bombarder, ce qu'ils firent juſques à ſept heures du matin du 16. Tous ces Bâtimens mirent ce jour-là Pavillon Anglois, & les Galiotes recommencerent à bombarder ſur les quatre heures du ſoir juſqu'au lendemain matin. Il n'y eut que quelques maiſons endommagées de prés de quatre mille bombes qu'ils jetterent, ſans que la Citadelle le fût en aucune ſorte. On fit un tres-grand feu de la Place ſur les Galiotes & ſur les autres bâtimens qui étoient à portée, & on en vit ſauter un qu'on croyoit chargé de feux d'artifices. Les Ennemis s'étant retirez le 17. au matin, allerent aux Sables-d'Olonne. Ils y jetterent prés de deux mille bombes en une nuit ; mais avec peu de ſuccez. Cependant l'autre corps de leur Armée s'occupa à brûler des maiſons de 1696.

1696. Payſans abandonnées dans pluſieurs Iſles. Ils détâcherent le 14. quarante chaloupes armées dans celle d'Hoüat, où ils deſcendirent ſans aucun obſtacle, parce qu'il n'y avoit que quinze Soldats, qui ſe retirerent dans une Tour, qu'on avoit bâtie pour empêcher les petits Corſaires d'y aborder. Ils attaquerent cette Tour, ſans que les menaces qu'ils firent au ſieur Baudrand, Lieutenant dans le Regiment de Navarre, qui y commandoit avec un Sergent, de ne luy faire aucun quartier, puſſent ébranler la reſolution où il marqua être de ſe défendre juſqu'à la derniere extremité. Le 15. au ſoir ils détacherent vingt-cinq bâtimens du nombre deſquels étoient cinq Vaiſſeaux de ligne, avec pluſieurs Galiotes à bombes, qui allerent le jour ſuivant à l'Iſle de Groüa, qui n'avoit aucune défenſe. Ils en pillerent & brûlerent les maiſons, couperent les jarrets à cent cinquante chevaux qu'ils trouverent, enleverent les moutons, & ayant aſſemblé les beſtes à cornes dans le cimetiere, ils les paſſerent toutes par les armes. Un autre détachement qu'ils firent, alla débarquer à la petite Iſle de Hedic, ſans en pouvoir emporter la Tour, quoy qu'elle n'eût auſſi pour défenſe que quinze ſoldats,

& un Sergent que commandoit le ſieur de la Batre, Lieutenant dans le Regiment de la Reine. Aprés avoir attaqué ces deux Tours juſques au 16. ſans aucun ſuccez, ils ſe retirerent aprés y avoir perdu plus de cent hommes. D'autres détachemens furent envoyez vers les Coſtes de Morbihan & de Quiberon, d'où ils furent repouſſez, ſans qu'ils euſſent pu en approcher. Quarante-deux bâtimens, tant brigantins que chaloupes, s'étant avancez le 18. vers Belle-Iſle, tacherent de faire une deſcente au Port d'Androp, au Port Maria, & au port Blanc; mais les ſieurs Bocendy & Sercavez, Capitaines dans les Regimens de Piemont & de la Reine, gardoient ſi bien cette Place, & ils s'étoient ſi bien retranchez par les ordres du Gouverneur de l'Iſle que les Ennemis trouvoient par tout, qu'ils les contraignirent de ſe retirer ſans avoir rien fait. On n'entreprit rien le jour ſuivant, & le 20. toute la Flotte ayant mis à la voile, fit route vers l'Oüeſt, en ſorte qu'on les perdit de vûë dés le même jour. Ainſi l'on peut dire qu'un ſi puiſſant armement leur fut tres-nuiſible, & ne ſervit qu'à les faire voir peu redoutables, puiſqu'ayant attaqué les plus foibles endroits de nos Co- 1.666.

1696. ſtes avec leurs plus grandes forces, la poudre qu'ils employerent à ces expeditions, leur revint à plus que ne nous coûta le dommage qu'ils nous cauſerent.

Campagne de Flandre.

S'ils ne pûrent remporter aucun avantage dans tout ce qu'ils entreprirent ſur mer contre nous, les autres deſſeins que formerent leurs Armées de terre, ne leur réüſſirent pas plus heureuſement. Ils s'étoient vantez pendant tout l'hiver, qu'ils ouvriroient la Campagne par le Siege de Dinant & celui de Pignerol, & qu'ils paſſeroient le Rhin offenſivement. On écouta leurs menaces ſans en prendre aucune inquietude, & on ſe prepara avec tant de vigilance à faire échoüer tous leurs projets en les prevenant par tout, que nôtre Armée de Flandre étant entrée en Campagne la premiere, s'empara de tous les poſtes les plus avantageux, & y vêcut aux dépens du Pays Ennemi. Les Troupes les plus éloignées, qui devoient en partie la compoſer, commencérent à ſe mettre en mouvement le 10. de May, pendant que le Maréchal de Villeroy & le Comte du Montal marcherent pour viſiter les Places & les lignes de la frontiere juſques à la mer. Deux mille chevaux & Dragons, & quelques Compagnies de Grenadiers, ayant

à leur tête le ſieur de Caraman, furent détachez la nuit du 17. au 18. pour aller s'emparer du camp de Deinſe. Le jour ſuivant, le Maréchal de Villeroy s'étant mis en marche avec la plus grande partie de l'Armée, arriva au camp de Makelen ſur la Liz, à une demie lieuë de Deinſe, à trois lieuës de Gand, & à deux & demie d'Oudenarde. Les Ennemis avoient fait deſſein de s'emparer de ce poſte, & ils s'en ſeroient ſaiſis, ſi nous l'euſſions occupé deux jours plus tard. L'Armée que commandoit le Maréchal de Boufflers, s'étant aſſemblée auprés de Mons, la plus grande partie campa le 19. prés de Fleurus. Il envoya ce même jour divers partis pour être informé de la ſituation & des mouvemens des Ennemis. Ayant eu avis que l'Armée de l'Electeur de Baviere avoit quitté le Camp d'Iſche le 10. de Juin, pour venir camper aux environs de Waure, il alla reconnoître ce nouveau camp dés le 11. & fut joint par le corps des Troupes que commandoit le Comte de Tallard. Le 13. il envoya ſes gros bagages à Marchiene-au-Pont pour être en état de combattre les Ennemis ſi l'occaſion s'en preſentoit, ou pour repaſſer la Sambre, afin de couvrir Dinant s'il le jugeoit à propos. 1696.

1696. Cependant le Maréchal de Villeroy reſolut de faire brûler les fourrages qui étoient dans la contreſcarpe d'Oudenarde, & cela fut executé la nuit du 31. May au premier de Juin. Le ſieur Janet commandoit la Cavalerie, & l'Infanterie étoit commandée par le ſieur du Pont, Capitaine de Grenadiers du Regiment de Navarre. Ce dernier ayant détaché quelques Grenadiers qui ſe jetterent dans la paliſſade, la ſentinelle demanda, *Qui vive*, & ils répondirent qu'ils étoient des Deſerteurs de l'Armée de France. En même temps ils s'avancerent, & un des Grenadiers fut tué d'un coup que tira la ſentinelle. Ils la pourſuivirent & la tuerent, & étant entrez dans un Corps de Garde le long du chemin couvert où il y avoit trente hommes, ils les tuerent, bleſſerent, ou mirent en fuite. Ils firent la même choſe dans un autre Corps de Garde où ils paſſerent, & s'étant enſuite rendus maîtres d'un ouvrage qui n'étoit que de terre, ils mirent le feu à pluſieur meules de foin & de paille, que le chemin couvert & ces ouvrages ſembloient mettre en ſeureté. L'alarme fut fort grande dans la Ville. La Garniſon accourut ſur les rempatts; mais elle ne ſçavoit de quel côté ſe rendre, les Gommandans

Fourrages brûlez dans la contreſcarpe d'Oudenarde.

mandans du parti ayant donné ordre que l'on battit le tambour en divers endroits, quand le fourrage commenceroit à brûler. Cela fut cause que le feu des Remparts ne blessa personne. L'entrepriſe ayant été éxecutée, les nôtres ſe retirerent avec dix ou douze priſonniers, quelques vaches & quelques chevaux qui étoient dans les dehors. Toute cette Campagne ſe paſſa à prendre des Camps avantageux, à vivre aux dépens des Ennemis, & à les mettre hors d'état de rien entreprendre. Ils s'étoient propoſé de s'emparer d'abord de Dinant, & on prit des précautions ſi juſtes pour les empêcher d'y réüſſir, qu'ils parurent tourner leurs deſſeins contre Dunkerque; mais le Maréchal de Villeroy ſçût ſi bien les reſſerrer qu'il ne pûrent de ce côté-là déboucher de toute la Campagne, en ſorte qu'ils demeurerent acculez chez eux. On les battit toûjours en détail, & on les reduiſit ſi bien à manquer de toutes choſes, que la deſertion fut fort grande dans leurs Troupes. Les divers mouvemens que fit le Maréchal de Bouflers ne contribua pas peu à garantir ces deux Places, qu'il ſembloit comme impoſſible de couvrir en même temps; mais il poſta ſon Armée en tant d'endroits, qu'il é- 1696.

1696. toit par tout ſans paroître en corps.

Le Roy donna le Commandement de ſon Armée d'Allemagne au Maréchal de Choiſeul en la place du Maréchal Duc de Lorges, à qui ſon peu de ſanté ne permettoit pas de s'expoſer plus long-temps aux fatigues de la guerre. Ce nouveau General fit paſſer ſon Armée au delà du Rhin à l'ouverture de la Campagne, & aprés l'avoir fait vivre tres-long temps aux dépens des Ennemis, qui n'oſerent paroître devant luy tant qu'il demeura ſur leurs terres, il repaſſa ce Fleuve. Les Ennemis que ſon départ mit en liberté d'agir, accoururent de tous côtez, & formerent une Armée qu'on fit monter à plus de ſoixante mille hommes. Ils menacerent d'aſſieger Philisbourg; mais ayant paſſé le Rhin, ils publierent qu'ils vouloient donner bataille. Aprés avoir feint de vouloir aſſieger les Châteaux de Kirn & d'Heberbourg, qui ne leur parurent pas dignes d'occuper une ſi nombreuſe Armée, ils vinrent camper le 10. Septembre à une petite lieuë de Neuſtat. Ils en occuperent les hauteurs, & s'étendirent dans la plaine de l'autre côté. Le Maréchal de Choiſeul fit la même choſe en deça, & mit pluſieurs batteries ſur les côteaux. Neuſtat étant en-

Campagne d'Allemagne.

tre les deux Armées, il fit couper la 1696.
Riviere qui y paſſe, afin d'inonder tous
les Marais qui étoient entre nos Trou-
pes & celles des Ennemis. Il y avoit du
côté des Imperiaux un vieux Château
appellé la Hart, ſans aucun foſſé, & in-
habité depuis pluſieurs années. Il é-
toit ſitué ſur la pente de la Monta-
gne au delà de la Riviere, & le Ma-
réchal de Choiſeul y avoit mis cent hom-
mes, commandez par le ſieur de la Cro-
chardiere, Lieutenant dans Piémont.
Il y avoit auſſi aux environs un détache-
ment de trois cens hommes, qui fut re-
levé le 17. par le ſieur de la Buſſiere,
Lieutenant Colonel du Regiment de
Sauſay. Il avoit été établi pour commu-
niquer avec la Garniſon de ce vieux Châ-
teau, & en favoriſer la ſortie, lorſqu'on
croiroit à propos de la faire retirer. Les
Ennemis commencerent à le battre dés
le 11. par une batterie de quatre pieces
de canon, & ils en firent tous les jours
dreſſer de nouvelles juſqu'au 17. qu'a-
prés trois mille coups de canon, ils y
firent une brêche ſi pratiquable, que le
ſieur de la Crochardiere eut ordre de
ſe retirer ſi-tôt que les Ennemis vien-
droient à l'aſſaut. Le ſieur de la Buſ-
ſiere, à qui il avoit été ordonné de ſa-

1696. voriſer ſa retraite, n'eut pas plutoſt garni tous les poſtes, que les Ennemis tirerent trois coups, & attaquerent le Château & le retranchement avec trois mille hommes, qui avoient la hauteur ſur le ſieur de la Buſſiere, qui ſe trouvoit dans un fond entouré de vignes. Il ne laiſſa pas de ſoûtenir leurs attaques avec beaucoup de bravoure, & il les ſoûtint ſi bien, que la Garniſon du Château eut la liberté de ſe ſauver ſans perdre un ſeul homme. Pendant ce temps-là, les Ennemis marcherent de tous côtez pour environner le ſieur de la Buſſiere, & comme il apperçût deux groſſes tropes de leurs Grenadiers en bataille, ſur la hauteur la plus proche de lui; qui lui firent un feu terrible, il prit le parti de ſe jetter dans une colline qui le mettoit un peu à couvert de ce grand feu, n'ayant plus que ce ſeul endroit pour ſe retirer. Il n'eut que ſept ou huit hommes hors de combat. Les Ennemis en paſſant le Rhin à Mayence, avoient reſolu que dans le même temps qu'ils occuperoient l'Armée du Maréchal de Choiſeul, le General Thiungen ſe mettroit en marche avec les Troupes deſtinées à la garde des lignes d'Eppingen vers le Briſgaw en remontant au-delà du Rhin par derriere les montagnes,

afin de tacher de traverſer cette Riviere, 1696.
& d'entrer en Alſace pour faire diverſion. Le Maréchal de Choiſeul qui en eut avis, donna au Marquis d'Uxelles les ordres neceſſaires pour s'oppoſer à cette entrepriſe. Ils furent executez avec toute la diligence poſſible, & le General Thungen ayant marché pendant ce temps-là ſe preſenta avec quinze ou ſeize mille hommes du coſté de Rhenau, le 20. de Septembre, ayant un pont tout preſt pour paſſer le Rhin. Les Troupes du Camp volant du Marquis d'Uxelles joignirent le Regiment de Montalet, qui eut ordre de partir inceſſamment pour s'oppoſer au paſſage des Ennemis, & aprés pluſieurs campemens & décampemens faits jour & nuit, nos Troupes furent diſpoſées dans l'eſpace de deux lieuës depuis la redoute de Rhenau; & le Regiment de Montalet campa ſous cette même redoute. Le 22. les Ennemis vinrent caracoler ſur le bord du Rhin, & on leur tira deux coups de canon qui les obligerent de ſe retirer dans le bois. On crût d'abord que leur deſſein étoit de poſer une batterie en cet endroit, à l'oppoſite de la nôtre qui étoit de dix pieces de canon; mais ayant veu qu'ils ne pouvoient rien faire de ce côté-là, ils pla-

1696. cerent leur batterie à la portée du canon au dessous, contre une vieille redoute où les Galiotes & le Regiment de Bresſey étoient campez, & ſur leſquelles nous avions une autre batterie. Le 27. ſe paſſa à tirer continuellement de part & d'autre, & deux de leurs canons furent démontez par nos premiers coups. L'Aide de Camp du Marquis d'Uxelles eut la jambe droite emportée d'un coup de canon, & deux Soldats furent tuez autour de lui. Le ſieur de Monbriſon, Colonel, étoit à la vieille redoute avec le Marquis d'Uxelles qui lui ordonna d'aller reconnoître l'Iſle, & voir le travail qu'y faiſoient les Ennemis. Il examina leurs mouvemens & les batteries qu'ils avoient faites avec un détachement pour faire monter leurs bateaux dans un détroit des trois bras du Rhin, afin de pouvoir faire leur pont la même nuit dans une Iſle au milieu de cette Riviere. Il en avertit le Marquis d'Uxelles, auquel il repreſenta que les Ennemis pouvoient facilement paſſer dans cette Iſle, parce qu'elle n'étoit défenduë d'aucun endroit. Quoy que l'on eût cru d'abord qu'il ſeroit impoſſible d'y demeurer, à cauſe que le canon venant à donner dans le Gravier, incommoderoit trop ceux qui y ſeroient, le ſieur

de Monbrison ayant offert de s'y tenir, 1696.
le Marquis d'Uxelles lui donna ordre d'y faire travailler sans perdre temps. Il prit aussi-tost cent Dragons, cinquante Galiotes & cinquante Soldats de Bressey, & s'étant jetté dans l'Isle, il commença à faire travailler nonobstant le grand feu de mousqueterie des Ennemis, & l'impetuosité de la pluye, qui tomboit si abondamment, que les Travailleurs étoient dans l'eau jusques à mi-jambe. Aprés que les Ennemis eurent reconnu qu'ils ne pouvoient réüssir de ce côté-là à cause du retranchement & de la resolution de ceux qui défendoient l'Isle, ils firent un détachement de trois mille hommes pour tacher encore de passer le Rhin à Newembourg, au dessous de Brisac; mais si-tost qu'on eut eu avis de leur marche, le sieur de Monbrison partit pour aller la reconnoître, & en vint avertir le Marquis d'Uxelles, qui détacha dans le même temps les Regimens de Montalet & de Conflans. Il se trouva de ce côté-là une Isle semblable à celle de Rhenau, dans laquelle le sieur de Monbrison se jetta avec cent Dragons, cent cinquante Fuseliers, & deux cens Payfans. Cependant le Marquis d'Uxelles marcha avec le Regiment de Cavalerie

1696. d'Imecourt, & ceux de Dragons de Gevaudan & de Lautrec ; & les Gouverneurs de Huningue, de Landscton & de Brisac s'y rendirent aussi avec quelques Troupes, & environ trois mille Payſans armez. Le 29. du même mois, le ſieur de Monbriſon, fit faire de bons retranchemens dans cette Iſle, dont les Ennemis ſe ſeroient ſaiſis, s'il euſt differé quatre heures à s'en emparer. Ils décamperent le 30. aprés avoir mis le feu à cinq de leurs batteaux, & furent ainſi obligez de renoncer à leur entrepriſe, ſans avoir rien fait que fatiguer des Troupes qu'ils avoient tirées de tous côtez. Cependant le Prince de Bade, qui s'étoit perſuadé que le General Thungen paſſeroit le Rhin, ce qui reduiroit le Maréchal de Choiſeul à faire de gros détachemens pour s'oppoſer à ſes forces, & que dans le temps que l'Armée de ce Maréchal ſeroit affoiblie il le pourroit attaquer, ſe trouva dans un fort grand embarras, voyant que la valeur de nos Troupes & la manœuvre de leurs Generaux avoient rompu toutes ſes meſures. Le ſeul parti qu'il avoit à prendre, étoit de ſe retirer, mais ſi le manque de vivres & de fourrages l'obligeoit à décamper au plutoſt pour ne pas voir perir ſon Armée,

mée, il craignoit que ſon Arriere-garde ne fût battuë en décampant, & l'irreſolution où il ſe trouva n'auroit pas ceſſé ſi-tôt, ſans un broüillard fort épais qui ſurvint le 5. Octobre. Il s'en ſervit à cacher ſa marche pour regagner les bords du Rhin, & il repaſſa ce Fleuve deux jours aprés, ayant demeuré en deça depuis la fin d'Aouſt, ſans avoir attaqué que le Château de la Hart, devant lequel il perdit plus de trois cens hommes. Sa retraite lui en rendit la priſe inutile. Toute l'Allemagne avoit contribué à ce grand projet, qu'il avoit formé au commencement de la Campagne. Pluſieurs Regimens des Princes Allemans, & particulierement de l'Electeur Palatin, l'attendoient en deça du Rhin, & pour former un corps d'Armée au ſieur de Thungen, on avoit tiré des Troupes de toutes les Garniſons des Villes, qui ſont au delà de ce Fleuve, ainſi que de celles qui gardoient les lignes d'Eppingen & des Milices du Pays. 1696.

La Campagne ne ſe fit pas ſi tranquillement en Catalogne. L'Armée du Roi ayant paſſé le Ter le 30. de May, vint camper à Villobi où elle fut jointe le lendemain par le Duc de Vendoſme avec le reſte de l'Infanterie qu'il avoit priſe Affaires de Catalogne.

1996. à Gironne, & quelques pïeces de canon de ſeize & de vingt-quatre livres de balle. Ce Prince eut avis pendant ſa marche que le Landgrave de Heſſe-Darmſtat, qui commandoit l'Armée Ennemie campée à Oſtalric, s'étoit avancé à Maſſanet, à deux lieuës en deça, avec toute la Cavalerie d'Eſpagne, qu'on faiſoit monter à cinq mille chevaux, & qu'elle y avoit été jointe le même jour par mille Fantaſſins. Il reſolut auſſi-tôt de ne pas laiſſer échaper cette occaſion de la combattre, & partit à minuit du 31. avec une partie de ſon Infanterie & de ſa Cavalerie, ſçavoir, quatre cens Dragons à pied du Regiment de la Reine d'Angleterre, vingt Compagnies de Grenadiers commandez par le ſieur de Chemeraut, cinq Eſcadrons de Carabiniers, environ ſix cens Maiſtres & les Regimens de Bretagne, Poitiers & Fonboiſard. Il y avoit auſſi quatre petites pieces de canon portées ſur des mulets, & il avoit ordonné au ſieur de Chazeron qui conduiſoit la Cavalerie, & au ſieur de Quinçon qui étoit à la tête de l'Infanterie, de partir au point du jour de Villobi, pour ſuivre ſa marche avec l'Artillerie & les bagages juſques à *Riu de Arenas*. Son deſſein étoit, non ſeulement de tom-

ber ſur la marche du Prince de Darmſtat en cas qu'il ne ſe fût pas retiré ; mais auſſi de reconnoître les retranchemens que les Ennemis avoient faits à Oſtalric. Ce General étant arrivé à *Riu de Arenas* dés cinq heures du matin, fut obligé d'y attendre ſon Infanterie pendant deux heures. Lorſqu'un grand broüillard qui avoit paru avec le jour fut diſſipé, il reconnut que la Cavalerie Ennemie avoit décampé de Maſſanet pour regagner le retranchement, ce qui lui fut confirmé par deux Cavaliers qu'un de ſes partis luy amena, & qui l'aſſeurerent que cette Cavalerie ne pouvoit être fort loin. En même temps il marcha vers Oſtalric, ayant envoyé ordre au ſieur de Chazeron de le ſuivre ſans s'arrêter à *Riu de Arenas*. Lorſque ſon Avant-garde fut arrivée à un quart de lieuë d'Oſtalric, elle trouva quelques Troupes de la Cavalerie des Ennemis ; mais le Duc de Vendoſme ne voulant rien engager ſans avoir bien reconnu le terrain, jugea à propos de s'arrêter pour donner temps aux Grenadiers de venir. Les Ennemis étoient ſur le point d'entrer dans les retranchemens d'Oſtalric, lorſqu'il commença à faire taſter quelques unes de leurs Troupes que l'on voyoit à travers les bois dans une petite 1696.

1696. Plaine. Il en détacha pour cela quatre de Dragons des Regimens de Bretagne & de Fonboiſard, afin d'engager le combat, & il les fit ſoûtenir par les Carabiniers & les Grenadiers, à la tête deſquels ſe mirent les Comtes de Coigni & de Mailli, que ſuivit le reſte de la Cavalerie. La contenance des Ennemis n'étant pas aſſez hardie ni aſſez ferme pour leur donner lieu de croire qu'ils fuſſent dans le deſſein de combattre, ils reſolurent de les charger bruſquement, & manderent au Duc de Vendoſme qu'il ſongeât à les faire ſoûtenir; mais ce Prince trouva à propos d'aller luy-même reconnoître l'état des choſes avec les ſieurs de Longueval & d'Uſſon qu'il avoit retenus auprés de luy. Il fit approcher quelques Troupes ſous les ordres du ſieur de la Chaſſagne & du Comte de Chemeraut avec le Regiment de Poitiers, & poſta ſi avantageuſement ſur les hauteurs, les Grenadiers & les Dragons à pied de la Reine d'Angleterre, qu'ils voyoient également la Plaine où l'action ſe devoit paſſer, & les retranchemens d'Oſtalric, de maniere qu'ils couvroient les flancs de nos Troupes. L'Infanterie des Ennemis n'ayant ſongé qu'à garder ſes poſtes, leur Cavalerie qui ſe mit en batail-

le ſur trois lignes n'oſa étendre ſa gauche, 1695.
ce qui fit que d'un côté elle ſe trouva fort ſerrée dans ſon terrain, & de l'autre attaquée vigoureuſement par le Comte de Coigny, quoy qu'il n'eût pû mettre dans ſa premiere ligne que quatre Eſcadrons de Carabiniers, & trois des Dragons de Bretagne, que ſoûtenoit le Duc de Vendoſme avec le cinquiéme Eſcadron de Carabiniers & le reſte du détachement. Nos Troupes eſſuyerent avec toute l'intrepidité poſſible une décharge que leur firent mille des meilleurs Fantaſſins des Ennemis qui les avoient joints au camp de Maſſanet. Leur Cavalerie fit auſſi quelques décharges que cinq Eſcadrons & trois Troupes de Bretagne eſſuyerent avec la même intrepidité. Il y eut quelque reſiſtance à la droite à cauſe que nos Troupes s'étoient débandées de cinq ou ſix Eſcadrons; mais le Duc de Vendoſme les ayant ſoûtenus à propos avec les détachemens de Poitiers & de Fonboiſard, & quelque Cavalerie, on rechargea les Ennemis juſques à deux fois, ce qui les mit dans un tel deſordre, que leur premiere ligne ſe renverſa ſur la ſeconde, & la ſeconde ſur la troiſiéme qui prit la fuite. Nôtre Cavalerie les ſuivit, pendant deux lieuës,

1696. & une partie de la leur s'étant précipitée du côté de la Riviere de Tordera où il y en eut beaucoup de tuez & de noyez, l'autre regagna les hauteurs qu'elle venoit de deſcendre, pour ſe rendre à Maſſanet, où notre General avoit fait poſter les Miquelets, qui leur tuerent plus de trois cens chevaux, & en prirent plus de cinquante. Nos Carabiniers firent paroître dans toute cette action une valeur ſurprenante. Ils y eurent deux Capitaines tuez & quelques Officiers Subalternes. Le ſieur de Brazac, Major, s'y diſtingua fort, ainſi que le Marquis de Barbeſieres qui chargea trois fois, & les ſieurs de Fonboiſard, Sibour, Legall, & du Cambout. Le Comte de Coigni y eut ſon cheval bleſſé, & le Comte de Mailly receut un coup de ſabre à l'épaule, & eut un cheval tué ſous luy. Tant que dura l'action, le Duc de Vendoſme ſe trouva par tout, & s'expoſa tellement, qu'il y eut un Officier tué auprés de lui d'un coup de canon. Aprés qu'elle fut finie, le Comte de Longueval, Lieutenant General, alla du côté des retranchemens des Ennemis pour les examiner, & ſon cheval étant revenu ſeul, fit juger qu'il lui étoit arrivé quelque malheur. On ſceut peu de temps aprés,

qu'il avoit été tué d'un coup de mouſquet au coſté & de deux à la tête. Les Ennemis perdirent mille à douze cens hommes, parmy leſquels ſe trouverent ſept ou huit Capitaines, & le Comte de Tilli, Commiſſaire General de la Cavalerie Vallonne, dont le Regiment fut entierement défait. Ce qu'il y eut de plus ſurprenant, c'eſt que toute l'action ſe paſſa ſous le feu du mouſquet & du canon des retranchemens des Ennemis, ſans qu'il en ſortît un ſeul homme. Nous en eûmes environ cent tuez ou bleſſez. Le Chevalier d'Aubeterre s'étant avancé dans la Cerdaigne Eſpagnole avec un détachement pour faire une diverſion de ce côté-là, ſe rendit maître de tout le quartier de Barida, qui conſiſtoit en vingt deux Villages. Il prit auſſi le Château d'Ariſtot ſitué ſur un Rocher prés d'Urgel, dont il fit la Garniſon priſonniere de guerre. Les Miquelets & les Sommetans de ce pays-là, s'étoient aſſemblez pour lui en diſputer l'entrée; mais ils furent diſſipez par les Troupes du Roi qui étoient campées à Liede. 1696.

Le 5. de Juin, le Duc de Vendoſme étant parti de *Riu de Arenas*, vint camper à Tordera entre Oſtalric où les Ennemis étoient retranchez & Blanes d'où

1696. ils tiroient leurs vivres qu'on y voiturois par mer de Barcelone. Le 22. il envoya le ſieur de Manerge, Lieutenant Colonel du Regiment de Dillon, avec ſix cens hommes pour ſe fortifier à Calella, petite Ville ſur le bord de la mer au delà de Pineda. Le ſieur de Manerge, fut attaqué le 23. par deux mille hommes de Troupes reglées & par trois mille Miquelets ou Payſans, qui furent repouſſez avec perte de vingt-cinq à trente hommes. On l'attaqua de nouveau le 24. ce qui obligea le Duc de Vendoſme à y envoyer un détachement de Cavalerie, à la veuë duquel les Ennemis prirent la fuite. Le 1. de Juillet, ce General s'avança avec trois cens Cavaliers, autant de Dragons & de Carabiniers, trois cens Fantaſſins, & quelques Miquelets juſques auprés d'Oſtalric. Il fit pouſſer la grande Garde des Ennemis juſques dans leurs retranchemens, & les Miquelets leur tuerent quelques Cavaliers, ſans qu'aucune Troupe oſât paroître en campagne. Tous les fourrages des environs de Calella, de Pineda & de Malgrat ayant été conſumez, on reſolut de faire raſer ces poſtes, & d'en retirer les Troupes qu'on y avoit miſes, ce qui fut executé le 15. & le 16. Le 17. le Duc

de Vendoſme fit partir l'Armée du Camp de Tordera, & elle marcha avec tant d'ordre, que les Ennemis n'oſerent l'attaquer. Elle vint camper à deux lieuës au deſſus de Gironne à la droite du Ter, prés de la petite Ville d'Angles, dont il fit démolir les murailles. Le 28. on fit un fourrage general pendant lequel on fut engagé à un grand combat, qui coûta aux Ennemis un nombre conſiderable d'Officiers & de Soldats tuez ou bleſſez; le Marquis de Reynac, Maréchal de Camp, fut tué dans la même occaſion avec environ trente Officiers ou ſubalternes. Aprés cela, on pilla & brûla la petite Ville d'Amer, ſituée à une lieuë au deſſus d'Angles de l'autre côté du Ter, ſans que l'on y fiſt aucune perte, nonobſtant la reſiſtance des Ennemis & des Habitans que ſoûtinrent plus de quatre mille Païſans & Miquelets, qui faiſoient un feu extraordinaire de deſſus les Montagnes voiſines. On démolit encore quelques petites Places avant que la campagne finiſt de ce côté-là, comme San Feliou de Quixols, petite Ville à demi-lieuë du Val d'Avo, dont on fit entierement raſer les Tours & les murailles, afin qu'elle ne ſervît plus de retraite aux Ennemis. 1696.

Le Maréchal de Catinat étant entré dans

1696. la Plaine de Piemont, aprés divers campemens, vint enfin camper à Volvera sur la Ciſola, une lieuë & demie plus prés de Pignerol que Rivalte d'où elle étoit partie le 3. de Juillet. Il ordonna aux Païſans de ne point abandonner leurs maiſons, & fit faire de rigoureuſes dêfenſes aux Soldats de leur faire aucun dommage. Pour l'empêcher, il mit des ſauve-gardes dans tous les lieux de la campagne, & quand ils enlevoient des Beſtiaux, il avoit ſoin qu'ils fuſſent reſtituez. Cela fut ſuivi d'une Treve que l'on conclut pour un mois, pendant lequel il fut ordonné aux Troupes des deux partis de s'abſtenir de toutes ſortes d'hoſtilitez. Cette Treve fut publiée le 12. dans nôtre Camp & à Turin, & ce même jour le Maréchal de Catinat, ſuivi d'un grand nombre d'Officiers & de quelques Troupes de Cavalerie, ſe rendit à Vinovo, où l'eſchange des oſtages devoit être fait. Le Comte de Teſſé, Lieutenant General & le Marquis de Bouzoles, Colonel du Regiment Royal de Piemont Cavalerie, furent conduits à Turin, où ils furent receus avec une joye univerſelle du Peuple. Rien n'étoit plus magnifique que leurs équipages. Ces deux oſtages avoient plus de cinquante mulets & plus de trente chevaux de main avec un grand

Affaires de Piemont.

Treve entre la France & la Savoye.

nombre de chariots. Ils ne furent pas plûtôt arrivez qu'on les conduisit à l'Audience du Duc de Savoye & des Ducheſſes, aprés quoi ils furent menez dans un Hôtel, où deux Appartemens magnifiques avoient été preparez. Dans ce même temps, le Maréchal de Catinat amena dans nôtre Camp les oſtages du Duc de Savoye, qui furent le Comte de Tana Capitaine de ſes Gardes du Corps, Chevalier de ſes Ordres & Gouverneur de Turin; & le Marquis d'Aix, Lieutenant des mêmes Gardes. 1696.

La Treve qui étoit de trente jours, ayant été prolongée deux fois, tous les délais finirent le dernier jour d'Aouſt; de ſorte que le premier de Septembre, aprés qu'on eut veu que les Ennemis ne vouloient pas conſentir à la neutralité de l'Italie, les Troupes du Roy traverſerent Doire, & allerent camper à Settimo-Torineze, à deux lieuës de Turin. Le 2. elles vinrent camper à Chivas, où un corps de cinq mille hommes étoit arrivé le jour precedent pour conſerver cette Place & couvrir les Munitionnaires qu'on y avoit envoyez, afin de faire cuire le pain de munition. Le Maréchal de Catinat apprit en y arrivant que les Ennemis avoient rompu le Pont de la Doire, & brûlé tous les bateaux qu'ils avoient trouvez aux environs. Il

L'Armée de France entre dans le Milanez

1696. ſçeut encore qu'ils avoient marché toute la nuit, & qu'ils étoient allez camper à Moran entre Trin & Caſal. Cet avis l'obligea de faire marcher le 3. quelques Bataillons & des Dragons pour dreſſer des Ponts ſur cette Riviere qui n'étoit pas gueable. L'Artillerie, les munitions, & les proviſions ayant été embarqueés ſur le Pô, côtoyerent l'Armée.. Elle alla camper le 5. à Creſcentin, où le Comte de Marſin, qui avoit été commandé avec deux cens Gendarmes & ſix cens Dragons pour aller empêcher les Allemands de brûler les fourrages comme ils avoient reſolu, vint rejoindre le Camp, aprés les avoir ſuivis juſques au-de-là de Trin ſans les avoir pû atteindre. Le Maréchal de Catinat ayant fait conſtruire un Pont ſur le Pô, y fit paſſer le Comte de Larray avec un camp volant pour s'avancer vers Caſal de l'autre côté de la Riviere. Le 9. l'Armée du Roy arriva à Villanova, & le 15. à Candia dans le Milanez, apres avoir traverſé la Seſia ſans aucun obſtacle du côté des Ennemis qui s'toient retirez vers Novare & Mortare. Le 16. le Comte de Mansfeld demanda un nouveau délay de quinze jours au Duc de Savoye, comme devant recevoir de l'Empereur dans ce temps les pouvoirs qui lui étoient neceſſaires pour

consentir à la neutralité de l'Italie ; mais ce Prince ayant refusé de lui accorder cette nouvelle prolongation, partit aussi-tôt en chaise de poste, & arriva le même jour à Casal, où le Maréchal de Catinat l'alla recevoir avec une partie des Officiers Generaux, & l'accompagna jusqu'à l'Armée dont il visita les deux lignes. 1696.

Le 18. il alla investir Valence avec le Maréchal de Catinat & une partie des Troupes du côté de la Lomelline à la gauche du Pô, & le 19. un détachement commandé par le Comte de Marsin, Maréchal de Camp, l'investit du côté du Montferrat, & on travailla le même jour à la construction des Ponts necessaires pour la communication de l'Armée, aprés qu'un détachement de Grenadiers eut chassé les Ennemis d'une cassine située sur une hauteur où ils s'étoient retranchez, & d'où ils faisoient grand feu de mousqueterie. Le 20. quelques Troupes passerent de la Lomelline dans le Montferrat, & on distribua les quartiers de l'Armée. Le jour suivant on s'empara de plusieurs postes qui parurent necessaires pour faire le Siege plus facilement. Le 22. toute l'Armée travailla à faire des fascines en attendant la grosse Artillerie & les mortiers qui arriverent ce jour-là. Le 23. sur l'avis qu'on eut qu'il

Siege de Valence.

1696. y avoit une grande quantité de grains dans un Château du côté d'Alexandrie, on prit le deſſein d'y envoyer fourrager, & un détachement de mille chevaux fut commandé ſous les ordres du Comte de Marſin pour eſcorter les fourrageurs. Ayant découvert un gros de Cavalerie des Ennemis au de-là d'un long défilé, il le fit paſſer en même temps aux Troupes qu'il commandoit; & il ne les eut pas ſi-tôt miſes en Bataille, qu'il les obligea d'aller à la charge, mais les Ennemis prirent la fuite, & ils furent pourſuivis juſques auprés des Fauxbourgs d'Alexandrie. On pilla enſuite le Château, & on enleva prés de trois mille ſacs de grains, & beaucoup d'autre butin.

Enfin tous les preparatifs étant faits, on ouvrit la tranchée le 24. entre ſix & ſept heures du ſoir, par deux endroits. Ce fut le Comte de Teſſé, Lieutenant General, qui la monta à la droite avec le Marquis de Boulgneux, Brigadier & les trois Bataillons du Regiment de la Marine; & le Comte de Marſin, Maréchal de Camp, la monta à la gauche avec le Marquis de Novion, Brigadier, les deux Bataillons de Feuquieres & le Regiment de Perigord. Outre ces Troupes, il y avoit dans les deux attaques ſix compagnies de Grenadiers, qu'on avoit tirées des autres Regimens, & deux Eſcadrons de

Gendarmerie, & d'autres de Cavalerie pour ſoûtenir la Garde de la tranchée. Pendant la nuit huit cens travailleurs pouſſerent les travaux beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit eſperé, nonobſtant le grand feu de canon, de bombes & de mouſqueterie, dont il n'y eut que dix ou douze Soldats tuez ou bleſſez. Le ſieur de Bouteville, Capitaine de Grenadiers dans le Regiment de Feuquieres, receut une legere bleſſure au bras. On travailla le 25. à des lignes paralleles pour joindre les deux tranchées, & le ſoir le Marquis de Vins monta celle de la droite avec le Marquis de Sailly, Brigadier, deux Bataillons du Regiment d'Auvergne, le Regiment de Perigord, & trois Compagnies de Grenadiers. Le Comte de Varennes, Maréchal de Camp, monta à la gauche avec le ſieur de Chartoigne, Brigadier, deux Bataillons de Netancourt, le Regiment de Foreſt, & trois Compagnies de Grenadiers. Le travail fut pouſſé juſqu'à cent toiſes du glacis des ouvrages avancez de la Place, & on s'employa à perfectionner les travaux. Le grand feu des Ennemis continua cette nuit-là, & nous eûmes quatorze Soldats bleſſez. Quelques gens furent auſſi tuez à la queuë de la tranchée, avec quelques bêtes de voiture dans le parc de l'Artillerie, qu'on fut 1696.

1696. obligé de placer ailleurs. Le 26. une Batterie de cinq pieces de canon de huit livres de balle qu'on avoit dreſſée ſur une petite hauteur, commença à tirer, ce qui obligea les Ennemis de retirer trois pieces de canon qu'ils avoient miſes à découvert ſur leur glacis pour incommoder les flancs des tranchées. Comme la pluye & le mauvais temps avoient fait ſouffrir beaucoup les Ennemis la nuit precedente, le Marquis de Larray releva la tranchée à la droite un peu aprés midi avec le ſieur de Graveſon, Brigadier, trois Bataillons du Regiment Royal & trois Compagnies de Grenadiers. Elle fut relevée à la gauche par le Comte de Medavy avec le ſieur de Belſence, Brigadier, trois Bataillons des Regimens de Touraine, de Cambreſis & de Tournaiſis, & trois Compagnies de Grenadiers. Le grand feu des Ennemis ne put empêcher que cette nuit-là l'on n'achevât la ligne parallele pour la communication des deux tranchées. La tranchée fut pouſſée plus avant de cinquante toiſes, ſans qu'il en coûtât que trois Soldats. Il y en eut douze bleſſez & trois Officiers. Le Marquis de Villars la monta à la droite la nuit du 27. au 28. avec le Marquis de Kerkadó, Brigadier, les trois Bataillons des Regimens de Grancey, de Nivernois & de

Creil, & trois Compagnies de Grenadiers du Regiment de la Marine, & elle fut montée à la gauche par le ſieur de Clerembaut avec le ſieur d'Orgemont, Brigadier, deux Bataillons du Regiment de Limoſin, celui d'Aunix, & trois Compagnies de Grenadiers. Tous les travaux furent perfectionnez ſans aucune perte, & on dreſſa une Batterie de ſix pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, qui commença à tirer le matin du 28. Le ſoir de ce même jour, le Chevalier de Vendoſme, Grand Prieur de France, monta la tranchée à la droite avec le ſieur de Lutrel, Brigadier, deux Bataillons de la Couronne, le Regiment de Catinat & trois Compagnies de Grenadiers, & elle fut montée à la gauche par le ſieur de Famechon, Maréchal de Camp, avec le ſieur de Vilaincour, Brigadier, un Bataillon de Bretagne, deux de Miromenil, & trois Compagnies de Grenadiers. On avança conſidérablement les ouvrages ſans beaucoup de perte. Le 29. la tranchée fut montée à la droite par le Chevalier de Teſſé avec le ſieur de Vraigne, Brigadier, trois Bataillons du Perche, de Tournon & de Noailles, deux Compagnies de Grenadiers d'Auvergne & cinquante Dragons du Roy d'Angleterre; & à la gauche par le Mar- 1696.

1696. quis de Villepion avec le ſieur de Blecous Brigadier, le Regiment de Condé, trois Bataillons de Clare Irlandois, deux Compagnies de Grenadiers de Netancourt, & cinquante Dragons du Roy d'Angleterre. Il y eut ſur les dix heures du ſoir une grande ſortie que firent les Ennemis avec deux cens Grenadiers que ſoûtenoient quatre cens Fuzeliers. Ils s'avancerent juſques à la tête de la tranchée, & les Troupes les recurent avec beaucoup d'intrepidité. On fit grand feu ſur eux de la ligne parallele, & nos Grenadiers les ayans chargez la bayonnette au bout du fuzil, les repouſſerent juſqu'à leur ſeconde Batterie. Cette occaſion nous coûta un Capitaine & vingt hommes, & deux Capitaines furent bleſſez avec quelques autres Officiers, & vingt-cinq Soldats. On ſceut par des deſerteurs que les Aſſiegez avoient eu ſept Officiers & environ cent Soldats tuez. Le 30. au matin une nouvelle Batterie commença à tirer. Elle étoit de huit pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & de quatre de ſeize livres avec quelques mortiers, de ſorte que le front de la Place qu'on attaquoit & l'ouvrage avancé ſe trouvoient battus de toutes parts. Une de nos bombes eſtant tombée le ſoir ſur un magazin de grenades qui étoit derriere

l'ouvrage avancé, elles prirent feu avec un tres-grand fracas. Ce jour-là le Marquis de Vaubecour monta la tranchée à la droite avec le ſieur de Maiſoncelle, Brigadier, le Regiment de Roüergue, deux Bataillons de la Reine d'Angleterre & trois Compagnies de Grenadiers, & le Marquis de Gramont la monta à la gauche avec le ſieur de la Roque, Brigadier, deux Bataillons de Bourgogne, deux de Limerick & trois Compagnies de Grenadiers. Tous les ouvrages que l'on avoit faits les jours precedens furent perfectionnez pendant cette nuit. Le Duc de Savoye avoit ſoin chaque jour de viſiter les travaux, & ſe montroit extrêmement appliqué à donner ſes ordres. Le premier d'Octobre la tranchée fut pouſſée fort prés de l'angle de la contreſcarpe de l'ouvrage avancé, nommé le Fort du Roſaire, & les Batteries de canon & de mortiers mirent le feu en trois endroits de la Ville. Le 3. on ſe logea ſur la Contreſcarpe de ce même ouvrage que le canon avoit fort endommagée, ſans qu'il y eût eu que quinze Soldats tuez ou bleſſez. Il y eut encore ce jour là un grand feu de mouſqueterie du côté des Ennemis, mais celui de leur Artillerie fut extrêmement diminué, & ils ne pouvoient plus tirer qu'avec cinq ou ſix pieces de ca- 1696.

1696. non, parce que les autres avoient été démontées. La nuit ſuivante on ſe rendit maître de cet ouvrage ſans aucune reſiſtance, les Ennemis trompez par la feinte qu'on fit deux ou trois fois de donner l'aſſaut, ayant mis le feu trop tôt à quatre fourneaux, qui ſans cela nous auroient cauſé une grande perte. On employa les deux jours ſuivans à miner la pointe de ce même ouvrage, afin que l'ayant fait ſauter, on pût s'y loger, & y dreſſer plus aiſément une Batterie, qui étant ſur un lieu élevé domineroit tout le reſte des dehors, & battroit le pied du Baſtion de l'Annonciade, que nos Batteries avoient déja fort endommagé. On continua de pouſſer les travaux à droite & à gauche, afin d'enveloper deux autres ouvrages avancez, & d'obliger les Aſſiegez à s'en retirer. Le 6. aprés qu'on eut fait ſauter la pointe du Fort du Roſaire, l'on y mena quatre pieces de canon, & l'on pouſſa la tranchée juſques au chemin couvert du ſecond ouvrage avancé. Le 7. trente pieces de canon firent un feu extraordinaire, & ce feu continua le lendemain avec une égale violence. Il avoit fait de grandes breches au Baſtion de l'Annonciade, & on ſe preparoit à emporter le ſecond Ravelin l'épée à la main, de ſorte que la Ville n'eût pû encore re-

sister deux ou trois jours, si le Marquis de Saint Thomas n'eût empêché que l'on ne continuât à la presser, par la nouvelle qu'il apporta que les Ennemis avoient enfin consenti à la neutralité de l'Italie. Les hostilitez furent aussi-tôt cessées de part & d'autre. Le 9. on commença à embarquer sur le Pô l'Artillerie & les munitions qu'on retira des attaques pour les amener à Pignerol, & le Duc de Savoye étant venu coucher le 10. à Casal, arriva le lendemain à Turin. Le 13. l'Infanterie du Roy alla à Candia dans la Lomelline, & la Cavalerie entre Verceil & Novare dans le Milanez, où il fut arrêté qu'elles demeureroient jusqu'au 20. pour défiler ensuite vers le Piemont à mesure que les Allemands abandonneroient le Milanez. 1696.

Les Alliez consentent à la neutralité de l'Italie.

Comme le Siege de Valence n'avoit été entrepris que pour obliger les Alliez à accepter la neutralité de l'Italie, il n'empêcha pas qu'on ne publiât la paix entre la France & la Savoye. Cette publication se fit à Paris le 10. Septembre avec toutes les solemnitez que l'on a coûtume d'observer dans ces sortes d'occasions, & le 13. le *Te Deum* fut chanté en action de graces dans l'Eglise Metropolitaine en presence de toutes les Compagnies superieures, ayant le Chancelier de France à leur tête.

Publication de la Paix avec la Savoye.

1696. Quelque-temps aprés, le Comte de Brionne, receu en ſurvivance de la Charge de Grand Eſcuyer de France, partit pour aller au Pont Beauvoiſin recevoir la Princeſſe de Sayoye, qu'on eut ordre de traiter comme Ducheſſe de Bourgogne. Le Pont Beauvoiſin eſt un petit lieu, diviſé en deux par une Riviere peu conſiderable, qui ſepare la France d'avec la Savoye. Il y a dans la partie qui eſt à la Savoye un Convent de Carmes, où les Maréchaux des Logis du Duc de Savoye avoient marqué le Logis de la Princeſſe, qui vint y deſcendre le 16. d'Octobre accompagnée du Marquis de Dronero, & de la Princeſſe de Ciſterna, & ſuivie d'un nombreux cortege de Nobleſſe & de la Bourgeoiſie de Chambery. On ſe mit en marche auſſitôt qu'on ſçeut ſon arrivée. Les Gardes du Roy ſe poſterent juſques à la raye du milieu du Pont, en deça, le Carroſſe du Roy juſtement ſur le milieu, la tête des chevaux du côté de France. La Princeſſe de Savoye, aprés avoir receu les adieux de toutes les Dames & de tous les Officiers dont ſa Cour étoit compoſée, partit des Carmes dans ſa Chaiſe, accompagnée des Gardes & des Suiſſes du Duc de Sayoye & de beaucoup de Nobleſſe, au bruit des Trompettes & des acclamations du Peu-

Arrivée de la Princeſſe de Savoye en France.

ple. Lorſqu'elle fut arrivée au milieu du Pont, ſes Eſcuyers lui quitterent la main; & le Comte de Brionne qui s'y étoit avancé à la tête de la Maiſon du Roi, l'ayant complimentée, lui preſenta le Marquis de Dangeau, deſtiné pour eſtre ſon Chevalier d'Honneur, & enſuite la Ducheſſe du Lude, ſa Dame d'Honneur, la Comteſſe de Mailly, ſa Dame d'Atour, la Marquiſe de Dangeau, la Comteſſe de Rouſſy, la Marquiſe de Nogaret & la Marquiſe d'O, Dames du Palais, que cette Princeſſe receut tres-obligeamment. Toutes ces ceremonies étant achevées, le Comte de Brionne luy donna la main, & la mit dans le carroſſe du Roy où toutes ces Dames entrerent. Lorſqu'elle fut arrivée dans l'appartement qui lui avoit été preparé, on luy preſenta tous les Officiers de la Maiſon de Sa Majeſté les uns aprés les autres, auſquels elle donna des grandes marques de bonté. Le 17. elle partit du Pont-Beauvoiſin, & arriva le lendemain à Lyon, precedée par un grand nombre de carroſſes & de gens à cheval. Le Prévoſt des Maréchaux à cheval ſe trouva à la tête de ſes Archers, hors du Fauxbourg de la Guillotiere, dont la ruë, le Pont du Rhoſne, & la Place de Bellecour où elle logea, étoient 1696.

1696. bordez des trente-ſix ſix Penons ou Compagnies de Bourgeois ſous les armes, tous proprement habillez. Le ſieur des Granges, Maiſtre des Ceremonies, lui preſenta le Prevoſt des Marchands, & les Echevins à la porte du Pont, où ils la complimenterent. Cette Princeſſe ſejourna à Lyon juſqu'au 21. & elle y receut tous les honneurs que la Ville put lui rendre. Le 22. Elle continua ſa route par Roüane, Varennes, Moulins, Saint Pierre le Mouſtier, & Nevers, & paſſa la Feſte de tous les Saints à la Charité. Le 2. de Novembre elle vint coucher à Coſne, le 3. à Briare, & elle arriva le 4. à Montargis, où le Roy s'étoit rendu accompagné de Monſeigneur & de Monſieur. Auſſi-tôt qu'elle parut, Sa Majeſté deſcendit de ſon appartement, & alla la recevoir à la portiere de ſon caroſſe. La Princeſſe voulut ſe jetter à ſes genoux; mais le Roy la retint & l'embraſſa. Aprés qu'il luy eut preſenté Monſeigneur & Monſieur, il la conduiſit à l'apartement qu'elle devoit occuper dans le même logis & elle ſoupa avec Sa Majeſté. Le jour ſuivant elle arriva à Fontainebleau, & trouva dans le grand apartement qu'on luy avoit preparé, tous les Princes, Princeſſes, & grands Seigneurs de la Cour, qu'elle ſalua

la distinction qui étoit deuë à leur rang. 1695.
Dés le soir même, le sieur Niert, premier Valet de Chambre du Roy, luy apporta de la part de Sa Majesté un present considerable de pierreries.

Mort de la Reine Doüairiere d'Espagne.

Cette année, remarquable par la Paix concluë avec la Savoye, gage presque seur de la generale, le fut encore par deux morts qui firent parler toute l'Europe. L'une fut celle de Marie-Anne d'Austriche, Reine Doüairiere d'Espagne, arrivée la nuit du 16. au 17. de May. Elle étoit née en 1634. du mariage de l'Empereur Ferdinand III. avec Marie-Anne d'Austriche, Fille de Philippe III. Roy d'Espagne, & elle avoit épousé en 1649. Philippe IV. aussi Roy d'Espagne, qui étoit demeuré veuf en 1644. d'Elisabeth de France, Fille de Henry IV. Aprés la mort de Philippe IV. dont elle avoit eu Marguerite-Marie, Therese d'Austriche, mariée à l'Empereur Leopold en 1666. & morte en 1683. & Charles II. né le 16. Novembre 1661. & aujourd'huy Roy d'Espagne, elle avoit été Regente du Royaume.

Mort de Jean III. Roi de Pologne.

L'autre mort fut celle de Jean III. Roy de Pologne, arrivée le 17. de Juin, aprés deux attaques d'Apoplexie. Il étoit de la Maison de Sobieski, & ses gran-

1695. des actions l'avoient élevé aux Charges de Grand Maréchal & de Grand General, qu'il avoit exercées conjointement. Le Roy Michel Wiesnowieski étant mort, il fut éleu pour ſon Succeſſeur le 20. May 1674. Sa valeur & ſa grande experience dans le métier de la Guerre l'avoient rendu extrêmement redoutable, ce qui parut en 1683. lorſqu'il vint ſecourir Vienne à la tête de ſes Troupes. Les Turcs ne le virent pas plutoſt approcher qu'ils leverent le Siege, & ſe retirerent en deſordre.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenuës en ce troiſiéme Volume.

A

BAtaille d'*Aghrim*, page 194.
Election d'*Alexandre* VIII.
Alger. On foudroye Alger à coups de bombes, 25 Le Sieur Duqueſne oblige le Divan à demander la paix, 27.
Avantages remportez ſur les Algeriens, 61.
Affaires d'*Allemagne*, 240. *& ſuivant*. Défaite des Ennemis en *Allemagne*, 246. Mouvemens de l'Armée d'Allemagne, 368. *& ſuiv*. Campagne d'Allemagne en 1695. 465. *& ſuiv*. Campagne d'Allemagne en 1696. 498. *& ſuivant*.
Ambrun pris par le Duc de Savoye, 236.
Angleterre. Affaires d'Angleterre, 112. 113. *& ſuiv*. Entrevuë de la Reine d'Angleterre & du Roi de France, 122. Les raiſons qui ont obligé le Roi Jacques II. de ſortir d'Angleterre, 124. Le Prince d'Orange declaré Roi d'Angleterre, 126. Raiſons contre la nomination du Prince d'Orange à la Royauté d'Angleterre, 128. *& ſuiv*. Combat naval entre la Flote de France & celle d'Angleterre, 158.

Arriere-ban. Convocation de l'Arriere-ban, 157.

B

Barcelonne bombardé, 202.
Hardie action du Sieur Bart, 332. 333. Actions du Chevalier Bart, 487. *& suiv.*
Le Sieur *Boucherat* fait Chancelier de France, 50.
Divers *bombardemens* faits par les Ennemis, 490.
Eloge de Monſeigneur le Duc de *Bourgogne*, 112.
Brefs du Pape. On examine trois Brefs du Pape dans une Aſſemblée d'Evêques tenuë à Paris, 3.
Priſe du Fort de ſainte *Brigitte* par les Ennemis 298. *& ſuiv.* Fort de ſainte *Brigitte* abandonné par les Ennemis, 304.
Bruxelles. Bombardement de Bruxelles, 431. 432. *& ſuiv.*

C

Cadets. Etabliſſement des Séminaires pour les Cadets, 20.
Calais bombardé, 387. Calais bombardé pour la ſeconde fois, 441. *& ſuiv.* Nouvelles entrepriſes contre Calais, 485. *& ſuiv.*
Camaret. Deſcente des Ennemis à Camaret, 378. 379.
Priſe de *Campredon* en Catalogne, 160.
Priſe de *Caours*, 188.
Capitation, 476.
Priſe de *Carmagnolles* en 1691. 189.
Carrouſel à Verſailles, 45. Carrouſel des Chevaliers & Dames, 55.

Casal. Le Duc de Mantouë reçoit dans la Citadelle de Casal Garnison Françoise, 7. Conspiration pour faire sauter les magasins à poudre de Casal découverte, 376. *& suiv.* Siege de Casal, 470. *& suiv.* Casal démoli & rendu au Duc de Mantouë, 475.

Siege & Prise de *Castelfollit*, 255. *& suiv.* Levée du blocus de Castelfollit, 396. *& suiv.*

Catalogne. Défaite des Espagnols en Catalogne, 37. Expedition en Catalogne, 202. Affaires de Catalogne, 336. *& suiv.* Suite des affaires de Catalogne, 393. *& suiv.* 505. *& suiv.*

Bombardement de *Charleroy*, 250. Siege de Charleroy, 291. *& suiv.*

Charonne. L'affaire du Convent de Charonne prés Paris, 19.

Clergé. Assemblée generale du Clergé de France, 4. Arresté de l'Assemblée du Clergé. 10. Continuation de l'Assemblée du Clergé, 13. Décisions importantes de l'Assemblée du Clergé, 14. L'Arresté du Clergé enregistré dans toutes les facultez, 18.

Colbert. Mort du Sieur Colbert, Contrôleur General, 30.

Cologne. Affaires de Cologne, 74. 75.

Combat naval entre les Flotes de France & d'Angleterre, 158. Combat naval au Cap de Bevesier, 276.

Concile National. On convoque par ordre du Roy un Concile National en 1681. 4.

Condé. Mort du Prince de Condé, & ses belles qualitez, 56. *& suiv.* Mort de la Princesse Doüairiere de Condé, 389.

Coni. Levée du Siege de Coni, 190.

Courtray. Prise de Courtray par le Maréchal Duc de Humieres, 32.

D

ARrivée de Monſeigneur le *Dauphin* en Allemagne, 264. *& ſuiv.* Marche de Monſeigneur en Flandres, 359. *& ſuiv.*
Mort de Madame la *Dauphine*, 166. 167.
Priſe de *Deinſe*, 423.
Devins & Devineresſes. Declaration contre les Devins & Devineresſes, 24.
Bombardement de *Dieppe*, 382. *& ſuiv.*
Priſe de *Dixmude*, 421. Dixmude abandonné des Ennemis, 255.
Bataille de *Drogheda*, 191.
Entrepriſe des Ennemis ſur *Dunkerque*, 384. *& ſuiv.* Bombardement de Dunkerque 439. 440.

E

SIege d'*Eberenbourg* levé par les Ennemis, 249.
Egliſes. Ordonnances de l'Archevêque de Paris pour le reſpect que l'on doit avoir dans les Egliſes, 13.
Eſpagne, Eſpagnols. Ils nous declarent la guerre, 33. Défaite des Eſpagnols en Catalogne, 37. Tréve avec l'Eſpagne, 40. Declaration de guerre contre l'Eſpagne, 150.
Ordre du S. *Eſprit.* Monſeigneur fait Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit. 8. Creation de nouveaux Chevaliers de l'Ordre, 138. 139.

F

CAmpagne de *Flandres*, 494. *& ſuiv.*
Bataille de *Fluerus*, 178. *& ſuiv.*
Priſe de *Fortzheim*, 241.

Franchiſes. Droit des Franchiſes, 67. 68. *& ſuivant.*
Reduction de *Furnes*, 254.
Guillaume de *Furſtemberg*, Cardinal, nommé à l'Evêché de Cologne, 75. *& ſuiv.*

G

Genes. Le Doge de Genes vient en France, 44.
Proceſſion de la Chaſſe de Sainte *Geneviéve*, 327. 328.
Château S. *Georges* pris par les Ennemis, 297.
Siege & Priſe de *Gironne*, 346. *& ſuiv.*
Givet. Entrepriſe des Ennemis ſur Givet, 482.
Guerre. Les Eſpagnols nous declarent la guerre, 33.
Mort de la Ducheſſe de *Guiſe*,

H

BOmbardement du *Havre*, 382. 383.
Priſe de *Heidelberg*, 260. *& ſuiv.*
Hollande. Declaration de guerre contre la Hollande, 134 Priſe de deux Vaiſſeaux ſur les Hollandois, 136.
Humieres. Mort du Marquis de Humieres, fils unique du Maréchal de Humieres, 36.
Siege de *Huy* par les François, 277. Huy repris par les Ennemis, 365. *& ſuiv.* Neutralité d'*Italie*, 125.

I

JEux de hazard défendus, 60.
Mort d'*Innocent* XI. 163.
Affaires d'*Italie*, 374. *& ſuiv.*
Invalides. Bâtiment de l'Hôpital des Invalides. 201.

TABLE

K

Kenoque. Entrepriſe ſans ſuccés contre la Kenoque, 409. *& ſuiv.*

L

LA Bataille de Leuſe, 203. *& ſuiv.*
Liege Bombardé, 199. Défaite de quelques Troupes de Liege, 274. 275.
Lignes. Nouvelles Lignes faites en Flandres entre la Liz & l'Eſcaut, 407.
Limerik. Levée du Siege de Limerik par le Prince d'Orange, 193.
Ordre de Saint *Louïs*, 257. *& ſuiv.*
Mort du Marquis de *Louvois*, 200.
Luxembourg. Sa ſituation, & ſes Fortifications, 34. Priſe de Luxembourg, 35.
Mort du Maréchal de Luxembourg, 390. Ses belles qualitez, *ibid. &* 391.

M

ELoge du Duc du *Maine*, 281.
Saint *Malo* bombardé, 326. Saint Malo bombardé pour la ſeconde fois, 427. *& ſuiv.*
Manifeſte. Le Roy fait publier un Manifeſte qui contient les raiſons qu'il a de proteger le Cardinal de Furſtemberg, 81. *& ſuiv.* Manifeſte du Roy contre le Duc de Savoye, 209.
Maréchaux. Creation de Maréchaux de France depuis 1643. juſques en 1676. 211. 212. *& ſuiv.* Maréchaux de France nommez en 1693. 255. 256.
Maroc. Ambaſſadeurs du Roy de Maroc envoyez en France, 11.

Combat de la *Marſaille*, 307. *& ſuiv.*
Mer. Avantages remportez ſur mer, 317. *& ſuivant.*
Milanez. L'Armée de France entre dans le Milanez, 515. 516. *& ſuiv.*
Milice. Levée de vingt-cinq mille hommes de milice, 157.
Siege & priſe de *Mons*, 194. *& ſuiv.*
Priſe de *Montmelian*, 202.
Moſcovie. Le grand Duc de Moſcovie envoye en 1681. deux Ambaſſadeurs en France, 5.

N

Namur. Siege & priſe de la Ville & du Château de Namur, 220. *& ſuiv.* Namur aſſiegé par le Prince d'Orange, 413. *& ſuiv.* Priſe de la Ville de Namur, 406. Attaque du Château de Namur, 443. *& ſuiv.* Marche du Maréchal de Villeroy pour ſecourir Namur, 454. *& ſuiv.*
Nantes. Revocation de l'Edit de Nantes, 46. 47. *& ſuiv.* Declaration qui ajoûte à la revocation de l'Edit de Nantes, 51.
Bataille de *Nervvinde*, 279. *& ſuiv.*
Neſmond. Priſes faites par le Marquis de Neſmond, 479. *& ſuiv.* 483. *& ſuiv.*
Neutralité. Les Alliez conſentent à la Neutralité d'Italie, 525. 526.
Nice pris par le Maréchal de Catinat, 188.
Nicolai. Le Sieur Aymart Nicolai Premier Preſident en la Chambre des Comptes, 58.

O

LE Prince d'*Orange* declaré Roy d'Angleterre, 126. 127. Raiſons contre la nomina-

tion du Prince d'Orange à la Royauté d'Angleterre, 128. *& suiv.* Guerre declarée au Prince d'Orange, 161. Mort de la Princesse d'Orange, 390.
Siege d'*Ostalric* levé par les Ennemis, 358. 359.
Oudenarde. Fourrages brûlez dans la Contrescarpe d'Oudenarde, 496.

P

Paix. Publication de la Paix avec la Savoye, 525.
Siege de *Palamos*, 342. *& suiv.*
Le Sieur le *Pelletier* est fait Contrôleur General des Finances, 31.
Piemont. Affaires de Piémont, 296. *& suiv.* 514. *& suivant.*
Pignyol bombardé, 363.
Philisbourg. Siege de Philisbourg, 92. 93. *& suiv.* Prise de Philisbourg, 105.
Le Sieur de *Pont-Chartrain* Contrôleur General, 164.
Portions congruës. Déclarations du Roi touchant les Portions congruës, 52.

Q

LE Sieur du *Quesne* foudroye Alger à coups de bombes, 27.

R

Regale, du Droit de Regale disputé au Roy par le Pape, 4.
Reine. Mort de la Reine, 28.
Religionnaires. Declaration concernant les Reli-

gionnaires, 1. Démolition des Temples des Religionnaires, 21. 47.
Intrepidité du Sieur de la *Roche-Hercule*, 478.
Roy. Maladie du Roi bien-tôt ceſſée, 53 Statuë du Roy élevée à la Place des Victoires, 54. Reception du Roy à l'Hôtel de Ville de Paris, 59. Manifeſte du Roy en faveur du Cardinal de Furſtemberg, 81. *& ſuiv.*
Rome. Affaires de Rome, 63. *& ſuiv.* Suite des affaires de Rome, 74.
Priſe de *Roſes*, 267. *& ſuiv.*
Le Sieur *Roüillé* du Coudray Procureur General de la Chambre des Comptes, 43.

S

Savoye. Le Roy fait entrer ſes Troupes dans les Etats du Duc de Savoye, 186. Le Duc de Savoye perd ſes Etats ſous Henry IV. 187. Expedition en Savoye, 202. Paix avec la Savoye, 525. Arrivée de la Princeſſe de Savoye en France, 516.
Action hardie du Sieur *Sauvage*, 477.
Le Maréchal de *Schomberg* tué, 192.
Siam. Mandarins du Roy de Siam, 41.
Bataille de *Stafarde*, 189.
Stat. Attaque du Faux-bourg de Stat, 251. *& ſuivant.*
Nouvelle *Statuë* du Roy à l'Hôtel de Ville, 162.
Bataille de *Steinkerke*, 229. *& ſuiv.*
Straſbourg. Le Roy prend poſſeſſion de Straſbourg, 5. Don fait par le Roy à l'Egliſe de Straſbourg, 256.
Suiſſes. On ſollicite les Suiſſes à ſe declarer contre la France, 136 137. Lettre du Sieur Stoupe aux Griſons, 272. *& ſuiv.*

Suze. Prise du Pas de Suze, 188. Levée du Siege de Suze par le Duc de Savoye, 208. 209.

T

MOrt du Chancelier le *Tellier*, 49.
Tréve entre la France & la Savoye, 514.
Tripoly. Paix avec les Corsaires de Tripoly, 9. On bombarde Tripoly, 46.

V

Vaisseaux des Ennemis brûlez, 329. *& suiv.*
Journée de *Valcourt*, 165.
Siege de *Valence*, 517. *& suiv.*
Vaudemont. Arriere-garde du Prince de Vaudemont battuë, 415. 416.
Mort du Sieur de *Vertillac*, 271. 272.
Vesancay. Belle action du Sieur de la Roche Vesancay, 387. 388.
Place des *Victoires*, & la Statuë du Roy qui y fut élevée, 54.
Villefranche pris par les François, 188.
L'Administrateur Duc de *Virtemberg* pris, 248.

Fin de la Table des Matieres.

AOL AC73179

C. 113.
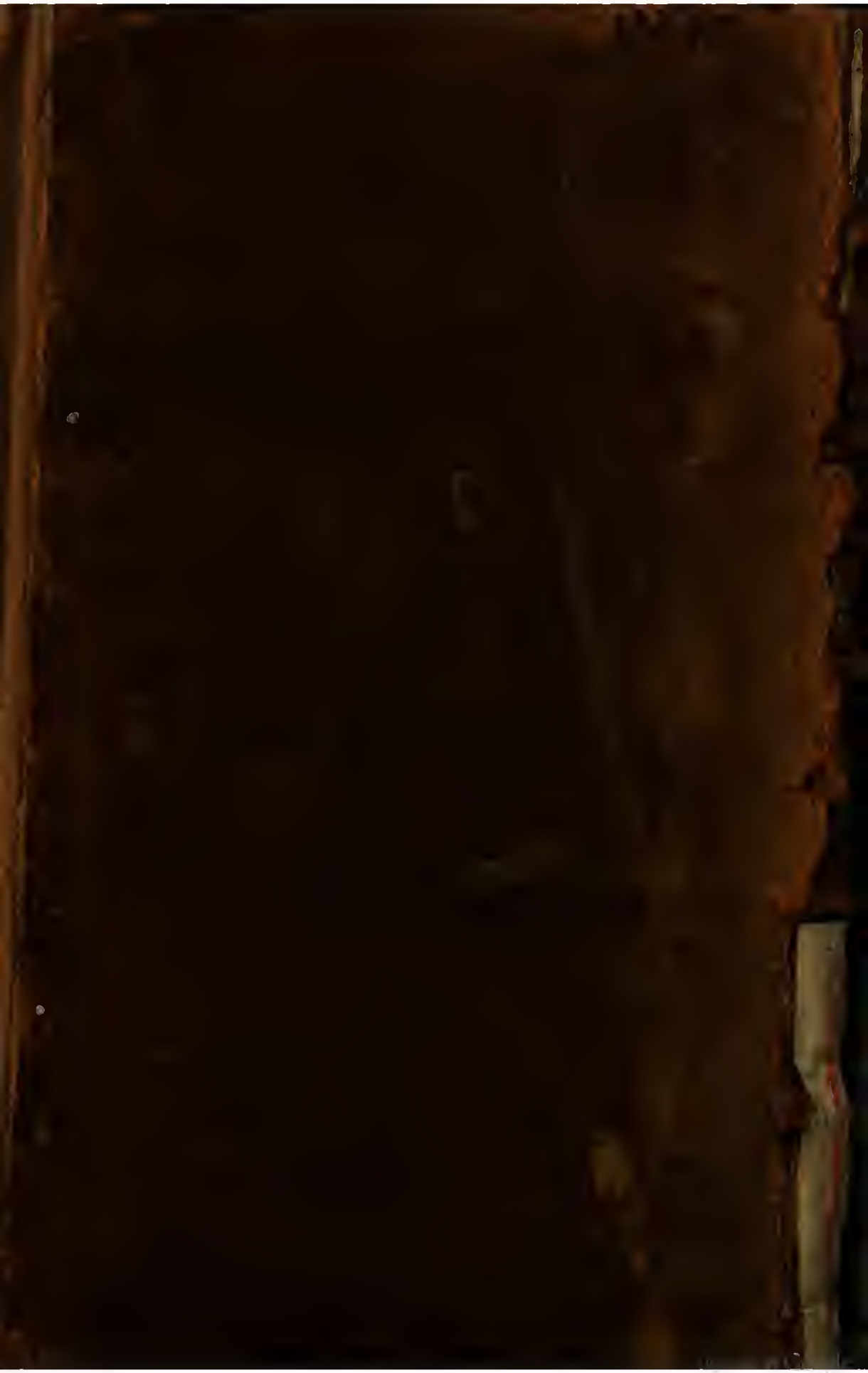
G. 113.